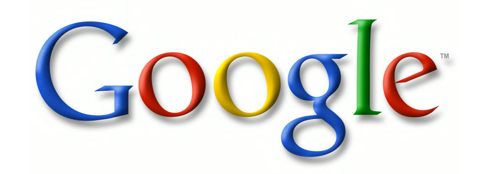
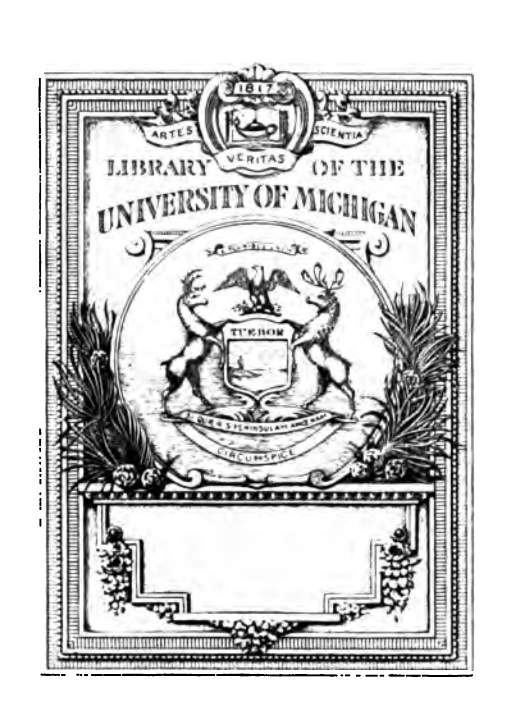
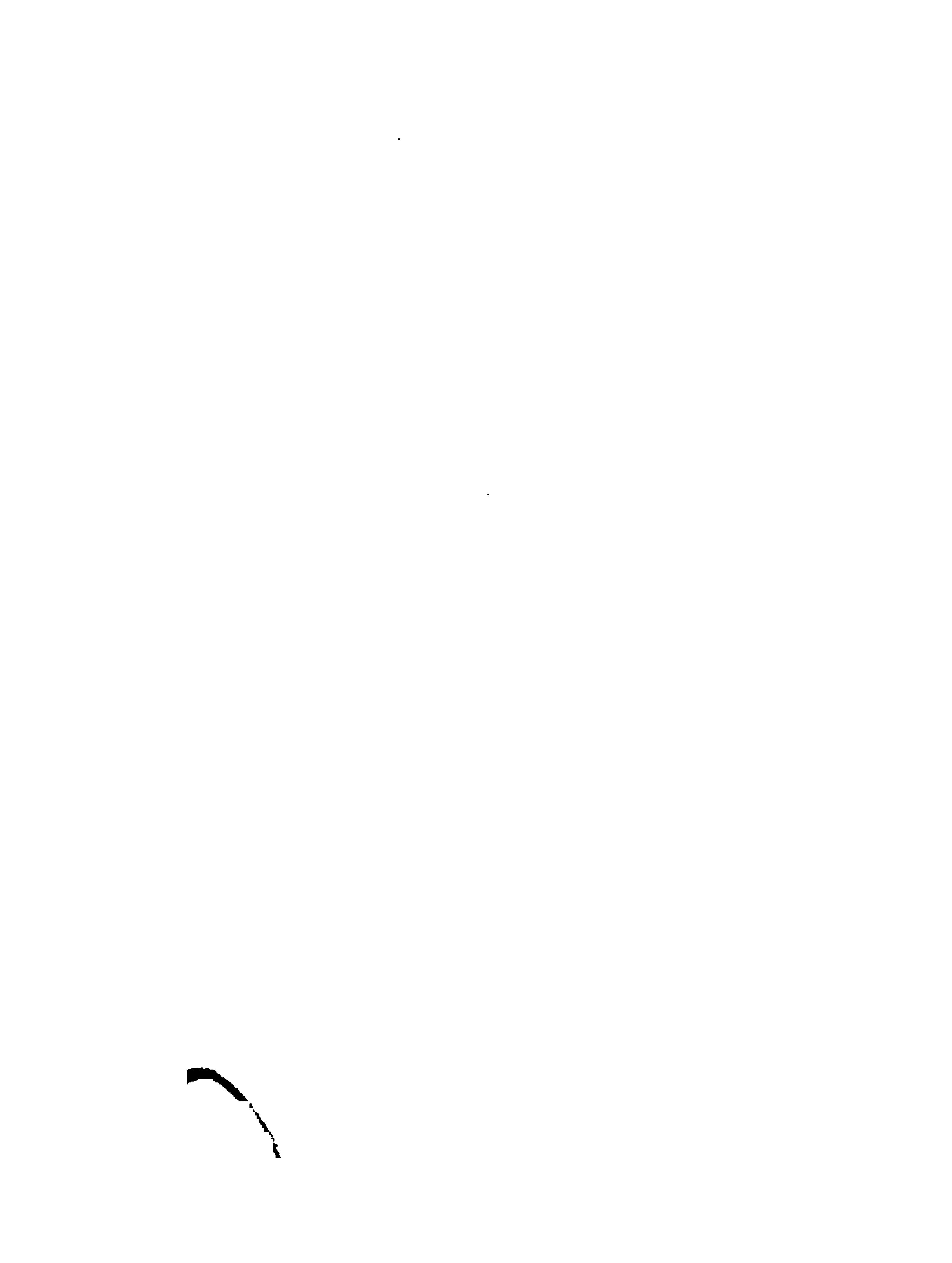
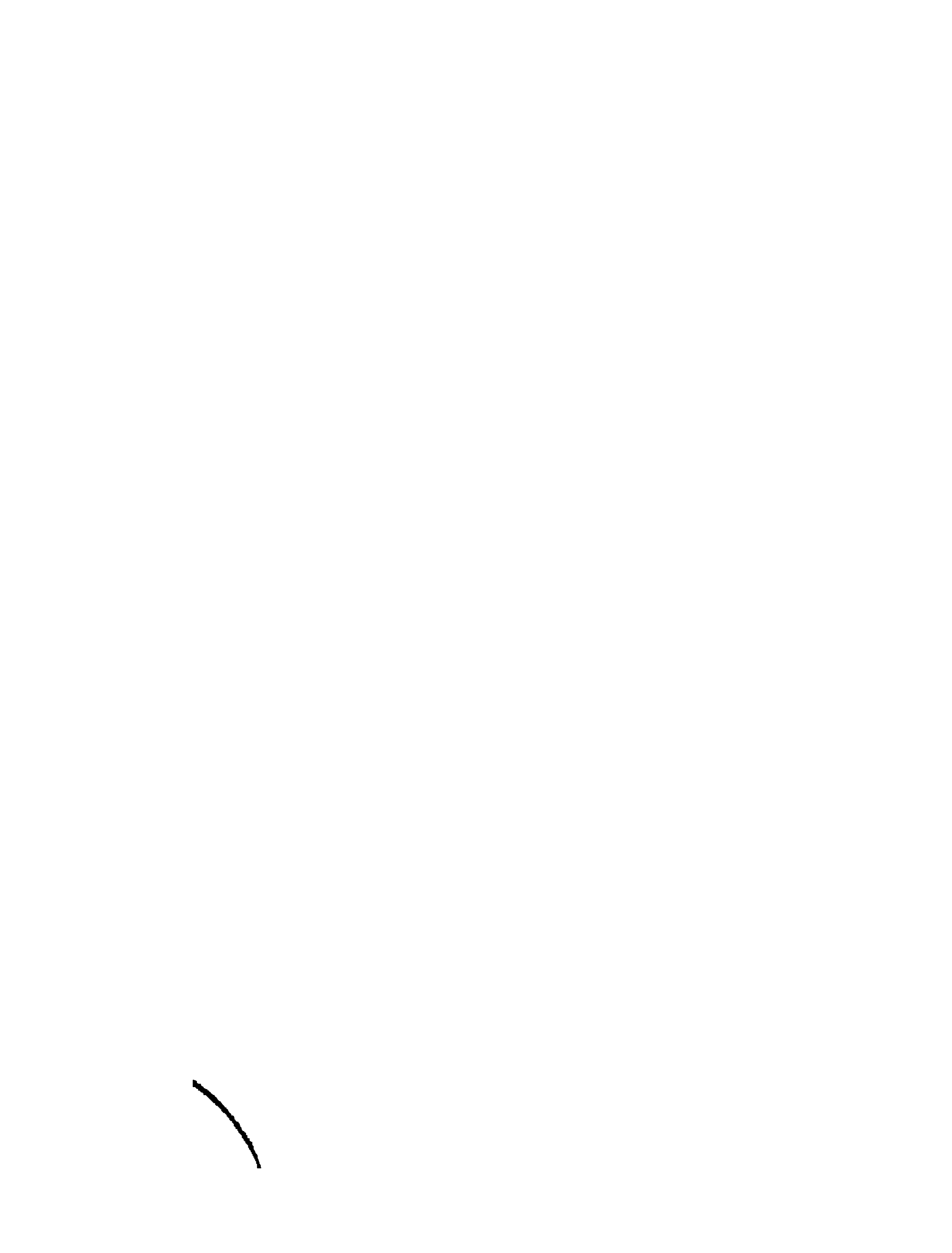





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE





VOLTAIRE

A FERNEY

SA CORRESPONDANCE

AVEC

LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA

SUIVIE D'AUTRES LETTRES

ET DE NOTES POUR MÉZERAI CONTRE LE P. DANIEL

entièrement inédites

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

PAR MM. EVARISTE BAVOUX ET A. F.

2me ÉDITION

Augmentée de 27 lettres inédites



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1865

VOLTAIRE

A

FERNEY

A la même Librairie

LETTRES INÉDITES

DE VOLTAIRE

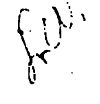
Recueillies par M. de Cayrol et annotées par M. Alph. François

PRÉCÉDÉES D'UNE PRÉFACE

DE M. SAINT-MARC GIRARDIN

de l'Académie française

Deuxième édition. 2 vol. in-8°. 14 fr.



Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Ce, 30, rue Mazarine.

VOLTAIRE

À

FERNEY

SA CORRESPONDANCE

AVEC LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA

SUIVIE

DE LETTRES ET DE NOTES HISTORIQUES
entièrement inédites

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

PAR MM. ÉVARISTE BAVOUX ET A. F.



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1860

AVERTISSEMENT

SUR CETTE SECONDE ÉDITION

Le principal intérêt de ce recueil, qui fait suite aux deux volumes publiés par feu M. de Cayrol et l'auteur de cet avertissement, est la *Correspondance* de Voltaire avec la duchesse de Saxe-Gotha. C'est au zèle littéraire de l'honorable M. Ev. Bavoux que l'on doit ce manuscrit que nous n'avions pu nous procurer. Le témoignage de deux savants étrangers, MM. Stanford, de Londres, et Scheler, bibliothécaire du roi des Belges, qui en connaissaient quelques fragments, a été heureusement confirmé. Non-seulement ces lettres ont tout le charme naturel à l'auteur, mais elles jettent beaucoup de lumière sur un épisode considérable du dernier siècle, la guerre de Sept ans. On y voit que la duchesse, auprès du roi de Prusse, son parent, et Voltaire, auprès de Louis XV, par l'entremise des ministres, dont plusieurs étaient ses amis, ont activement contribué au traité de paix. On aime à suivre, presque jour par jour, les démarches secrètes et détournées, mais peut-être par là même plus efficaces, de cette excellente princesse et du grand écrivain.

S. A. R. le duc régnant a rendu, par cette communication si libérale et si bienveillante, un grand service à

l'histoire et à la littérature, comme à la gloire de sa maison.

Si cè noble exemple était suivi à l'étranger, nous n'aurions plus à regretter des lacunes bien fâcheuses, la correspondance de Voltaire avec le prince Auguste-Guillaume de Prusse, avec l'Électeur palatin Charles-Théodore-Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel, et avec le savant et spirituel comte Schouwaloff, le Mécène de Catherine, tous admirateurs de notre littérature, tous confidents dévoués de Voltaire et mêlés aux plus grandes affaires du temps.

Mais, en France particulièrement, combien il serait désirable que l'on pût aussi retrouver dans nos archives ou tirer des cartons des *collectionneurs* jaloux, la correspondance avec le comte de Maurepas et surtout avec le duc de Choiseul, cet illustre ministre, qui, pendant près de dix ans, dirigea d'une main habile trois départements à la fois, la guerre, la marine, les affaires étrangères, et qui, comme la plupart de ses collègues, n'avait presque pas de secrets d'État pour Voltaire! Car on voit, dans ce volume, d'Argenson lui envoyer les détails particuliers de l'attentat de Damiens, et Bernis, et le cardinal de Tencin lui communiquer les premières propositions de paix.

Si ces correspondances pouvaient être mises en lumière, que de faits encore inconnus, ou incertains, que de ressorts souterrains de la politique du temps seraient révélés ou éclaircis! De tous les points de l'Europe, les ministres, les ambassadeurs, les princes s'empressaient d'envoyer la primeur des nouvelles au philosophe de Ferney, qui en était singulièrement avide; et il écrit avec raison à Helvétius (page 510) : *Soyez sûr que je suis très-instruit de tout ce qui se passe.*

Un illustre critique, M. Villemain a dit « *que la cor-* « *respondance de Voltaire était peut-être un de ses plus* « *beaux monuments;* » et ce monument, l'auteur l'a élevé sans le vouloir et comme à son insu.

Chaque lettre ajoutée à ce précieux recueil est une page ajoutée à l'histoire d'une époque à jamais mémorable, de ce dix-huitième siècle dont les idées ont transformé le monde. Sans doute il y a mêlé de dangereuses erreurs; mais on lui doit l'esprit d'humanité, de liberté, de tolérance religieuse, aujourd'hui répandu au loin, devenu la loi commune des nations les plus diverses; et le dix-huitième siècle, c'est Voltaire.

A tous ces titres, l'appendice joint à cette seconde édition sera bien reçu des amis de la belle littérature et des curieux du passé. Toutes les lettres, jusqu'aux simples billets, ont de l'intérêt, les unes par une piquante appréciation d'ouvrages, d'événements et de personnages contemporains, les autres en faisant bien connaître Voltaire lui-même au milieu de ses études et de ses travaux, dans les relations privées, dans le commerce intime qui atteste la fidélité et la chaleur de son amitié, dans les affaires où il se montre toujours facile, délicat, généreux, comme il convient à un homme de lettres. Et ses discussions d'affaires sont, comme ses réflexions sur les arts, la politique ou la philosophie, exprimées avec cette clarté, cette élégance, cet esprit vif et naturel que lui seul sait trouver au courant de la plume; car les marchands d'autographes, en vendant ses lettres, peuvent toujours mettre sur le catalogue : *Belles pièces;* elles sont en effet sans rature.

Les *Notes historiques* qui suivent la *Correspondance* ne sont pas d'un moindre intérêt. On trouve toute la verve, toute la raison piquante de Voltaire dans cette réfuta-

tion du P. Daniel qui veut faire l'Histoire de France, non pour l'instruction de la postérité, mais à l'usage et pour la plus grande gloire de sa corporation, méthode pratiquée encore de nos jours par un écrivain de sa robe; on sait avec quel succès.

Nous ajoutons à ce recueil une bonne *pincée* de lettres inédites, suivant le mot spirituel de M. Montmerqué à chaque nouvelle édition de madame de Sévigné. Dans ces pièces, comme dans toutes les autres, on ne trouvera rien qui blesse le sentiment religieux; quelques traits contre le fanatisme ou l'intolérance ne sauraient porter atteinte à un sentiment si respectable.

Cette publication obtiendra sans doute la même faveur que celle de M. de Cayrol. C'est, pour ainsi dire, son œuvre posthume; car sa collection si précieuse et si authentique, acquise aujourd'hui par la Bibliothèque, et qu'il avait la bonté de me communiquer, fournit encore la meilleure partie de ce volume : on a tâché que son esprit judicieux y présidât aussi, et que l'auteur de l'éloquente préface du premier recueil, M. Saint-Marc Girardin pût dire également du second : « *Les Éditeurs ont rendu un grand service à la littérature.* »

ALPHONSE FRANÇOIS.

A SON ALTESSE ROYALE

LE DUC DE SAXE-COBOURG-GOTHA, ERNEST II.

PRINCE,

Voltaire, dans une de ses lettres à la duchesse de Saxe-Gotha[1], remercie Son Altesse d'avoir daigné accepter l'épître dédicatoire qu'il lui adressait en tête des *Annales de l'Empire,* composées pour Elle et sur le désir qu'Elle en avait exprimé au grand écrivain.

Aujourd'hui, Monseigneur, c'est encore à la mémoire

[1] Voir à ce même volume, pages 100, 101, 102, 105, 107, 109, 112. Voir aussi *Annales de l'Empire*, précédées de la dédicace de Voltaire, *Œuvres complètes*, tome V, Histoire particulière, page 556.

Voici cette dédicace :

A madame la duchesse de Saxe-Gotha.

« MADAME,

« Je n'ai fait qu'obéir aux ordres de Votre Altesse Sérénissime en écrivant cet abrégé de l'*Histoire de l'Empire.* Il aurait un grand avantage si j'étais resté plus longtemps dans votre cour. J'aurais mieux peint la vertu, surtout cette vertu humaine et sociale, à qui l'esprit et les grâces donnent un nouveau prix ; mais elle est peu du ressort de l'histoire. L'ambition qu'on masque du grand nom de l'intérêt des États, et qui ne fait que le malheur des États, les passions féroces qui ont conduit presque toujours la politique, laissent peu de place à ces vertus douces qu'on ne cultive guère que dans la tranquil-

de Voltaire que revient l'honneur de cette dédicace que vous daignez accepter, vous aussi, comme au siècle dernier la duchesse de Saxe-Gotha.

C'est ainsi que, par une succession de généreux sentiments dans votre maison, les traditions de noble encouragement aux lettres et aux arts forment un des attributs les plus précieux de votre couronne ducale, et un des titres les plus glorieux de Votre Altesse Royale à la reconnaissance de vos contemporains, aux hommages de la postérité.

C'est ainsi que se fondent et se perpétuent les grandes familles, comme est la vôtre, surtout depuis le règne d'Ernest le Pieux, un de vos augustes ancêtres.

Elle n'a pas dégénéré depuis 1680, et si de royales alliances avec les trônes de France[1], d'Angleterre[2], de

lité. Partout où il y a des troubles il y a des crimes; et l'histoire n'est que le tableau des troubles du monde.

« Il est important pour toutes les nations de l'Europe de s'instruire des révolutions de l'Empire. Les histoires de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Pologne se renferment dans leurs bornes. L'Empire est un théâtre plus vaste; ses prééminences, ses droits sur Rome et sur l'Italie, tant de rois, tant de souverains qu'il a créés, tant de dignités qu'il a conférées dans d'autres États, ces assemblées presque continuelles de tant de princes, tout cela forme une scène auguste, même dans les siècles les moins policés. Mais le détail en est immense; et il reste aux hommes occupés trop peu de temps pour lire ce prodigieux amas de faits qui se précipitent les uns sur les autres, et ces recueils de lois presque toujours contredites à force d'être expliquées. La justesse de votre esprit vous a fait désirer des annales qui ne fussent ni sèches ni prolixes, et qui donnassent une idée générale de l'Empire dans une langue que parlent toutes les nations, et qui est embellie dans votre bouche. On aurait pu sans doute obéir aux ordres de Votre Altesse Sérénissime avec plus de succès, mais non avec plus de zèle et de respect. »

[1] Un prince de Saxe-Cobourg-Gotha épousa une princesse d'Orléans, *Marie* Clémentine, fille du roi Louis-Philippe, née à Neuilly le 3 juin 1817.

[2] Le prince *Albert*, né le 26 août 1819, marié le 10 février 1840 à la

Russie[1], de Belgique[2], de Portugal[3], ont maintenu, élevé encore le haut rang qu'elle occupe parmi les races souveraines, depuis le temps où elle discutait l'alliance d'un prince de la maison royale de France[4], Votre Altesse a témoigné le soin jaloux que prend son règne de cet illustre héritage : ami des lettres, des sciences et des arts que vous protégez de votre patronage, que vous enrichissez de votre concours, vous avez consenti à m'ouvrir les archives où se trouvait déposée et comme cachée cette correspondance si curieuse du philosophe de Ferney avec la duchesse de Saxe-Gotha[5]. Vous m'avez en outre autorisé à vous dédier ce livre. Double gratitude vous en est due, Monseigneur, dont je m'acquitterais mal si je n'en attribuais hautement une part à la bienveillante intervention de M. le prince de Chimay.

C'est par ce commerce supérieur avec les grands écri-

reine d'Angleterre Victoria, née le 24 mai 1819, est frère du duc Ernest II, souverain actuel, né le 21 juin 1818.

La duchesse de Kent, mère de la reine Victoria, était tante du duc Ernest II. Elle épousa en secondes noces le duc de Kent, frère des rois Georges IV et Guillaume IV.

[1] Le grand-duc Constantin de Russie, mort en 1831, avait épousé une *princesse de Cobourg*, la duchesse *Julienne*-Henriette-Ulrique, née le 23 septembre 1781, tante du duc Ernest II.

[2] Le roi de Belgique *Léopold* est oncle du duc Ernest II.

[3] Le père du roi actuel de Portugal, le duc de Saxe-Cobourg, Ferdinand-Auguste-Antoine, époux de la reine dona Maria II, oncle du duc Ernest II.

[4] Voir *avertissement* de la correspondance de Voltaire avec la duchesse de Saxe-Gotha, dans ce même volume, page 83.

L'existence de ces lettres était connue de MM. de Cayrol et Alphonse François. Ce qu'ils en ont publié dans leur recueil édité par Didier en 1857 attestait leur vif désir d'une publication complète de cette correspondance, que nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui livrer à la publicité. (Voir plus loin, dans ce même volume, pages 81 et suivantes.)

vains, c'est par cette espèce de complicité intellectuelle des grands esprits que le gouvernement des hommes s'élève, s'épure et s'affermit en s'éclairant.

Grâces vous soient rendues, Monseigneur, de le pratiquer ainsi. Le domaine des États s'agrandit par le contact et le voisinage du domaine de la philosophie. Entre ces deux domaines, il n'y a ni douanes, ni barrières, et l'horizon s'étend à mesure que le regard s'élève.

Les *Annales de l'Empire* honoraient justement l'Allemagne. Votre Altesse s'associe à cet honneur en daignant agréer la dédicace des lettres qui en consacrent l'origine.

Recevez donc ici, Monseigneur, avec mes très-humbles remercîments, l'expression de mon respect,

ÉVARISTE BAVOUX.

Paris 1er mars 1860.

NOTE PRÉLIMINAIRE

Ce volume a une origine et une composition qui doivent être expliquées.

Des visites fréquentes et prolongées au château de Ferney avaient facilité à M. Évariste Bavoux des recherches et des découvertes précieuses sur l'illustre philosophe, seigneur de ce beau domaine. M. Bavoux recueillit un certain nombre de lettres inédites de Voltaire, et en fit hommage à l'Académie des sciences morales et politiques, devant laquelle il formula cet hommage dans un travail que la savante assemblée écouta et accueillit avec faveur[1].

Cette faveur eut de l'écho hors de l'Institut ; et le regrettable M. Rigault, qui, dans le journalisme, a laissé une réputation éminemment littéraire, avait engagé un éditeur à faire de cette publication un recueil auquel se serait attachée l'autorité du nom d'un publiciste si justement estimé. La mort, à quelques semaines de distance, frappait successivement et M. Rigault et l'éditeur.

M. Didier, qui avait déjà publié un recueil de lettres de Voltaire, se fit l'héritier de cette pensée bibliographique. Alors M. Bavoux avait été assez heureux pour pouvoir ajouter à son mémoire académique une collection de lettres inédites de Voltaire à la duchesse de Saxe-Gotha.

[1] Séance du 21 août 1858. (Voir ci-après, p. 41 et 58.)

Les archives de Gotha gardaient sous une consigne sévère ce dépôt longtemps et infructueusement assiégé par quelques *éclaireurs éclairés* du monde savant[1]. M. Bavoux en obtint la clef et s'est empressé de la remettre au public, qui va enfin prendre possession de cette curieuse correspondance. — Voilà l'origine de ce volume.

MM. de Cayrol[2] et Alphonse François, depuis leur publication de 1857, avaient réuni encore une assez nombreuse collection de lettres de Voltaire, que M. Didier proposa de joindre aux deux parties dont nous venons d'indiquer la composition.

Tout cela formait un total de plus de 300 lettres, dont quelques-unes autographes, toutes inédites, divisées en trois parties distinctes : *Ferney; Saxe-Gotha; Diverses.*

Ces trois parties sont suivies d'un travail fort intéressant : *Remarques autographes de Voltaire sur un livre anonyme du père Daniel, intitulé :* OBSERVATIONS CRITIQUES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE DE MÉZERAI. La relation anecdotique de cette découverte littéraire est assez piquante pour que nous nous bornions à y renvoyer le lecteur[3], sans nous exposer à la déflorer ici par une communication anticipée.

C'est ainsi que les trois premiers livres forment une sorte de mosaïque épistolaire, dont les amis des belles-lettres apprécieront sans doute le coloris aussi bien que l'unité; car si les dates de cette correspondance sont diverses, on remarquera que la division en quatre parties laisse à chacun son ordre chronologique et lui

[1] Voir plus loin, page 81.
[2] Voir sur la mort de M. de Cayrol page 297 ci-après.
[3] Voir plus loin avertissement page 449.

conserve, pour ainsi dire, son unité d'action, et, le dirai-je? son unité de lieux, son autonomie.

Le quatrième livre est distinct des trois qui le précèdent. Ce ne sont plus des lettres, c'est de la critique historique.

Dans la première partie, c'est Voltaire à Ferney, travaillant à la prospérité et en quelque sorte à la création de Ferney et du pays de Gex.

Dans la seconde, c'est Voltaire en communication avec la duchesse de Saxe-Gotha, du 10 février 1752 au 26 août 1767, pendant une période de quinze ans, qui ne comprend pas moins de 140 lettres de Voltaire.

Dans la troisième, c'est Voltaire à ses débuts, à peine âgé de 27 ans, car il est né le 21 novembre 1694, et la première lettre de la troisième partie est datée du 2 juin 1721, tandis que la dernière de ces 144 lettres a été évidemment écrite dans le mois de mars ou d'avril 1778[1], et chacun sait qu'il est mort le 30 mai suivant.

La quatrième se compose de l'annexe sur Mézerai.

Tel est l'ensemble de ce volume qui, on l'espère, après le soin scrupuleux avec lequel il a été, dans tous ses détails, collationné, confronté, vérifié, annoté, ne sera pas un document perdu dans l'histoire littéraire du dix-huitième siècle.

E. B.

[1] On se rappelle que Voltaire arriva le 10 février à Paris, où il mourut. (Voir ci-après pages 6 et suiv.)

VOLTAIRE

A

FERNEY

I

Le 19 mars 1778, Voltaire dédiait à l'Académie française sa tragédie d'*Irène* [1].

MM. de Cayrol et Alphonse François ont aussi placé, sous l'égide de l'Académie française, la publication si précieuse qu'ils viennent de faire d'une volumineuse collection de lettres inédites de Voltaire. Je n'en ai pas un si grand nombre; dix-huit ou dix-neuf seulement sont entre mes mains.

Frappé du sentiment littéraire qui avait inspiré à MM. de Cayrol et Alphonse François leur dédicace, j'ai osé aspirer au même honneur auprès de l'Académie des sciences morales et politiques.

Ces lettres à la main, je sollicite l'autorisation de vous dire qu'elles m'ont paru vous appartenir plus spécialement qu'à aucune autre classe de l'Institut. M. Saint-Marc Girardin l'a très-bien remarqué : Vol-

[1] D'Alembert, t. XVI, p. 372 et 373 ; t. XVIII, p. 186.

taire aimait à se mêler de politique, et l'Académie des sciences morales et politiques est peut-être plus compétente qu'aucune autre pour recevoir les communications de Voltaire sur les questions d'économie politique dont ces lettres portent l'empreinte.

Je suis bien plus justement que le célèbre professeur, M. Saint-Marc Girardin, disposé à répéter après lui la spirituelle observation de M. François, que la main tremble quand on écrit au bas ou à côté d'une page de Voltaire. Je me garderai donc de rien écrire [1].

Mais je ne puis me borner à vous remettre ces quelques lettres, sans expliquer leur origine et leur

[1] Condorcet raconte (*Éloge de d'Alembert*, t. III, p. 81) que d'Alembert, après de sérieuses études, de longues investigations, goûtait déjà le plaisir d'avoir fait quelques découvertes, lorsque quelque livre consulté par lui lui apprenait, non sans quelque déception, que ce qu'il croyait avoir trouvé le premier était déjà connu. Alors il se persuada qu'il devait se borner à savoir ce que les autres auraient découvert, et il se résigna sans peine à cette destinée. Il sentait, disait-il modestement, que le plaisir seul d'étudier suffirait encore à son bonheur.

M. Guizot dit aussi de M. de Lacretelle qu'il aima les lettres d'un amour pur et constant, sans leur rien demander de plus que les joies de l'étude. (Discours de M. Guizot recevant M. Biot à l'Académie française.)

L'anecdote de Condorcet et l'observation de M. Guizot trouvent leur place ici : le plaisir d'étudier et de résumer ce qu'on savait déjà de la vie de Voltaire m'a paru présenter encore un certain intérêt de détail, à la condition d'une étude séparée en quelque sorte d'un ensemble trop vaste et localisée à Ferney.

« On nous intéressera sans doute en peignant Molière et ses amis « dans Auteuil, dit M. Droz, ou Voltaire environné du respect de « ses confrères à l'Académie française; la fidélité scrupuleuse, dans « de pareils sujets, sera peut-être demandée par les gens de lettres : « alors ces peintures intéresseront par des souvenirs historiques, « plus qu'elles n'enchanteront comme ouvrages de l'art. » (*Études*

authenticité. Ma déférence pour l'assemblée devant laquelle j'ai l'honneur de paraître m'oblige à lui faire connaître les soins que j'ai pris à vérifier les documents que je lui apporte.

Presque toutes ces lettres, de 1761 à 1765, sont datées de Ferney que j'ai habité [1]. C'est au milieu des débris et de la restauration de ce passé dont je cherchais à reconstruire pierre à pierre l'édifice détérioré par le temps, que j'ai trouvé et touché avec un pieux recueillement ces papiers revenus à la place même où Voltaire les avait écrits et cachetés. C'est bien sa main qui a tracé ces lignes correctes, ces caractères lisibles et nets comme sa pensée. C'est bien le cachet de ces mêmes armes reproduites sur le fronton de son ancienne demeure. C'est bien l'écriture, c'est bien le style de Voltaire; mais cette certitude ne me suffit pas [2].

sur le Beau, par M. Joseph Droz, de l'Académie française, p. 37.) Nous n'avons en effet ici aucune prétention à un travail d'art. C'est un simple aperçu de Voltaire à Ferney. C'est ce qu'on appelle en dessin ou en peinture un simple *fixé*.

[1] Appelé souvent par l'amitié du propriétaire actuel de ce délicieux château de Ferney-Voltaire à y passer de longs jours, j'ai pu savourer le charme de ce pays enchanteur et de ces souvenirs impérissables.

[2] Documents à consulter pour la correspondance de Voltaire :

1° *Lettres inédites de Voltaire, Mme Denis, Collini*, publiées chez Mongie en 1821, 1 vol.;

2° *Lettres diverses*, recueillies en Suisse par M. le comte Fédor Golowkin en 1821, 1 vol.;

3° *Lettres inédites de Voltaire à Mlle Quinault*; 1822, chez Renouard, 1 vol.;

4° *Correspondance de Voltaire à M. Hennin*, publiée par M. Hennin fils en 1825, 1 vol.;

Je soumis mes autographes à l'examen de connaisseurs plus éclairés que moi.

Leur authenticité ne me suffisait pas encore : il me fallait la démonstration qu'ils fussent inédits.

Pour acquérir cette confiance, je dus compulser tous les recueils connus jusqu'à ce jour.

C'est après ces recherches, après cette vérification consciencieuse et même minutieuse, que je puis avec sécurité vous demander, Messieurs, la faveur de vous les présenter.

Dans la préface des lettres publiées par MM. de Cayrol et Alphonse François, il est dit quelque part que ces lettres n'ajoutent rien à l'idée que nous avons tous de Voltaire, quand nous lisons ses œuvres et surtout sa correspondance générale. A plus forte raison en est-il ainsi du fragment épistolaire que j'apporte ici, comme une simple pierre au monument dont elle ne changera assurément ni les proportions ni l'aspect.

Ce groupe de lettres a seulement ce caractère par-

5° *Lettres inédites de Voltaire*, chez Mongie, avec un portrait de Voltaire au crayon, en 1818, 1 vol.; *Pièces inédites* par Jacobsen, 1820.

6° *Études sur la Russie*, contenant 3 ou 4 lettres de Voltaire, par Léouzon-Leduc, chez Amyot, 1 vol.;

7° *Mon séjour auprès de Voltaire*, par Collini, 1807, chez Collin, 1 vol.;

8° *Lettres inédites de Voltaire*, par MM. de Cayrol et Alphonse François, 2 vol.;

9° Les diverses éditions des *Œuvres de Voltaire*, notamment celle de Kehl; mais surtout celle de M. Beuchot, t. LXIII de la tomaison générale et XIII de la *Correspondance*;

10° *Correspondance de Condorcet, d'Alembert, Diderot*;

11° *Lettres de M. de Cayrol à M. Évariste Bavoux.*

ticulier et distinctif qu'elles se réfèrent toutes à des questions locales. Elles sont, pour la plupart, adressées à M. Fabri, premier syndic, maire et subdélégué à Gex, et relatives aux intérêts de Ferney ou de la contrée qui l'environne. Elles prouvent une fois de plus, et la simplicité de bon aloi avec laquelle Voltaire descendait en quelque sorte des sommités de son génie aux détails vulgaires de la vie journalière, et la verve originale et saisissante dont il savait les revêtir et les animer.

L'énergie précise, colorée, pittoresque, habituellement satirique, l'abondance intarissable et limpide, voilà pour la forme de son talent. Mais ce qui constitue le fond même de sa nature, son individualité, c'est le bon sens, la raison vraie, la simplicité spirituelle et pratique qu'il apportait à toutes choses :

Homo sum et nihil humani à me alienum puto,

est la devise qui lui convenait mieux qu'à personne.

M. Guizot dit avec raison [1] : « L'homme le plus « éminent en fortune, en dignités, en mérite, n'est « important que dans les choses importantes; sur les « choses communes il retombe dans l'égalité.... et « n'en aura pas plus le droit de penser qu'on doive « mettre un intérêt majeur à ce que son dîner ne soit « pas retardé d'une minute. » Personne ne pratiquait plus naturellement que Voltaire cette vérité; personne n'était plus simple que lui dans ses relations et dans ses actes. Il avait sans doute le sentiment de sa

[1] M. Guizot, *Méditations et études morales*, p. 456.

supériorité, et son commerce avec les têtes couronnées de Prusse et de Russie, etc., atteste cette conscience intime de son génie qui se croyait à sa hauteur dans ces hautes régions qui ne l'éblouissaient pas. Mais en même temps, respectueux des grandeurs sociales, il n'avait vis-à-vis d'elles qu'une familiarité autorisée et de bon goût, il provoquait d'ailleurs l'avis des hommes même les plus ordinaires, comme s'il avait quelques lumières à tirer d'eux. Personne n'était moins dédaigneux que lui des opinions d'autrui, pourvu qu'elles ne fussent ni pédantes dans la forme, ni malveillantes dans l'intention.

II

Il y avait alors quinze ans qu'il était venu à Paris, puisqu'il écrivait en 1776 à Diderot : « Il y a près de « trente ans que je n'ai vu Paris [1], et je n'y ai jamais « demeuré deux ans de suite dans toute ma vie. Je re- « viendrais volontiers y passer mon dernier quart « d'heure,... s'il était possible de passer ce dernier « quart d'heure dans ce pays-là; mais malheureu- « sement il est fort difficile d'y vivre et d'y mourir « comme on veut. » Cette idée, il la reproduit et la réalise en partant le 5 février 1778 de Ferney, pour arriver le 10 à Paris où il mourut le 30 mai, dans la maison de M. de Villette, rue de Beaune [2]. « Après

[1] Condorcet, t. VI, p. 117, 118 et 120.

[2] Dans la maison que tout le monde connait, rue de Beaune, n° 1, à l'angle du quai. L'appartement du premier étage était occupé par Mme de Villette. C'est là que Voltaire habita pendant son séjour à Paris et mourut dans une pièce à alcôve sur la cour. Les mémoires

« trente ans d'absence et soixante ans de persécution, « écrivait-il de Paris à Mme la présidente de Mey- « nières, le 31 mars 1778 [1], j'ai trouvé un public

de Wagnière renferment des détails circonstanciés sur la vie et la mort de Voltaire dans cette maison. Ce premier étage est occupé aujourd'hui par M. le baron de Bourgoing, sénateur. Dans le salon j'ai relevé deux inscriptions latines : « *Veni, coronaberis.* » — En face : « *Tecum veniam.* » Il est probable que ces inscriptions ont été mises par M. de Villette qui les aimait, à en juger par celles de Ferney. L'initiale V gravée plusieurs fois au plafond du salon signifie-t-elle Voltaire ou Villette? Ce plafond est peint par Boucher.

On sait que l'appartement où est mort Voltaire a été fermé pendant de longues années, et que, grâce à ce respect qui en faisait une sorte de sanctuaire, il servit d'asile, pendant la période révolutionnaire, à des prêtres, que personne assurément ne serait venu chercher là!

Si nous parlons de la maison où est mort Voltaire, peut-être n'est-il pas indifférent de mentionner celle où il est né. Elle est aujourd'hui comprise dans les démolitions opérées pour l'agrandissement de la préfecture de police. En face de celle où était né le chantre du *Lutrin*, n° 5, avance en angle, au point d'intersection des rues de Jérusalem et de Nazareth, un corps de bâtiment : dans ce bâtiment, un assez vaste appartement, dont la pièce principale, divisée en arcades, est remarquable par un haut plafond à voussures. C'était la demeure des trésoriers de la cour des comptes. C'est là que logeait messire François Arouet, nommé trésorier le 10 septembre 1696. Environ deux ans auparavant, il avait eu un fils appelé François-Marie Arouet (Voltaire), dont la date de naissance est fixée par un acte commençant ainsi : « Le lundi 22e jour de novembre 1694, fut « baptisé dans l'église Saint-André-des-Arts, par Bouché, prêtre- « vicaire de ladite église, soussigné, François-Marie, né le jour « précédent, fils de Me François Arouet, conseiller du roi, ancien « notaire au Châtelet de Paris, et de Dlle Marie-Marguerite Daumart, « sa femme, etc... » Ainsi sont nés, dans deux habitations se faisant face l'une à l'autre, à cinquante ans de distance, deux des hommes qui ont jeté le plus d'éclat sur le dix-septième et le dix-huitième siècle. Boileau y naquit le 1er novembre 1636.

[1] *Lettres inédites de Voltaire*, recueillies par MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 553.

« et même un parterre devenu philosophe et surtout « compatissant pour la vieillesse mourante [1]. »

C'est donc à Ferney que, depuis le mois de novembre 1758, époque de son acquisition, jusqu'au 5 février 1778, il a consacré près de vingt années à immortaliser ce ravissant séjour : « C'est à Ferney que « je vais demeurer dans quelques semaines, écrivait-« il à d'Alembert... Il faut toujours que les philo-« sophes aient deux ou trois trous sous terre contre « les chiens qui courent après eux [2]. »

Il avait passé les trois ou quatre années précédentes à Lausanne, à Monrion, aux Délices qu'il acheta d'abord. Il avait là, « à une portée de canon de la ville de « Calvin, » la plus belle vue de l'univers, un tableau que Claude Lorrain aurait pu peindre des fenêtres mêmes de l'habitation [3] : des pièces d'eau, des fontaines, des terres qui, alors comme aujourd'hui, coûtaient beaucoup et rapportaient peu : « plus de « soixante personnes à nourrir par jour, plantant, bâ-« tissant, commentant Corneille et tâchant de l'imiter

[1] Voltaire, en effet, fut salué pendant son séjour à Paris, dans ses promenades, au théâtre, à l'Académie, par les acclamations enthousiastes d'un public idolâtre. Chacun se rappelle ces épisodes mémorables des derniers jours de la vie de Voltaire, à qui ces témoignages de l'admiration et de la reconnaissance publique arrachaient des larmes d'attendrissement.

[2] D'Alembert. Ses *Œuvres*, t. XV, p. 107 et 110, — *Lettre de Voltaire à d'Alembert*, 25 avril 1760. — Diderot, t. XXI, p. 182. Asile offert par Voltaire, au nom de Frédéric de Prusse et de l'impératrice Catherine, à Diderot et à d'Alembert pour leur faciliter le travail de l'*Encyclopédie*.

[3] *Lettres inédites de Voltaire*, recueillies par MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 305, 314 et 315.

« de loin, le tout pour éviter l'oisiveté. » Telle était l'existence qu'il menait [1] en achetant Ferney, s'y prenant tard, disait-il, pour acquérir et pour bâtir; mais « il faut, ajoutait-il gaîment, des amusements à la

[1] Aux Délices qu'il dépeignait ainsi : « J'achetai par un marché « singulier (à son retour de Prusse) et dont il n'y avait point d'exem- « ple dans le pays un petit bien d'environ soixante arpents, qu'on « me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris; mais « le plaisir n'est jamais trop cher; la maison est jolie et commode; « l'aspect en est charmant : il étonne et ne lasse point. C'est d'un « côté le lac de Genève; c'est la vallée de l'autre; le Rhône en sort « à gros bouillons et forme un canal au bas de mon jardin; la ri- « vière d'Arve, qui descend de la Savoie, se précipite dans le Rhône; « plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maisons de cam- « pagne, cent jardins riants ornent les bords du lac et des rivières; « dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices, « on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éter- « nelles.... Toutes les commodités de la vie en ameublements, « en équipages, en bonne chère se trouvent ici.... une société douce « et de gens d'esprit remplit les moments que l'étude et le soin de « ma santé me laissent.... »

« On me demande par quel art je vais parvenir à vivre comme « un fermier général; il est bon de le dire afin que mon exemple « serve.... Il faut être en France enclume ou marteau : j'étais « né enclume.... Après avoir vécu chez des rois, je me suis « fait roi chez moi.... » (*Mémoires de Voltaire*, t. I de ses Œuvres, p. 116.)

« Je vois de mes fenêtres la ville où régnait Jean Chauvin, le « Picard, dit Calvin, et la place où il fit brûler Servet pour le bien « de son âme.... »

« Il est très-agréable de vivre dans une république aux chefs de « laquelle on peut dire : Venez demain dîner chez moi. » (*Mémoires*, p. 122 et 123.)

« J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il « y ait en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la « mienne... Je ne pouvais certainement mieux prendre mon temps « pour chercher cette liberté et le repos loin de Paris... » (*Mémoires de Voltaire*, t. I, p. 123.)

« vieillesse et à la philosophie. Je me ruine, je le sais « bien, mais je m'amuse. Je joue avec la vie; voilà « la seule chose à quoi elle soit bonne [1]. » Il céda les Délices à M. le duc de Villars [2].

J'ai cherché ces *prétendues* Délices ainsi que les qualifiait Voltaire en plaisantant, car, en réalité, il trouvait leur dénomination bien justifiée. J'ai cherché cette longue muraille, cette porte à barreaux verts, ce grand berceau vert sur cette muraille, selon la définition de Voltaire [3], et j'ai eu bien de la peine à découvrir cet ancien asile, effacé de la mémoire des Genevois par les souvenirs de Ferney qui ont pour ainsi dire absorbé celui-là.

Toute la dernière période de la vie de Voltaire s'est en effet concentrée à Ferney. Il en devint le seigneur à prix débattu, selon lui, car on exigeait, pour le droit goth et vandale des lods et ventes, le quart du prix ; pour rafraîchissement, le 100e au roi, à la chambre des comptes le 50e; mais Voltaire, qui entendait les affaires, n'était pas homme à passer, sans réclamations, sous les Fourches Caudines du fisc, quand il en pouvait être autrement, et il fit en sorte de s'arranger avec M. de Boisy [4].

Cette grande existence était bien mieux à sa place à Ferney qu'aux Délices, où elle se trouvait plus resserrée par l'espace. Il aimait à planter, il aimait à bâtir, seuls goûts, disait-il, qui consolent la vieillesse, et il mit l'argent qui lui revint de la rétrocession des

[1] *Lettres inédites de Voltaire*, recueillies par MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 535 et 536.

[2] *Idem*, p. 339. — [3] *Idem*, p. 314. — [4] *Idem*, p. 335.

Délices à bâtir deux ailes au château de Ferney et à faire quelques embellissements. Il trouvait plus convenable, à son âge, d'augmenter et d'orner Ferney qu'il avait donné à sa nièce Mme Denis, que de dépenser cet argent aux Délices qui ne devaient pas lui appartenir après lui [1]. Quatre tours qui cachaient une très-belle vue furent détruites par lui [2]; les jardins augmentés. Il en fit, en un mot, de son propre aveu, un fort joli château : colonnades, pilastres, péristyles, tout le fin de l'architecture s'y trouvait, et à tout cela pourtant il préférait encore les blés et les prairies [3]. Jouant sur les mots, il écrivait à M. de Chenevières, qui habitait Maisons, qu'il avait fait de Ferney un petit *Maisons*, mais non pas une petite *Maison*, reproduisant à peu près en miniature ce que Maisons était en grand [4]. Cette miniature avait pourtant et a encore d'assez vastes proportions; Voltaire s'était formé, en dehors du domaine utile, une espèce de parc d'environ une lieue de circuit, découvrant de sa terrasse plus de vingt lieues [5]. Il vantait avec bonheur les embellissements qu'il y avait créés : « Nous avons, comme dans toutes les églogues, des « fleurs, de la verdure et de l'ombrage; le château « est devenu un bâtiment régulier de 1,200 pieds de « face; nous avons acquis des bois; nous nageons « dans l'utile et l'agréable [6]. »

[1] *Lettres inédites de Voltaire*, recueillies par MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 518 et 538.

[2] *Idem*, t. II, p. 174.— [3] *Idem*, t. I, p. 504.— [4] *Idem*, p. 335. — [5] *Idem*, p. 354.

[6] A M. le marquis de Florian, à Paris. *Correspondance générale*, t. X, et LXII des *Œuvres*, p. 219.

« La terre de Ferney est aussi bonne qu'elle a été « négligée; j'y bâtis un assez beau château; j'ai chez « moi la pierre et le bois; le marbre me vient par le « lac de Genève.... Je l'ai arrondie tout d'un coup « par des acquisitions utiles. Le tout monte à la va- « leur de plus de 10,000 livres de rente et m'en « épargne plus de 20,000, puisqu'elle défraye pres- « que une maison où j'ai plus de trente personnes et « plus de douze chevaux à nourrir [1]. »

Nave ferar parvâ an magnâ ferar unus et idem.

C'est en 1765 qu'il travaillait à finir, selon son expression, ce petit château [2]. Et pourtant, en 1767, il écrivait à M. d'Argental qu'il n'y avait plus moyen de tenir à son âge dans ce climat qui était aussi horrible pendant l'hiver qu'il est charmant l'été [3], et à M. de Bordes que les troubles de Genève, les mesures prises par le gouvernement, l'interruption de tout commerce, la rigueur intolérable de l'hiver, la disette où ce pauvre petit pays était réduit, lui rendaient Ferney moins agréable [4]. Sa vie néanmoins y était si bien remplie qu'il m'est impossible de comprendre comment il pouvait suffire à tout; il faisait ses journées longues, puisqu'il se levait à cinq heures du matin et se couchait à dix heures du soir [5]; mais il n'en est pas moins surprenant que, malgré les insomnies dont il

[1] *Correspondance générale*, t. LVIII de la tomaison générale, et VI de la *Correspondance*, p. 118.
[2] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 396.
[3] *Idem*, t. II, p. 87. — [4] *Idem*, p. 91. — [5] *Idem*, p. 132.

se plaignait[1], il pût conduire de front ses immenses travaux de cabinet, son immense correspondance, ses vastes travaux d'agriculture, qui, disait-il, l'occupaient du matin au soir[2], ses essais de haras[3], les soins de l'hospitalité qu'il exerçait en grand seigneur, appelant à venir partager sa retraite les philosophes ses amis, Condorcet, d'Alembert, Diderot[4], recevant les plus éminents personnages, le maréchal de Richelieu, la duchesse de Saxe-Gotha, etc..., ce qui lui faisait dire qu'il était l'aubergiste de l'Europe[5], etc..., les plaisirs du théâtre où il prenait lui-même des rôles avec Lekain, avec mademoiselle Clairon, madame Denis; les distractions qu'il aimait beaucoup, le jeu des échecs, par exemple, se les reprochant, il est vrai, comme une

[1] « Je ne renonce pas encore aux bonnes digestions et au sommeil que vous me conseillez; mais elles ne dépendent pas de nous. « Il est en notre pouvoir de défricher des campagnes incultes et de « bâtir des maisons dans des déserts; mais ne dort pas qui veut. » (Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 459. — Voir aussi d'Alembert, t. XV, p. 418.)

[2] « Je suis entouré d'ouvriers qui m'occupent du matin au soir. « — Vous me verrez devenu maçon, charpentier, jardinier; il n'y a « que vous qui puissiez me rendre à mon premier métier. » (Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 248-249.— D'Alembert, t. XVI, p. 268.)

[3] « Mon sérail est prêt, il ne me manque que le sultan.... On a « tant écrit sur la population, que je veux au moins peupler le pays « de Gex de chevaux, ne pouvant guère avoir l'honneur de provi- « gner mon espèce. » (Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 284.)

[4] Diderot, t. XXI, p. 134, 197, 204.

[5] *Détails sur la duchesse de Gotha.* (La Guéronnière, *Portraits politiques*, p. 146 et 147.)

perte de temps[1]. « Passer deux heures, disait-il, à « remuer de petits morceaux de bois! On aurait fait « une scène pendant ce temps-là ![2]. » Et puis ses laborieuses entreprises pour transformer le pays de Gex, dont nous parlerons plus tard! Aussi s'écriait-il : « Savez-vous bien que dans ma retraite je n'ai pas un « moment de loisir, qu'il a fallu toujours bâtir, plan« ter, écrire, faire des pièces de théâtre, des ac« teurs[3]!...... Je me suis brouillé avec les bœufs; « ils marchent trop lentement; cela ne convient point « à ma vivacité. Ils sont toujours malades; je veux « des gens qui labourent vite et qui se portent « bien[4]...... Si la précipitation gâte des affaires, il y « en a d'autres qui demandent de la célérité.... Il faut « quelquefois saper, mais il faut aussi aller à la « brèche. »

Néanmoins la santé, sans laquelle on ne jouit de rien, sans laquelle il n'y a rien dans le monde, lui manquait absolument, disait-il[5]. « Des nouvellistes « de Paris, qui disent toujours vrai, comme chacun « sait, ont fait courir le bruit que j'étais mort, et ils

[1] Car il faisait cas du temps en raison même de l'emploi qu'il en savait faire.

[2] *Mémoires de Longchamps*, t. II, p. 532. « Le père Adam à qui son séjour à Ferney donna une sorte de célébrité.... jouait avec Voltaire aux échecs, lui cachant adroitement sa supériorité. Le père Adam lui faisait quelques recherches d'érudition et lui servait même d'aumônier. » (*Vie de Voltaire*, par Condorcet. — *Œuvres de Condorcet*, t. VI, p. 164.)

[3] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 310.

[4] *Idem*, p. 308. — [5] *Idem*, p. 174, 591.

« ne se sont guère trompés[1].... Il est bien vrai que je « ne suis pas mort, mais je ne puis pas non plus as- « surer absolument que je suis en vie[2]... J'ai été sur « le point de finir ma carrière; mais la nature me « permet encore de faire quelques pas[3]... Les Par- « ques qui m'ont filé déjà bien des années (il avait alors « 82 ans) me le permettent; mais les coquines ont « cassé en vingt endroits mon fil qui ne vaut rien du « tout[4]... Un homme d'une taille aussi légère que la « mienne ne devait pas s'attendre à une espèce d'a- « poplexie. Je viens d'en tâter pour la rareté du fait[5]... « L'apoplectique éthique[6] est obligé de rester main- « tenant dans son lit jusqu'à midi au moins, se cou- « chant de bonne heure[7]. »

Mais nous anticipons sur les dates. Même avant cette époque, il avait une chétive santé, et malgré cela une gaîté intarissable; proposant en 1769, à M. de Prégny, de lui vendre sa propriété de Tournay : « Elle ne vous rapportera rien tant que je vivrai, lui « disait-il, et je vous avertis que je compte vivre « jusqu'à quatre-vingt-deux ans au moins, attendu « que mon grand-père, qui était aussi sec que moi et « qui ne faisait ni vers ni prose, en a vécu quatre- « vingt-trois[8].... Moi laboureur, moi berger, moi

[1] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 551.

[2] *Idem*, t. I, p. 303. « Je ne peux pas dire au juste quand ma place « sera vacante à l'Académie, » écrivait-il à d'Alembert. (D'Alembert, t. XVI, p. 318.)

[3] *Idem*, t. II, p. 169. — [4] *Idem*, p. 428. — [5] *Idem*, p. 448.

[6] *Idem*, p. 454. — [7] *Idem*, p. 220.

[8] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 163.

« rat retiré du monde, dans un fromage de Suisse, je « me contente de ricaner sans me mêler de rien. Il « est vrai que je ricane beaucoup, cela fait du bien et « soutient son homme dans la vieillesse[1].... Marchez « toujours en ricanant dans le chemin de la vérité, » écrivait-il à d'Alembert[2].

III

C'est dans ce coin de la Suisse ou des confins de la France touchant à la Suisse, puisque dans ce domaine on peut avoir un pied sur le sol francais et l'autre sur le sol genevois, c'est là que ce grand homme a composé ses plus beaux ouvrages, c'est de là qu'il remplissait l'Europe de sa renommée. C'est là qu'il a passé les dernières années de sa vie; il avait beau la dire uniforme et tranquille, partagée entre la lecture et les amusements de la campagne[3], c'était peut-être vrai à un certain jour; mais habituellement il s'excusait d'écrire des lettres si courtes, s'en disant avec raison si accablé que cela prenait tout son temps[4],

[1] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 306.

[2] D'Alembert, t. XV, p. 149 et 402; t. XVI, p. 99 et 318. C'est avec cette verve originale et piquante qu'il prodiguait sous toutes les formes, travaux suivis ou correspondance légère, les richesses intarissables de son esprit étincelant, éblouissant. Il écrivait un jour à d'Alembert : « C'est, je crois, de Sanderson qu'on a dit qu'il jugeait « que l'écarlate ressemblait au son d'une trompette, parce que l'é- « carlate est *éclatante* et le son de la trompette aussi. » (D'Alembert, t. XV, p. 426.)

[3] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 370.

[4] *Idem*, t. I, p. 411.

ou ailleurs déclarant qu'on ne peut pas faire des pièces[1], les jouer et écrire de longues lettres[2].

Associant le sacré au profane, il avait édifié une église à côté de son château. « L'église que j'ai fait « bâtir est la seule de l'univers en l'honneur de « Dieu. L'Angleterre a des églises bâties à saint Paul, « la France à sainte Geneviève, mais pas une à « Dieu[3]. » C'est pour cela que sur le frontispice il

[1] C'est qu'en effet il avait fait d'abord construire, puis détruire un petit et joli théâtre dans une dépendance de son château, pour en élever un à ses frais, au milieu du village, dans un grand magasin, qu'un troubadour ambulant, nommé Saint-Géran, transforma en salle de comédie. Elle suivit la destinée de Voltaire et cessa d'exister avec lui. On en voit encore pourtant les restes aujourd'hui.

« Mon petit théâtre de Polichinelle ne sera pas cher. J'ai fait la « pièce tout seul, je ferai bien le théâtre tout seul. Je suis assez « fâché que de mon théâtre à mon plancher il n'y ait que huit pieds « de haut; mais il n'y a qu'à bien jouer, et on oublie alors où l'on « est. Ces représentations sont faites entre amis. C'est comme si on « était au coin du feu. Je voudrais que vous vissiez le grand Pictet, « haut de six pieds, sur mon théâtre de huit, relevé encore d'un pa- « nache d'un pied et demi. Mais pour obvier à toutes ces difficultés, « je vous avertis que la salle est dans un entresol. Tout est bon « pourvu que l'on s'amuse. » (Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 340, 397, 412, 543 et 544; t. II, p. 523. — *Œuvres de Voltaire*, pièces justificatives, p. 151.)

On se rappelle la proscription prononcée par Calvin contre les spectacles, et le respect des pasteurs genevois pour cette prohibition. De là, une discussion ardente entre d'Alembert, soutenant l'innocence et l'utilité de cette distraction du théâtre, et J.-J. Rousseau, auteur d'une comédie et d'un opéra, et combattant malgré cela ce plaisir, selon lui, si dangereux. (Condorcet, *Éloge de d'Alembert*, p. 124 et suiv.)

[2] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 316.

[3] *Revue contemporaine*, 31 décembre 1855. — *Relations de la France avec l'Angleterre*, par M. Rathery, p. 290.

fit graver en lettres d'or cette inscription fameuse et si discutée : *Deo erexit Voltaire MDCCLXI* [1].

Un de ses secrétaires, Wagnière, rapporte que M. de Voltaire l'avait chargé expressément de le faire transporter, après sa mort, à Ferney, et enterrer dans la chambre des Bains, quoiqu'il se fût fait autrefois construire un tombeau adossé extérieurement à cette église. Un jour même, dit-on, il fit observer aux personnes qui l'accompagnaient « ce tombeau à moitié « dans l'église et à moitié dans le cimetière : » — « les malins, ajoutait-il, diront que je ne suis ni de- « hors ni dedans [2]. »

Rien n'est plus curieux que l'existence de Voltaire à Ferney : là était en quelque sorte le levier avec lequel ce génie puissant remuait le monde jusque dans ses fondements, critiquant les abus et les priviléges, insurgeant l'esprit public, combattant à outrance la superstition et les préjugés, proclamant des droits dont la révolution, qui éclata onze ans après sa mort, fut la consécration solennelle. Je me garderai bien d'entrer dans l'appréciation générale de l'influence qu'a exercée ce grand esprit sur son siècle ; ce qui dépasserait les bornes de ce travail. Je ne veux même pas chercher à déterminer les limites de l'éloge et du blâme.

Voltaire écrivait :

J'ai fait un peu de bien ; c'est mon meilleur ouvrage.

[1] *Mémoires de Wagnière et Longchamps*, t. I, p. 44, 277, 278 et 411.

[2] *Idem*, p. 161 et 412.

Oui, il a fait beaucoup de bien, mais quelque mal aussi : il a jeté le ridicule et le mépris sur des principes et des croyances qui doivent être entourés du respect de tous [1].

En même temps il répandait dans l'Europe sa gloire et ses idées [2]. Aussi, au fond de sa retraite comme à Paris [3], Voltaire était-il l'objet de la curiosité, de l'admiration publique. Ainsi à Ferney il ne pouvait rece-

[1] « Les continuateurs de Voltaire seraient plus coupables que « Voltaire lui-même ; car nous avons l'expérience de plus et les abus « de moins. » (*Discours de M. de Falloux à l'Académie française*, 26 mars 1857.)

[2] Voltaire a dit de Montesquieu : « L'humanité avait perdu ses « titres, Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. » Cet éloge semble revenir à Voltaire.

« Il faudra des siècles avant que la nature produise un Voltaire, « et qui sait encore dans quel climat elle en sèmera le germe? Peut-« être en Russie, peut-être sur les bords de la mer Caspienne.... » (*Lettre du roi de Prusse à d'Alembert*, 30 décembre 1775. — Voir d'Alembert, t. XVIII, p. 60.)

« S'il y avait sur la terre une *autorité infaillible* que je recon-« nusse, disait Diderot, ce serait celle de Voltaire. » (Diderot, t. XXI, p. 170.)

« Mes amis se sont parfois étonnés du peu de goût que m'inspira « Voltaire, malgré mon admiration pour son rôle de réformateur et « pour la merveilleuse fécondité de son puissant génie. Cette espèce « de froideur dans l'appréciation d'une partie de ses œuvres n'a pas « attendu qu'on en fit une mode en France ; elle date de l'époque « où, jeune encore, je crus m'apercevoir de ses préférences injustes « pour les étrangers, et je le pris presque en haine, lorsque plus « tard je lus le poëme où il outrage Jeanne d'Arc, véritable divinité « patriotique, qui dès l'enfance fut l'objet de mon culte. » (Béranger, *Ma biographie*, p. 22.)

[3] « Ne faudrait-il pas faire le voyage de Genève, lui écrivait « Diderot, et aller vous demander à genoux des articles pour l'*En-« cyclopédie*? » (Diderot, t. XXI, p. 151.)

voir tous les visiteurs qui se présentaient. Madame Denis le suppléait... A une heure indiquée, il sortait de son cabinet d'étude et passait par son salon pour se rendre à la promenade. C'est là qu'on se tenait sur son passage... Noble popularité du génie!... Quand il s'apercevait qu'il y avait dans les cours une foule trop nombreuse, il donnait fort souvent à son cocher l'ordre de mener le carrosse à une des sorties [1] du jardin ou du parc, et il allait y monter pour gagner plus promptement les bois ou les champs [2].

Son château était meublé très-proprement, mais sans aucun luxe. Tout y était simple et commode [3] : « Je vivrais très-bien avec cent écus par mois, écri-« vait-il à un de ses amis ; mais madame Denis, l'hé-« roïne de l'amitié et la victime de Francfort, mérite « des palais, des cuisiniers, des équipages, grande « chère, et beau feu... Jouissez de votre doux loisir ; « moi je jouirai de mes très-douces occupations, de « mes charrues à semoir, de mes taureaux, de mes « vaches. »

.......*Hanc vitam in terris Saturnus agebat* [4].

Ce qui ne l'empêchait pas, à certains moments de malaise de se dépiter contre la rigueur de ce climat,

[1] Que j'ai bien souvent visitées, comme toutes les parties de ce curieux domaine.

[2] *Mémoires de Wagnière et Longchamps*, t. Ier, p. 420.

[3] *Idem*, p. 371 et 372. — Voir aussi d'Alembert. Le château de Ferney reproduit par Catherine.

[4] *Œuvres de Voltaire*, t. LVIII ; *Correspondance*, t. VI, p. 118.

écrivant à M. le marquis de Chauvelin[1] : « Me voilà, « monsieur, redevenu taupe. Votre Excellence saura « que dès qu'il neige sur nos belles montagnes, mes « yeux deviennent d'un rouge charmant et que j'au- « rais très-bon air aux Quinze-Vingts. Cela me donne « quelquefois regret d'avoir bâti et planté entre le « mont Jura et les Alpes[2], mais enfin l'affaire est « faite, et il faut faire contre neige bon cœur... quoi-

[1] *Œuvres de Voltaire*, t. LX; *Correspondance*, t. VIII, p. 424.— Voir aussi d'Alembert, t. XV, p. 252; t. XVI, p. 174 et 179.

[2] Le pays de Gex appartient beaucoup plus à la Suisse qu'à la France; il s'étend sur le versant oriental du Jura qui regarde le lac de Genève et les Alpes; mais tout petit et tout isolé qu'il est au delà de notre frontière naturelle, il a joué un jour un grand rôle dans l'histoire de la France et de l'esprit humain. Voltaire l'avait choisi pour sa retraite, et y a passé les vingt-cinq dernières années de sa vie; lui-même a peint, en vers bien connus, le sentiment qui l'avait attiré à Ferney :

C'est la cour qu'on doit fuir, c'est aux champs qu'il faut vivre;
Dieu du jour, dieu des vers, j'ai ton exemple à suivre;
Tu gardas les troupeaux, mais c'étaient ceux d'un roi;
Je n'aime les moutons que quand ils sont à moi;
L'arbre qu'on a planté rit plus à notre vue
Que le parc de Versaille et sa vaste étendue.
— Mais vivre sans plaisir, sans faste et sans emploi!
Succomber sous le poids d'un ennui volontaire!
— De l'ennui! Crois-tu donc que, retiré chez toi,
Pour les tiens, pour l'État tu n'as plus rien à faire?
La nature t'appelle, apprends à l'observer.
La France a des déserts, ose les cultiver;
Elle a des malheureux; un travail nécessaire,
Ce partage de l'homme et son consolateur,
En chassant l'indigence, amène le bonheur.

« Mais surtout, a-t-il soin d'ajouter, n'abandonnons pas, au milieu « des occupations rurales, la culture de l'esprit et la pratique des « beaux-arts; *il est du temps pour tout.* » Et ce qu'il disait, il l'a su

« que je ne puisse plus suffire à la dépense d'un « prince de l'empire et d'un fermier général [1]... »

Tel nous apercevons Voltaire à Ferney, dans sa vie privée et littéraire, écrivant ses œuvres immortelles en prose, en vers, sur l'histoire, sur la philosophie, entretenant cette correspondance, où éclatent peut-être avec le plus de supériorité les qualités les plus brillantes de cet esprit vif, ardent, moqueur, sceptique [2], universel, impatient, comme le dit Condorcet [3], des persécutions de l'envie qu'il retrouvait parfois à Genève, après avoir cherché à leur échapper par la fuite, en Angleterre, à Berlin, à Paris, à Sceaux, élevant un théâtre pour son plaisir et son travail, et une église

faire. Dans le cours de ces vingt-cinq années, on a vu partir de Ferney une foule d'écrits en vers et en prose, qui se répandaient dans toute l'Europe, pendant que leur auteur bâtissait un village qu'il remplissait d'habitants industrieux, poursuivait l'affranchissement des serfs de Saint-Claude, disputait son pays d'adoption aux exactions des fermiers généraux, et se livrait avec passion à l'agriculture : « Si les habitants « voluptueux des villes, dit-il dans le *Dictionnaire philosophique*, « savaient ce qu'il en coûte pour leur procurer leur pain, ils en se« raient effrayés. Heureux Parisiens, jouissez de nos travaux et jugez « de l'Opéra-Comique. » (*Mémoire sur l'économie rurale de la France*, par M. Léonce de Lavergne. *Académie des Sciences morales et politiques.*)

[1] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 132. Pauvres fermiers généraux, sur le compte desquels on connait cette anecdote de Voltaire qui, prié un jour dans une réunion d'amis de raconter une histoire de voleurs : « Messieurs, il était une fois un « fermier général.... ma foi, j'ai oublié le reste. »

[2] Voltaire s'écriait : « Je suis comme celui qui disait : les uns « croient le cardinal-vicaire mort, les autres le croient vivant, et « moi je ne crois ni l'un ni l'autre. » (Recueil déjà cité, t. Ier, p. 565.)

[3] Condorcet, *Notes sur Voltaire*, t. VII, p. 412.

comme une réponse aux reproches d'impiété dont il était poursuivi ; double entreprise qui lui faisait dire : » Si vous rencontrez quelques dévots dans votre « chemin, dites-leur que j'ai achevé mon église ; et « si vous rencontrez des gens aimables, dites-leur que « j'ai achevé mon théâtre [1]. »

IV

Mais il avait à Ferney une autre tâche, une autre physionomie qui, pour être enfermée dans un cercle assez restreint, n'en empruntait pas moins ses traits principaux et ses ressources à des sentiments patriotiques et généreux, qui font le plus grand honneur à la nature élevée et noble de Voltaire. Je veux parler de cette haute tutelle qu'il a exercée sur le pays qu'il habitait et qu'il avait adopté, l'arrachant au néant pour lui donner le mouvement, la vie et la prospérité. Voltaire a créé Ferney, et ce n'est pas son moindre titre de gloire. C'était une bourgade ; il en fit une petite ville élégante, active, animée comme une ruche d'abeilles, industrieuse, florissante. On éprouve une véritable joie à suivre Voltaire dans l'accomplissement de cette entreprise au service de laquelle il dépense avec prodigalité cette ardeur, ce feu, cette énergie, cette verve, cette persévérance que ne rebutent aucun obstacle, aucune entrave. Il mar-

[1] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 340. —Voir plus loin, p. 50, aux *Lettres inédites*, 17 juin 1761, à Ferney. — Voir aussi d'Alembert, t. XV, p. 107 et 110.

che à son but d'un pas assuré, et il l'atteint. « Si tous « ceux qui habitent leurs terres faisaient ce que je « fais dans les miennes, l'État serait encore plus flo« rissant qu'il ne l'est. J'ai défriché des terrains con« sidérables ; j'ai bâti des maisons pour les cultiva« teurs ; j'ai mis l'abondance où était la misère ; j'ai « construit des églises ; mes curés, tous les gentils« hommes, mes voisins, ne rendent pas de moi de « mauvais témoignages, et quand les *Fréron* et les « *Pompignan* voudront me nuire, ils n'y réussiront « pas [1]. » Il écrivit à madame Necker : « Vous ne « saviez pas ce qui était réservé au petit pays de Gex. « Il va devenir, grâce à M. de Choiseul, un des plus « florissants de l'Europe, et toutes les terres y dou« bleront de prix dans très-peu d'années [2].... » A M. le maréchal duc de Richelieu : « Je suis parvenu « à faire une assez jolie petite ville d'un hameau mi« sérable et ignoré, et à établir un commerce qui « s'étend en Amérique, en Afrique et en Asie. L'u« nique avantage que j'ai retiré de cet établissement, « est la satisfaction d'avoir fait une chose qui n'est « pas fort ordinaire aux gens de lettres ; il me sem« ble du moins que c'est se ruiner en bon citoyen [3]. » Une autre fois encore à M. le duc de Richelieu : « Je « viens enfin à bout de fonder une assez jolie ville ; il « est vrai que c'est en me ruinant ; mais on ne peut « se ruiner pour une entreprise plus honnête. Quel« ques ministres me donnent des secours de toute es-

[1] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 121.
[2] *Idem*, p. 207. — [3] *Idem*, p. 371.

« pèce, excepté d'argent[1]. » « Une assez jolie salle de « comédie, construite par Saint-Géran, dans Ferney « même, donne l'air d'une petite ville assez agréable « à un village affreux qui était autrefois l'horreur « de la nature [2]. » Les maisons bâties par Voltaire lui coûtaient, disait-il, 500,000 fr. [3].

« Malgré les grands hommes tels que Fréron, Clé- « ment et Sabatier, Ferney est devenu un lieu assez « considérable qui n'est pas indigne de l'attention « du ministère. Il y a non-seulement d'assez grandes « maisons de pierres de taille, mais des maisons de « plaisance, très-jolies, qui orneraient Saint-Cloud et « Meudon [4]. Je ne me mêle que de ma petite colonie. « Je fais bâtir plusieurs maisons en pierres de taille, « que des étrangers, nouveaux sujets de roi, habite- « ront ce printemps [5]. J'ai bâti pour Florian, à Ferney, « une petite maison qui ressemble comme deux gout- « tes d'eau à un pavillon de Marly, à cela près qu'il « est plus joli et plus frais. Nous avons quatre ou « cinq maisons dans ce goût [6]. »

Il y a à Ferney, disent les Mémoires de Bachaumont, des jardins, des terrasses magnifiques, dépendances d'un très-beau château très-solidement bâti. Il n'y a pas de jour où M. de Voltaire ne mette *des enfants en*

[1] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, p. 439.

[2] *Idem*, t. II, p. 501. — [3] *Idem*, p. 514. — [4] *Idem*, p. 599.

[5] *Œuvres complètes de Voltaire*, t. LXVI; *Correspondance*, t. XIV, p. 451.

[6] *Idem*, p. 269. On voit encore aujourd'hui à Ferney la maison de Florian.

nourrice. C'est son terme pour dire qu'il plante des arbres; il y préside lui-même. Il a une grande quantité de tableaux, de statues, de choses rares qui doivent valoir un argent immense. Le village est composé d'environ quatre-vingts maisons, toutes très-bien bâties. La plus vilaine en dehors vaut mieux et est plus belle que la plus superbe des villages de nos entours de Paris. Il y a environ huit cents habitants[1], trois ou quatre maisons de bons bourgeois. Les autres habitants sont des horlogers, menuisiers, artisans de toute espèce. Sur ces quatre-vingts maisons, il y en a au moins soixante à M. de Voltaire. Il est certainement le créateur de ce pays-là. Il y fait beaucoup de bien[2].

A l'égard de la grande quantité de tableaux, statues du château de Ferney, Wagnière répond que c'est fort exagéré. M. de Voltaire n'avait, dit son secrétaire, qu'une vingtaine de tableaux au plus et quelques bustes, parmi lesquels étaient plusieurs portraits de princes et d'hommes célèbres qui lui étaient chers.... Il fait bâtir actuellement dix-huit maisons, ce qui les portera au nombre de cent environ.... Il continue à augmenter Ferney; il y a peut-être dépensé cette année 100,000 francs en maisons. Le théâtre est charmant... Il montre aux amateurs, qui vont le voir, le portrait du roi de Prusse, dont ce monarque lui a fait

[1] Le *Dictionnaire* de Vosgien, de 1826, donne au bourg de Ferney 720 habitants. Le *Dictionnaire des Postes*, de 1859, lui en donne 1,138. Ferney est chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gex, département de l'Ain.

[2] *Mémoires de Bachaumont*, 1775. Lettre de M. de Saint-Rémy.

présent, ainsi que celui de Voltaire lui-même, en porcelaine [1]....

Si j'insiste un peu sur ces détails particuliers, c'est qu'on en retrouve aujourd'hui encore quelques vestiges dans cette habitation et ce pays si longtemps animé de sa présence et de sa vie. Ainsi ce mausolée [2] adossé à l'église, ces arbres plantés par lui [3], ces images reproduisant des traits aimés de Voltaire, ce portrait du petit savoyard que pendant son séjour à Sceaux, chez la duchesse du Maine, il avait fait venir de Paris pour ses commissions [4], l'ameublement conservé de sa chambre à coucher, cette charmille, en vue du mont Blanc et de ce magnifique panorama, sous l'ombrage de laquelle il allait si souvent s'asseoir et chercher les inspirations de son génie [5], tous ces té-

[1] *Mémoires de Wagnière et Longchamps*, secrétaires de M. de Voltaire, t. I, p. 371, 272, 383 et 399. Voir aussi d'Alembert, t. XVIII, p. 16, 18 et 21. Buste de Voltaire en porcelaine de Berlin, envoyé par le roi de Prusse à d'Alembert, le 18 mars 1775. On voit aussi au milieu de l'ameublement de l'ancienne chambre de Voltaire le portrait de l'impératrice Catherine II, avec cette inscription relevée par moi sur la toile cachée par le mur : « Peint à Dinant par Pierre « Lion, peintre de Sa Majesté l'Impératrice-Reine J. R. A. Donné à « M. de Voltaire, le 15 juillet 1770. »

[2] Voltaire l'avait fait construire pour lui, comme Maximilien, prédécesseur de Charles-Quint à l'empire d'Allemagne, prenant lui-même, dit-on, les mesures pour y être enseveli. Dernière assertion qui demande peut-être vérification.

[3] Dans le parc, un ormeau planté par Voltaire est protégé au moyen d'une barrière contre la curiosité destructive des visiteurs.

[4] Wagnière, t. II, p. 145.

[5] Des renseignements précieux nous sont promis par M. Miller, bibliothécaire du Corps législatif. Il a rapporté des documents sur Voltaire et son séjour à Ferney. Ces documents viennent du baron de Breteuil, père de Mme la marquise du Chastelet, ancien ambassa-

moins de l'existence intime de l'homme illustre qui domine le dix-huitième siècle frappent d'un indicible respect, surtout au contact de la vie journalière dans cette même enceinte, sous ces mêmes lambris, dans cette demeure autrefois habitée par lui. « Trois mois « après la mort de Voltaire [1], cette terre, qui devait « rester toujours dans sa famille, fut vendue, selon « Wagnière, par Mme Denis, à laquelle son oncle lais- « sait 100 ou 120,000 livres de rente (sans compter « 600,000 fr. [2] en argent et la propriété de Ferney), à « M. le marquis de Villette, moyennant 230,000, dit- « il d'abord [3], et plus loin 250,000 fr. [4]. M. de Villette « en prit possession en 1779 [5], changea tout, fit ven- « dre beaucoup de meubles [6]. Il fit arranger, dans « une armoire, une espèce de petit tombeau en terre « cuite vernissée, ou plutôt les débris d'un poêle, « d'environ deux louis, et dit avoir déposé dans ce

deur de France en Russie. Il sera intéressant de comparer les détails contenus (nous ne le savons à l'avance que par une communication officieuse et obligeante de M. Miller) dans ces papiers avec l'état actuel de cette magnifique terre, si magnifiquement restaurée par mon ami M. David, successeur de MM. de Villette, de Budée et Griollet dans cette propriété. (Note de M. E. B.)

[1] Le testament de Voltaire contenait, dit-on, un legs de 300 livres une fois payées aux pauvres de Ferney. C'était bien peu.

[2] 400,000 fr. d'argent à Mme Denis, sa légataire universelle. (Wagnière, t. I, p. 496.)

[3] *Idem*, p. 168 et 496.

[4] *Idem*, t. II, p. 5. — *Mémoires de Bachaumont.*

[5] Mme Denis, en vendant à M. de Villette, pouvait prétendre que Ferney ne sortait en effet pas de la famille.

[6] *Et presque tous ceux de la chambre de Voltaire,* dit Wagnière, t. I, p. 169. Est-ce vrai?

« beau monument le cœur de Voltaire qui n'y est « pas[1]. »

Quoi qu'il en soit de ces assertions d'un homme qui était à l'état d'hostilité violente avec madame Denis et M. de Villette, il est vrai que dans le salon qui précède la chambre à coucher de Voltaire, existe encore ce petit mausolée construit par M. de Villette, et portant sur sa face extérieure ce vers :

« Son esprit est partout, et son cœur est ici. »

Puis au-dessous dans l'entablement : « Mes mânes « sont consolés, puisque mon cœur est au milieu de « vous[2] »

V

Voltaire était grand et généreux ; il n'était accessible qu'aux sentiments nobles, élevés. Sa belle âme s'épanouissait dans un saint amour de l'humanité[3].

[1] Wagnière, t. I, p. 169.

[2] Sur la porte d'un petit bâtiment voisin de l'église, sont gravés dans le mur ces trois mots à demi effacés et assez hiéroglyphiques : « *Ostium non hostium.* » Par qui et à quelle époque ont-ils été inscrits ? C'est ce que mes recherches n'ont pu m'apprendre, même dans le pays.

[3] Son sentiment humanitaire n'allait pas jusqu'à lui faire admettre la théorie de l'égalité intellectuelle des hommes. Il était un exemple trop éclatant de la doctrine contraire. « On m'a prêté cette « opinion, disait-il, que tous les hommes sont nés avec une égale « portion d'intelligence. Dieu me préserve d'avoir jamais écrit cette « fausseté ! J'ai, dès l'âge de douze ans, senti et pensé tout le con- « traire. Je devinai dès lors le nombre prodigieux de choses pour

C'est à ce foyer puissant qu'il s'échauffait pour arracher les noms de Calas, de Sirven, de Lalli, de La Barre, d'Etallonde, de Montbailli à la flétrissure juridique[1], le nom de Corneille dans la personne de sa

« lesquelles je n'avais aucun talent. J'ai connu que mes organes « n'étaient pas disposés à aller bien loin dans les mathématiques. « J'ai éprouvé que je n'avais nulle disposition pour la musique. « Dieu a dit à chaque homme : « Tu pourras aller jusque-là et tu « n'iras pas plus loin. » J'avais quelque ouverture pour apprendre « les langues de l'Europe, aucune pour les orientales : *Non omnia* « *possumus omnes*. Dieu a donné la voix aux rossignols et l'odorat « aux chiens ; encore y a-t-il des chiens qui n'en ont pas. Quelle « extravagance d'imaginer que chaque homme aurait pu être un « Newton ! Ne m'attribuez pas la plus grande des impertinences. » (Recueil de MM. de Cayrol et François, t. II, p. 560. — Condorcet, *Éloge de M. de Buffon*, t. IV, p. 77.)

S'il aimait l'humanité, il ne flattait cependant pas le peuple par des adulations louangeuses ; il avait du caractère français une opinion élevée, mais impartiale. Je crois même que si ce n'eût été dans la familiarité d'une correspondance qui n'était pas destinée à la publicité, il eût modifié la rigueur plus que sévère de certain jugement : « J'ai toujours peine à concevoir, écrivait-il à M. le baron Constant « de Rebecque, comment une nation si agréable peut être en même « temps si féroce ; comment elle peut passer si aisément de l'Opéra à « la Saint-Barthélemy ; être tantôt composée de singes qui dansent « et tantôt d'ours qui hurlent ; être à la fois si ingénieuse et si imbé« cile ; tantôt si courageuse et tantôt si poltronne. » (Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 470.)

Il ne flattait pas non plus la haute société, quand il écrivait à Turgot : « Souffrez que je mette à vos pieds les remerciements des « villages qui sont venus m'installer leur secrétaire pour vous témoi« gner leur reconnaissance ; ils sentent mieux vos bienfaits que *mes-* « *sieurs des talons rouges et des robes noires.* » (Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 475. — D'Alembert, t. XVI, p. 283, 326, 331, 341 et 359.)

[1] Condorcet, *Vie de Voltaire*, t. VI des *Œuvres de Condorcet*, p. 133, 241 et 385.

petite-nièce à la misère, les serfs du Jura [1] à l'esclavage, et le pays de Gex aux déprédations.

Un des grands principes pour le triomphe duquel il combattit toute sa vie fut la tolérance : « Je ne mangerai pas des fruits de cet arbre que j'ai planté : « je suis trop vieux ; je n'ai plus de dents; mais vous « en mangerez, soyez-en sûr [2]. » Et il avait raison [3].

Ses généreux efforts recevaient la plus noble et la plus douce des récompenses : les remercîments et la reconnaissance de ceux qu'il avait obligés. « Je vous « avoue, disait-il un jour, que je n'ai de ma vie goûté

[1] D'Alembert, t. XVIII, p. 63. — Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 161. — Voir *Turgot philosophe et administrateur*, par Condorcet, t. V, p. 223. Serfs de Saint-Claude défendus par Voltaire contre l'odieuse oppression des moines; vexations fiscales de la ferme générale dénoncées par Voltaire; voir dans Condorcet, t. VI, p. 121, 203, 215, 218, 219, 365 à 371 ; t. VII, p. 151.

[2] Condorcet, t. VI, p. 371 à 384.

[3] Louis XV avait pour Voltaire une sorte d'éloignement. (Condorcet, t. VI, p. 99.)

Aux cris des fanatiques Voltaire opposait les bontés des souverains. L'impératrice de Russie, le roi de Prusse, ceux de Pologne, de Danemerk et de Suède s'intéressaient à ses travaux, lisaient ses ouvrages, cherchaient à mériter ses éloges, le secondaient quelquefois dans sa bienfaisance. Dans tous pays, les grands, les ministres qui prétendaient à la gloire, qui voulaient occuper l'Europe de leur nom, briguaient le suffrage du philosophe de Ferney, lui confiaient leurs espérances ou leurs craintes pour le progrès de la raison, leurs projets pour l'accroissement des lumières et la destruction du fanatisme. Il avait formé, dans l'Europe entière, une ligue dont il était l'âme, et dont le cri de ralliement était : *raison* et *tolérance*. S'exerçait-il chez une nation quelque grande injustice, apprenait-on quelque acte de fanatisme, quelque insulte faite à l'humanité, un écrit de Voltaire dénonçait les coupables à l'Europe. (Condorcet, *Vie de Voltaire*, t. VI, p. 171.)

« une joie plus pure qu'en embrassant le petit Calas « qui est à Genève, lorsque nous reçûmes en même « temps la nouvelle de la plus ample justice qu'on « ait encore faite en France à l'innocence opprimée. « Ce grand exemple rognera pour longtemps les grif- « fes affreuses du fanatisme et fera taire sa voix in- « fernale [1]. »

Aussi poursuivait-il avec une égale chaleur et la conquête des droits généraux revendiqués par l'école philosophique dont il était le chef, et la destruction des abus ruineux pour la petite contrée qu'il avait prise sous sa tutelle et qu'il comblait de ses bienfaits. Ferney était son fief, le pays de Gex son domaine. Il avait embrassé ses intérêts avec l'ardeur qu'il mettait au service de toutes les grandes idées; il réclamait, sollicitait, insistait sans relâche et sans redouter de paraître importun, demandant justice ou faveur, auprès de M. de Jaucourt [2], auprès de M. de Trudaine [3], auprès des ministres ou des hommes puissants qu'il cherchait à faire les coopérateurs de son œuvre : « Nous « sommes bien peu de chose, je l'avoue, écrivait-il à « M. de Trudaine; mais nous travaillons, nous ferons « entrer des espèces dans le royaume, nous y attirons « des étrangers, nous peuplons, et nous ne deman- « dons d'autre secours que la liberté d'être utile [4]. »

[1] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 581.

[2] Le dirons-nous aussi, auprès de Mme de Pompadour, auprès de Mme Du Barry!...

[3] Condorcet, *Éloge de M. de Trudaine*, t. I, p. 271.

[4] Il ajoutait : « Quand je dis que nous peuplons, ce n'est pas moi « qui parle, ce sont nos colons; à moi n'appartient tant d'honneur;



Il mettait un zèle, un dévouement admirable à propager l'industrie qu'il avait fondée à Ferney. Les manufactures de montres, dont il était le créateur, ouvraient une ère nouvelle à ce territoire enrichi par un commerce qui, chaque jour, grâce à lui, devenait plus prospère. C'était à la duchesse de Choiseul [1], à madame la comtesse d'Artois [2], qu'il adressait ses requêtes ou des échantillons de ses produits : « Pourrions-nous prendre l'extrême liberté d'envoyer de « notre couvent, disait-il, les six montres que nous « venons de faire à Ferney? nous les croyons très-« jolies et très-bonnes ; mais tous les auteurs ont cette « opinion de leurs ouvrages... c'est une terrible chose « qu'une colonie et une manufacture. »

A M. le maréchal de Richelieu [3] : « Les artistes de

« mais si je ne fais pas d'enfants, j'en fais faire ; j'ai une multitude « de petits garçons que leurs pères ramèneront en Suisse, en Savoie, « en Allemagne, s'ils ne sont traités favorablement sur votre fron-« tière. » (Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 477. — Voir aussi d'Alembert, t. XV, p. 393.)

[1] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 198 et 199. Il faut encore à la liste des noms auxquels faisait appel Voltaire ajouter, quoiqu'il nous en coûte, celui de Mme Du Barry. (Voir même recueil, t. II, p. 320.)

[2] *Idem*, t. II, p. 363.

[3] Si Voltaire écrivait à M. le duc de Richelieu : « Je suis condamné « par la nature, monseigneur, à planter des choux quand vous allez « cueillir des lauriers, » n'écrivait-il pas aussi, tant la fin sans doute justifiait, à ses yeux, les moyens, à Mme Du Barry les lignes que voici : « Vous protégez tous les arts en France, j'ose espérer que vous « protégerez nos efforts. Je me croirai bien récompensé d'avoir éta-« bli des artistes industrieux, d'avoir acquis à Sa Majesté plus de « six cents nouveaux sujets des pays étrangers, et d'avoir changé un « petit hameau pauvre et malsain en une espèce de petite ville assez

« ma colonie, monseigneur, qui ont fourni, selon « vos ordres, une montre garnie de diamants pour « les noces de madame la comtesse d'Artois, se jet-« tent à vos pieds. Ils adressèrent cette montre à « M. d'Ogny [1]... »

« Nous fesons des montres excellentes. Paris les « tire toutes de Genève, et nous les donnons à un « grand tiers meilleur marché qu'à Paris [2]. »

« Il est singulier que presque tous les horlogers « que j'ai établis à Ferney travaillent pour les hor-« logers de Paris, qui mettent hardiment leurs noms « aux montres qui se font *chez moi* [3]. »

« On fabrique ici des montres beaucoup mieux « qu'à Genève, et le sieur Lépine, horloger du roi, « l'un des plus habiles de l'Europe, y a son comp-« toir et ses ouvriers. On y travaille d'un côté pour « Paris, et de l'autre pour le Bengale. Les Anglais « nous ont préférés aux ouvriers de Londres, parce « que nous travaillons à moitié meilleur marché [4]. Les « montres à répétition, telles qu'elles sont ici, coû-« teraient plus de trente louis à Paris; vous en aurez « à Ferney tant que vous voudrez pour dix-huit [5]. — « Comment avez-vous imaginé que vous auriez des « montres à répétition, garnies de diamants, pour

« jolie, si mes soins ont le bonheur de vous plaire.... La montre « que j'ai l'honneur de vous présenter n'est malheureusement pas « à répétition. »

[1] Puis Voltaire ajoutait : « A M. d'Ogny, *qui la présenta lui-même à Mme Du Barry, laquelle s'était chargée des présents.* »

[2] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 209.

[3] *Idem*, p. 371. — [4] *Idem*, p. 511. — [5] *Idem*, p. 401.

« dix-huit louis? Dans quel tome des *Mille et une* « *Nuits* avez-vous lu cette anecdote? Vous aurez pour « dix-huit d'excellentes montres à répétition, garnies « de marcassites aussi brillantes que des diamants, « et ces mêmes montres coûteraient quarante louis à « Paris. Donnez-moi vos ordres, vous serez servi : « vous aurez de très-belles montres et de très-mau- « vais vers, quand il vous plaira [1]. »

D'ailleurs tout ne marchait pas seul : « Un homme « de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze « maisons, qui est ruiné, qui a dix procès et dix actes « de tragédies sur le corps, n'a pas de quoi rire [2]. » Une armée d'alguazils, ennemis du genre humain, selon son expression, mettaient des entraves à l'exploitation de ses terres, de ses manufactures; il fallait leur livrer bataille. Tantôt irrité, tantôt découragé, il s'écriait que c'était une violence et une friponnerie non pas inouïe, mais intolérable. « Si je n'en ai pas « raison, je vais affermer Ferney et mes autres do- « maines, et je mourrai dans mes Délices sans re- « mettre le pied dans la frontière française. J'ai « cherché dans ma vieillesse la liberté et le repos; on « me les ôte. J'aime mieux du pain bis en Suisse, que « d'être tyrannisé en France [3]. »

[1] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 405.

[2] *Œuvres complètes de Voltaire*, t. LXVII, p. 323.

[3] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 296 et 300. Voltaire demandait au magistrat chargé d'examiner un coupable ce qu'on faisait d'un homme convaincu de fabrication de fausses lettres de cachet: — On le pend. — C'est toujours bien fait, en attendant qu'on en fasse autant à ceux qui en signent de vraies. (*Vie de Voltaire* par Condorcet, t. VI, p. 50.)

VI

C'est ainsi qu'il était toujours sur la brèche, discutant, combattant ici pour les droits communiers, là pour le desséchement des marais, d'un côté contre l'impôt de la gabelle, de l'autre contre l'intolérance du clergé [1]; l'édification de son église [2] à Ferney était une source de difficultés pour lui; les exigences du fisc pesaient avec indignité sur toutes ces populations. De là pour Voltaire, leur avocat et leur tuteur, des luttes vives, incessantes pour le triomphe de leurs droits. N'en vint-il pas même aux mains avec des malfaiteurs qui infestaient le pays? Ne déclare-t-il pas dans une lettre que j'ai l'honneur de produire ici qu'il va se mettre sur la défensive? « Père Adam ne tire « pas mal son coup de fusil; j'ai une petite baïon- « nette d'environ quatre pouces et demi dont je ne « laisserai pas de m'escrimer. Nous mettrons tous « nos petits garçons sous les armes [3]. »

A l'occasion de l'alarme répandue dans ces con-

[1] Voir plus loin *Lettre inédite* à M. Fabri, Ferney, 17 juin 1761. L'évêque prétendait que le seigneur de Ferney avait fait dans l'église, après la messe, une exhortation morale contre le vol, et que les ouvriers employés par lui à construire cette église n'avaient pas déplacé une vieille croix avec assez de respect... C'est alors qu'il imagina de faire une communion solennelle, qui fut suivie d'une protestation publique de son respect pour l'église. (Condorcet, t. VI, p. 181 et 182.)

[2] *Idem*, 17 juin 1761.

[3] *Idem*, 28 janvier 1765 à Ferney. — Père Adam. (Condorcet, t. VI, p. 164.)

trées par la crainte de la dévastation et du pillage, Voltaire réclamait auprès des autorités. Dans plusieurs des lettres inédites que j'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, il s'occupe des dispositions à prendre; dans l'une d'elles, entre autres, datée du jeudi soir, 14 février 1765, à Ferney, il parle de l'envoi d'un mémoire rédigé par lui, mémoire qui, en effet, dans le Recueil de MM. de Cayrol et Alph. François, est publié, sous la date du 13, avec mention de son départ au 15[1]. Quelques-unes portent l'empreinte des préoccupations que ces menaces de brigandages semaient dans le pays; l'une parle d'une troupe conduite, dit-on, par la sœur de Mandrin[2], et de la nécessité d'un bataillon à Gex; l'autre de l'apparition mystérieuse d'individus, contrebandiers ou voleurs, dont le signalement et la piste seraient indiqués[3]. Elles sont toutes adressées à M. Fabri[4], premier syndic, maire et subdélégué à Gex, et se réfèrent toutes à ces intérêts de localité, dont quelques-uns prennent, sous la plume de Voltaire et par leur nature, les proportions d'un intérêt général. Elles sont à peu près toutes comprises entre l'année 1761 et l'année 1765, conséquemment elles s'occupent d'une époque de chaos et de combat. Plus tard, le calme, la paix et le bien-être

[1] Voir plus loin, 14 février 1765, jeudi soir à Ferney; et *Lettres inédites*, etc., de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 400 et 401.

[2] *Idem*, 29 au soir, à M. Fabri; et le Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. I, p. 401. — Chacun sait que Mandrin, ce fameux brigand, fut pris et rompu vif le 10 mai 1775 sur la place de Valence.

[3] *Idem*, 29 janvier.

[4] Recueil déjà cité, t. II, p. 503 et 560.

succédèrent à ces dures épreuves : « Notre petit pays « de Gex est bien changé, mandait Voltaire à M. de « Rebecque en 1776; nous sommes à présent presque « aussi libres que vous; nous avons chassé soixante-« douze coquins qui nous désolaient et qui nous vo-« laient au nom de la ferme générale. On ne vient « plus piller les maisons des habitants; on ne con-« damne plus aux galères des pères de famille pour « avoir mis dans leur marmite une poignée de sel de « contrebande. Le pays est ivre de joie. Cette grande « révolution m'a coûté beaucoup de peine : il m'a « fallu sortir quelquefois de mon lit, et surtout écrire « beaucoup ; mais le bonheur public rend toutes les « fatigues légères [1]. »

C'était bien en effet son œuvre. Le petit pays de Gex, déjà dépeuplé par les suites de l'édit de Nantes, séparé géographiquement de la France par le mont Jura, entre une frontière ouverte et des montagnes [2], ne pouvait répondre aux exigences fiscales de la ferme générale qu'à l'aide d'une armée ruineuse et vexatoire d'employés qui épuisaient les forces vitales de cette malheureuse contrée. Voltaire poursuivait la substitution d'un impôt régulier et normal à cette perception abusive, et l'avait enfin obtenue de la haute raison de Turgot. De Turgot aussi émanaient ces mesures hygiéniques destinées à protéger l'agriculture contre l'invasion de cette épizootie qui alors dé-

[1] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, t. II, p. 470.
[2] *Vie de Turgot*, par Condorcet, t. V, p. 106. — D'Alembert, t. XVIII, p. 63.

solait nos campagnes [1]. Une de nos lettres inédites en porte témoignage [2].

Tel est le cercle dans lequel j'ai voulu circonscrire et localiser les recherches et les observations destinées à servir de cadre, en quelque façon, à ces dix-huit lettres, toutes portant le timbre et le cachet de cette localité. Ce n'est pas un horizon bien étendu, mais le regard s'y repose ; il effleure sans fatigue et, ce me semble, avec quelque charme, les détails de cette vie intime, mêlant à de vastes travaux d'esprit les soins de sa campagne et de sa province.

Voltaire renfermé dans son cabinet de Ferney [3] ou dans son parc ; Voltaire, comme il le disait lui-même, au milieu de ses *vassaux* [4], enrichis, éclairés, éman-

[1] *Vie de Turgot*, par Condorcet, t. V, p. 138.

[2] Voir plus loin aux *Lettres inédites*, celle du 3 février 1765, à Ferney.

[3] Énumération des principaux ouvrages composés par Voltaire à Ferney :

1° *L'orphelin de la Chine ;*
2° *La Pucelle* (terminée à Ferney) ;
3° *Poëme sur la loi naturelle ; — Poëme sur Lisbonne ;*
4° *Candide ;*
5° *Ecclésiaste et Cantique des Cantiques ;*
6° *Essai sur les mœurs ;*
7° *Poésies fugitives*, entre autres, une pièce sur le *château des Délices ;*
8° *Encyclopédie* (Diderot, t. XXI, p. 151) ;
9° *L'Écossaise*, comédie ;
10° *Siècle de Louis XIV et Louis XV ;*
11° *Olympie*, composée en 1763 ;
12° *Triumvirat ;*
13° *Guerre civile de Genève ;*
14° *Irène.*

[4] Voir aux *Lettres inédites* des 17 et 18 juin 1761.

cipés par lui ; Voltaire, seigneur de son village et libéral ou philosophe, comme on disait alors, se présente encore sous un aspect peut-être assez curieux : ce n'est pas un portrait en pied ; c'est un simple médaillon.

VOLTAIRE A FERNEY

LETTRES INÉDITES [1]

1. — À M. FABRI,

PREMIER SYNDIC, MAIRE ET SUBDÉLÉGUÉ, A GEX.

21 novembre 1759, aux Délices.

MONSIEUR,

Autant que je suis sensible à vos attentions obligeantes, autant je suis éloigné de demander à M. l'intendant comme une grâce la permission de prêter aux communiers de Ferney l'argent nécessaire pour payer le prêtre qui les ruine [2]. Ces communiers, qui sont au nombre de cinq, m'avaient dit qu'ils avaient de

[1] On réunit ici cette correspondance divisée en deux parties dans le compte rendu de l'Académie des sciences morales, parce que M. Bavoux en a fait également l'objet de deux communications à l'Académie, la première dans la séance du 21 août 1858, la deuxième en février 1859. Pour cette première partie voir *Compte rendu des travaux de l'Académie*, par M. Vergé, 4e trimestre, 3e série, tome XXVI, XLVIe de la collection, page 33.

[2] Il s'agit des poursuites intentées par le curé de Moëns.

M. l'intendant permission d'emprunter, et c'est sur cette assurance que je voulais bien leur prêter sans aucun intérêt. Mais il me paraît, monsieur, que M. l'intendant a pris un parti beaucoup plus sage, et plus utile pour la paroisse. Il a ordonné que la paroisse entière serait imposée au marc la livre de sa taille, pour payer le curé de Moëns. Il résulte de cet arrangement deux avantages : le premier, que les communes ne seront point obligées d'engager leurs pâturages; le second, que toute la paroisse aura droit de commune, puisque, ayant également supporté l'impôt, elle aura également part au bénéfice.

Si pourtant, monsieur, d'autres considérations engageaient à ne continuer le droit de commune qu'aux quatre ou cinq personnes qui en sont en possession, alors il faudrait bien qu'elles empruntassent, et en ce cas je serais prêt à payer pour eux pour les tirer de la situation accablante où ils sont. Vous pourriez, monsieur, envoyer cette lettre à M. l'intendant, sur laquelle il donnerait ses ordres.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. VOLTAIRE.

2. — AU MÊME.

Aux Délices, 28 juillet.

On ne peut être plus sensible que je le suis, mon cher monsieur, à toutes vos bontés. Je ne doute pas que M. l'intendant ne fasse justice de la rapine des commis. Je vois que les gens du sieur Sédillot imitent leur

maître. Je ne sais pas si ce sieur Sédillot est en droit de refuser communication des titres en vertu desquels il prétend que certains champs de la terre de Ferney doivent des lods et ventes au curé de Dieppe, abbé de Prévezin. Il a reçu l'argent sans montrer aucun titre, et a donné pour reçu : *Nous*, *baron de St-Genier*, *écuyer*, *avons reçu*, etc. Ce *Nous* est du style du roi, quand il parle en son conseil. Je crois d'ailleurs que ce Sédillot n'est ni *écuyer*, ni *baron*, à moins que, par *écuyer*, il n'entende *cuisinier* selon l'ancien langage, et par *baron*, il n'entende le *baroné* des Italiens, qui ne signifie pas honnête homme[1]. On dit que c'est lui qui a fait la belle affaire des commis qui ont saisi le blé de mon fermier. Je vous supplie de me faire savoir si on ne pourrait pas le *desécuyer*, le *débaroniser* juridiquement et le forcer à montrer les titres de Prévezin.

Je vous remercie, vous et M. votre frère, de la pancarte auvergnaque. Je vous supplie de vouloir bien présenter mes remerciements à M. votre frère, et de compter sur l'attachement inviolable de votre t.-h. ob. s^{r}. V.

3. — AU MÊME.

Aux Délices, 5 février 1761.

MONSIEUR,

Si le vent est moins violent dimanche, je vous prie à dîner à deux heures précises; nous viendrons à Ferney exprès pour vous. Vous ne devez pas douter

[1] *Barone*, fripon.

de mon amitié, et je compte sur la vôtre. L'affaire du marais sera très-aisée à arranger. Elle est très-importante. Mon malheureux parent, qui est paralytique depuis un an, ne l'est que pour être allé à la chasse auprès de ce marais pernicieux. On a enterré, il y a un mois, à Ferney, un jeune homme que la même cause avait réduit au même état; un de mes gens a été grièvement malade; tous les bestiaux qui paissent auprès de ce lieu infecté sont d'une maigreur affreuse. Vous savez que le village de Magny est désert; ce marais fait tous les jours des progrès, et s'étend jusque dans mes terres. La négligence impardonnable des habitants et des seigneurs des environs, mettra enfin la contagion dans une province déjà assez malheureuse. J'en ai rendu compte à M. le contrôleur général, et au premier médecin du roi, qui a trouvé la chose très-sérieuse. Je vous ai demandé, monsieur, pour commissaire dans cette partie. Je suis très-persuadé que vous vous joindrez à nous avec tout le zèle que vous avez pour le bien public. Quelque parti qu'on prenne, je serais très-content, pourvu que le marais soit desséché au printemps. Tout doit être sacrifié au bien du pays, et tout le sera sans doute, puisque vous avez la bonté d'entrer dans cette opération absolument nécessaire.

Nous vous présentons, madame Denis et moi, nos très-humbles obéissances. Soyez persuadé, monsieur, que c'est avec les sentiments les plus vrais, et l'attachement le plus sincère, que je serai toute ma vie votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4. — AU MÊME.

Aux Délices, 24 février 1761.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre de M. de Montigny, où vous verrez ce qu'on pense du sieur Sédillot; j'y joins une lettre de M. de Villeneuve à M. l'intendant de Lyon. J'écris à M. de Villeneuve pour le remercier, et en même temps pour lui dire combien la province vous a d'obligations. Je lui fais un petit tableau des malheurs du pays de Gex, et des torts que le sieur Sédillot a faits à ce petit coin du monde, qui sans vous serait accablé. J'ai écrit en conformité à M. de Courteilles et à M. de Trudaine.

J'ai vu M. Myrani que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous me rendez cette province chère; je contribuerai, autant qu'il me sera possible, au dessèchement que vous projetez de tous les marais; et mon principal soin sera toujours de seconder, autant qu'il sera en moi, vos volontés et vos vues pour le bien public.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments qui vous sont dus, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

5. — AU MÊME.

A Ferney, lundi 20.

C'est en courant, mon cher monsieur, que j'ai l'honneur de vous avertir que votre mémoire sur le sieur Sédillot est entre les mains de M. de Montigny,

commissaire nommé par le conseil pour examiner les sels de la Franche-Comté. Il se connaît en sels et en Sédillots. Il est l'intime ami de M. de Trudaine, et un peu mon parent. Il se charge de votre affaire. Je vous réponds qu'elle est en bonnes mains.

Je suis à vos ordres pour ma vie.

Votre t.-h. ob. s^r. V.

6. — AU MÊME.

Je suis tout prêt sans doute, mon cher monsieur, à tirer la commune de Fernex ou Ferney du bourbier où le chicaneur Budée de Montréal l'avait plongée; et, quoiqu'il me reste très-peu d'argent, attendu qu'on me pille de tous côtés, cependant je payerai volontiers pour ces malheureux.

J'ai passé l'acte dans cette vue, mais *suivant le bon plaisir* de M. l'intendant. Il faut donc qu'il réforme son *bon plaisir ;* il faut donc qu'ayant ordonné que tout le village se cotise, il ordonne à présent que les communiers empruntent. Je laisse à vos soins, à votre prudence et à vos bontés l'arrangement de cette petite affaire. Tout ce que vous déterminerez sera bien fait. Vous êtes accoutumé à débrouiller des choses plus difficiles, et vous mettez partout de la facilité et de la justice. Quand vous voudrez me communiquer vos idées et vos ordres sur le très-inculte et très-misérable pays de Gex, je tâcherai de marcher à votre suite.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'estime et de confiance qu'on vous doit, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

7. — AU MÊME.

9 avril 1761, à Ferney.

MONSIEUR,

Je ne peux plus me plaindre de la fermière en question, puisque vous la protégez. C'est la faute de La Croix de n'avoir pas acquitté les droits de ses planches, et tout cela n'est qu'un malentendu.

On rendrait sans doute, monsieur, un grand service au pays, en faisant saigner tous les marais. Je ne doute pas que tous les particuliers ne concourent à donner, chacun sur leur terrain, l'écoulement nécessaire aux eaux. Ceux qui refuseraient ce service y seront sans doute forcés.

M. Vuaillet vous a parlé, monsieur, d'un règlement pour les taupes, que vous avez paru approuver; je le crois très-utile, et je pense que ce sera une nouvelle obligation que vous aura cette petite province.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que vous me connaissez, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

8. — AU MÊME.

Ferney, 22 mai 1761.

Il est bien doux, mon cher monsieur, d'être servi si à point nommé par un ami aussi bienfaisant et aussi éclairé que vous l'êtes. Vos bons offices sont plus chers à madame Denis et à moi, que le procédé d'un promoteur très-ignorant n'est odieux. Il s'est conduit d'une manière qui mérite d'être réprimée par le parlement : il a osé défendre, au nom de l'évêque,

aux habitants de Ferney, de s'assembler et de délibérer, selon l'usage, au sujet de leur église.

Tous les habitants sont venus aujourd'hui nous trouver d'un commun accord. La convocation s'est faite en règle. Ils ont dressé par-devant notaire un acte, par lequel ils ratifient la convention de leur syndic et du curé avec madame Denis et moi. Ils désavouent tout ce qui s'est pu faire et dire contre le dessein le plus noble et le plus généreux; ils approuvent tout et nous remercient de nos bontés.

Ils ont déposé de l'insolence du promoteur, qui a pris sur lui de leur défendre de s'assembler. Le curé s'est joint à nous par un acte particulier. Mallet de Genève, qui est un très-méchant homme, est l'unique cause de cette levée de boucliers. C'est lui qui avait excité deux ou trois séditieux du village à s'aller plaindre au promoteur, et à se soulever contre leur syndic, contre leur curé et contre nous. Ces séditieux, pour couvrir leur délit, ont signé aujourd'hui l'acte d'approbation, comme les autres. Nous envoyons toutes ces pièces au parlement, et nous nous mettons, le curé, la communauté et le seigneur et dame de Ferney, sous la protection de la cour, contre les entreprises du promoteur d'un évêque savoyard, qui n'est pas roi de France. Nous requérons dépens, dommages et intérêts, contre ceux qui nous ont troublés dans la fabrique de notre église, ou plutôt dans la réparation d'icelle, et qui nous coûtent plus de mille écus.

Nous nous flattons d'apprendre aux prêtres qu'ils ne sont pas les maîtres du royaume.

Je rends compte à M. le duc de Choiseul de cet attentat des officiers d'un évêque étranger.

Nous vous réitérons, monsieur, ma nièce et moi, nos très-humbles et très-tendres remerciements; nous comptons sur votre amitié, comme sur votre zèle pour les droits des citoyens, et nous nous souviendrons toute notre vie du service que vous voulez bien nous rendre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'attachement le plus inviolable, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

9. — AU MÊME.

Ferney, 14 juin 1761.

MONSIEUR,

Il y a plusieurs articles sur lesquels il faut que j'aie l'honneur de vous écrire; premièrement, je dois vous renouveler mes remerciements. Je crois que vous savez combien on a été indigné à Dijon de la malhonnêteté et de l'insolence absurde avec laquelle on s'est conduit au sujet de l'église de Ferney; j'ai bien voulu continuer à la faire bâtir, quoique je dusse attendre qu'on eût eu avec moi les procédés qu'on me devait.

Il serait à souhaiter que M. de Villeneuve voulût bien venir à Ferney au mois de septembre ou d'octobre. Il y trouverait M. de Montigny, le commissaire du roi pour les sels, et on pourrait, je crois, finir alors l'affaire du *baron* Sédillot. Nous aurons dans ce temps M. le premier président de la Marche,

qui n'aime point du tout les friponneries des regrattiers; il est fort lié avec M. l'intendant, et il l'encouragerait à terminer.

Je vous propose actuellement, monsieur, de sauver les têtes, les bras et les jambes à une centaine de personnes. On bâtit actuellement un théâtre à Chatelaine; il a la réputation de n'être point du tout solide. Les curieux qui l'ont été voir, disent que les poutres ont déjà fléchi, et sont sorties de leurs mortaises. On ne veut point aller à ce spectacle, à moins que vous n'ayez la bonté d'envoyer deux charpentiers experts, pour visiter la salle et faire leur rapport. Si vous vouliez m'envoyer un ordre pour Jacques Gaudet, charpentier de Moëns, et pour François Louis Landry, qui travaillent tous deux chez moi à Ferney, j'irais avec eux, et je vous enverrais leur rapport signé d'eux.

Je vous recommande, monsieur, les bras et les jambes de ceux qui aiment la comédie; pour mon cœur, il est à vous, et je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

10. — AU MÊME.

17 juin 1761, à Ferney.

Je vous réitère, monsieur, mes sincères remerciements. On voit évidemment que toute cette persécution odieuse n'est que la suite de l'aventure du curé Ancian[1]. Si les interrogés ne m'ont point trompé, il

[1] Un protestant, le jeune de Croze, horloger au Grand-Sacconex,

n'y a que le nommé Brochu qui ait fait la déposition dont vous m'avez parlé, sans pourtant oser se servir du mot que le sieur Castin allègue. Il est clair que ce Brochu, qui avait accompagné Ancian dans l'assassinat dont ils ont été accusés, n'est qu'un faux témoin complice du curé Ancian, et que son témoignage n'était pas même recevable par le sieur Castin. Tous les autres protestent et jurent qu'ils n'ont pas dit un mot de ce qu'on leur fait dire, et que s'ils avaient fait la déposition qu'on leur impute, ils seraient infiniment coupables.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien m'éclaircir de ce mystère d'iniquités. Le sieur Castin joue un rôle infâme, et celui qui le lui fait jouer, est encore plus méprisable. Des gens qui se portent pour juges, et qui disent qu'ils écriront à M. de Saint-Florentin, ne sont que de malheureux délateurs que je couvrirai d'opprobre, et leurs lâches calomnies ne me font aucune peur. On sera assez instruit qu'ils cherchent à se venger, de la manière la plus lâche, de la protection que j'ai pu donner à de Croze, mais je n'ai rempli en cela que mon devoir, puisque de Croze est mon vassal; nous verrons alors qui l'emportera d'un seigneur qui a vu son vassal blessé et le crâne entr'ouvert, qui a déposé de ce crime, et qui n'a à se reprocher que de dépenser douze mille francs pour rebâtir une jolie église, ou d'un curé accusé d'un assassinat et déjà convaincu de mille violences,

avait été accablé de coups par le curé de Moëns et deux ou trois fanatiques. (V. le Recueil de 1857, t. I, p. 560.)

qui fait agir secrètement ses confrères en sa faveur. Il faudra voir de plus, si en effet ses confrères sont en droit de faire les fonctions d'official et de promoteur, malgré les lois du royaume, et si un évêque étranger, sous prétexte qu'il n'est pas riche, peut contrevenir à ces lois. Il n'y a que votre esprit de conciliation, monsieur, qui puisse mettre ces messieurs à la raison. Je suis aussi touché de la noblesse de vos procédés, qu'indigné de la bassesse des leurs.

J'ai l'honneur d'être avec la plus tendre reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

11. — AU MÊME.

Ferney, ce 18 juin 1761.

MONSIEUR,

Il m'est extrêmement important, pour maintenir le bon ordre dans la terre de Ferney, de savoir qui sont ceux qui ont osé déposer la calomnie en question le 9 juin dernier, devant le sieur Castin, qui se dit official de Gex. Je sais bien qu'il a fait une procédure très-illégale et très-répréhensible, en procédant contre des séculiers, sans intervention de la justice du roi; je sais encore qu'il a manqué aux lois, en faisant comparaître un nommé Brochu, qui était décrété de prise de corps; je sais de plus qu'il n'est nullement en droit d'exercer la charge d'official, attendu qu'il est curé. Ce n'est pas de toutes ces procédures méprisables et punissables que je suis inquiet; mais je le suis beaucoup de savoir qu'il y a dans mes terres des malheureux assez lâches et assez ingrats, pour dé-

poser des calomnies absurdes contre leur bienfaiteur. Ils sont coupables même d'avoir comparu, car aucun séculier ne doit répondre en pareil cas à aucun juge d'église. Je vous aurais, monsieur, la plus sensible obligation si vous vouliez bien m'apprendre leurs noms; il faut, dans une terre, connaître le caractère de ses vassaux.

Si vous voulez, monsieur, joindre à cette bonté, celle de me renvoyer les plans que vous avez bien voulu permettre que je misse entre vos mains, et dont j'ai besoin pour mes ouvriers, vous me ferez un sensible plaisir. Je vous renouvelle mes remerciements et mon attachement.

J'ai l'honneur d'être dans ces sentiments, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

12. — NOTE POUR M. FABRI.

Vendredi à midi, 1er juillet.

Pierre Servetaz, manouvrier à Ferney, ayant loué de Durant un appartement au village de Ferney, fut obligé d'en sortir lorsque les troupes arrivèrent, et de céder cet appartement aux soldats.

N'ayant aucun endroit pour se mettre à couvert, le nommé Lareine lui loua une partie de sa cuisine, où il se retira avec sa femme et son enfant. On lui a fait fournir une paire de draps, qu'il est obligé de changer tous les quinze jours, et comme il n'en a que deux paires en tout, lui, sa femme et son enfant sont obligés de coucher nus sur la paille, pendant qu'ils blanchissent la seule paire de draps qui leur reste.

On a placé dix-neuf grenadiers dans la cuisine où il couche, pour y faire leur potage.

Ces grenadiers lui ont brûlé sept fascines de bois qu'il avait.

Il a sa femme enceinte, et qui doit accoucher dans peu de temps, et elle n'a aucun endroit que la cuisine où les 19 neuf (*sic*) grenadiers font leur potage. Durant veut aussi lui faire payer six patagons pour le louage de sa maison, de laquelle on l'a obligé de sortir, ne jouissant que d'un petit jardin et chenevier qu'on lui a tout dévastés.

(De la main de Voltaire.)

Je supplie M. Fabri de vouloir bien avoir pitié de cette pauvre femme. J'ai l'honneur de lui présenter mes respectueux sentiments.

13. — AU MÊME.

28 janvier 1765, à Ferney.

MONSIEUR,

En vous remerciant de vos bons avis; nous allons nous mettre sur la défensive. Père Adam ne tire pas mal son coup de fusil. J'ai une petite baïonnette d'environ quatre pouces et demi, dont je ne laisserai pas de m'escrimer. Nous mettrons tous nos petits garçons sous les armes. Madame Denis vous remercie sensiblement. Je fais planter actuellement des arbres. Je vous demanderai vos ordres, demain ou après demain, pour les possesseurs des terrains qui bordent le chemin jusqu'à Sacconex.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

14. — AU MÊME.

29 janvier.

M. de Voltaire a l'honneur d'informer M. Fabri, qu'hier à quatre heures du soir, il passa un homme habillé de gris, assez grand, marqué de petite vérole, portant un chapeau uni, allant à Genève sur un cheval gris. Cela ressemble fort à M. Matthieu. Il s'est informé sur la route à qui appartenaient les maisons qu'il voyait. M. de Voltaire n'a eu connaissance de cet homme que ce matin; il a écrit en conséquence au syndic de la garde de Genève. Il assure M. Fabri de ses très-humbles obéissances.

C'est à l'homme qui apporta hier la lettre de M. Fabri que le susdit parla.

N. B. On apprend dans le moment, par la déposition de deux personnes, qu'on a vu passer ce matin vers les trois heures une troupe de contrebandiers à cheval, avec une femme. Ils allaient par Collex, Fernex au Mandement.

Cependant les employés ont été reconnaître le lieu, ont couru de tout côté, et n'ont point reconnu de piste.

15. — AU MÊME.

29 au soir.

On ne sait plus, monsieur, comment la vérité est faite. Claude Durand, assez gros laboureur de Ferney,

prétend avoir vu passer aujourd'hui, à cinq heures du matin, quatre-vingts contrebandiers, dont l'un lui a demandé le chemin du Mandement. Ce ne serait pas la première fois qu'ils auraient passé par Ferney. On prétend que cette troupe est conduite par la sœur de Mandrin. Si cela est, il paraît qu'il faudrait avoir un bataillon à Gex. Pourriez-vous avoir la bonté de venir dîner à Ferney et me donner vos ordres?

Votre t.-h. ob. s^r. VOLT.

16. — AU MÊME.

3 février 1765.

Je n'ai eu, monsieur, nulle nouvelle de MM. Lamain et Matthieu; mais je prends beaucoup de part à la petite incommodité que M. Matthieu a dans ses chausses. Les sieurs Bacle et Galline sont toujours pour moi des êtres incompréhensibles. On les a vus passer hier à Mijoux, et vous en êtes sans doute informé. Nous avons beaucoup de fusils et quelques baïonnettes; mais nous manquons de bois pour nous chauffer. Nous avons recours à vos bontés; vous avez bien voulu nous promettre de nous faire avoir des moules de bois à Sessy. Nous vous demandons bien pardon de notre importunité, mais nous vous supplions de nous faire dire quand nous pourrons envoyer des voitures, ou quand nous pourrons faire un marché avec ceux qui fourniront et amèneront le bois.

Un habitant de Ferney, nommé Benoît L'Archevêque, a acheté des bœufs vers Allamogne, il y a environ six semaines; l'un est fort malade et jette par



les oreilles; on ne sait pas encore s'il est attaqué de la maladie qui règne à Saint-Genis. Nous l'avons fait visiter, et nous avons recommandé qu'on ne laissât point sortir le bœuf de l'écurie : on la parfume tous les jours. Nous espérons que le mal ne se communiquera pas.

Agréez, monsieur, les sentiments que vous a voués pour sa vie votre très-humble et très-obéissant serviteur.

17. — AU MÊME.

Jeudi soir, 14 février 1765, à Ferney.

M. de Voltaire, madame Denis et toute la maison font leurs très-humbles compliments à M. Fabri. Il est très-instamment prié de vouloir bien mander s'il est vrai qu'on ait arrêté dans le bailliage de Nyon quelques-uns des brigands dénoncés par les sieurs Bacle et Galline.

Voici un petit mémoire qui peut servir à tirer quelques éclaircissements de Matringe. Il serait dangereux de le lâcher dans le pays.

18. — AU MÊME.

17 février 1765, à Ferney.

MONSIEUR,

Par toutes les informations que j'ai prises depuis votre dernière lettre, il paraît que le nommé Matringe n'a nulle correspondance avec la bande de voleurs que les deux Genevois ont dénoncés. Carry,

maréchal à Ferney, est celui qui a donné le premier avis des menaces de Matringe, tandis que tout le pays était en alarme. Il a été arrêté sur ces menaces. Je ne mets assurément aucun obstacle à son élargissement. Je vous supplie d'en assurer M. le prévôt; et si vous voulez même avoir la bonté de faire dire à Matringe qu'il vienne me parler, je lui donnerai de quoi achever le voyage qu'il dit devoir faire en Savoie, à condition qu'il ne vienne plus troubler la tranquillité de notre pays.

J'ai donné une carte au nommé Pinier, habitant de Ferney, qui fait venir des bois de construction pour sa grange. Je prends la liberté de le recommander à vos bontés.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous me connaissez, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE DE Mme DENIS A L'ABBÉ *** [1].

Ce 6 mars 1759, des Délices.

Vous m'avez fait grand plaisir, monsieur, de me donner de vos nouvelles. Je voudrais que votre santé

[1] Les lettres de Voltaire et de Mme Denis que nous reproduisons ici ont été communiquées à l'Académie dans une séance de février 1859. (Voir le *Compte rendu des séances et des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, par M. Ch. Vergé, livraisons d'octobre 1858 et mars 1859.)

(Pour cette 2e partie voir 3e série, tome XXVII (XLVIIe de la collection, page 457). Voir aussi à la fin de cette 2e partie la lettre par laquelle M. Bavoux communique à l'Institut ces dix ou onze documents nouveaux.

vous permît, dans la belle saison, de faire un tour aux Délices. En venant dans votre chaise de poste doucement vers le mois de mai ou juin, croyez-vous que cela vous ferait du mal, et ne penseriez-vous pas que quelque conférence avec le grand Tronchin ne pourrait pas vous être utile dans le courant de votre vie, surtout après les maux dont vous avez été menacé? Je ne suis pas enthousiaste de Tronchin. Il y a cinq ans que je le vois manœuvrer, en l'examinant pas à pas, sans prévention. Je ne le crois pas meilleur que nos Dumoulin, Chirac et autres, pour les maladies aiguës. Il en guérit, et il en meurt entre ses mains. Mais, pour ce qui se nomme maladie chronique, comme hydropisie, scorbut, obstructions, *démolutions* du sang et autres maux où les médecins n'entendent rien, j'ose dire qu'il a une supériorité si marquée, une sagacité et une connaissance si fort au-dessus de ses confrères, que je ne puis m'empêcher de l'admirer et de désirer que mes amis soient à portée de le consulter. Faites-bien vos réflexions sur cela, monsieur, et croyez que je suis bien fondée sur ce que je vous dis. Je ne vous parle point du plaisir extrême que j'aurais de vous voir, de l'extrême envie que j'ai de causer avec vous, du chagrin que votre absence me cause sans cesse; je ne veux pas que ces considérations, en vous déterminant, puissent vous causer la moindre gêne et la plus petite fatigue; mais je veux très-sérieusement que vous cherchiez à prolonger vos jours et qu'ensuite vous m'aimiez beaucoup, parce que je vous suis tendrement attachée pour ma vie.

Nous avons passé l'hiver assez solitairement aux Délices, c'est-à-dire que nous avons eu peu de monde à coucher, mais presque toujours quelqu'un qui vient nous voir de la ville. Le temps du plaisir dans ce pays, c'est l'été. Il y a cent maisons de campagne à une portée de fusil, pour ainsi dire, de la ville qui sont toutes occupées. Nous jouerons la comédie tout l'été, et c'est presque le seul plaisir que j'aie dans ce pays. Thibouville m'a envoyé sa tragédie[1]. Je ne suis pas étonnée de sa lourde chute; l'intérêt est absolument manqué. Je n'ai rien lu de si froid en voulant toujours être chaud, surtout les trois premiers actes. Le grand malheur, c'est qu'on ignore le motif qui fait agir et la reine, et le prince et le ministre, que l'amour principal ne suit nullement la marche du cœur, que le sujet est vide et la pièce trop longue. Notre ami n'est pas fait pour le théâtre; c'est un talent qu'on ne se donne pas.

On nous mande que *Spartacus* s'est relevé. Mon oncle n'a pas trop d'envie de donner sitôt *Aménaïde*[2]. Il dit que le temps n'est pas propre au plaisir, et qu'il faut attendre la paix. Je ne vous parlerai pas de la pièce. Venez la voir si vous en êtes curieux. Je vous la jouerai. Le rôle de la femme est beau, mais il demande un art consommé. C'est, de tous les rôles de mon oncle, celui qui m'a causé le plus de travail, et il y a des endroits qui ne souffrent pas la médiocrité d'une actrice. Vous en avez une si parfaite, actuellement, qu'elle portera le rôle aux nues. Mais il ne faut

[1] *Thélamire.*

[2] *Aménaïde*, ou plutôt *Tancrède*, a été représentée en 1760.

pas se flatter qu'il vaille le rôle d'Idamée. Je n'en connais point de si avantageux, de si facile à bien jouer pour une bonne actrice, et de si beau au théâtre. Je le prouverai cet été; car je compte le jouer.

Mon oncle travaille toujours beaucoup. Il fait cent choses différentes à la fois. Son génie ne tarit pas. Il a paru une certaine lettre dans le *Mercure* que j'aurais autant aimé qu'il eût supprimée, mon cher abbé. Je ne peux plus rien empêcher dans ce genre. J'en suis si convaincue que très-souvent j'évite de lire ses manuscrits. L'âge lui a donné une opiniâtreté invincible contre laquelle il est impossible de lutter; c'est la seule marque de vieillesse que je lui connaisse. Ainsi soyez sûr, lorsque vous verrez des choses qu'il serait à propos qu'il ne fît point, que je gémis sans pouvoir y apporter remède. Si je n'étais point sensible, je serais fort heureuse. Il a de très-bonnes façons pour moi, pourvu que je ne lui fasse pas la plus petite objection sur rien. C'est le parti que j'ai pris, et je m'en trouve bien.

Je suis très-contente de mademoiselle de Bazincourt. C'est précisément ce qu'il me fallait. Elle est douce et a beaucoup de raison; elle vous fait mille remerciements de vos bontés pour elle.

M. Thibouville me mande qu'il vous a parlé de ses affaires; il se loue fort du maréchal de Belle-Isle. Tâchez de lui mettre dans la tête de diminuer ses dépenses.

Adieu, monsieur; écrivez-moi à vos heures perdues; parlez-moi de votre santé; je m'y intéresse

vivement. Mon oncle vous aime toujours. Comptez sur moi comme sur vous-même, et aimez-moi comme je vous aime.

19. — A M. LE MARQUIS D'OSSUN,

AMBASSADEUR DE FRANCE EN ESPAGNE.

16 juillet 1770, au château de Ferney (par Lyon).

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence le tarif des prix de la manufacture de Ferney, entreprise par les sieurs Dufour et Céret.

J'obéis aux ordres qu'elle a bien voulu me donner. On fait actuellement dans cette fabrique une montre à répétition fort belle, avec le portrait de M. le comte d'Aranda, et une autre avec le portrait de M. le duc de Choiseul.

Si Votre Excellence en veut quelques-unes pour elle dans ce goût, la compagnie est à vos ordres, et certainement, vous et vos amis, vous achèteriez un grand tiers meilleur marché tout ce que la fabrique vous fournirait.

M. le duc de Choiseul a acheté les six premières montres faites à Ferney; il peut certifier ce que j'ai l'honneur de vous dire.

Les émigrants qui ont établi cette manufacture sont des gens de la probité desquels je réponds. J'ose vous demander encore une fois votre protection pour eux en Espagne, où ils comptent faire leur plus grand commerce.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect et

de reconnaissance, monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

(A cette lettre étaient joints un *prospectus* des ouvriers horlogers et des vers au ministre réformateur de l'Espagne, le comte d'Aranda. (A. F.)

Dufour, Céret et compagnie, entrepreneurs de la fabrique des montres à Ferney, près de Versoix, route de Lyon, avertissent qu'ils travaillent en toutes sortes d'horlogerie, qu'ils garnissent les boîtes des portraits en émail qu'on leur demande, et qu'ils sont en état de fournir des ouvrages à meilleur marché que partout ailleurs, par la protection et les exemptions que le roi daigne leur accorder, ainsi qu'à tous ceux qui voudront s'établir avec eux.

TARIF DES MONTRES DE LA FABRIQUE ROYALE DE FERNEY.

Montres d'argent lisse	3 louis.
— — gravée ou guillochée	4 —
— — pour particulier, lisse	4 —
— — répétition, bonne	14 —
— d'or lisse de pacotille * ou légères	7 —
— — de 18 dér, bonne	8 1/2
— — d'une once	9 1/2
— — gravées taille-douce. Ouvrage fin et particulier	10 1/2
— — or de couleur, ouvrage très-fin	13 —
— répétition d'or lisse, bon ouvrage	20 —
— — — taille-douce	21 —
— — or de couleur, de 24 à	28 —
— — à cylindre, de 32 à	38 —
— — — et à secondes	42 —

Nous répondons pour deux ans de toutes les pièces qui passent huit louis et demi.

Les DUFOUR ET CÉRET,
Entrepreneurs de la fabrique de Ferney.

* *On entend par pacotille des* pièces *marchandes qui nous sont payées comptant, et dont nous ne répondons pas.*

AU MÊME, SUR LE COMTE D'ARANDA.

Le barbouilleur de mon village
A très-mal peint, je l'avoûrai,
Les traits du héros de notre âge :
Il est un peu défiguré ;
Mais dans les cœurs est son image.
C'est lui, c'est d'ARANDA, dit-on,
Par qui l'Espagne est florissante,
Qui sut avec religion
Dompter la superstition,
Et chasser la horde puissante
Des docteurs de l'attrition,
Et de la grâce suffisante.
C'est lui qui, dans ses grands projets
Dont nous verrons un jour les suites,
Saura triompher des Anglais,
Comme il triompha des jésuites.

20. — AU MARQUIS D'OSSUN.

21 Auguste 1770, à Ferney (par Lyon).

MONSIEUR,

Permettez que j'importune encore Votre Excellence par mes remerciements. Tout ce que vous daignez faire pour la petite colonie de nouveaux Français montre bien la générosité de votre cœur, et fait voir que vous représentez un roi de France.

Je me suis vanté à M. le duc et à madame la duchesse de Choiseul des extrêmes bontés dont vous m'honorez ; j'en étais trop plein pour m'en taire. Je vous supplie de me pardonner cette indiscrétion ; elle ne dérobe rien à la reconnaissance que je vous dois.

Le fort du commerce de mes colons étant en Espagne, jugez, monsieur, quelles obligations je vous ai.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

21. — AU MÊME.

A Ferney, 26 novembre 1770.

MONSIEUR,

Je suis confus de vos bontés. Je vois que vous êtes en Espagne le protecteur de tous les Français, et toute ma petite colonie est devenue française. J'ai remis aux entrepreneurs de la fabrique les mémoires dont Votre Excellence a bien voulu m'honorer. Ils sont à vos pieds; ils ne manqueront pas d'écrire à M. Camps et de lui faire un envoi. Votre Excellence me permettra-t-elle d'abuser de sa protection au point de lui adresser le paquet à elle-même par le premier courrier que M. le duc de Choiseul lui dépêchera? Ils me font espérer que M. Camps sera très-content d'eux. Ils n'ont pas laissé de faire quelques affaires à Cadix par Marseille et par Bayonne, depuis qu'ils sont établis chez moi. Il y a tout lieu de croire que cette fabrique réussira, et ce sera à vos bontés, monsieur, qu'ils en auront la principale obligation.

Si vous avez quelques ordres à leur faire parvenir, et si vous daignez encore les honorer de quelque mémoire, je vous supplierai de vouloir bien ordonner qu'ils partent sous l'enveloppe de M. le duc de

Choiseul ou sous celle de son premier secrétaire, M. de la Ponce, pour plus de sûreté.

Il ne me reste qu'à vous faire les plus sincères et les plus vifs remercîments.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et le très-obéissant serviteur.

22. — AU MÊME.

6 mars 1771, à Ferney.

MONSIEUR,

Votre Excellence a porté bonheur à ma petite colonie, et je me flatte qu'elle subsistera par votre protection, quoiqu'elle ait perdu son bienfaiteur, M. le duc de Choiseul. C'est toujours une grande faveur que vous ayez daigné faire accepter la montre par M. le comte d'Aranda, je vous en remercie avec la plus vive reconnaissance. Mes artistes m'ont pressé de prendre encore une liberté auprès de vous; c'est de prier M. d'Ogni de mettre à votre adresse, par le premier courrier extraordinaire, une caisse de montres que je vous supplierai de faire parvenir à M. Camps. J'ai peut-être manqué à l'étiquette d'Espagne : les souverains du Nord m'ont gâté. L'impératrice de Russie m'a demandé pour vingt mille livres de montres de ma colonie, et m'a écrit sur cela une lettre dans le goût de madame de Sévigné. Apparemment qu'elle veut faire des présents aux Turcs, quand elle leur aura bien voulu accorder la paix.

Votre Excellence sait que M. le duc de Choiseul, votre ami, est toujours à Chanteloup, honoré et estimé de la nation.

Les princes de Suède, qui plaisent également à Versailles et à Paris et qui ont banni absolument toute cérémonie, viendront voir la simplicité de notre Suisse vers Pâques, après n'avoir point été éblouis de la magnificence de nos villes.

Je vous supplie, monsieur, d'agréer avec votre bonté ordinaire la reconnaissance et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

23. — AU MÊME.

13 avril 1771, à Ferney.

MONSIEUR,

« Une longue maladie, effet très-naturel de mon « âge et du climat que j'habite, m'a privé du plaisir « de vous remercier de toutes vos bontés. La re- « traite de M. le duc de Choiseul n'a pas laissé plus « de santé à la ville de Versoix qu'il voulait bâtir, « et à ma colonie qu'à moi-même.

« Nous sommes tous très-malades; mais j'espère « que l'État se portera bien, malgré la prodigieuse « quantité de médecins qui se présentent pour le « traiter. Il paraît que le roi, qui est meilleur mé- « decin qu'eux, a entrepris sa cure et qu'il y réus- « sira [1]. »

[1] Ce paragraphe est dans l'édition de Beuchot, t. LXVII, p. 126 Tout le reste est inédit.

Il ne m'appartient pas de dire des nouvelles à Votre Excellence; elle sait mieux que moi celles de la France et de l'Europe; permettez-moi seulement de vous en dire une, digne de la générosité espagnole et de la galanterie française; je la tiens de la propre main de l'impératrice de Russie.

Le comte Alexis Orloff, ayant pris un vaisseau dans lequel était toute la famille, les domestiques et les effets d'un bacha, les lui avait renvoyés à Constantinople. Ce bacha, se trouvant en dernier lieu dans l'armée du grand visir, un officier russe y vint pour traiter de l'échange de quelques prisonniers. Le bacha lui remit sans rançon tous ceux qui lui appartenaient, le combla de présents et le pria d'assurer le comte Orloff qu'il serait toute sa vie son serviteur, son admirateur et son frère.

Quand je songe que cet empire russe est né de mon temps, et que je suis beaucoup plus vieux que Pétersbourg, je ne reviens point de ma surprise! C'est encore un des sujets de mon étonnement que l'impératrice ne manque d'argent ni pour une guerre si dispendieuse, ni pour les fêtes qu'elle a données au prince Henri de Prusse. Cette princesse daigne accepter des montres de ma colonie, ainsi que M. le comte d'Aranda; mais je n'en envoye point au sultan Mustapha, à qui les heures doivent paraître bien longues.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect égal à ma reconnaissance, monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

24. — AU MÊME.

31 mai 1771, à Ferney.

MONSIEUR,

Je suis toujours beaucoup plus près d'aller trouver la colonie d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui sont dans le ciel, où je prétends bien aller aussi, que de faire fleurir dans mes déserts ma colonie d'horlogers, établie sous les auspices de M. le duc de Choiseul. Je ne vois depuis cinq mois que du découragement. Il suffit d'un seul homme pour faire le bien, et de son absence pour produire le mal.

Je n'ai plus les mêmes facilités que j'avais pour profiter de vos bontés. Ma colonie dit qu'elle a envoyé, il y a près de quatre mois, à M. Camps, sous l'enveloppe de Votre Excellence, une petite pacotille de montres. Je n'en ai eu aucune nouvelle depuis, et j'ai été si malade, que je me suis résigné à la Providence, qui abandonne net ma colonie.

Rien n'est plus commun en France que des établissements utiles qui périssent faute de protection. Les tracasseries parlementaires se sont emparées de toute l'attention. On n'a pas même songé à la famine qui désole encore plusieurs provinces. J'aurais voulu que ma santé m'eût permis d'aller à Chanteloup pour goûter la consolation de voir mon protecteur; mais je ne suis pas en état de faire un voyage.

Cependant aucun des entrepreneurs n'a abandonné la colonie; ils sont entre la crainte et l'espérance. J'entends dire que M. le comte d'Aranda a fait des

établissements en Castille qui réussissent mieux; mais aussi il est M. le comte d'Aranda.

Je remercie bien sensiblement Votre Excellence de toutes ses bontés.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et la plus tendre reconnaissance, monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

25. — AU MÊME.

21 décembre 1771, à Ferney

MONSIEUR,

Tous les malheurs sont arrivés à ma colonie. La destitution de notre protecteur[1] a été notre perte; elle est totale et sans ressource. J'ai payé la montre aux artistes qui l'avaient faite. M. le comte d'Aranda nous a consolés par le meilleur vin qu'on puisse boire, et par la plus belle faïence sur laquelle on puisse manger, après la porcelaine de Saxe et celle de Sèvres. Il ne me reste qu'à remercier Votre Excellence de ses bontés infinies. Il faut savoir supporter son malheur. Il y en a de plus grands, et qui tombent sur des têtes plus précieuses.

Conservez-moi toujours vos bontés; elles seront pour moi le dédommagement le plus ample et le plus flatteur. Je suis encore pénétré des attentions généreuses dont vous voulûtes bien m'honorer l'année

[1] Le duc de Choiseul.

passée; elles seront toujours chères à mon cœur plein de reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

26. — AU MÊME.

Au château de Ferney, 28 novembre 1773.

MONSIEUR,

Votre Excellence me permettra de profiter de l'occasion qui se présente pour vous renouveler les sentiments de reconnaissance que je dois depuis longtemps à vos bontés.

Un jeune horloger français, correspondant de la colonie établie à Ferney, aura l'honneur de vous présenter cette lettre. J'ose vous demander votre protection pour lui. Il a autant de probité que d'intelligence, et je suis persuadé qu'il sera digne de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur [1].

27. — A M. ***.

A Ferney, 3 février 1776.

MONSIEUR,

Sitôt que vous m'eûtes fait l'honneur de m'écrire

[1] Les huit ou neuf lettres ci-dessus de Voltaire ont été adressées par lui au marquis d'Ossun, ambassadeur de France en Espagne. Je dis *huit* ou *neuf*, parce que celle du 13 avril 1771, ayant été déjà publiée en partie dans Beuchot, peut à peine être comptée ici comme lettre inédite. — Je n'ai pu découvrir à qui était écrite celle qui suit, du 3 février 1776. (*Note de M. E. B.*)

au sujet du sieur Chabot, je demandai pour lui à M. de Trudaine un emploi dans la distribution du sel que les fermiers généraux pourraient nous fournir.

Aujourd'hui que la république de Berne nous en donne, j'ai insisté auprès de M. Fabri pour obtenir que l'adjudication du sel de Berne employât avantageusement votre protégé. Je serai toute ma vie à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

28. — A M. *** [1].

Soyez bien malade, mon cher camarade, afin que nous vous guérissions. Venez au temple d'Esculape, faites votre pèlerinage comme les dames de Paris. Nous avons ici depuis deux ans madame d'Épinay, confessée en chemin, arrivée mourante; non-seulement elle est ressuscitée, mais inoculée. Voilà un grand triomphe et un grand exemple. Et moi donc! ne pourrai-je me citer? Je m'étais arrangé pour mourir il y a quatre ans, et je me trouve plus fort que je ne l'ai jamais été, bâtissant, plantant, rimant, faisant l'histoire de cet empire russe qui nous venge et qui nous humilie.

> *O fortunatos nimiùm, sua* nam *bona* norunt
> *Agricolas!*

[1] Sans doute M. de Cideville. Cette lettre, comme celle de madame Denis, est due à l'obligeante communication de M. Chambry (*Note de M. E. B.*)

Aussi, je ne me suis point fait enduire de térébenthine, et je n'ai point eu besoin d'envoyer chercher des capucins. Maupertuis a vécu comme un insensé et est mort comme un sot. Le roi de Prusse ne pouvait pas le souffrir; mais comme il n'avait alors de niches à faire ni à l'impératrice ni au Roi, il en faisait à Maupertuis et à moi. J'ai pris le parti d'enterrer l'un, et d'être beaucoup plus heureux que l'autre. L'ingratitude du roi de Prusse a fait mon bonheur, et le Roi, notre bon maître, l'a comblé en déclarant mes terres libres. Il ne me manque que de vous voir arriver ici pour prendre, comme moi, des lettres de vie au bureau de Tronchin. Je vous embrasse de tout mon cœur.

La mode est-elle toujours dans les académies de louer les athées d'avoir eu de grands sentiments de religion?

Qu'on est sot à Paris! V.

NOTES

Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques [1].

Monsieur,

La bienveillance dont l'Académie a honoré ma lecture, au mois d'août dernier, à l'occasion de dix-huit lettres de Voltaire, m'encourage à lui communiquer quelques documents nouveaux : ce sont encore quelques lettres de Voltaire, autographes ou écrites pour lui de la main de Wagnière, son secrétaire, toutes inédites.

Huit ou neuf paraissent adressées au marquis d'Ossun, ambassadeur en Espagne.

Je n'ai pu découvrir à qui était adressée la dixième, du 3 février 1776.

Une onzième lettre, sans date, qui se trouve à la fin de celles que j'ai l'honneur de vous présenter, semble avoir été écrite à M. de Cideville.

Je me permets d'ajouter, en tête de cette seconde partie, une lettre qui cependant n'est pas de Voltaire, mais de madame Denis. Les détails curieux qu'elle renferme sur son oncle autorisaient, à mes yeux, cette exception.

La lettre du 16 juillet 1770 est accompagnée d'une note indiquant le tarif des montres fabriquées à Ferney, et d'une pièce de vers relatifs au portrait du comte d'Aranda dont Voltaire parle dans cette lettre.

Recevez, monsieur, l'expression de ma haute considération.

E. Bavoux.

Paris, 12 janvier 1859.

[1] Voir ci-dessus à la page 58 (note).

Page 6 (2).

Le célèbre Francklin vint, avec son petit-fils, voir, en 1778, M. de Voltaire, et lui demanda sa bénédiction pour ce jeune homme qui se mit à genoux. Voltaire la lui donna en prononçant ces mots : Dieu, Liberté, Tolérance. Il le releva en même temps et l'embrassa tendrement. (*Mém. de Wagnière et Longchamps*, 1-126.)

Page 8 (1). — Page 20 (1).

Jamais homme de lettres n'a eu un moment plus brillant que Voltaire, lors des représentations d'*Irène*. Aussi disait-il : « On « veut m'étouffer sous des roses. » Cependant tout cela n'avait pas fait sur lui l'impression qu'on aurait dû en attendre. « Vous « ne connaissez pas les Français, disait-il. Ils en ont fait autant « pour le Genevois Jean-Jacques; plusieurs même ont donné un « écu à des crocheteurs pour monter sur leurs épaules et le voir « passer. On l'a décrété ensuite de prise de corps, et il a été « obligé de s'enfuir. »

Aussi quand, à la promenade, il voyait des Parisiens courir après son carrosse, il devenait de mauvaise humeur, faisait abréger la route et ordonnait de rentrer à l'hôtel. (*Mém. de Wagnière et Longchamps*, 1-142.)

Page 12 (5). — Page 13 (1). — Page 15 (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7).

Voltaire n'avait presque pas de barbe. Sur sa cheminée trois ou quatre petites pinces épilatoires avec lesquelles il se joue et s'arrache de temps en temps quelques poils en causant avec l'un et l'autre. (*Mém. de Wagnière et Longchamps*, 1-402.)

Page 12 (5). — Page 14 (5). — Page 15 (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.)

Il avait pour principe que notre santé dépend souvent de nous-mêmes, que ses trois pivots sont la sobriété, la tempérance en toutes choses, et l'exercice modéré; que dans toutes les maladies qui ne sont pas la suite d'accidents très-graves ou de vices majeurs dans les parties intérieures, il suffit d'aider la nature,

qui tend à nous débarrasser; qu'il faut dans ce cas s'astreindre à une diète plus ou moins prolongée, à des boissons délayantes, etc. (*Mém. de Longchamps*, 2-223.)

C'est un peu le système d'un homme pourtant célèbre dans les fastes de la médecine, le fameux Boerhaave, lequel disait : « Il « serait plus avantageux qu'il n'y eût jamais eu de médecins « dans le monde... Conservez-vous la tête fraîche, les pieds « chauds, le ventre libre, et moquez-vous des médecins! »

« La médecine, ajoutait un autre docteur bien connu, Brous- « sais, la médecine berce l'être souffrant d'un espoir chiméri- « que... Et une pareille utilité semble la placer sur la ligne de « l'astrologie, de la superstition et de tous les genres de charla- « tanisme. »

Page 13. Il prenait des rôles avec madame Denis; et page 61.... Je compte le jouer (ce rôle).

Madame Denis, sa nièce, avait dans sa vieillesse joué le rôle de Zaïre sur un théâtre de société. Aux éloges que lui prodiguait un spectateur naïf, elle répondit avec une feinte modestie et pour s'attirer de nouvelles flatteries : « Il eût fallu être jeune et jolie « pour ce rôle-là. » — « Oh! madame, reprit le complimenteur « maladroit, vous êtes bien la preuve du contraire. »

Page 13. — Page 17 (1). — Page 23 (1). — Page 25 (2).

Voltaire ayant fait détruire le petit et joli théâtre qu'il avait construit dans une dépendance de son château, prêta une somme d'argent au directeur des spectacles de Dijon, qui en fit bâtir un assez beau, au milieu de Ferney, mais qu'on laissa tomber après la mort de M. de Voltaire. Lekain y vint jouer. (*Mém. de Wagnière et Longchamps*, tome I, pages 48 et 88.)

Voltaire jouait souvent sur son théâtre à Lausanne, à Paris, etc. (*Mém. de Longchamps*, 2-93.)

Il était d'avis que sur l'affiche, au lieu de ces mots : « Les co- « médiens ordinaires du roi donneront... » on mît ceux-ci : « Le « Théâtre-Français donnera... » (*Mém. de Wagnière et Longchamps*, 1-459.)

Page 20 (3).

L'impératrice de Russie, Catherine II, fit construire un château identiquement conforme à celui de Ferney, avec un monument à la mémoire de l'illustre philosophe. (*Mém. de Longchamps*, II, page 8.)

Page 22 (3). — Page 31 (3).

Voltaire, avec qui correspondaient la plupart des souverains de l'Europe, n'a peut-être jamais reçu une communication de Louis XV relative à ces chefs-d'œuvre, ornements de son règne! Il en fut même à peu près réduit à s'expatrier pendant les trente dernières années de sa vie en Prusse et à Ferney. (*Mém. de Longchamps*, 2-223.)

Page 27 (1).

Le sculpteur de Saint-Claude (Jura), Bosset-Dupont, est le premier qui ait fait des bustes de Voltaire. N'étant jamais sorti de sa petite ville, il semblait par son talent naturel avoir fait un long cours d'études en Italie. (*Mém. de Longchamps*, 2-71.)

Page 10 (4). — Page 11 (1). — Page 28 (2).

En 1758, M. de Voltaire acquit Ferney, au nom de madame Denis, sous réserve d'une contre-lettre. (*Mém. de Wagnière et Longchamps*, I, page 38.)

Page 28 (5).

M. de Villette en prit possession en juillet 1779.

Page 28 (5).

Le marquis de Villette avait épousé mademoiselle de Varicourt, surnommée *Belle* et *Bonne*. — Il demandait un jour à mademoiselle Arnould ce qu'elle pensait de sa femme : c'est, lui répondit celle-ci, *une fort belle édition de la Pucelle*. (*Mém. de Wagnière*, I, pages 434, 436, 458, 470.)

— Description de l'appartement de Voltaire après l'acquisition de M. de Villette. (*Mém. de Longchamps*, 2-28.)

Page 39 (3).

Voltaire a laissé peu de manuscrits... Car il faisait imprimer à mesure qu'il composait; il aimait à jouir et ne mettait rien à fonds perdu. (D'Alembert, tome XVIII, page 189.) Il travaillait du reste avec une telle facilité qu'il aurait pu dire avec bien plus de raison que Racine : « Ma pièce est faite. Je n'ai plus qu'à faire « les vers. »

CORRESPONDANCE

INÉDITE

DE VOLTAIRE

AVEC LA

DUCHESSE DE SAXE-GOTHA

AVERTISSEMENT

La correspondance complète avec la duchesse de Saxe-Gotha paraît ici pour la première fois. Le savant M. de Cayrol, dont la perte est si sensible à ses nombreux amis et particulièrement à l'auteur de cette note, connaissait et poursuivait depuis longtemps cet intéressant recueil, rigoureusement enfermé dans la bibliothèque de Gotha. Mais il fut impossible d'en obtenir communication, malgré les plus pressantes démarches. En Allemagne, l'accès des bibliothèques n'est pas toujours ouvert avec cette libérale facilité que la France s'honore de pratiquer.

M. Évariste Bavoux a bien voulu seconder ces recherches de son zèle et de son crédit, et a eu l'honneur de réussir.

S. A. R. le duc régnant a daigné mettre la collection tout entière à la disposition des éditeurs, avec un empressement et une bonté dont on lui offre ici de respectueux remercîments.

Ainsi, c'est à la générosité de ce prince éclairé, digne successeur de l'auguste correspondante de Voltaire, c'est à l'heureuse entremise de M. Évariste Bavoux que le public devra ce présent, doublement précieux pour la littérature et pour l'histoire.

Louise-Dorothée de Meiningen, née en 1710, mariée en 1729 au duc de Saxe-Gotha, était aussi distinguée par la supériorité de son esprit que par la noblesse et la bonté de son cœur. Voltaire, en quittant Berlin, passa six semaines à sa cour. Elle le réconcilia avec Frédéric, qui avait une grande estime pour cette princesse. Ses démarches secrètes, où Voltaire prit lui-même une part très-honorable, contribuèrent beaucoup au traité qui termina la triste guerre de Sept ans. A. F.

Voici dans quels termes un écrivain distingué, M. le vicomte de la Guéronnière, parle de la noble famille dont il est ici question :

« La famille des Cobourg représentait en Allemagne les idées avancées, dont la réforme avait jeté la semence jusque dans les cours. Un prince que nous avons déjà nommé avec respect, Ernest le Pieux, avait popularisé son règne par les créations les plus utiles ; c'est lui qui, à une époque où l'Europe entière naissait à peine à la vie intellectuelle, organisa dans ses États l'instruction primaire et secondaire. Aussi le dicton suivant est-il resté sur sa mémoire :

« Les paysans du duc Ernest sont plus savants que les gentils-« hommes des autres contrées. »

« Voltaire et le grand Frédéric savaient que dans ce petit coin du saint-empire il y avait plus de lumières, de science et de civilisation que dans certains grands États, et leurs sympathies s'attachaient particulièrement à la duchesse de Gotha, femme supérieure, qui avait épousé le chef de cette branche.

« C'est à cette princesse que Voltaire écrivait :

« Où pourrais-je vivre dorénavant, madame, après avoir passé « un mois à vos pieds? Croyez-vous qu'en quittant votre palais le « séjour de Plombières me sera bien agréable? Ce sont les eaux du « Léthé qu'il me faudrait. Je prévois, madame, que je n'aurai d'au-« tre chose à faire qu'à revenir faire ma cour à Vos Altesses Séré-« nissimes. J'ai été dans le temple de la raison, de la grâce, de l'es-

« prit, de la bienfaisance et de la paix. Je retournerai dans ce temple.
« Il n'y aura pas moyen d'aller vivre avec des profanes [1]. »

« Cette admiration raffinée par la galanterie est trop vivement exprimée pour ne pas être sérieusement sentie. Le grand Frédéric traitait les plus hautes questions aussi bien que les intérêts intimes avec madame la duchesse de Gotha. Consulté par elle sur un projet de mariage pour sa fille avec le duc d'Orléans, Frédéric opposait la différence de religion, et disait avec son spirituel scepticisme : « Henri IV trouvait que Paris valait bien une messe, mais je ne « crois pas que la place de duchesse d'Orléans vaille autant. »

« On voit ce que comptaient à cette époque les Cobourg, qui avaient l'amitié du grand Frédéric, l'admiration de Voltaire, et qui discutaient l'alliance d'un prince de la maison royale de France. »

(Voir ci-dessus page 13 (5); voir aussi M. de la Guéronnière, *Portraits politiques, — Léopold Ier, roi des Belges,* — p. 146, 147.)

[1] Recueil de MM. de Cayrol et Alphonse François, publié par Didier en 1857, tome I, page 461. Cette lettre est du 28 mai 1752.

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE

A LA

DUCHESSE DE SAXE-GOTHA

---

1. — A S. A. S. LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Berlin, le 10 février 1752.

MADAME,

Je me suis accoutumé à présenter des hommages à Votre Altesse Sérénissime. Elle permettra que je mette à ses pieds cette histoire[1], qui peut servir à l'éducation de monseigneur le prince son fils, et je serais trop heureux qu'elle amusât le loisir de son auguste mère. Je me flatte qu'elle daignera recevoir avec bonté cette marque de mon respectueux dévouement. J'ai toujours ambitionné de lui faire ma cour. Rien ne serait plus précieux pour moi que de recevoir des marques de sa bonté à sa cour; et si je ne peux avoir cet honneur, j'ose me flatter que j'en serai consolé par l'assurance de sa protection et de son indulgence.

[1] Les *Annales de l'Empire*, que la duchesse lui avait demandées.

Je suis, avec un profond respect, de Votre Altesse Sérénissime, madame, le très-humble et très-obéissant serviteur. VOLTAIRE.

2. — A LA MÊME.

A Vabern, près de Cassel, 28 mai 1753.

(Cette lettre est dans le recueil publié par Didier en 1857, t. I, p. 461.)

3. — LETTRE DE MADAME DENIS AU ROI DE PRUSSE.

De Francfort-sur-le-Mein, ce 11 juin.

SIRE,

Je n'oserais jamais prendre la liberté d'écrire à Votre Majesté, sans la situation cruelle où je suis. Mais à qui puis-je avoir recours, sinon à un monarque qui met la gloire à être juste et à ne point faire de malheureux? J'arrive ici pour conduire mon oncle aux eaux de Plombières : je le trouve mourant, et pour surcroît de maux il est arrêté par les ordres de Votre Majesté, dans une auberge, sans pouvoir respirer l'air. Daignez avoir compassion, sire, de son âge, de son danger, de mes larmes, de celles de sa famille et de ses amis : nous nous jetons tous à vos pieds pour vous en supplier.

Mon oncle a sans doute eu des torts bien grands, puisque Votre Majesté, à laquelle il a toujours été attaché avec tant d'enthousiasme, le traite avec tant de dureté. Mais, sire, daignez vous souvenir de quinze ans de bontés dont vous l'avez honoré, et qui l'ont enfin arraché des bras de sa famille, à qui il a toujours servi de père.

Votre Majesté lui redemande votre livre imprimé de poésies dont elle l'avait gratifié. Sire, il est assurément prêt de le rendre, il me l'a juré : il ne l'emportait qu'avec votre permission ; il le fait revenir avec ses papiers, dans une caisse à l'adresse de votre ministre. Il a demandé lui-même qu'on visite tout, qu'on prenne tout ce qui peut concerner Votre Majesté. Tant de bonne foi la désarmera sans doute. Vos lettres sont des bienfaits. Notre famille rendra tout ce que nous trouverons à Paris.

Votre Majesté me fait redemander le contrat d'engagement. Je lui jure que nous le rendrons, dès qu'il sera retrouvé. Mon oncle croit qu'il est à Paris ; peut-être est-il dans la caisse de Hambourg. A quoi cet engagement si .... [1] annulé pourrait-il jamais servir ? Comment mon oncle et notre famille pourraient-ils faire difficulté de rendre un écrit qui est entièrement nul ? Mais puis-je chercher à Francfort, auprès d'un mourant, ce papier qui n'est pas à Francfort ?

Sire, ayez pitié de mon état et de ma douleur. Je n'ai de consolation que dans vos promesses sacrées, et dans ces paroles si dignes de vous : *Je serais au désespoir d'être cause du malheur de mon ennemi; comment pourrais-je l'être du malheur de mon ami* [2] *?*

Ces mots, sire, tracés de votre main qui a écrit tant de belles choses, font ma plus chère espérance.

Rendez à mon oncle une vie qu'il vous avait dévouée, et dont vous rendez la fin si infortunée, et sou-

[1] Le mot manque. — Sans doute *cruellement* ou *brusquement*.
[2] Voir la lettre de Frédéric du 23 août 1750.

tenez la mienne : je la passerai comme lui à vous bénir.

Je suis, avec un très-profond respect, sire, de Votre Majesté la très-humble et très-obéissante servante.

4. — NOTE DE LA MÊME POUR MADAME DE POMPADOUR.

20 juin, à Francfort.

Je suis arrivée malade à Francfort, où j'ai trouvé mon oncle presque mourant. Je ne puis le mener à Plombières; il n'en a ni la force, ni le pouvoir. Un ministre du roi de Prusse l'a arrêté à Francfort dès le 1er juin, quoiqu'il ait un congé absolu de ce monarque et qu'il ne soit plus à lui. On lui redemande seulement un volume imprimé des poésies de Sa Majesté Prussienne, dont Sa Majesté avait fait présent à mon oncle, et qu'il lui avait permis d'emporter. Il n'avait pas ce livre avec lui ; il était dans une grande caisse qui doit être, je crois, à Hambourg. Il s'est soumis avec respect à rester prisonnier dans son auberge, quoique mourant, jusqu'à ce que ce livre fût à Francfort ; et pour mieux faire voir sa bonne foi respectueuse, il a écrit que la caisse fût envoyée directement au résident du roi de Prusse à Francfort, afin que s'il y avait dans cette caisse quelque chose que Sa Majesté Prussienne redemandât encore, elle eût satisfaction sur-le-champ. Il remit pour nouvelle sûreté ses papiers de littérature et d'affaires entre les mains du résident, et celui-ci lui donna deux billets conçus en ces termes :

« MONSIEUR,

« Sitôt que le ballot que vous dites d'être à Hambourg ou « Leipzig sera revenu, où est l'œuvre des poésies du roi mon « maître, et l'œuvre de poésies rendu à moi, vous pourrez « partir où bon vous semblera. FREYTAG.

« 1er juin. »

« J'ai reçu de M. de Voltaire deux paquets d'écriture ca- « chetés et que je lui rendrai, après avoir reçu la grande malle « où est l'œuvre de poésies que le roi demande. FREYTAG.

« Francfort, 1er juin. »

On sait que Sa Majesté Prussienne avait appelé mon oncle par quatre lettres consécutives, et qu'il ne se rendit aux instances les plus pressantes et les plus inouïes qu'à condition expresse que cette démarche ne déplairait pas au roi son maître, qu'il ne ferait aucun serment, qu'il lui serait libre de voyager, et que sa place de chambellan ne serait qu'un titre sans fonctions, qu'il n'acceptait que parce qu'il en faut avoir un absolument dans une cour d'Allemagne.

Mon oncle a travaillé assidûment pendant deux ans à perfectionner les talents du roi de Prusse. Il l'a servi avec un zèle dont il y a peu d'exemples. La récompense qu'il reçoit est cruelle. J'ai pris la liberté d'écrire à ce prince une lettre trempée de mes larmes. Je dicte ce mémoire à un homme sûr, ne pouvant écrire, ayant déjà été saignée deux fois, et mon oncle étant dans son lit, sans secours, etc.

La caisse, où est le livre des poésies de Sa Majesté

Prussienne est revenue à Francfort, le 1er juin au soir, et M. Freytag n'en a pas moins retenu mon oncle prisonnier, et n'a rendu ni la caisse où sont tous ses effets, ni ses papiers confiés à lui Freytag.

20 juin.

5. — A S. A. S. LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Francfort-sur-Mein, 3 juillet.

MADAME,

C'est bien dommage; nos empereurs seraient dans leurs cadres. Malgré toutes mes traverses, j'en suis presque à Charles-Quint; c'est une grande et funeste époque pour votre auguste maison. L'histoire, madame, n'est guère qu'un tableau des misères humaines. L'aventure de ma nièce et la mienne n'est pas faite pour tenir seulement un petit coin dans la bordure de ce tableau; mais le ridicule qui s'y joint à l'horreur pourrait la sauver quelque temps de l'oubli. L'extrême ridicule va loin. Si l'extrême mérite a des droits à l'immortalité, Votre Altesse Sérénissime est sûre d'y aller par un chemin tout opposé à notre malheureuse aventure. Vos bontés font, madame, notre plus grande consolation. Nous sommes encore, ma nièce et moi, dans un état affreux, et tous deux très-malades; cela passe la raillerie. Je méritais, moi, d'être abandonné de la France, puisque j'avais abandonné le Roi mon maître, et très-bon maître, pour un autre; tous les malheurs me sont dus. Mais pour ma

nièce, qui fait deux cents lieues avec un passe-port de son roi, et qui vient conduire aux eaux un oncle mourant, quelle récompense funeste a-t-elle d'une bonne action? Voilà comme ce monde est fait. Madame, le repos et la vertu habitent chez Votre Altesse Sérénissime. Qu'il y a loin de là au sieur Freytag! quel ministre! En vérité, tout cela est rare.

Madame la duchesse de Gotha daigne m'honorer de son souvenir; la grande maîtresse des cœurs [1] en fait de même. Sans ma nièce, qui me fait fondre en larmes, je serais encore trop heureux. Je me mets avec le plus profond respect et le dévouement le plus tendre, le plus plein de reconnaissance, aux pieds de madame, et de Leurs Altesses Sérénissimes. Je serai attaché toute ma vie à madame et à son auguste famille.

6. — A LA MÊME.

A Mayence, 22 juillet.

MADAME,

Freytag et la fièvre ont fait un peu de tort à Charles-Quint; mais mon zèle pour les descendants de Jean Frédéric n'est pas ralenti. Un ouvrage que Votre Altesse Sérénissime m'a ordonné, est la première de mes occupations, et fait oublier tous les Freitag. J'ai été un peu comme les chevaliers errants, qui passaient

[1] La comtesse de Buchwald, grande maîtresse du palais de Gotha, joignait, dit-on, à une rare beauté tous les agréments de l'esprit. Elle est morte en 1789.

d'un château enchanté dans une caverne; mais aussi ils allaient ensuite d'une caverne dans un château.

Il serait bien juste que le petit ouvrage qui est né à Gotha vînt respirer l'air natal, et que Jeanne pût, les soirs, servir d'intermède aux scènes tragiques des empereurs et des électeurs.

Vos bontés, madame, m'ont fait pour jamais votre sujet; je ne demande à présent à ma destinée que de pouvoir passer quelques jours de ma vie à vos pieds; mais j'ai bien peur de n'être pas destiné à être si heureux. Où aurais-je pu mieux finir mes empereurs que dans votre belle bibliothèque, et dans une cour où j'aurais trouvé autant d'instruction que de plaisir? Votre Altesse Sérénissime ne sait pas le pouvoir qu'elle a sur les cœurs. Elle ne sait pas qu'après avoir eu l'honneur de lui faire sa cour, on est malheureux partout ailleurs. Ce n'est pas qu'il n'y ait ici de très-belles messes; mais il n'y a point de duchesse de Gotha. On dit qu'il y a une princesse de Columbruno à Naples, qui est une merveille. J'irai lui soutenir que les merveilles ne sont que dans la Thuringe.

Ah! madame, il n'y a que votre forêt qui puisse me faire de la peine; la cruelle expose les gens aux vents du nord. Pourquoi vos États ne sont-ils pas un peu plus près du soleil? Pourquoi les beaux climats sont-ils des pays d'inquisition, et que le mérite est dans le Nord? Que tout cela est mal arrangé! Que le sort est injuste! Car, enfin, pourquoi madame de Buchwald est-elle en danger de perdre la vue, et que tant de sots ont de si bons yeux! Elle vous entend du moins, madame, et je l'envie. Permettez-moi, ma-



dame, de joindre ici tout ce que mon cœur me dicte pour elle; son nom y est gravé après celui de Votre Altesse Sérénissime. Où pourrai-je encore, avant de mourir, revoir la demeure délicieuse où j'ai vu tout ce qu'il y a dans le monde de plus digne d'attirer les hommages de ceux qui pensent et qui ont du sentiment?

Que Votre Altesse Sérénissime reçoive avec sa bonté ordinaire mon profond respect et mon éternelle reconnaissance; qu'elle me permette de me mettre aux pieds de toute son auguste famille; qu'elle daigne me continuer des bontés qui font la consolation de ma vie. Si elle daigne m'honorer de son souvenir, elle peut adresser ses ordres à Mayence; toutes les lettres y sont en sûreté.

7. — A LA MÊME.

A Schwetzingen, près de Manheim.

MADAME,

Je m'approche du Midi à pas lents, en regrettant cette Thuringe que Votre Altesse Sérénissime embellissait à mes yeux, et où elle faisait naître de si beaux jours. Il semble que vos bontés aient donné l'exemple : j'ai trouvé à la cour de Manheim une image de ces bontés dont j'ai été comblé à Gotha. Cela ne sert qu'à redoubler mes regrets; je les porterai partout. Il faut enfin aller à Plombières, suivant les ordres des médecins et des rois, deux espèces très-respectables, avec lesquelles on prétend que la vie humaine est quelquefois en danger. Mais je supplie

Votre Altesse Sérénissime de considérer combien je lui suis fidèle. Il n'y a point d'ancien chevalier errant qui ait si constamment tenu sa promesse.

J'ai achevé Charles-Quint tantôt à Mayence, tantôt à Manheim; j'ai été jusqu'au chimiste Rodolphe Second. J'ai songé de cour en cour, de cabaret en cabaret, que j'avais des ordres de madame la duchesse de Gotha. Je voyage avec des livres, comme les héroïnes de roman voyageaient avec des diamants et du linge sale. Je trouverai à Strasbourg des secours pour achever ce que mon obéissance à vos ordres a commencé. Mais, madame, qu'il sera dur de vous obéir de si loin! Je ne ferai jamais qu'une seule prière à Dieu; je lui dirai: Donnez-moi la santé, pour que je retourne à Gotha.

Je me flatte que la grande maîtresse des cœurs me conserve toujours ses bontés; qu'elle me protége toujours auprès de Votre Altesse Sérénissime. Je me mets à vos pieds, madame, avec quarante empereurs, préférant assurément la vie heureuse de Gotha à toutes leurs aventures. Je serai attaché, le reste de ma vie, à Votre Altesse Sérénissime avec le plus profond respect et une reconnaissance inaltérable.

Permettez-moi, madame, de présenter les mêmes sentiments à monseigneur le duc et à votre auguste famille.

8. — A LA MÊME.

MADAME,

Votre chevalier errant est devenu bien sédentaire; je n'ai pu avoir l'honneur de renouveler mes hom-

mages à Votre Altesse Sérénissime, parce que, pour écrire, il faut avoir l'usage des mains, et que les miennes avaient acquis une si belle enflure, et étaient si horriblement potelées, qu'elles n'avaient point du tout l'air d'appartenir à mon faible corps, si mince et si fluet. Mais, madame, il aurait fallu que j'eusse été privé de tous mes sens, pour ne pas achever d'obéir à vos ordres; j'ai toujours eu la force de dicter. Tout est fini, et j'ai environ dix siècles à mettre à vos pieds; j'aimerais mieux y être moi-même. Je ne vois dans toutes les sottises qu'on a faites, depuis Dagobert, aucune balourdise comparable à celle que j'ai faite de m'éloigner de votre paradis Thuringien. Madame la duchesse de Gotha ne devait pas être quittée pour Son Excellence le seigneur de Freitag. Aussi Dieu m'en a puni de la bonne façon. Je joins encore une grande peur à mes regrets, et cette peur, madame, est de vous ennuyer. Neuf ou dix siècles en sont bien capables. J'ai fait ce que j'ai pu pour les rendre aussi ridicules qu'ils le sont: les papes quelquefois font mourir de rire, et avec cela je tremble. Il eût mieux valu peut-être ajouter quelques chapitres à l'histoire véritable de Jeanne, et en amuser les soirs Votre Altesse Sérénissime, que de lui présenter des siècles et une dédicace. De graves professeurs, qui savent en quelle année accoucha la papesse Jeanne, examinent actuellement le grand œuvre que vos ordres m'ont imposé, et moi je suis entre les mains des médecins, qui me condamnent à être oisif.

Je ne sais si Votre Altesse Sérénissime a entendu parler d'un portrait de la vie privée de Potsdam et

de la cour de Berlin. Dieu merci, la cour de Versailles sait bien que je n'en suis pas l'auteur. On l'attribue à milord Tyrconnel; mais il n'est pas de lui; il a bien l'air d'être de la Beaumelle; il y a du vrai, il y a du faux. Si Votre Altesse Sérénissime veut le voir, je le lui enverrai par Mulh.

Je me mets aux pieds de toute votre auguste famille. Je supplie la grande maîtresse des cœurs de ne me jamais oublier. Mon cœur, madame, est toujours gros de regrets, et je soupire avec le plus profond respect.

9. — A LA MÊME.

A Strasbourg, 22 septembre.

MADAME,

Après avoir écrit à Votre Altesse Sérénissime la lettre qu'elle m'ordonne de lui envoyer, je me livre à mon étonnement, aux transports de ma sensibilité, à tout ce que je dois à votre cœur adorable. Madame, il n'y a que vous au monde auprès de qui je voulusse finir ma vie. Je me suis arrêté auprès de Strasbourg, uniquement pour y finir cet ouvrage que Votre Altesse Sérénissime m'avait commandé. Le hasard, qui conduit tout, a voulu que j'eusse ici un bien assez considérable, qui est dans une terre d'Alsace, appartenant à monseigneur le duc de Wirtemberg. Votre Altesse Sérénissime sent bien que la fortune ne peut jamais être un motif pour souhaiter les bonnes grâces du roi de Prusse: non, madame, je ne veux que les vôtres; et si je peux ambitionner quelque retour de sa part,

c'est uniquement parce que je vous le devrai. Mon cœur est pénétré de ce que vous daignez faire; c'est le seul sentiment dont je sois capable; je dois vous ouvrir, madame, un cœur qui est entièrement à vous. Il est clair que le premier pas, dans toute cette abominable affaire, est la lettre que fit imprimer le roi de Prusse contre Kœnig et contre moi; il est clair que ce premier faux pas, si indigne d'un roi, a conduit à toutes les autres démarches. L'outrage affreux fait à ma nièce dans Francfort a indigné toute l'Europe, et la cour de Versailles comme celle de Vienne. Que peut-on espérer, madame, d'un homme qui n'a point réparé cette indignité, et qui au contraire a disculpé en quelque sorte ses ministres, en écrivant à la ville de Francfort, tandis qu'il les désavouait à Versailles? Pensez-vous, madame, qu'il ait un cœur aussi bon, aussi vrai que le vôtre? Pensez-vous qu'il respecte l'humanité et la vérité?

Du moins il est sensible à la gloire. C'est par là seulement qu'on peut obtenir quelque chose de lui; et puisque vos bontés généreuses ont commencé cet ouvrage, il ne faut pas qu'elles en aient le démenti. Peut-être qu'en effet M. de Gotter[1] pourra quelque chose, surtout s'il n'est pas à lui; mais il pourra bien peu sans madame la Margrave de Bareith. Sans doute, madame, le roi voudra se justifier auprès de vous; peut-il ne pas ambitionner votre estime? Mais il ne voudra que se justifier à mes dépens, plus jaloux de pallier son tort que de le réparer: il est roi, il a cent cinquante mille hommes, il peut m'écraser; mais il

[1] Grand maréchal de la maison du roi de Prusse.

ne peut empêcher qu'une âme comme la vôtre ne le condamne secrètement.

Il en sera tout ce qu'il pourra; je suis trop heureux; les bontés de Votre Altesse Sérénissime me consolent de tout. La forêt de Thuringe ne me fait plus trembler. Gotha devient le climat de Naples. Puissé-je après la révision de mes Empereurs me venir jeter à vos pieds! Mon cœur y est, il y parle à madame la grande maîtresse : il dit qu'il veut ne respirer que pour Votre Altesse Sérénissime; il est votre sujet jusqu'au tombeau avec le plus profond respect.

10. — A LA MÊME.

A Strasbourg, 27 septembre.

MADAME,

Votre lettre du 17 septembre est un nouveau lien qui m'attache à Votre Altesse Sérénissime. Elle ne doute pas que je ne voulusse venir mettre à ses pieds, dans l'instant, tous les Henris et tous les Frédérics du monde, avec celui qui les a peints ou barbouillés. Je crois lui avoir déja mandé que deux graves professeurs d'histoire examinaient scrupuleusement l'ouvrage, pour voir si c'est le 25 ou le 26 d'un tel mois que telle sottise arriva il y a six siècles. Ces minuties seront pour les sots dont ce monde est plein, et l'intérêt, si l'on peut en mettre dans un tel ouvrage, les grands tableaux, la connaissance des hommes et des temps, l'histoire de l'esprit humain seront pour Votre Altesse Sérénissime et pour la grande maîtresse des cœurs.

Je n'ai à présent qu'une seule copie de cette histoire. Il faudrait plus de deux mois pour la transcrire; elle sera imprimée en aussi peu de temps qu'il en faudrait pour la copier à la main. Votre Altesse Sérénissime pense bien que je ne ferai pas imprimer la dédicace sans la lui avoir envoyée auparavant, et sans recevoir ses ordres.

Quant au Frédéric d'aujourd'hui, il me traite à peu près comme Frédéric second traita son chancelier Des Vignes, à cela près qu'il ne m'a pas fait crever les yeux[1]. Je voudrais bien que la grande maîtresse des cœurs en eût d'aussi bons que moi, c'est tout ce qui me reste. Mais ces yeux-là sont fort à plaindre de ne pouvoir à présent dire aux vôtres, madame, combien mon cœur est pénétré de reconnaissance et d'attachement pour votre personne. Pourquoi ne pourrais-je pas venir, cet hiver, mettre à vos pieds vos Empereurs imprimés?

En attendant, madame, j'espère que du moins les chemins seront libres, et que votre maigre don Quichotte ne trouvera plus d'Yangois sur la route[2]; c'est probablement tout ce que l'on peut attendre des négociations de M. le comte de Gotter. Il y a des blessures qu'on ne guérit jamais; et, permettez-moi de le dire, le tort du roi de Prusse est trop grand pour qu'il le répare. Si Votre Altesse Sérénissime a envoyé ma lettre ostensible, elle produira une explication; cette explication ne produira rien, parce que le roi se bornera à vouloir avoir raison. Vous sentez bien, madame, qu'un

[1] Ou : « Ne m'a pas *crevé* les yeux. »

[2] *Muletiers très-impolis* que rencontre don Quichotte. Part. I, ch. xv.

roi a toujours plus d'amour-propre que d'amitié. Que puis-je d'ailleurs exiger de lui ? On me lapiderait en France si je retournais à sa cour. Je ne le pourrais avec bienséance, qu'en cas qu'il fît une satisfaction éclatante à ma nièce, qu'il punît Freytag et Smith, et qu'il me rappelât avec distinction, seulement pour venir passer quinze jours avec lui. Or tout cela est incompatible avec son rang, et encore plus avec son caractère. Il faut donc que je me borne à l'adoucir ; et il ne me faut assurément, madame, d'autre cour que la vôtre. La négociation réussira sûrement si elle se borne à persuader le roi de Prusse de mon respect et à lui inspirer de la modération. Ce sera beaucoup ; ce sera une nouvelle obligation que je vous aurai, madame. Je sens un plaisir infini à vous devoir tout.

Voici l'imprimé que Votre Altesse Sérénissime a demandé, avec un manuscrit qui a paru assez plaisant.

Je me mets à vos pieds et à ceux de votre auguste famille.

11. — A S. A. S. LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

MADAME,

On imprime actuellement ces *Annales de l'Empire*, que Votre Altesse Sérénissime m'a commandé d'écrire. Elles ont été faites dans un temps où le plaisir d'obéir à vos ordres pouvait seul me donner la force de travailler. J'espère avoir l'honneur d'envoyer l'ouvrage aux pieds de Votre Altesse Sérénissime pour vos étrennes. Il est écrit avec la liberté, et je crois, avec la vérité que l'histoire demande et que vous aimez.



Voici, madame, une esquisse de l'épître dédicatoire [1] que je compte mettre à la tête de ces *Annales*, en cas que Votre Altesse Sérénissime l'approuve. Je demanderai encore ses ordres pour savoir si elle veut qu'on mette les lettres initiales de son nom, ou si elle permet qu'on écrive cet auguste nom tout entier.

Si elle le désire, j'enverrai les dix ou douze premières feuilles imprimées, afin qu'elle juge par là de l'ouvrage. Elle trouvera peu d'empereurs qui traitent les femmes aussi indignement qu'on les a traitées à Francfort, il y a quelques mois. Je suis plus que jamais aux pieds de la descendante d'Hercule, et je la préfère assurément à Denys de Syracuse. Comment ne préférerais-je pas la vertu la plus aimable à l'amour-propre artificieux et cruel? Je sais qu'il faut adoucir un homme puissant et dangereux. On en viendrait à bout, si tout le tort était de mon côté; mais il sent qu'il a mal agi; et, pour se justifier, il comble la mesure. Il feint de m'imputer cette lettre de 1752, qui contient sa vie privée, et qui était publique à Paris quand j'étais à Berlin. Il sait bien dans le fond de son cœur que cette lettre, où je suis moi-même maltraité, ne peut être de moi; mais il me l'impute pour se faire un prétexte de me persécuter dans des circonstances aussi cruelles. Il n'y a d'autre ressource que de s'envelopper dans son innocence et dans sa philosophie. Vos bontés, madame, et un peu de travail me soutiennent dans les horreurs de la persécution et de la maladie. J'écrirai à M. de Gotter pour le remercier. Je connais

[1] V. *Œuvres complètes*, tome XXIV.

des lettres qui sont bien supérieures aux siennes et aux miennes; et je prie celle qui m'honore de ces lettres si naturelles et si consolantes, de me conserver des bontés qui me rendent très-heureux dans mon malheur.

Son Altesse Sérénissime permettra que madame la grande maîtresse trouve ici les assurances de mon respect. — Je suis à vos pieds, madame, et à ceux de toute la postérité d'Ernest.

P. S. Je ne sais si j'ai appris à votre Altesse Sérénissime que j'ai été prévenu dans cette histoire d'Allemagne. Un jeune homme de Dresde en fait une qu'on imprime; elle est prête à paraître en trois volumes; la mienne ne sera qu'en deux; c'est un avantage : mais le plus grand est de paraître sous vos auspices.

12. — A LA MÊME.

A Colmar, 21 novembre.

MADAME,

Je reçois la nouvelle marque de bonté dont Votre Altesse Sérénissime m'honore. J'ai la goutte; le courrier qui ne l'a pas, va partir; je n'ai que le temps d'assurer à votre Altesse Sérénissime que votre cour est la seule où je voudrais vivre.

Je respecte trop votre médiation pour la rendre infructueuse par une philosophie trop opiniâtre. Je prends la liberté de joindre ici ma réponse à M. de Gotter, et je vous supplie, madame, de l'engager à la faire parvenir à mon infidèle [1]. Si elle ne fait pas de

[1] Frédéric.

bien, il est sûr qu'elle ne fera pas de mal. L'ingrat dans le fond de son cœur doit rougir d'avoir fait tout ce fracas dans l'Europe, pour une sottise de Maupertuis dans laquelle il n'entend rien. Il a eu la rage d'auteur bien mal à propos. Il n'y aurait que les grâces conciliantes de madame la duchesse de Gotha qui pussent le guérir; mais de telles grâces ne sont pas celles auxquelles il sacrifie. Que dit à cela la grande maîtresse des cœurs? Cinquante Empereurs se mettent à vos pieds, madame; la goutte qui tourmente les miens, m'empêche de me livrer davantage aux transports de ma reconnaissance, et de cet attachement respectueux et inviolable que j'ai voué à Votre Altesse Sérénissime.

13. — A LA MÊME.

A Colmar, 14 décembre 1753.

MADAME,

J'ai appris en même temps la maladie et la convalescence de Votre Altesse Sérénissime. Je suis dans la foule de ceux à qui votre vie est précieuse; vous êtes adorée, madame, de quiconque a eu l'honneur de s'approcher de votre personne. La crainte a été générale; la joie l'a été, quand on vous a su rétablie. Daignez recevoir mes respectueux sentiments parmi tous ceux qu'on vous présente. Votre Altesse Sérénissime aura été bien touchée sans doute de tous les vœux qu'on a faits pour elle, et des alarmes qu'elle a causées. Elle ne peut mieux marquer sa reconnaissance au public qu'en conservant sa santé; c'est le plus grand plaisir qu'elle puisse nous faire; le mien,

madame, serait de pouvoir me venir mettre à vos pieds. Je ne pourrai avoir l'honneur de lui envoyer les prémices de l'ouvrage qui lui appartient que dans quinze jours ou trois semaines.

J'espère que M. de Rothberg voudra bien m'indiquer par quelle voie je pourrai faire parvenir cet hommage. Elle permettra que je présente mes respects à monseigneur et à toute son auguste famille, que je ressente leur joie, que j'unisse mes sentiments à ceux de tout ce qui l'environne.

Agréez, madame, avec votre bonté ordinaire le profond respect, la reconnaissance, l'attachement inviolable du cœur le plus pénétré et le plus sensible.

14. — A LA MÊME.

A Colmar, 26 décembre.

MADAME,

Voici dans quel goût est imprimé l'ouvrage commandé par Votre Altesse Sérénissime; j'attends ses ordres pour savoir par quelle voie je pourrai mettre à ses pieds le premier tome. Je me flatte que sa santé est rétablie. J'emploie le temps que mes maux me laissent à travailler pour elle, à préparer mon hommage et à regretter sa cour. Je lui souhaite des années dont le bonheur égale ses grâces et ses vertus.

15. — A LA MÊME.

A Colmar, 12 janvier 1754.

Cette lettre se trouve dans le recueil publié par Didier en 1857, t. I, p. 465.)

16. — A LA MÊME.

A Colmar, 10 février 1754.

MADAME,

J'aurais été un impertinent si, après que Votre Altesse Sérénissime a eu la fièvre, je ne l'avais pas eue aussi. C'est ce qui m'a empêché de répondre plus tôt à toutes vos bontés.

Mais, madame, faut-il que la petite-fille d'Ernest le Pieux veuille, par ses générosités, me faire tomber dans le péché de la simonie[1]? Madame, il n'est pas permis de vendre les choses saintes. L'envie de vous plaire, le bonheur d'obéir à vos ordres m'est plus sacré que toutes les patènes de nos églises. Non, vous ne pouvez ignorer, madame, le plaisir que j'ai eu de faire un ouvrage que Votre Altesse Sérénissime a cru pouvoir être utile. Elle m'a permis de l'embellir de son nom; il a été commencé dans son palais, voilà sans doute la récompense la plus chère. Que la grandeur de votre âme pardonne à ma juste délicatesse.

Grande maîtresse des cœurs, venez ici à mon secours; je vous en conjure, empêchez la souveraine suprême de votre empire d'embarrasser une âme qui est tout entière à elle. Madame de Buchwald, madame de Sévigné de la Thuringe, parlez ferme. Dites hardiment à madame la duchesse que mon cœur, pénétré de la plus tendre reconnaissance, ne peut absolument

[1] La duchesse lui offrait 1,000 louis pour ses travaux historiques.

accepter ses bienfaits. C'en est trop. N'en ai-je pas été assez comblé? vous le savez; vous n'y avez que trop contribué. Vous souvenez-vous de cette salle des Électeurs, de ces bontés, de ces attentions continuelles qui me font encore rougir! N'ai-je pas encore avec moi des médailles si bien gravées, et qui le sont dans mon cœur encore mieux? Faites comme vous l'entendrez. Fâchez Son Altesse Sérénissime; mais déclarez lui qu'après le séjour que j'ai fait à Gotha, je ne veux absolument rien accepter. Vous savez, grande-maîtresse, si on ne prend pas la liberté d'aimer votre souveraine pour elle-même.

Voilà, madame, ce que je dis à madame de Buchwald. J'espère qu'elle prêtera à mes sentiments une éloquence qui vous désarmera. Pour moi, madame, je n'ai point de termes pour exprimer à Votre Altesse Sérénissime combien je suis attaché à votre personne. Pourquoi ai-je quitté votre cour? pourquoi n'y ai-je pas achevé ce qu'elle m'avait commandé? Ma destinée est bien bizarre et bien malheureuse. Le jour que vous m'ordonnâtes, madame, de venir dans votre palais, je devais loger chez Friesleben. J'y serais encore; j'y aurais travaillé à vous plaire. L'abominable scène de Francfort, à jamais honteuse pour le roi de Prusse, ne se serait point passée. Mais je fus si honteux d'être dans cette chambre des Électeurs, d'être servi par vos officiers, de n'aller que dans vos équipages, d'éprouver vos bontés renaissantes à chaque moment, que je n'osai pas en abuser davantage.

Je parle très-sérieusement, madame; c'est cela seul qui m'a perdu. Mais aussi ce sont les mêmes bontés

qui font le charme et la consolation de ma vie. Conservez-les moi ; regardez-moi comme le plus zélé, le plus reconnaissant de tous vos serviteurs. Approcher de votre personne est ma gloire, ma récompense, mon bonheur ; ne me donnez rien. Mais Votre Altesse Sérénissime va être bien étonnée. Je prends la liberté de vous faire un emprunt ; voici ce que c'est : un coquin de libraire de la Haye et de Berlin, nommé Jean Neaulme, a défiguré, comme le sait Votre Altesse Sérénissime, une partie de certaine *Histoire universelle*. Je suis dans la nécessité de retravailler cet ouvrage si indignement mutilé. Je n'en ai point de copie. Il faut que toutes mes consolations me viennent de Gotha. Si Votre Altesse Sérénissime daigne me prêter son exemplaire pour quelques mois, je le rendrai bien fidèlement. Je travaillerai à cet ouvrage, le reste de l'hiver, en Alsace, où je me suis retiré pour achever à mon aise les *Annales de l'Empire*. Ainsi, madame, tous mes travaux auront Votre Altesse Sérénissime pour objet. Je la supplie donc très-humblement de ne me rien envoyer par les banquiers de Francfort, mais de vouloir bien me faire parvenir ce manuscrit par la même voie qu'elle m'indiqua, quand elle voulut bien recevoir le premier volume des *Annales de l'Empire*.

Me permettra-t-elle que je joigne ici un petit paquet pour M. de Rothberg ? Il s'agit de corrections essentielles dans les *vers techniques* [1]. Rien ne peut mieux servir en effet à aider la mémoire ; mais il faut que la chronologie y soit exacte jusqu'au scrupule, et

[1] V. *Annales de l'Empire*, Œuvres complètes, tome XXIV.

qu'il n'y ait pas la moindre faute d'inadvertance. Je ne veux pas tromper la jeunesse.

Votre Altesse Sérénissime daigna, dans son avant-dernière lettre, me parler du bonheur de deux nouveaux mariés; puissent-ils bientôt vous donner, madame, de nouveaux sujets! Heureux ceux qui sont établis dans vos États! M. de Valdener est probablement à votre cour. Il la fournit de filles d'honneur. J'allai le voir au château de son frère sur la fin de l'automne, uniquement pour lui parler de madame la duchesse de Saxe-Gotha. Depuis ce temps, je n'ai pas quitté ma retraite.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse Sérénissime, madame, à ceux de monseigneur et de toute votre auguste famille, avec un cœur pénétré du plus profond respect, d'un attachement et d'une reconnaissance qui dureront autant que ma vie. Je supplie encore une fois Votre Altesse Sérénissime de révoquer l'ordre de cette simonie, donné à Francfort.

17. — A LA MÊME.

A Colmar, 23 février 1754.

MADAME,

Votre Altesse Sérénissime doit me trouver bien hardi. Non-seulement j'ai l'audace de ne pas recevoir, mais j'ai encore celle de ne pas emprunter. J'ai enfin retrouvé un manuscrit de cette *Histoire universelle*, conforme à celui que Votre Altesse Sérénissime a entre les mains. Ainsi je la supplie de vouloir bien garder ce faible ouvrage, tout indigne qu'il est d'être dans sa

bibliothèque. Je ne trouve guère d'expressions pour lui dire combien je suis touché de ses bontés et de ses générosités; j'en trouverais encore moins pour lui témoigner mon désir extrême de venir me mettre à ses pieds; il n'y aura certainement que ma mauvaise santé qui pourra me priver de cette consolation. Mon état empire tous les jours, et je serai forcé d'aller chercher bientôt quelque coteau méridional, comme on transplante dans un terrain bien exposé les arbres qui périssent au nord. Je ne me suis arrêté en Alsace que pour y finir ces *Annales de l'Empire*, que vos ordres sacrés m'ont fait seuls entreprendre. Ils commencent à déplaire aux fanatiques de ma communion, qui ne sont contents de rien, à moins qu'on ne dise que tous les papes et tous leurs bâtards ont été des saints; que tous les biens de la terre doivent appartenir de droit divin, moitié aux chanoines et moitié aux jésuites, et qu'il faut brûler à petit feu par charité tous ceux qui ne pensent pas comme eux.

Comme j'ai le malheur de n'avoir pas des principes si chrétiens et si salutaires, je souffre déjà quelques petites persécutions de la part des jésuites qui gouvernent dans le diocèse de l'évêque de Porentruy, dans lequel est Colmar où je fis imprimer ces *Annales*. Je ne sais pas encore si je serai brûlé, ou seulement excommunié. Je ne puis que les remercier tendrement, puisqu'ils n'ont d'autre objet sans doute que celui de mon salut. Je prie Dieu pour eux, et je voudrais qu'ils eussent tous déjà la vie éternelle; car en vérité ils font trop de mal dans celle-ci. C'est à vous, madame, c'est à des grandes maîtresses des

cœurs que je souhaite tout le contraire de cette vie éternelle et bienheureuse. Je vous souhaite cent ans de cette abominable vie mondaine, où vous faites criminellement tant de bien par l'indigne amour de la seule vertu. Que ne puis-je être le témoin de vos scandales, et me mettre aux pieds de Votre Altesse Sérénissime et de votre auguste famille, avec le plus profond et le plus tendre respect !

18. — A LA MÊME [1].

A Colmar, 27 février 1754.

« Madame,

« Je ne suis qu'un vieux étourdi; je me suis trop « fié à ma mémoire, et, dans cette vie, il ne faut se « fier qu'à Votre Altesse Sérénissime.

« Lothaire le Saxon en vingt-cinq couronné [2]......

« Voilà ce qu'il fallait mettre, conformément au corps « de l'ouvrage. Ce sera la matière d'un petit *errata*.

« Je compte incessamment avoir l'honneur de vous « envoyer le second tome.

« Dieu me garde de traiter l'histoire de Charles VI [3] « et de marcher sur des cendres si chaudes, qui sont « encore remplies de charbons ardents [4]. J'en ai fait

[1] Cette lettre a été publiée en 1842 par M. Stanford, dans un ouvrage intitulé : *Rambles and Researches in Thuringian Saxony*.

[2] Vers technique, dans les *Annales de l'Empire*.

[3] Empereur d'Allemagne, mort en 1740.

[4] On lit dans M. Stanford : « Sur ses cendres qui sont encore remplies de charbons ardents. »

« une histoire particulière, sur les lettres originales « de tous les ministres; mais cela n'est destiné qu'à « l'arrière-cabinet de Votre Altesse Sérénissime.

« Sa dernière lettre pénètre mon cœur et le dé- « chire. Sera-t-il possible que ma mauvaise santé me « porte ailleurs, quand toute mon âme est dans le « château d'Ernest le Pieux? Mon corps est entre les « mains de la nature, et un peu dans celles du gou- « vernement de France; mais mon cœur n'appartient « qu'à Gotha. Que j'ai mal fait, madame, de quitter « cet asile de la vertu, de la générosité, de l'esprit, « de la paix, des agréments!

« Figurez-vous, madame, qu'un gros jésuite qui « gouverne despotiquement le Palatinat me reproche « les vérités que la loi de l'histoire m'a forcé de dire « sur les papes. Un autre jésuite, qui gouverne le « diocèse de Porentruy, où je suis, me poursuit pour « la même cause. Ah! madame, que Frédéric de « Saxe, votre ancêtre, avait raison de combattre pour « exterminer cette engeance! Les moines sont nés « persécuteurs, comme les tigres sont nés avec des « griffes. Le clergé était institué pour prier Dieu, et « non pour être tyran. Il est vrai que le fanatisme a « fait plus de mal à votre Maison qu'à moi, et que « j'aurais tort de me plaindre. Je ne me plains que de « ma destinée, qui m'empêche de venir moi-même « mettre à vos pieds le second tome de ces *Annales*.

« J'espère encore quelque chose du printemps, à « moins que quelque descendant de Sergius III et de « Marozie ne vienne m'excommunier et me poignar- « der; mais le portrait de Votre Altesse Sérénissime

« les fera fuir, comme chez nous l'eau bénite chasse « les diables.

« J'ai eu l'honneur de lui mander que j'avais re« trouvé une copie de cet *Essai sur l'histoire univer« selle*. A quoi bon toutes ces histoires tristes! J'aime « mieux celle de Jeanne; mais je suis honteux de « parler de Jeanne avec mes cheveux gris. Je ne con« nais plus qu'un sentiment, celui du plus profond « respect, de l'attachement, de la tendre reconnais« sance qui me mettent aux pieds de Votre Altesse « Sérénissime. »

19. — A LA MÊME.

A Colmar, 13 mars 1754.

(Cette lettre se trouve dans le recueil publié par Didier en 1857, t. I, p. 467.)

20. — A LA MÊME.

A Colmar, 16 mars 1754.

MADAME,

Je fais partir par la voie du sieur Milville, de Strasbourg, les premiers exemplaires du second tome des *Annales de l'Empire* qui sortent de la presse. Je ne crains point d'être écrasé par les pierres d'un bâtiment que j'ai élevé par vos ordres, et qui n'est que le temple de la vérité consacré à Votre Altesse Sérénissime. J'ai essuyé, je l'avoue, bien des malheurs depuis que j'ai quitté ce palais d'Ernest le Pieux et de Dorothée que je serais bien fâché d'appeler *la Pieuse;* mais

que j'appellerai toujours la bienfaisante, la sage, la juste, l'adorable.

J'ai supporté tous ces malheurs, madame, avec quelque constance; et ni le spectacle d'une femme, qui m'est plus chère qu'une fille unique, traînée par des satellites à Francfort et presque mourante entre mes bras, ni la perte de tout ce qu'on m'a volé, ni les persécutions acharnées du roi de Prusse, qui m'ont ravi jusqu'à la liberté de retourner à Paris, ni la dissipation de mon patrimoine pendant mon absence, ni enfin les maladies qui m'ont mis au bord du tombeau, rien n'a suspendu l'ouvrage que vous m'aviez ordonné. Vous m'avez inspiré, madame, le courage de ce magnanime Jean Frédéric, qui joua aux échecs quand on lui eut lu l'arrêt qui le condamnait. Ce n'est pas que je sois insensible; mais j'ai eu toujours pour maxime que l'occupation et le travail sont la seule ressource contre l'infortune. Une ressource bien plus sûre, ainsi que plus douce, serait sans doute de venir me mettre à vos pieds, et de me faire présenter par Jeanne et par Charles VII, soutenus de la grande maîtresse des cœurs, de voir, d'entendre Votre Altesse Sérénissime, de fouler aux pieds avec elle ces infâmes superstitions qui désolent la terre et dont votre auguste maison a été la victime. Mais, madame, j'ai bien peur que le bonheur de vous faire ma cour ne me soit interdit. Je deviens d'ailleurs si malade que je perds presque toute espérance. Des souffrances continuelles rendent incapable de jouir de la société, à plus forte raison de faire sa cour à une grande princesse. Ernest le Pieux n'a point fondé le château de

Gotha comme un hôpital, pour un Français qui barbouille du papier, et son auguste descendante n'en a pas fait le palais des Grâces pour qu'un malade vînt l'y ennuyer. Il faut arriver dans votre sanctuaire, couronné de roses et le luth d'Apollon à la main.

Votre Altesse Sérénissime me parle de son portrait; mais qu'elle se souvienne que jamais les peintres ni les sculpteurs n'ont orné les portraits et les statues des déesses : elles sont belles par elles-mêmes. N'allez pas, madame, gâter votre portrait. Je vous vois venir de loin, permettez-moi cette expression; et je prends la liberté de déclarer à toute la maison de Vitikind que ce portrait est le plus beau joyau de leurs couronnes, et le seul que je puisse et que je doive recevoir, après les bontés infinies dont Votre Altesse Sérénissime m'a comblé.

On vient de faire un énorme poëme épique à Paris sur Jésus-Christ. Quel sujet que la Passion pour un poëme épique! Quels amours que ceux de Marthe et de Madeleine! Ce nouvel ouvrage, dont Jésus-Christ est le héros, s'appelle *la Christiade* [1]. Il est en prose. Que ne laissait-on l'Ecriture sainte comme elle était? Et plût à Dieu qu'elle n'eût jamais été l'occasion de plus grands maux! Un malheureux jésuite nommé Berruyer a fait aussi une espèce de mauvais roman du Nouveau Testament en style de ruelle. Quelle déca-

[1] Ou *le Paradis reconquis*, de l'abbé de la Baume Desdossat, 6 vol. in-12 (1753). Ce triste ouvrage n'exposa pas seulement l'auteur aux railleries et aux critiques littéraires; le pauvre abbé encourut encore les censures ecclésiastiques et les amendes du parlement. Cependant Klopstock n'a pas dédaigné de lui emprunter quelques idées dans les derniers chants de *la Messiade*.

dence en France des belles-lettres et du bon goût! Tout tombe; mais Gotha subsiste. Que ne puis-je, madame, y venir mettre à vos pieds le tendre respect, la reconnaissance, le zèle, le goût infini qui m'appellent dans votre cour! V.

21. — A LA MÊME.

A Colmar, 3 avril 1754.

MADAME,

Toutes les fois qu'il neige dans les montagnes des Vosges, je tremble que Votre Altesse Sérénissime ne soit malade dans la Thuringe. Je lui suis assurément plus attaché qu'à tous ces Empereurs. Elle a daigné faire le bonheur de ma vie à Gotha, et leurs sacrées majestés m'ont tué à Colmar, quoique Colmar ne soit plus de leur empire. Je suis votre sujet, madame, et non le leur. Ils m'ennuient trop.

Votre Altesse Sérénissime croirait-elle que le roi de Prusse m'a écrit une lettre pleine de bonté et même d'éloges trop flatteurs? Cependant on vient d'imprimer contre moi un livre à Berlin, dans lequel on me reproche beaucoup d'avoir prêché la tolérance au roi de Prusse. Apparemment que la lettre dont il m'honore est une réponse à ce livre. Il est intitulé : *Lettres du comte de Cataneo à M. de Volt.* Votre Altesse Sérénissime l'a-t-elle lu? Ce comte de Cataneo me paraît bien dévot et peu philosophe. Le roi de Prusse dans le fond de son cœur me donnera la préférence sur lui; et moi, madame, je ne la donnerai à personne sur vous. Je ne souhaite de la santé que pour vous faire ma cour.

Que ne puis-je venir à Gotha sur l'âne ailé de la Pucelle ? Il y a beaucoup d'ânes dans ce monde, mais il y en a peu qui aient des ailes.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse Sérénissime et de son auguste famille. Je lui souhaite une santé aussi inaltérable que son caractère. Qu'elle ait toujours de belles heures, comme elle fait celles de quiconque l'approche.

Je lui renouvelle mes profonds respects.

22. — A LA MÊME.

A Colmar, 12 avril 1754.

(Cette lettre se trouve dans le recueil publié par Didier en 1857, t. I, p. 469.)

23. — A LA MÊME.

A Colmar, le 3 mai 1754.

(Il vient de tomber de l'encre sur ma lettre ; je demande pardon des pâtés.)

MADAME,

Les lettres charmantes dont Votre Altesse Sérénissime continue à m'honorer font du désir de vous faire ma cour une passion violente. J'ai consulté sur mon voyage de Gotha la nature et la fortune, qui gouvernent despotiquement le monde ; la nature me répond : « C'est bien à toi, vieux, malade, triste et ennuyeux, « d'aller porter les restes de ton imagination lan« guissante chez la descendante d'Hercule et la mère « des Grâces ? Va prendre les eaux de Plombières,

« misérable; il te faut la boutique d'un apothicaire, et « non le temple de Dorothée. Tu n'es qu'une ombre; « murmure avec les ombres. Tu n'es pas fait pour le « concert des déesses. Quand je t'aurai bien lavé et « bien baigné, je verrai si je te donnerai la permission « d'aller balbutier tes vieilles rêveries auprès de ce « que j'ai fait de plus aimable. »

La fortune, que j'ai consultée ensuite, m'a dit : « Je « gouverne tout à ma fantaisie, et je me moque de « celle des hommes. Ils croient faire ce qu'ils veu- « lent, et ils ne font que ce que je veux. Tu as une « passion violente pour la forêt de Thuringe; je « pourrais bien t'envoyer à Naples ou te clouer à « Colmar, ou te placer en Suisse sur un coteau mé- « ridional. Cependant, si la nature y consent, je te « permettrai d'aller en Thuringe. »

Voilà, madame, la réponse de mes deux oracles. On m'a condamné malgré moi à aller à la fin à Plombières, et j'y vais au mois de juin. Ma pauvre nièce, encore malade de la manière galante dont elle a été reçue à Francfort, vient me trouver aux eaux. Après cela, madame, j'espère que la fortune me permettra le petit voyage pour lequel je lui ai présenté requête.

La lettre dont Votre Altesse Sérénissime veut savoir le contenu, dit *qu'on* [1] *a conservé et qu'on n'a donné à personne le manuscrit concernant l'*Histoire universelle, *qu'on ne me fera aucune infidélité*, *qu'on ne parle point mal de moi*, *qu'on croit que je ne gâterai jamais rien dans les sociétés où je me trouverai*. On me dit

[1] Frédéric.

des choses flatteuses, et en même temps on écrit à d'autres des choses piquantes sur mon compte. Il y a longtemps que je sais à quel point vont les contradictions de ce monde. Le cœur seul me conduit, madame; il me ferait voler chez la descendante d'Hercule; mais il ne me fera jamais marcher vers le descendant d'Ulysse.

Le chevalier de Massol est le fils d'un avocat général de la Chambre des comptes de Paris. C'est une famille que je connais; mais pour lui je ne le connais point du tout. Si D'Arnaud s'est formé à la cour de Dresde [1], il peut devenir homme de mérite. Mais des vers français médiocres ne donnent ni réputation ni fortune, et c'est un bien mauvais métier.

On fait actuellement à Colmar une singulière expérience; je ne sais si je n'en ai pas parlé à Votre Altesse Sérénissime dans ma dernière lettre. Il s'agit de convertir le sel en salpêtre pour faire de la poudre à canon et pour tuer les hommes à meilleur marché; on a déjà parlé de ce secret dans les gazettes. Mais il faut que ce bon marché ne soit pas si réel; en ce cas le roi de Prusse l'aurait. Ceux qui prétendent avoir ce grand art veulent le vendre au roi de France des sommes immenses. Il y a trois mois qu'on y travaille à Colmar. Si on y réussit, je croirai à la pierre philosophale.

La grande maîtresse des cœurs ne veut donc point de l'épithète de femme forte? Elle a pourtant l'esprit

[1] Arnaud-Béculard était alors conseiller de la légation française à Dresde.

très-fort; et son âme a des yeux de lynx, si son corps en a de taupe. Que je voudrais être encore entre la descendante d'Hercule et la grande maîtresse, aux pieds de tout ce qu'on doit respecter et aimer le plus dans le monde!

Je suis toujours avec la vénération la plus profonde et le respect le plus tendre. V.

24. — A LA MÊME.

(Les paragraphes marqués de guillemets sont dans l'édition de Beuchot, t. LVI, p. 454.)

A Colmar, 25 mai 1754.

« MADAME,

« Vos bontés font dans mon cœur un étrange con-
« traste avec les maladies qui m'accablent. Je vien-
« drais sur-le-champ me mettre aux pieds de Votre
« Altesse Sérénissime, soit à Gotha, soit à Altembourg,
« si j'en avais la force; mais je n'ai pas eu encore
« celle de me faire transporter aux eaux de Plom-
« bières. Dieu préserve la grande maîtresse des cœurs
« d'être dans l'état où je suis, et conserve à Votre
« Altesse Sérénissime cette santé, le plus grand des
« biens, sans lequel l'Électorat de Saxe, qui devrait
« vous appartenir, serait si peu de chose; sans lequel
« l'empire de la terre ne serait qu'un nom stérile et
« triste! Si je peux, madame, acquérir une santé to-
« lérable, si je me trouve dans un état où je puisse
« me montrer, si je ne suis pas condamné par la na-
« ture à attendre la mort dans la solitude, il est bien
« certain que mon cœur me mènera dans votre cour.

« Quand j'ai dit que j'en demanderais permission à « la nature et à la destinée, je n'ai dit que ce qui est « trop vrai. Pauvres automates que nous sommes, « nous ne dépendons pas de nous-mêmes; le moindre « obstacle arrête tous nos désirs, et la moindre goutte « de sang dérangée nous tue, ou nous fait languir « dans un état pire que la mort même. Ce que Votre « Altesse Sérénissime me mande de la santé de ma- « dame de Buckvald redouble mon attendrissement « et mes alarmes. Elle m'a inspiré l'intérêt le plus « vif. Il y a certainement bien peu de femmes comme « elle. Où pourriez-vous trouver de quoi réparer sa « perte? La vie n'est agréable qu'avec quelqu'un à « qui on puisse ouvrir son cœur, et dont l'attache- « ment vrai s'exprime toujours avec esprit, sans « avoir envie d'en montrer. Elle est faite pour vous, « madame. J'ose vous protester que je vous suis-at- « taché comme elle, et que mon cœur a toujours « été à Gotha, depuis que Votre Altesse Sérénissime « a daigné m'y recevoir avec tant de bonté.

« Je voudrais l'amuser par quelques nouvelles : « mais heureusement la tranquillité de l'Europe n'en « fournit point de grandes; les grandes nouvelles « sont presque toujours des malheurs. Je ne sais rien « des petites, sinon qu'un chimiste du duc des Deux- « Ponts, nommé Bull ou Pull, parent, je crois, « d'un de vos ministres, a tenté en vain de créer du « salpêtre à Colmar. Il a travaillé à Colmar pendant « trois mois, avec un Saxon nommé le baron de « Planitz; et ni l'un ni l'autre n'ont encore réussi « dans le secret de perfectionner la manière de tuer

« les hommes. On croit avoir découvert à Londres et « à Paris l'art de rendre l'eau de la mer potable, et « on pourrait bien n'y pas réussir davantage. De « bons livres nouveaux, il n'y en a point : il en « paraît quelques-uns sur le commerce; on les dit « de quelque utilité; mais il ne se fait plus de livres « agréables. »

Il semble que depuis quelque temps les livres ne soient composés que pour des marchands et des apothicaires. Tout roule sur la physique et sur le négoce. Cela n'est guère amusant pour une princesse pleine d'esprit et de sentiment, qui veut nourrir son âme. Il faut s'en tenir aux bons ouvrages du siècle passé. Vos propres réflexions, madame, vaudront mieux que tout ce qu'on fait aujourd'hui. Que ne puis-je être à portée d'admirer de près votre belle âme, tous vos sentiments, votre manière judicieuse de penser! Que ne puis-je renouveler à vos pieds le profond respect et le culte que mon âme a voués à la vôtre!

25. — A LA MÊME.

A Plombières, 17 juillet 1754.

Loin de vous et de votre image
Je suis sur le sombre rivage;
Car Plombière est en vérité
De Proserpine l'apanage.
Mais les eaux de ce lieu sauvage
Ne sont pas celles du Léthé.
Je n'y bois point l'oubli du serment qui m'engage;
Je m'occupe toujours de ce charmant voyage
Que dès longtemps j'ai projeté :
Je veux vous porter mon hommage.

Je n'attends rien des eaux et de leur triste usage :
C'est le plaisir qui donne la santé.

(La lettre qui suit ces vers est dans le recueil publié par Didier, en 1857, t. I, p. 471.)

26. — A LA MÊME.

Auprès de Plombières, 3 juin 1754.

MADAME,

J'ai été bien malade en allant chercher la santé à Plombières. Ma plus grande peine a été de ne point écrire à Votre Altesse Sérénissime : mon cœur est toujours à Gotha, votre portrait à Colmar, et mon corps ou plutôt mon ombre auprès de Plombières; je ne demande à vivre que pour avoir la force de venir vous faire ma cour encore. Si j'ai encore quelques beaux jours, ils vous appartiennent sans doute; mais je désespère de voir Altembourg, où Votre Altesse Sérénissime va passer les mois d'août et de septembre. J'aurais du moins voulu avoir, pour me consoler à Plombières, ce portrait dont elle a daigné m'honorer; je ne le verrai qu'à mon retour à Colmar. C'est ma triste destinée d'être loin de vous, madame, de toutes façons; il faut y mettre ordre et vaincre sa destinée, si on peut.

Je crois que cette maudite édition qu'on a faite en Hollande d'une partie très-informe de ce manuscrit, que Votre Altesse Sérénissime a entre les mains, est ce qui m'a tué. Je me suis vu dans la nécessité de réparer le tort qu'on m'a fait, en retravaillant cet ou-

vrage, qui est immense. Que ne puis-je venir l'achever dans votre bibliothèque! Il me semble que je donnerais le matin aux rois qui ont troublé le monde, et le soir à Jeanne et à la tendre Agnès qui ont adouci les mœurs. L'envie de vous plaire, de vous amuser, me rendrait des forces; mais ce sont là des songes qui flattent un malheureux malade : on passe sa vie à désirer. Soyez très-sûre, madame, que ce songe sera une réalité, dès que j'aurai la force de me transporter et que j'aurai arrangé mes petites affaires; rien ne me retiendra. Eh bien! si je suis malade, Votre Altesse Sérénissime daignera me supporter; la douceur et la paix de sa cour sont d'ailleurs un excellent remède.

La grande maîtresse des cœurs et moi nous serons, madame, vos deux malades. Je crains bien qu'elle ne le soit autant que moi : cela est bien injuste; la nature entend bien mal ses intérêts de gâter ainsi ce qu'elle fait de mieux. Madame de Buckvald devait avoir des yeux de lynx et une santé d'athlète. Heureusement, madame, la nature semble avoir traité votre personne comme elle le devait. Conservez cette santé si précieuse; je la verrai briller dans les traits de votre portrait, en attendant que je la voie sur ce visage si gracieux et si noble qui embellit la plus belle âme du monde. Quand pourrai-je présenter encore mes hommages à votre auguste famille, à ce jeune général, qui veut combattre un jour à la tête des armées de France ou d'Allemagne, il n'importe, à toutes ces belles jeunes plantes que vous cultivez. Je me mets à vos pieds, madame, pénétré de douleur

de n'être pas auprès de Votre Altesse Sérénissime au lieu de lui écrire, et rempli du plus profond respect, d'un attachement et d'une reconnaissance que je ne puis exprimer. — Si elle daigne m'honorer de ses ordres, elle peut toujours les envoyer à Colmar.

27. — A LA MÊME.

A Colmar, 30 juillet 1754.

MADAME,

En arrivant à Colmar j'ai trouvé deux choses charmantes de Votre Altesse Sérénissime, votre lettre du 13 juillet et votre portrait. Je leur ai fait ce que je faisais au bas de votre robe, quand j'avais l'honneur d'être à Gotha. Mais pourquoi, madame, mettre des ornements à des choses qui sont par elles-mêmes si précieuses? Votre Altesse Sérénissime me remplit de confusion comme de reconnaissance; je devrais venir la remercier sur-le-champ à Gotha ou à Altembourg. Elle sait quel est mon empressement, elle sait que je n'ai point d'autre désir.

Je suis revenu bien malade dans mon petit territoire de Colmar. Cette nièce que vous daignez honorer de vos bontés m'a accompagné et me sert de garde-malade. Elle se met à vos pieds, madame : tout ce qu'elle sait de votre auguste personne redouble encore sa sensibilité et son respect. Savez-vous, madame, qu'on m'écrit de plus d'un endroit pour me parler de la santé de madame de Buckwald? On n'ignore pas à quel point je lui suis attaché. Hélas, madame, ma dernière lettre de Plombières prévenait

la vôtre; je m'attendrissais sur le sort d'une personne si digne de vous. Puissé-je apprendre bientôt son rétablissement!

Ce que Votre Altesse Sérénissime me dit d'une certaine personne qui se sert du mot de *rappeler* ne me convient guère; ce n'est qu'auprès de vous, madame, que je puis jamais être appelé par mon cœur. Il est vrai que c'est là ce qui m'avait conduit auprès de la personne en question. Je lui ai sacrifié mon temps et ma fortune; je lui ai servi de maître pendant trois ans; je lui ai donné des leçons, de bouche et par écrit, tous les jours, dans les choses de mon métier. Un Tartare, un Arabe du désert ne m'aurait pas donné une si cruelle récompense. Ma pauvre nièce, qui est encore malade des atrocités qu'elle a essuyées, est un témoignage bien funeste contre lui. Il est inouï qu'on ait jamais traité ainsi la fille d'un gentilhomme, et la veuve d'un gentilhomme, d'un officier des armées du roi de France, et, j'ose le dire, une femme très-respectable par elle-même, et qui a dans l'Europe des amis. Si le roi de Prusse connaissait la véritable gloire, il aurait réparé l'action infâme qu'on a faite en son nom. Je demande pardon à Votre Altesse Sérénissime de lui parler de cette triste affaire; mais la bonté qu'elle a de s'intéresser au sort de ma nièce me rappelle tout ce qu'elle a souffert.

Je m'imagine que Votre Altesse Sérénissime est actuellement dans son palais d'Altembourg avec monseigneur et les princes ses enfants; je me mets à vos pieds et aux leurs.

On m'a envoyé de Berlin une relation, moitié vers

et moitié prose, du voyage de Maupertuis et d'un nommé Cogolin. Ce n'est pas un chef-d'œuvre.

Recevez, madame, mes profonds respects et ma vive reconnaissance.

28. — A LA MÊME.

Aux Délices, 12 septembre 1754.

MADAME,

Ce n'est pas Jeanne que je mets cette fois-ci à vos pieds, c'est cet *Orphelin de la Chine*. Votre approbation m'a donné la hardiesse de le faire jouer à Paris; et puisque ces magots chinois ont trouvé grâce devant vos yeux, il fallait bien qu'ils réussissent en France. Les Français qui ont du goût, madame, sont faits pour penser comme Votre Altesse Sérénissime. J'ignore si elle a reçu la lettre que j'eus l'honneur de lui écrire, il y a plus d'un mois, en faveur de Jeanne. Je lui demandais ses ordres; je lui disais, dans ma lettre, que j'avais donné à cette grosse et singulière héroïne un habit décent, pour qu'elle pût faire la révérence à la petite-fille des héros, à celle qui est l'honneur de son sexe.

Je suis toujours, madame, dans cette maison que monseigneur, le prince votre fils, a honorée de son séjour. Plus je l'embellis, plus je regrette de n'être pas à vos pieds. Il n'y a rien à mes yeux de beau que votre cour; je n'aurais jamais dû la quitter. Daignez, madame, me conserver des bontés si chères et si consolantes. Puissiez-vous jouir aussi longtemps que je le désire, vous et toute votre famille et la grande

maîtresse des cœurs, d'un bonheur que vous méritez si bien!

Je renouvelle à Votre Altesse Sérénissime mon inviolable attachement et mon très-profond respect.

29. — A LA MÊME.

A Colmar, 4 octobre 1754.

MADAME,

J'ai respecté les États d'Altembourg; je n'ai point osé mêler mes inutiles lettres aux affaires de Votre Altesse Sérénissime: mais si elle est actuellement dans son palais tranquille de Gotha, qu'elle daigne y recevoir mes hommages. C'est à Gotha qu'ils doivent s'adresser; c'est là que j'ai passé les plus beaux de mes jours. Si Votre Altesse Sérénissime daigne toujours s'y occuper de l'amusement des belles-lettres, je lui demande la permission de lui envoyer le manuscrit d'une nouvelle tragédie, qui a du moins le mérite de la singularité. Je veux vous envoyer mes enfants, madame, ne pouvant moi-même venir me mettre à vos pieds. Je ne sais par quelle fatalité je reste à Colmar, quand je pourrais être mieux.

J'avais imaginé de passer par la cour palatine pour aller à la vôtre; mais je me trouve sous les ordres de ma nièce, ma garde-malade, qui est venue en Alsace gouverner le bien que j'y ai et ma personne : il faut qu'un malade obéisse.

Je me flatte que Votre Altesse Sérénissime jouit d'une santé inaltérable, et que le voyage d'Altembourg aura fait du bien à la grande maîtresse des

cœurs. J'ai été longtemps alarmé pour elle. Que ne puis-je venir encore partager ce zèle et cet attachement qu'elle a pour votre personne! Que ne puis-je au moins, madame, contribuer de loin à vos amusements. Mais j'ai peu de relations avec la république des lettres et des bagatelles de Paris. Je n'entends parler de rien qui soit digne de votre curiosité. On ne fait plus que répéter et retourner les ouvrages faits il y a près d'un siècle, et il faudrait pour vous un siècle nouveau. Pour moi, madame, il ne me faudrait que votre présence.

Je me mets aux pieds de monseigneur, de votre auguste famille et surtout aux vôtres, avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance.

30. — A LA MÊME.

A Colmar, 24 octobre.

MADAME,

J'ai fait partir par les chariots de poste une tragédie. Ces voitures ne sont guère accoutumées à porter des vers français. Que n'ai-je pu venir moi-même mettre à vos pieds ces petits amusements! Et pourquoi faut-il qu'il n'y ait que mes enfants qui fassent le voyage de Gotha!

Votre Altesse Sérénissime daigne faire des compliments à ma nièce : elle ressent cette extrême bonté avec la plus respectueuse reconnaissance; mais malgré tout l'héroïsme de son amitié pour moi, je lui sais mauvais gré d'être venue me consoler à Colmar. Elle

y fait le bonheur de ma vie; mais elle m'empêche d'être à votre cour : elle me fait à la fois beaucoup de bien et beaucoup de mal.

Qui fut bien surpris le 23 de ce mois? ce fut moi, madame, quand un gentilhomme de madame la margrave de Bareüth me vint dire que son auguste maîtresse m'attendait à souper à la montagne Noire, cabaret borgne de la ville. Je me frottai les yeux; je crus que c'était un rêve. Je vais à la montagne Noire; j'y trouve monseigneur le margrave et Son Altesse Royale. Il n'y a sorte de bontés dont ils ne m'accablent; ils veulent me mener sur les bords du Rhône, où ils vont passer l'hiver. Je crois qu'ils s'arrêteront quelques mois à Avignon, en terre papale : cela est beau pour des calvinistes; mais, pour moi, ce n'est pas chez le pape, c'est dans le palais d'Ernest le Pieux que je voudrais aller. Madame la margrave de Bareüth a voulu absolument voir ma nièce. Oui, madame, lui ai-je dit, elle aura hardiment l'honneur de se présenter devant vous, quoique vous soyez la sœur du roi de Prusse. Tout s'est passé le mieux du monde; la sœur a fait ce que le frère aurait dû faire : elle a excusé comme elle a pu, et avec une bonté infinie, l'aventure de Francfort. Enfin, madame, qui sait mieux que Votre Altesse Sérénissime que votre sexe est fait pour réparer les torts du nôtre? Il y a des dieux cruels; les déesses sont plus indulgentes. C'est à vos autels, madame, que mon cœur sacrifie.

Je n'irai certainement point en terre papale, quoique j'aie été en terre monacale. Il est très-vrai que j'ai passé un mois chez des moines bénédictins; mais j'y

ai cherché une belle bibliothèque dont j'avais besoin, et non pas vêpres et matines. Je voulais finir cette *Histoire universelle* dont Votre Altesse Sérénissime a un manuscrit, et c'est une assez bonne ruse de guerre d'aller chez ses ennemis se pourvoir d'artillerie contre eux. Le tour qu'on m'a joué d'imprimer cette histoire toute défigurée, m'a mis dans la nécessité de l'achever. Mais j'aurais fait encore plus de cas de la bibliothèque luthérienne de Gotha que des livres orthodoxes des bénédictins de Sénone. Ma dévotion consiste à regarder madame la duchesse de Gotha, et si elle le permet, la grande maîtresse des cœurs, comme mes saintes. S'il y a un paradis, il y en a pour de si belles âmes. En attendant très-longtemps ce paradis, vivez pour les délices de ce monde, madame, conservez-moi vos bontés. Souffrez que je mette aux pieds de toute votre auguste famille et surtout aux vôtres, avec le plus profond respect et le plus tendre, VOLTAIRE.

31. — A LA MÊME.

Au château de Prangins, près de la ville de Nyon au pays de Vaud, en Suisse, 16 décembre 1754.

MADAME,

Je reçois au bord du plus beau lac du monde la lettre dont Votre Altesse Sérénissime m'honore. Ce n'est pas dans le seul cabaret de Colmar que j'ai rencontré madame la margrave de Bareüth ; j'ai eu encore l'honneur de lui faire ma cour dans une auberge de Lyon. J'avais, sans le savoir, l'air de courir après elle comme un héros de roman. Mais Votre Altesse

Sérénissime sait que c'est pour vous seule que j'aurais voulu faire de telles entreprises. J'ai laissé madame la margrave aller à Avignon en terre papale. Je ne crois pas qu'elle s'y convertisse à notre sainte foi catholique, comme a fait la princesse de Hesse. Elle me paraît un peu plus loin du royaume des cieux. Qui aurait dit que la descendante de Philippe de Hesse le Magnanime deviendrait un des confesseurs de notre Église? Il ne reste plus, madame, à conquérir qu'une belle âme comme la vôtre, pour rendre notre triomphe complet. Que ne puis-je venir prêcher Votre Altesse Sérénissime avec Jeanne, Agnès, et le père Grisbourdon! mais la Providence m'a fait aller à Lyon pour de viles affaires temporelles. Elle m'a fait passer par Genève pour éprouver ma foi; elle me retient sur les bords du lac Léman, avec un rhumatisme goutteux, pour éprouver ma patience, et elle m'a éloigné de Gotha pour me punir de mes péchés. Cette nièce, que votre bonté daigne honorer de son estime, la mérite bien en conduisant partout son malade. Je me console d'être ici, dans l'espérance de repasser par l'Alsace, et de pouvoir encore venir me mettre à vos pieds. Les forêts de Thuringe auraient plus de charmes pour moi que la ville de Lyon et que le lac qui est sous mes fenêtres! J'ai vu de beaux pays, madame; mais c'est à Gotha qu'est le bonheur. Heureux ceux qui approchent de votre personne! je les envie tous.

Je suis sensiblement affligé d'apprendre que Votre Altesse Sérénissime a été malade. La grande maîtresse des cœurs aura passé tout ce temps-là sans dormir. Conservez, madame, une santé si précieuse. Il est vrai

que je comptais faire un tour à Manheim, sur la fin de l'hiver, pour pouvoir être à vos pieds au printemps. La destinée m'a ballotté ailleurs. Elle me joue souvent de vilains tours; mais je la défie d'altérer les sentiments de mon profond respect et de mon attachement pour Votre Altesse Sérénissime et pour toute votre auguste famille.

32. — A LA MÊME.

Au château de Prangins, pays de Vaud, 14 janvier 1755.

MADAME,

Ceux qui disent que l'homme est libre ont grand tort. Si on était libre, ne serais-je pas aux pieds de Votre Altesse Sérénissime? La prédestination me fait bien plus de peine qu'au prince de Hesse-Cassel; mais ma grande peine est parce que j'y crois, et j'y crois parce que je l'éprouve. Je ne m'attendais pas que les bords du lac de Genève seraient mon séjour. Mais cette nièce, dont Votre Altesse Sérénissime m'a daigné parler quelquefois avec tant de bonté, m'a fixé près du mont Jura, malgré elle et malgré moi. C'est un beau pays; c'est un climat tempéré, où les malades peuvent finir doucement leur vie.

Nous n'avons vu qu'en passant la ville de Genève, où monseigneur le prince votre fils a été élevé. Votre nom est chéri dans cette ville. J'ose dire qu'il l'est encore plus dans le château de Prangins.

Ces Mandrins, qui font tant de bruit en France, ont été quelque temps dans une petite ville qui est

au pied du château que nous habitons. La Suisse était leur retraite ; mais on prétend à présent qu'ils n'ont plus besoin d'asile, et que Mandrin, leur chef, est dans le cœur du royaume à la tête de six mille hommes déterminés, que les soldats désertent par troupes pour se ranger sous ses drapeaux; et que s'il a encore quelque succès, il se verra bientôt à la tête d'une grande armée. Il y a trois mois que ce n'était qu'un voleur : c'est à présent un conquérant. Il fait contribuer les villes du roi de France, et donne de son butin une paye plus forte à ses soldats que le roi n'en donne aux siens. Les peuples sont pour lui, parce qu'ils sont las du repos et des fermiers généraux. Si toutes ces nouvelles sont vraies, ce brigandage peut devenir illustre et avoir de grandes suites. Les révolutions de la Perse n'ont pas commencé autrement. Les prêtres molinistes disent que Dieu punit le roi qui s'oppose aux billets de confession, et les prêtres jansénistes disent que Dieu le punit pour avoir une maîtresse. Mandrin, qui n'est ni janséniste ni moliniste, pille ce qu'il peut, en attendant que la question de la grâce soit éclaircie. Paris se moque de tout cela et ne songe qu'à son plaisir : il a de mauvais opéras et de mauvaises comédies; mais il rit et fait de bons soupers.

Je n'ai aucune nouvelle de madame la margrave de Bareüth. Elle est toujours en terre papale. Je ne désespère pas qu'elle aille à Rome, puisqu'elle est en si bon train. Pour moi, madame, j'aimerais mieux être damné dans votre cour avec la grande maîtresse des cœurs, que d'être sauvé dans une autre.

Je mets mon cœur aux pieds de Votre Altesse Sérénissime et de toute votre auguste famille, avec le plus profond respect.

33. — A LA MÊME.

Au château de Prangins, pays de Vaud, 29 janvier 1755.

Madame,

Les neiges du mont Jura et les vents du lac de Genève valent bien votre forêt de Thuringe. Les plus attachés de vos serviteurs, la grande maîtresse des cœurs et moi, n'avions pas besoin d'un hiver si rude. Dieu veuille qu'il n'attaque point la santé de Votre Altesse Sérénissime !

On [1] me mande d'Avignon à peu près les mêmes choses que ce qui est dans la lettre dont vous m'honorez, madame, en date du 12 janvier; mais il s'en faut beaucoup qu'on imagine me ramener. Il n'y a que Votre Altesse Sérénissime au monde qui pût me faire entreprendre un voyage dans la Germanie septentrionale. Mon cœur, qui est mon seul guide, me conduisit autrefois sur les bords de la Sprée; il se trompa, mais il ne se trompera pas deux fois. Comment d'ailleurs abandonner une femme qui a tout quitté et qui a éprouvé pour moi des choses si indignes et si barbares! Moi, je la quitterais pour celui qui l'a si maltraitée, qui lui devait des excuses puisqu'il est homme, et qui ne lui en a point fait parce

[1] La margrave de Bareüth, sœur de Frédéric.

qu'il est roi! et je la quitterais pour celui dont elle a si cruellement à se plaindre! Un cœur tel que le vôtre, madame, en serait indigné. Si madame Denis n'avait pas soumis sa destinée à la mienne avec tant de courage, si j'avais pu faire le voyage de Gotha, madame, je n'en serais jamais sorti; j'aurais fini ma vie à vos pieds. Voilà mon secret, je le confie à Votre Altesse Sérénissime.

On nous propose actuellement une maison auprès de Genève, que monseigneur le prince, votre fils, a habitée quelque temps. Cela seul me détermine à en faire l'acquisition; je croirai être dans un lieu qui vous appartient, madame. Les jardins sont délicieux; mais le séjour n'en sera embelli pour moi que par l'idée d'être en quelque sorte dans vos domaines. Il me faut enfin un asile où je puisse finir une vie accablée d'infirmités. Je renonce à la cour de tous les rois, et je pleure de n'être pas dans la vôtre.

Le général Mandrin n'est pas si puissant qu'on me l'avait dit. Il faut toujours rabattre beaucoup de toutes les nouvelles. On a joué à Paris la tragédie du *Triumvirat*. Je l'ai lue, et je n'y ai rien compris; elle est du vieux Crébillon; cela m'avertit que les vieillards doivent cesser de se montrer en public.

Croiriez-vous, madame, qu'à mon passage à Cassel, le prince de Hesse me parla beaucoup de ce qui fait aujourd'hui son embarras et celui de sa maison? Il avait quelque confiance en moi, et j'ose croire que si j'étais resté plus longtemps dans cette cour, j'aurais prévenu ce qui est arrivé. Il serait resté damné, et il aurait vécu tranquille.

La religion catholique est sans doute la meilleure, comme Votre Altesse Sérénissime le sait; mais la balance de l'Allemagne est bonne aussi, et cette balance est perdue si tous les princes se font catholiques. Il est bon qu'il y ait un nombre égal en enfer et en paradis.

Madame, le vrai paradis est votre cour, et vous êtes la sainte que j'adorerai toujours avec le plus profond respect.

34. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 25 mars 1755.

MADAME,

Je ne suis donc destiné qu'à être de loin le malade de Votre Altesse Sérénissime! La grande maîtresse des cœurs a l'avantage de souffrir auprès de vous, et il est sûr qu'elle en souffre infiniment moins. C'est du moins une consolation pour moi d'être dans un lit que monseigneur le prince, votre fils, a mieux occupé que moi; je crois qu'il y dormait mieux. J'ai acheté toute meublée la maison où il a passé un été; mais j'ai fait abattre un trône qu'on lui avait fait pour avoir la vue de Genève et de son lac. Votre Altesse Sérénissime me dira que depuis quelque temps je n'aime pas les trônes : je les aimerais si Votre Altesse Sérénissime avait un royaume. Mais si je détruis les trônes de sapin peints en vert, j'abats toutes les murailles qui cachent la vue, et monseigneur le prince ne reconnaîtrait plus sa maison. Est-il possible, ma-

dame, que votre malade plante et bâtisse, et que ce ne soit pas à Gotha ? J'ai appelé ce petit ermitage les *Délices;* il portait le nom de Saint-Jean. Celui que je lui donne est plus gai. Il n'y a pas d'apparence que je quitte une maison charmante et des jardins délicieux où je suis le maître, et un pays où je suis libre, pour aller chez un roi, fût-ce le roi de Cocagne. Je ne quitterai mes Délices que pour des délices plus grandes, pour faire encore ma cour à Votre Altesse Sérénissime. Je n'irai point à Berlin essuyer des caprices cruels, ni à Paris m'exposer à des billets de confession : je crains les monarques et les évêques. Je vivrai et je mourrai en paix, s'il plaît à la destinée, la souveraine de ce monde; car j'en reviens toujours là : c'est elle qui fait tout, et nous ne sommes que ses marionnettes. Si je n'avais pas été condamné à passer presque tout le mois de mars dans mon lit par cette destinée qui prédétermine les corps et les âmes, j'aurais écrit plus tôt à ma protectrice, à ma bienfaitrice, à celle qui aura toujours mes premiers respects et les premiers hommages de mon cœur.

Nous avons à Genève le premier ministre de Cassel, qui a été autrefois gouverneur du prince, et qui vient demander pardon aux cendres de Calvin de la désertion de son pupille.

Recevez, madame, les profonds respects que je présente à Votre Altesse Sérénissime et à votre auguste maison.

35. — A LA MÊME.

Aux Délices, par Genève, 16 juin 1755.

MADAME,

Je ne cesserai, sur les bords du lac de Genève et du Rhône, d'adorer la forêt de Thuringe. Je n'importune que bien rarement Votre Altesse Sérénissime de mon respectueux attachement et de ma reconnaissance : il faut me regarder comme un homme enseveli dans la solitude. Cette cruelle destinée qui se joue de tous les êtres, n'a pas voulu que ma solitude fût dans vos États où est mon cœur. Elle m'a arraché à votre cour. Plût à Dieu que j'y fusse encore. J'oublierais encore plus les infidélités et les orages des autres cours. On m'a fait à celle de Berlin une noirceur nouvelle. On avait un exemplaire tronqué et très-infidèle de cette Jeanne qui vous a quelquefois amusée, et on avait cet exemplaire par des voies qui n'étaient pas trop légitimes : on m'avait promis qu'on n'en abuserait jamais; cependant on l'a envoyé à un ancien secrétaire du roi de Prusse, nommé Darget, qui a renoncé au service du roi, aussi bien qu'Algarotti. Ce Darget est à Paris; et il court des copies d'un ouvrage que Votre Altesse Sérénissime seule aurait dû avoir, s'il avait été digne de vous être présenté.

Je m'amusais, madame, dans ma retraite, quand mes maladies me le permettaient, à retoucher et retravailler cette ancienne rapsodie, à y mettre plus d'ordre, plus d'agréments et surtout plus de décence, sans en ôter la gaieté. C'était pour vous, madame,



que je travaillais; mais les maudites nouvelles des infidélités de Berlin et de Paris m'ont fait tomber la plume des mains. J'ai fait l'impossible pour retirer les exemplaires maudits de Berlin et de Paris. Cette affaire m'a causé presque autant de peine que celle de Francfort. Je suis destiné à me repentir toute ma vie de mon voyage de Brandebourg. Il n'y a que celui de Gotha qui me console. Que puis-je faire maintenant dans la retraite où je me suis enseveli, que de m'occuper à jamais du souvenir de vos bontés, d'en parler tous les jours à la compagne de ma solitude, de faire mille vœux pour votre auguste maison, pour la santé de la grande maîtresse des cœurs! J'ai renoncé à toute société, à tout commerce. J'ai même longtemps ignoré la cruelle infidélité qu'on m'a faite. Je voudrais, madame, oublier tout, hors Votre Altesse Sérénissime, votre cour et vos bontés.

Je la supplie de me conserver toujours cette bienveillance précieuse dont elle m'a honoré. Je suis le plus inutile de ses serviteurs; mais je me flatte qu'elle ne dédaignera pas l'hommage d'un ermite qui ne tient plus sur la terre qu'à elle seule, et qui sera jusqu'au dernier moment pénétré pour elle du plus profond respect et d'une reconnaissance infinie.

36. — A LA MÊME.

Près de Genève, 28 août 1755.

MADAME,

Je n'importune pas tous les jours Votre Altesse Sérénissime de mes lettres; mais il n'y a point de

jour où je ne parle d'elle, où je ne m'entretienne de ses bontés, et où je ne préfère la forêt de Thuringe au lac de Genève. Je m'occupe du soin de mériter la continuation de sa bienveillance; et, ne pouvant actuellement me mettre à ses pieds, je songe du moins à lui procurer de loin quelques petits amusements. Je voudrais lui envoyer cette Jeanne, que j'ai tâché d'embellir sans l'orner de pompons. J'ai fait ce que j'ai pu pour qu'elle parût décemment devant Votre Altesse. J'ai voulu que sa beauté fût piquante sans avoir jamais l'air effronté, que vous la vissiez avec quelque plaisir sans trop rougir pour elle; qu'enfin elle fût digne d'occuper une place dans votre maison. Il ne s'agit plus, madame, que de l'envoyer à vos pieds : elle serait déjà partie, si je savais comment l'adresser. Il me semble qu'il y a un banquier à Strasbourg qui reçoit quelquefois des ordres de Votre Altesse : si je savais son nom, je lui adresserais le paquet. J'attends vos ordres, madame; mais je ne me console point d'être hors de portée de venir les demander moi-même, et d'arriver avec la fille d'honneur que je veux vous présenter. La grande maîtresse des cœurs veillerait sur sa conduite et la rendrait digne de vous plaire; je lui servirais de vieux sigisbé. Mais faut-il se borner à ne présenter que de loin mon profond respect à Votre Altesse Sérénissime?

37. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 9 octobre 1755.

MADAME,

Les bontés dont Votre Altesse Sérénissime honore un pauvre Orphelin chinois, me laissent espérer qu'elle ne dédaignerait pas de jeter ses regards sur sa sœur Jeanne : c'est aussi une espèce d'orpheline; car elle n'est pas reconnue par son père. Je viens d'apprendre, madame, qu'on a imprimé cette rapsodie en Hollande, et qu'on la vend à Francfort chez un nommé Eslinger; ce n'est plus la peine de confier cette grosse créature à M. de Valdener. Votre Altesse Sérénissime l'aura bien plus tôt par Francfort, si elle veut s'en amuser. Je ne réponds pas qu'il n'y ait pas dans la vie de cette héroïne quelques aventures peu dignes d'Ernest le Pieux; mais elle vivait dans un siècle où on n'y entendait pas finesse. Monstrelet, historiographe de Charles VII, dit qu'il fit prêter serment sur l'Évangile aux domestiques de ce prince, pour savoir la vérité touchant les amours honnêtes de Sa Majesté et d'Agnès Sorel, que tous jurèrent que le roi s'était borné à la conversation familière et à baiser quelquefois la main d'Agnès; que s'il en avait eu de beaux enfants, c'était en tout bien et en tout honneur, et que ceux qui disaient qu'il s'était passé entre eux quelque chose de contraire aux lois de la chevalerie, étaient des malavisés. Pour moi, madame, qui ai perdu de vue depuis longtemps cette partie de l'his-

toire de France, je ne puis que m'en rapporter aux lumières et au jugement des personnes indulgentes et implorer votre miséricorde.

Certainement si madame la duchesse de Gotha ne me condamne pas, si la vertu et les grâces me donnent l'absolution, si une grande maîtresse des cœurs et des mœurs ne fait pas scrupule de s'amuser à ces bagatelles, personne n'est en droit de me faire des reproches. Je me souviens que je lisais autrefois cette bagatelle à la reine mère à Berlin, en présence de la princesse Amélie, qui était cachée dans un petit coin, et qui ne perdait pas sa part.

Je suis très-fâché que cette plaisanterie soit imprimée; mais enfin si elle peut faire passer quelques moments à Votre Altesse Sérénissime qui ne soient pas des moments d'ennui, je serai bien consolé. Que ne puis-je, madame, venir me mettre à vos pieds et renouveler à Votre Altesse Sérénissime et à toute votre auguste famille mon attachement, ma reconnaissance et mon profond respect!

38. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 11 novembre 1755.

MADAME,

L'ode sur la mort me convient beaucoup plus que la *Pucelle;* je suis bien plus près de tomber dans les griffes de l'une que dans les bras de l'autre. Mais de qui est cette ode? C'est une énigme dont il ne m'appartient pas de deviner le mot. Je vois ces terribles

mots : *De main de maître ;* je vois une couronne; je crains tout cela autant que la mort même. Je fais la révérence, et je me tais. S'il m'était permis de parler, je dirais que j'ai trouvé dans cet ouvrage des images fortes et des idées vraies; mais je n'en dirai pas plus [1]. C'est à Votre Altesse Sérénissime à me faire la grâce tout entière et à daigner m'éclairer.

Quant à cette pauvre Jeanne, c'était bien pis, madame, que ce qui a paru devant vos yeux sages et indulgents. Cette Jeanne, à la vérité, s'est un peu corrigée de ses anciennes habitudes; mais elle n'a pu s'habiller assez décemment pour paraître à votre vue. Le fait est qu'il en courait des copies aussi insolentes qu'infidèles, et qu'il a fallu rassembler à la hâte ce qu'on avait de cette ancienne plaisanterie, pour empêcher au moins les fausses Jeannes qui se multipliaient tous les jours, de se donner hardiment pour la véritable. Je n'avais précisément, madame, que ce qui est actuellement entre les mains de Votre Altesse Sérénissime. Si mon âge et ma façon de penser, devenue un peu sérieuse, me permettaient de continuer un tel ouvrage, j'oserais y travailler encore; mais ce serait uniquement pour obéir à vos ordres. Ma sévérité ne m'empêcherait pas de faire ce que la sévérité d'une grande maîtresse ne l'empêche pas de lire. Mais l'ode de la *Mort* m'arrête et me glace; comment plaisanter devant un tel objet ? Il est vrai qu'un ancien, nommé Horace, parlait de la mort et du Tartare dans une ode, et de Philyre et de vin de Falerne dans une autre. Apelles

[1] V. *Œuvres de Frédéric*, ode X.

peignait Vénus après avoir peint les Furies. La mort a beau faire, elle ne chassera point les Grâces d'auprès de votre personne. Elles y sont toujours. Il n'y a pas moyen de venir leur demander à présent comment il faut s'y prendre pour vous obéir, madame. Nos montagnes sont couvertes de neige, et il n'est pas possible de traverser le Rhin et le Wéser. Il faut se contenter de saluer la forêt de Thuringe des bords de mon grand lac. Il faut se borner à présenter de loin, ce qui est bien triste, mes profonds respects, mon attachement éternel à Votre Altesse Sérénissime et à votre auguste famille.

39. — A LA MÊME.

A Monrion, près de Lausanne, 1er janvier 1756.

MADAME,

J'allais souhaiter la bonne année à Votre Altesse Sérénissime et à toute son auguste famille, avec la simplicité d'un bon Suisse, tel que j'ai l'honneur de l'être. Je reçois dans le moment la lettre dont Votre Altesse Sérénissime daigne m'honorer. Elle me parle de Lisbonne; elle m'avait auparavant envoyé une ode sur la mort; je suis tenté, madame, de vous croire dévote, et cela m'encourage à vous envoyer un sermon. Votre Altesse Sérénissime y trouvera peut-être encore un peu de philosophie; mais je vous supplie de considérer qu'on ne peut se défaire tout d'un coup de ses mauvaises habitudes. J'étais fâché contre les tremblements de terre, quand je fis cette homélie.

Nous autres Suisses, nous n'avons pas été engloutis le 9 décembre, à quelques lieues de Lausanne. Je passe mon quartier d'hiver auprès de Lausanne, dans un petit ermitage tel que celui où je me suis retiré l'été, auprès de Genève. Je partage ainsi mes hommages entre deux républiques paisibles, dans le temps que les grands royaumes sont près de se couper la gorge et de se faire une guerre plus cruelle qu'un tremblement de terre ne peut l'être. Le roi de Prusse cependant m'a fait écrire, par l'abbé de Prade, qu'il travaillait pacifiquement à mettre en opéra ma tragédie de *Mérope*. De telles occupations me plaisent plus que ses procédés guerriers à Francfort. A propos de la guerre, madame, on s'est avisé d'imprimer sous mon nom une histoire de la guerre de 1741. Ce n'est pas là certainement mon ouvrage ; il s'en faut beaucoup. Je suis en tout temps la victime des libraires et de La Baumelle; mais les bontés dont Votre Altesse Sérénissime m'honore me consolent de tout. Je la supplie de me les continuer. Je me mets aux pieds de toute son auguste famille; je présente à Son Altesse Sérénissime mon profond respect et mon inviolable attachement [1].

40. — A LA MÊME.

A Monrion, 10 février 1756.

MADAME,

Je ne sais si Votre Altesse Sérénissime se ressou-

[1] Un manuscrit incomplet du *Poème sur la destruction de Lisbonne* est joint à cette lettre. En marge on lit le mot *secret*.

vient qu'elle voulait dans sa dernière lettre que je me fisse un peu théologien. J'ai tâché de prendre mes degrés pour vous plaire. J'ai fort augmenté mon sermon; mais j'ai peur d'y avoir fourré quelque hérésie. Plus je réfléchis sur le mal qui inonde la terre, et plus je retombe dans ma triste ignorance. Je souhaite seulement que cet axiome : *tout est bien*, se trouve vrai pour votre personne et pour toute votre auguste famille. Il me semble cependant que tout aurait pu être mieux pour vous, sans cette maudite bataille de Mulberg. Mais enfin, malgré tous les maux que les querelles de religion répandirent autrefois sur votre maison, vous régnez paisiblement sur des États où vous êtes adorée, et Votre Altesse Sérénissime ajoute la considération personnelle la plus distinguée aux respects que sa naissance et son rang lui attirent. Elle cultive son esprit par les lettres; elle fait tout le bien qu'elle peut faire; enfin le nouveau proverbe : *tout est bien*, est vrai à Gotha.

On dit que tout est mal chez les Anglais, en Amérique, et chez les Français, sur mer. Les sauvages alliés de la France ont détruit et mis à feu et à sang Philadelphie, capitale de la Pensylvanie, à ce que mande un jésuite iroquois à un jésuite lorrain. Les Anglais se vengent en prenant tous les vaisseaux français qu'ils rencontrent. Le roi de Prusse les empêche au moins de se battre en Allemagne, et je crois que son dernier traité n'a pas déplu à votre nation.

Votre Altesse Sérénissime croirait-elle que le roi de Prusse vient de m'envoyer un opéra en vers français de sa façon? C'est ma tragédie de *Mérope*, qu'il

m'a mise en vers lyriques. Je lui suis très-obligé de cette galanterie; je lui aurais plus d'obligation s'il réparait le mal qu'on a fait dans Francfort à une dame respectable et à moi. Cette réparation serait plus glorieuse pour lui qu'un opéra. Mais ses injustices sont moins présentes à mon cœur que vos bontés.

Je suis bien fâché, madame, d'être loin de Votre Altesse Sérénissime, et de n'être pas à portée de dire tous les jours à la grande maîtresse des cœurs combien je révère la vraie Dorothée, la plus respectable, la plus aimable princesse de la terre, à qui je serai attaché pour jamais, avec le plus profond respect.

41. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 9 mars 1756.

MADAME,

Le *tout est bien* recevrait un terrible soufflet, si les nouvelles qui se débitent touchant une cour de votre voisinage avaient la moindre vraisemblance. Le mal moral serait bien au-dessus du mal physique, et ce serait bien pis qu'un tremblement de terre; mais il n'est pas possible de croire de pareilles horreurs. Les hommes sont plus prompts à croire le crime qu'à le commettre.

Si la Thuringe a eu sa petite part de la secousse de la terre, ce n'est qu'un léger mouvement, une faible éclaboussure qui est venue d'Afrique dans les États de Votre Altesse Sérénissime. Tout le mal vient de messieurs de la Barbarie : c'est à Tétuan, à Méquinez

que les grands coups ont été portés. Les mahométans ont été plus maltraités que les chrétiens.

Le roi de Prusse me fait savoir qu'il fait jouer le 27 de ce mois son opéra de *Mérope*. Il ne tient qu'à moi d'aller entendre à Berlin de la musique italienne. J'aimerais bien mieux venir entendre Votre Altesse Sérénissime à Gotha, jouir des charmes de sa conversation, lui renouveler mes sincères hommages. Que n'ai-je pu vivre à ses pieds! Me voici de retour dans cette retraite que monseigneur le prince votre fils honora une année de sa présence. Je l'ai embellie, afin qu'elle fût moins indigne un jour de recevoir un des princes, vos enfants, s'ils voyageaient devers nos Alpes.

Mais qu'il me serait plus doux de me mettre encore aux pieds de leur adorable mère! Gotha est toujours dans mon cœur. — Recevez, madame, les profonds respects d'un homme éternellement dévoué à Votre Altesse Sérénissime.

42. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, ce 22 mars 1756.

MADAME,

Voici une petite aventure qui n'est qu'une bagatelle, mais qui me devient importante et pour laquelle j'ai recours au cœur noble et généreux de Votre Altesse Sérénissime. Elle se souvient peut-être que j'achevai, dans mon heureux séjour à Gotha, un petit *Poëme sur la religion naturelle*, que j'avais commencé et esquissé à Berlin pour le roi de Prusse. Je le finis

à vos pieds, et je l'adressai à celle dont les bontés me sont si chères et le suffrage si précieux. Madame la margrave de Bareüth a répandu, depuis quelques mois, des copies de l'ouvrage tel qu'il était, quand je l'avais donné au roi son frère. Enfin, j'apprends que l'ouvrage est imprimé à Paris; il est plein de fautes, et, ce qu'il y a de plus triste pour moi, c'est qu'il n'est point adressé à cette adorable princesse que j'appelais, avec tant de raison,

Souveraine sans faste, et femme sans faiblesse.

C'est avec le nom du roi de Prusse qu'il paraît. Je ne sais s'il conviendrait à présent que je fisse réimprimer l'ouvrage dédié à un autre qu'au roi de Prusse : cet hommage ne serait d'aucun prix pour Votre Altesse Sérénissime, et déplairait peut-être à un roi qui est votre voisin. Je ne sais de plus s'il conviendrait que la descendante d'Ernest le Pieux adoptât ce que le roi de Prusse, un peu moins pieux, peut adopter. J'ignore si Votre Altesse Sérénissime souffrirait que la dédicace fût commune à vous et à lui. Vous savez, madame, combien le sujet est délicat, et je pense que Votre Altesse Sérénissime souhaitera que son nom ne paraisse qu'à la tête de cet ouvrage, qui ne pourra être une source de disputes. Vous êtes une divinité à laquelle on ne doit présenter que des offrandes pures et sans tache.

Il y a un petit article dans la pièce qui est entre vos mains, qui sera dans un éternel oubli. Les bruits abominables qui couraient se sont trouvés faux; le médecin Tronchin était à Paris, dans le temps qu'on

le disait à Cassel. Le public est né calomniateur; il saisit toujours cruellement les plus légers prétextes. Ce n'est qu'à des vertus comme les vôtres qu'il rend toujours justice, et ce n'est qu'à un cœur comme le vôtre que je serai toujours attaché, madame, avec le profond respect, la reconnaissance que je dois à Votre Altesse Sérénissime.

P. S. — Pardonnez, madame, si j'ai dicté cette lettre; je suis très-malade et très-faible; mais les sentiments qui m'attachent avec tant de respect et de zèle à Votre Altesse Sérénissime et à votre auguste maison n'en sont pas moins forts.

43. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 24 mars.

MADAME,

J'apprends dans l'instant qu'on a aussi imprimé, à Paris, le *Poëme sur la religion naturelle*, qui était adressé à Votre Altesse Sérénissime. Un de mes amis, à qui je l'avais confié, après l'avoir retouché, a jugé à propos de le donner pour faire voir qu'il vaut mieux que celui qui n'était pas sous le nom d'une princesse. Personne ne sait à quelle princesse il est dédié, et je crois qu'il faut qu'on l'ignore; ce sera un petit mystère entre la divinité et le sacrificateur. Je pense que la grande maîtresse des cœurs sera de mon avis. Je n'ai que le temps, au départ de la poste, de renouveler à Votre Altesse Sérénissime mon profond respect, mon attachement, et l'envie de me voir encore à vos pieds avant de mourir.

44. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 26 avril 1756.

MADAME,

Je me doutais bien de quel avis serait Votre Altesse Sérénissime. Le plaisant de l'affaire, c'est qu'à Paris, quand on a vu l'ouvrage adressé à une princesse, on a cru que cette princesse était une sœur de .....[1], et on l'a imprimé avec son nom. Je n'ai eu qu'à me taire, et je laisse les prêtres et les philosophes se battre.

Les Français et les Anglais doivent se battre, à présent, un peu plus sérieusement. M. de Richelieu attaque à présent le Port-Mahon, et la flotte anglaise n'a pas encore paru pour le défendre. Si elle n'arrive que pour être témoin de la prise, l'Angleterre perdra son crédit dans l'Europe.

Il est toujours très-confirmé, par les lettres que je reçois de Buénos-Ayres, que les jésuites font, de leur côté, très-respectueusement la guerre au roi d'Espagne, et qu'ils empêchent les peuples du Paraguay de lui obéir.

Les mêmes lettres m'apprennent les détails inouïs de la destruction de Quito, au Pérou. C'est bien pis qu'à Lisbonne : la terre y a tremblé pendant trois mois. Le *tout est bien* est un peu dérangé en Amérique, en Europe et en Afrique. Il se passe toujours des

[1] La margrave de Bareüth, sœur de Frédéric.

scènes sanglantes en Asie, tant en Perse que dans l'Indoustan. Jugez, madame, s'il est doux de vivre à Gotha.

On dit, à Genève, que Votre Altesse Sérénissime pourrait bien y envoyer le prince, son second fils, pour y faire quelque temps ses études. Que ne suis-je assez heureux pour que cette nouvelle soit vraie! ou plutôt, que ne puis-je, dès à présent, venir faire la cour à la mère, et mettre à ses pieds un cœur qui sera toujours pénétré pour elle et pour toute son auguste famille du plus profond respect et du plus inviolable attachement!

45. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 10 juin.

MADAME,

Que ma personne n'est-elle à vos pieds comme mon cœur y est! faudra-t-il que je meure sans cette consolation? Le roi de Prusse veut bien me rappeler auprès de lui; mais Votre Altesse Sérénissime sait que c'est Gotha seul que je regrette. Les rois font semblant de s'aimer, ils se le disent dans leurs traités; mais il n'y a qu'une souveraine de ma connaissance qui sache se faire aimer véritablement. Les cœurs sont à elle; les rois n'ont que de l'encens.

Il est vrai, madame, que dans ces mémoires de madame de Maintenon, dont Votre Altesse Sérénissime daigne me parler, l'encens ne brûle guère pour les souverains. La Baumelle déchire un peu les vivants

et les morts. Ce qui n'est pas de lui, ce qui est d'un certain évêque d'Agen dont il a pillé les mémoires manuscrits, est légèrement écrit. Ce qui est de La Baumelle est d'un étourdi sans bienséance et sans conséquence, qui veut avoir de l'esprit à tort et à travers. On ne peut concevoir comment un homme qui a eu le bonheur d'être en état de dire des vérités, ayant d'excellents mémoires entre les mains, a pu vomir tant d'impudents mensonges. Il n'y a point de vérité qu'il n'ait défigurée par des calomnies, et point de calomnie qu'il ne débite avec une insolence brutale. Les grands seraient bien à plaindre si la postérité les jugeait sur de tels écrits : ils sont entre la flatterie et la calomnie ; mais la puissance les console.

Je ne sais si je me trompe, madame, mais il me semble qu'il y a plus de vrai bonheur dans une cour comme la vôtre que dans celles qui mettent deux cent mille hommes sous les armes, et qui quelquefois font naître des millions de murmures justes ou injustes. Y a-t-il donc quelque chose de préférable à la douceur de gouverner en repos un peuple heureux ? Il paraît que, dans les circonstances présentes, le peuple anglais ne prétend guère à ce titre d'heureux ; les esprits y paraissent bien divisés. Tous sont réunis sous votre domination, madame ; tout y est tranquille. Si je pouvais me traîner, je me traînerais à Gotha. Mon sort est de faire des vœux inutiles.

Que Votre Altesse Sérénissime et toute son auguste famille daignent recevoir mon profond respect.

46. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 26 juin 1756.

MADAME,

Il y a donc des malheurs aussi pour Votre Altesse Sérénissime? Et il faut que les vertus les plus nobles et les plus pures éprouvent, comme les autres, le sort de l'humanité! Votre résignation à la Providence, madame, est bien exercée dans la perte d'un fils aîné; mais aussi les mêmes vertus qui sont éprouvées dans la douleur de cette perte sont récompensées par les princes qui vous restent. Vous voyez, madame, votre consolation devant vos yeux, en voyant votre perte. Votre Altesse Serénissime doit, pour surcroît d'affliction, être accablée de lettres; je lui demande pardon d'augmenter le nombre de ceux qui l'affligent en la voulant consoler. Mais comment pourrais-je ne pas écouter mon attachement et ma douleur? il est impossible à mon cœur de retenir ses mouvements.

J'ose me joindre ici à la grande maîtresse des cœurs, à tout ce qui vous entoure, madame, pour pleurer à vos pieds et à ceux de monseigneur le duc; mais aussi je me joins à eux pour voir dans les princes vos enfants (que Dieu conserve) les plus grandes et les plus chères espérances, comme la meilleure *consolation* [1].

Quand pourrai-je, madame, venir partager tous ces sentiments, admirer les vôtres, jouir de vos bon-

[1] La copie que nous avons sous les yeux porte *éducation*.



tés et renouveler à Votre Altesse Sérénissime, à monseigneur, à toute votre auguste maison, tous mes vœux, avec mon tendre et profond respect.

47. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 12 juillet 1756.

MADAME,

Mon attachement, ma sensibilité extrême pour tout ce qui intéresse Votre Altesse Sérénissime, avaient prévenu la bonté que vous avez eue de daigner me parler de votre perte. Je suis persuadé qu'elle éprouve tous les jours de nouvelles consolations dans des enfants si chers, si dignes d'elle et si bien élevés. Elle les voit croître sous ses yeux; elle est témoin de leurs progrès. Ce sera là, madame, le plus solide plaisir de votre vie. D'autres vont le chercher à Venise et à Naples; mais le bonheur réel est dans vous, dans votre esprit sage et élevé; il est dans la satisfaction d'être aimée. J'y compte pour beaucoup la grande maîtresse des cœurs; je me flatte que les alarmes sur sa santé sont évanouies.

On a reconnu, dans Paris, que les mémoires de madame de Maintenon sont autant d'impostures, et que ses lettres, qui sont véritablement d'elle, ne contiennent pas beaucoup d'anecdotes intéressantes. Je suis persuadé qu'un esprit comme le vôtre s'amusera peu de tous ces détails inutiles.

La prise de Port-Mahon et les nouveaux traités occupent l'Europe davantage. Un homme de l'Académie

des sciences, à Paris, nommé l'abbé De Gua[1], a voulu la faire trembler. Il a prédit un tremblement de terre pour le 9 de ce mois; je me flatte qu'il n'aura pas été prophète.

Ce fameux Tronchin, qui a été à Paris inoculer nos princes et guérir tant de personnes, est chez moi actuellement avec une de mes nièces, qu'il a tirée des portes de la mort. J'aurais bien voulu qu'il eût été à Gotha dans ses voyages: c'est véritablement un grand homme; mais je suis encore plus incurable qu'il n'est habile. Il faut se soumettre à sa destinée. La mienne, madame, est d'être dévoué à Votre Altesse Sérénissime et à toute votre auguste famille, avec le plus profond respect et le plus tendre attachement.

48. — A LA MÊME.

Aux Délices, 23 août 1756.

MADAME,

L'optimisme et le *tout est bien* reçoivent, en Suéde, de terribles échecs. On se bat sur mer, on se menace sur terre. Heureuse encore une fois la terre promise de Gotha, où l'on est tranquille et heureux sous les auspices de Votre Altesse Sérénissime! Elle a donc lu les lettres de cette femme singulière, veuve d'un poëte

[1] De Gua de Malves, né en 1712, mort en 1786. D'abord professeur de mathématiques au collége de *Cornouailles*, il occupa vers 1740 la chaire de philosophie au Collége de France. Il a publié l'*Usage de l'analyse de Descartes*, et plusieurs traductions de l'anglais, notamment des ouvrages idéalistes de Berkeley. Gua de Malves est un des premiers promoteurs de l'économie politique en France. A. F.

burlesque et d'un grand roi, qui naquit protestante et qui contribua à la révocation de l'édit de Nantes, qui fut dévote et qui fit l'amour. Je ne sais, madame, si vous aurez trouvé beaucoup de lettres intéressantes.

A l'égard des mémoires de La Baumelle, c'est l'ouvrage d'un imposteur insensé qui a quelquefois de l'esprit, mais qui en a toujours mal à propos. Ses calomnies viennent de le faire enfermer à la Bastille pour la seconde fois; c'était un chien enragé qu'on ne pouvait plus laisser dans les rues. C'est une étrange fatalité que ce soit un pareil homme qui ait été cause de ce qu'on appelle mon malheur à la cour de Berlin. Pour moi, madame, je ne connais d'autre malheur que d'être loin de Votre Altesse Sérénissime.

On est grand nouvelliste dans le pays que j'habite; on prétend qu'il y a, dans une partie de l'Allemagne, des orages prêts à crever. Heureusement ils sont loin de vos États. Je n'ose, madame, vous demander si Votre Altesse Sérénissime pense qu'il y ait guerre cette année; il ne m'appartient pas de faire des questions; mais je sais que Votre Altesse Sérénissime voit les choses d'un coup d'œil bien juste. Son opinion déciderait, en plus d'une conjoncture, de ce qu'on doit penser. Plus d'un particulier est intéressé aux affaires générales; qu'elle me pardonne de lui en parler, et qu'elle daigne recevoir, avec sa bonté ordinaire, mon profond respect et mon inviolable attachement.

49. — A LA MÊME.

Aux Délices, 14 septembre 1756.

MADAME,

Voilà une de ces occasions où il aurait fallu, à la tête de l'électorat de Saxe, quelque héros de la branche aînée, qui eût la grandeur de vos sentiments et la sagesse de votre esprit. Je me flatte, au moins, que si la guerre s'allume, l'heureuse tranquillité dont jouissent les États de Votre Altesse Sérénissime ne sera point troublée. Qui sait à présent, madame, sur quelle tête cet orage crèvera? Je suis comme les Russes qui, lorsqu'on leur demande si leur autocratrice ira à la promenade, répondent : Il n'y a que Dieu et saint Nicolas qui le sachent. On a déjà donné les ordres, en France, pour assembler environ vingt mille hommes auprès de Metz. Mais c'est une démarche prudente, qui n'annonce pas encore l'effusion du sang humain.

Quelque chose qui arrive, il est probable que, nous autres bons Suisses, nous serons toujours tranquilles. Tout indifférents que nous paraissons, nous sommes curieux et nous attendons le dénoûment avec impatience. Mais, parmi tant d'agitations, mes vœux les plus ardents sont pour la prospérité de Votre Altesse Sérénissime et de son auguste famille. Je me flatte qu'elle jouit d'une santé parfaite; je la souhaite à la grande maîtresse des cœurs, et je me mets à vos pieds, madame, avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable.

50. — A LA MÊME.

Aux Délices, 22 octobre 1756.

MADAME,

Il ne reste à moi, pauvre perclus, que la liberté de la main droite pour remercier Votre Altesse Sérénissime. Je connais tous les manifestes du roi de Prusse. Le meilleur, à ce qu'on dit, est une bataille gagnée, au commencement du mois, vers les frontières de la Bohême. Voilà déjà environ vingt mille hommes morts pour cette querelle, dans laquelle aucun d'eux n'avait la moindre part. C'est encore un des agréments du meilleur des mondes possibles. Quelles misères, et quelles horreurs! la meilleure de toutes les demeures possibles est certainement celle de Gotha, et je sais bien qu'elle est la meilleure des princesses possibles.

Conservez, madame, la paix de vos États, comme vous conservez celle de l'âme. Je suis toujours dans cet ermitage si précieux pour moi, puisqu'il a été habité par un prince dont le souvenir m'est si cher. Je crois ses frères déjà en état de faire goûter à leur mère le plaisir de voir leurs progrès. Je serai attaché pour jamais à cette auguste famille. Je m'intéresse bien plus à Gotha qu'à Pirna [1]. Je supplie la grande maîtresse des cœurs de répondre de mes sentiments et de mon profond respect pour Votre Altesse Sérénissime.

[1] Où Frédéric venait de remporter sur les Saxons une sanglante victoire. A. F.

51. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 2 novembre 1756.

MADAME,

Votre Altesse Sérénissime daigne m'envoyer le détail des malheurs qui environnent vos frontières. Ils ne pénètrent point jusqu'à vos États, et c'est une grande consolation. Qui sait même si la fortune, qui change si souvent la face de la terre, ne pourrait pas amener les choses au point que la branche aînée reprît les droits dont Charles-Quint l'a dépouillée autrefois? Je ne souhaite de mal à personne; mais il m'est permis de souhaiter du bien à l'héroïne à laquelle je suis si attaché. Mais, probablement, tout se bornera à du sang répandu dans les gorges de la Bohême, et à de l'argent pris dans la Saxe. On dit que les Saxons payent au soldat prussien sept grosches par jour et un richdaller à chaque officier. Il faut fournir encore toutes les provisions, qui sont immenses; et, quelque ordre que le roi de Prusse mette dans les finances de l'Électorat, cet État sera ruiné pour longtemps.

Il paraît bien difficile que l'impératrice-reine soit longtemps en état de soutenir la guerre contre la Prusse, l'Angleterre, la Hesse, etc. Sur quel prétexte, d'ailleurs, la ferait-elle après le traité du roi de Prusse avec la Saxe? elle n'aura plus l'électeur de Saxe à secourir; elle ne pourra manifester le dessein secret de reprendre la Silésie; elle n'est pas assez riche pour

soudoyer une armée de Russes. Il se peut donc faire qu'on ait la paix cet hiver, et c'est assurément ce qu'on doit désirer. Mais il se peut aussi que l'opiniâtreté fasse durer les malheurs du genre humain. Très-souvent une guerre continue, par cela seul qu'elle a été commencée. Il faut s'attendre à tout; mais je ne serai point surpris si le roi de Prusse fait et donne un opéra au mois de janvier dans Berlin, après avoir donné une bataille en Bohême au mois de septembre.

Que je voudrais être dans votre cour, madame! que je voudrais être aux pieds de votre Altesse Sérénissime! Mais il y a une nièce qui gouverne ma vieillesse, et qui ne veut plus passer par Francfort.

Je suis bien inquiet sur la santé de la grande maîtresse des cœurs : le ciel conserve la vôtre, madame, et celle de votre auguste famille! Agréez mon profond respect et ma reconnaissance.

52. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 9 novembre.

MADAME,

Madame, madame, la pièce que Votre Altesse Sérénissime m'envoie est terrible! il est difficile d'y répliquer; il est plus difficile encore de répliquer à cent cinquante mille hommes. Le jugement de ce grand procès est entre les mains du dieu des armées. Qui sait si un jour la branche aînée?... Je me tais, madame, je me borne toujours à faire des vœux pour

votre auguste personne. Je ne sais point où est le roi de Pologne; j'ignore ce qu'est devenu le comte de Bruhl[1] avec ses trois cents paires de bottes et ses trois cents perruques. On prétend que les Russes marchent. Vos États auront donc, au printemps prochain, trois ou quatre cent mille meurtriers dans leur voisinage! Puissent Gotha et Altembourg être comme la toison de Gédéon, qui était sèche quand il pleuvait autour d'elle!

Cette guerre n'a pas la mine de finir sitôt. Aurait-on jamais pensé que l'Autriche, la France et la Russie marcheraient contre un prince de l'Empire? Dieu seul sait ce qui arrivera. Le comte d'Estrée et l'intendant de l'armée de France doivent déjà être à Vienne. Ah! sans ma nièce, je serais à Gotha, je serais à vos pieds, et de ce beau rivage, je contemplerais les tempêtes; j'apprendrais de la bouche de Votre Altesse Sérénissime ce qu'on doit penser de ces grands événements. On dit que M. de Broglie et M. de Valori retournent à Paris, et qu'on enverra à leur place quatre-vingt mille ambassadeurs. Et c'est une querelle de Canada qui ébranle ainsi l'Europe! Ah! que ce meilleur des mondes possibles est aussi le plus fou! mais

[1] Le comte de Bruhl, premier ministre et favori d'Auguste III, électeur de Saxe, était célèbre dans toute l'Europe par son extravagante somptuosité. Frédéric disait de lui : « C'est l'homme de ce « siècle qui a le plus d'habits, de montres, de dentelles, de per- « ruques, de bottes, de souliers et de pantoufles. » Tout cela fut la proie du vainqueur de Pirna. C'est de cette garde-robe que Voltaire s'inquiète ici. Le fils du comte de Bruhl, plus sage, fit des comédies de salon assez spirituelles, une entre autres, intitulée : *Luxe et Vanité*. Il était à portée de bien connaître son sujet. (A. F.)

il faut aimer un monde dont Votre Altesse Sérénissime est l'ornement.

Daignez, madame, agréer mon profond respect.

53. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 14 novembre 1756.

MADAME,

J'eus hier l'honneur d'écrire à Votre Altesse Sérénissime, par un Anglais nommé M. Keat, qui se propose de voir, en Allemagne, ce qu'il y a de plus digne d'un être pensant, et par conséquent de vous faire sa cour. Mais ne sachant pas trop quand il partira, je ne veux pas laisser arriver l'année 1757 sans renouveller à Votre Altesse Sérénissime, à monseigneur le duc et à toute votre auguste maison, les respectueux sentiments qui m'attachent pour jamais à elle. Je me flatte que les princes vos enfants vous donneront toujours de plus en plus, madame, des sujets de consolation et de joie. Puisse la grande maîtresse des cœurs jouir d'une santé qui tienne de l'égalité de son âme! La vôtre, madame, aura peut-être de quoi s'exercer au milieu des orages qui semblent prêts à fondre de tous côtés dans le voisinage de ses États. Je me flatte qu'elle n'aura à faire usage que de son humanité et de sa compassion pour ses voisins, et que ses propres États seront à l'abri. C'est tout ce que peut dire un solitaire qui voit de loin toutes ces tempêtes. La Saxe paraît bien malheureuse, mais aussi la patrie que Votre Altesse Sérénissime gouverne paraît

jusqu'à présent bien fortunée; c'est à quoi je m'intéresse le plus. Mais de quel prix peuvent être à vos yeux les sentiments d'un ermite inutile?

Il n'y a que votre bonté qui puisse leur en donner. Conservez cette bonté, madame, à un serviteur attaché à Votre Altesse Sérénissime, avec le plus profond respect.

54. — A LA MÊME.

Aux Délices, 14 décembre 1756.

MADAME,

Le jeune gentilhomme anglais, nommé M. Keat, qui aura l'honneur de rendre cette lettre à Votre Altesse Sérénissime, me fait crever de jalousie. Ce n'est pas que son mérite, qui n'inspire que des sentiments agréables, fasse naître en moi la triste passion de l'envie; mais il a le bonheur de voir et d'entendre Votre Altesse Sérénissime. Ce bonheur m'est refusé; il y a là de quoi mourir de douleur. Il peut du moins rendre bon témoignage de mon chagrin; il peut dire si je regrette autre chose dans le monde que le séjour de Gotha.

Il arrivera peut-être dans le temps qu'on donnera que que bataille, qu'on prendra quelque ville dans le voisinage de vos États. Mais il verra dans la cour de Votre Altesse Sérénissime ce qu'il aime : la paix, la concorde, l'union, la douceur d'une vie égale, espèce de félicité qu'on trouve rarement dans les cours, félicité que vous donnez, madame, et que vous goûtez.

Puisse l'année 1757 être aussi heureuse pour elle



et pour toute son auguste famille qu'elle commence malheureusement pour ses voisins! Je me mets à ses pieds pour cette année et pour toutes celles de ma vie.

Je serai toujours, avec l'attachement le plus inviolable et le plus profond respect, madame, de Votre Altesse Sérénissime, le très-humble et très-obéissant serviteur.

55. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 4 janvier 1757.

MADAME,

Votre Altesse Sérénissime a peut-être reçu, ou du moins recevra bientôt un essai [1] sur l'histoire générale, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. Je mets à ses pieds le premier exemplaire. Il n'a pas une belle couverture, mais j'aurais attendu trop longtemps à vous rendre mon hommage. Il se passe actuellement, madame, des choses qui nous paraissent bien étonnantes, bien funestes; mais si on lit les événements des autres siècles, on y voit encore de plus grandes calamités. Tous les temps ont été marqués par des malheurs publics. L'ambition a toujours bouleversé la terre, et deux ou trois personnes ont toujours fait le malheur de deux ou trois cent mille.

La relation dont Votre Altesse Sérénissime daigne me parler dans sa dernière lettre, n'était point dans son paquet; mais je présume que c'est la même qui se vend publiquement dans notre Suisse. Toutes les

[1] *L'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

pièces de ce grand procès s'impriment ici; mais qui jugera ce procès? la fortune probablement. Cette fortune dépend beaucoup des baïonnettes et de la discipline militaire. On disait que les Prussiens s'emparaient d'Erfurt : ce bruit se trouve faux; mais ce qui est vrai, c'est que Erfurt devait appartenir à votre auguste maison.

Je ne fais point de réflexions, je fais des vœux, et tous mes vœux sont pour le bonheur d'une princesse dont je regrette la présence tous les jours de ma vie, dont les éloges sont sans cesse dans la bouche de tous ceux qui ont approché d'elle, et dont mon cœur sera toujours le sujet. Ah! si je pouvais quitter une famille qui a tout quitté pour moi, je sais bien où j'irais porter mon profond respect.

56. — A LA MÊME.

A Monrion, près de Lausanne, 28 janvier 1757.

MADAME,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Sérénissime la meilleure relation que j'aie reçue de l'attentat commis contre la personne de Louis XV [1], qui ne s'attendait pas à voir reparaître les Ravaillac. Celui-ci n'est apparemment qu'un bâtard de la maison de Ravaillac, qui s'est imaginé pouvoir tuer un roi avec un petit canif à tailler des plumes. Ce qu'il y a de vraiment déplorable dans cette aventure, c'est que ce malheureux n'a été poussé à un tel crime que pour

[1] Cette relation est du comte d'Argenson, ministre de la guerre.



avoir entendu des discours atroces, qui ont fait germer dans son cœur la résolution du parricide. Pierre Damiens n'était qu'un vil fanatique de la populace, comme l'ont été les assassins des princes d'Orange, du grand roi Henri IV et tant d'autres. Son crime n'a été que le fruit de quelques discours séditieux et emportés, sans but et sans dessein ; du moins on n'a pas, jusqu'à présent, découvert la moindre apparence de complot. C'est un chien qui a gagné la rage de quelques chiens convulsionnaires et jansénistes qui aboyaient au hasard. Les jésuites triomphent de voir les rois assassinés par d'autres que par eux et par les jacobins. C'est à présent le tour des jansénistes. Que d'horreurs, madame, et que le meilleur des mondes possibles est affreux !

Quatre cent mille soldats vont donc inonder le nord de l'Allemagne ! Il faudra toute la prudence de Votre Altesse Sérénissime pour que le contre-coup d'un choc si terrible ne se fasse pas sentir jusque dans vos États. Vous êtes au milieu des parties belligérantes : puissiez-vous leur inspirer l'esprit de paix et de justice qui anime votre cœur ! Je fais, du fond de ma retraite, mille vœux pour toute votre auguste maison et pour Votre Altesse Sérénissime, qui connaît mon profond respect et mon tendre attachement.

ENVOI DE M. D'ARGENSON A VOLTAIRE.

6 janvier, à Versailles.

Hier au soir, sur les six heures un quart, le roi quitte M. le dauphin et madame la dauphine pour monter en carrosse et

se rendre à Trianon. Au moment qu'il met un pied sur le marchepied et qu'il se retourne un peu de côté, en disant : « Un tel « est-il-là ? » un homme de cinq pieds six pouces pousse un des cent-suisses, s'avance, et par derrière donne un grand coup d'un instrument pointu au roi. Le roi se retourne : « Voilà un « homme qui vient de me donner un furieux coup de poing. » Il porte alors la main sur la partie et la voit tout humide de sang. « Je suis blessé, dit-il. Voilà le coquin qui a fait le coup; « qu'on l'arrête; mais qu'on ne lui fasse cependant point de « mal. » En disant ces mots, il se rend dans sa chambre sans être soutenu, avec sang-froid et tranquillité, pour savoir ce que c'était que cette blessure.

Sur les discours du roi, M. de Verzeil, exempt des gardes du corps, l'arrête et lui dit : « C'est toi, misérable, qui viens « de blesser le roi? — Oui, répond-il, c'est moi-même. » On le fouille, on lui trouve dans la poche un méchant morceau de bois, armé d'une pointe de fer, en forme de canif, de la longueur d'un pouce et demi, large de deux lignes, trente louis dans la poche, une Bible, pas un seul papier. Il était vêtu d'un méchant habit gris, veste rouge, culotte de panne, et avait le chapeau sur la tête. On a mis l'homme nu comme la main sans trouver sur lui d'autre renseignement. On a songé à lui attacher les mains; dès qu'il a aperçu ce dessein : « Il ne faut « pas de force, dit-il, tenez, les voilà, en les croisant derrière « son dos. » On l'a mené en prison, les fers aux pieds et aux mains.

M. le garde des sceaux et M. le chancelier sont venus l'interroger. Ils lui ont demandé les raisons de son assassinat. Il a répondu que c'était son affaire, mais qu'il n'y aurait pas songé si on eût pendu quatre ou cinq évêques qui le méritaient. On lui a demandé si son arme était empoisonnée; il a répondu qu'il n'y avait pas pensé seulement, et cela sur son âme. Il avait dans sa poche un Nouveau Testament in-12, d'une jolie édition; on lui a demandé ce qu'il en faisait; il a répondu qu'il y était fort attaché. On lui a demandé s'il était seul; il a répondu que non, qu'il avait plusieurs complices, et que M. le Dauphin aurait son tour. On l'a menacé; il a répondu qu'on

pouvait le tenailler, qu'il ne nommerait personne et qu'il rapporterait tout à la gloire de Dieu et mourrait martyr.

On lui a dit pourquoi il n'avait pas pris une arme plus forte; il a répondu qu'il n'était pas encore préparé et qu'il avait compté de faire son coup le jour des Rois; qu'il le préméditait depuis huit jours, sans avoir eu une occasion favorable; qu'il était resté dans la cour et dans le froid terrible qui a gelé la Seine, depuis quatre heures jusqu'à six, à attendre le roi. La main ne lui a point tremblé; cependant le roi n'a été blessé que légèrement, entre la troisième et quatrième côte; l'instrument s'est arrêté sur la côte, et n'a pu aller plus loin. Le roi avait d'ailleurs une camisole de flanelle sur la peau, une chemise, une autre camisole, veste juste au corps et un volant de velours noir. Le fer a encore porté sur les coutures, qui ont émoussé la pointe du canif, et la graisse du roi lui a été utile. Somme totale, la plaie sondée et examinée est sans le moindre danger actuel : point de fièvre, beaucoup de courage et de discours admirables. Je l'ai vu ce matin dans son lit. Toute la France est à Versailles. Le roi s'est confessé avec beaucoup de zèle. On lui a demandé ce qu'il voulait qu'on fît du scélérat. « Demandez-le, dit-il, à mon lieutenant, en montrant M. le « Dauphin; car pour moi je lui pardonne de tout mon cœur. » Le roi n'a jamais été plus digne d'amour que dans cette circonstance. Il sera guéri après-demain ; il dort et est au mieux.

Le scélérat régicide n'est point encore connu. Il se dit d'Artois; il se nomme Damiens, et aujourd'hui il a dit qu'il se nomme Lefeure. Il a annoncé d'avance que les tortures ne lui feraient rien avouer. Il a pris M. le garde des sceaux pour M. le chancelier, et lui a demandé pourquoi il avait quitté sa compagnie. Il a déclaré être de la religion catholique, apostolique et romaine. On lui a brûlé les pieds par essai; il n'a rien avoué. On a changé de méthode; on s'y prend avec douceur. On espère savoir bientôt qui il est. Il a dit avoir trente-cinq ans. Personne ne le voit; il est dans la geôle de Versailles, ayant vingt gardes du corps dedans, et cinquante fusiliers des gardes françaises et suisses dehors.

Le parlement a demandé au roi la permission de s'assem-

bler aux conditions qu'il lui plairait, pour venger cet assassinat. On rapporte là-dessus des choses admirables. Il paraît que cet assassin est un fanatique furieux, qui se persuade mériter le ciel par cette action.

57. — A S. A. S. LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Monrion, près de Lausanne, 8 février 1757.

MADAME,

Voici les dernières nouvelles ci-jointes. Votre Altesse Sérénissime plaindra la France.

Le roi de Prusse m'a écrit de Dresde, le 19 janvier, une lettre toute pleine de bonté. La czarine veut que j'aille à Pétersbourg écrire l'histoire de Pierre Ier. Ah! madame, si j'allais quelque part, ce serait à vos pieds. Que Votre Altesse Sérénissime conserve ses bontés pour celui de ses serviteurs qui lui est attaché avec le plus profond et le plus tendre respect.

SUITE DE L'ENVOI DE M. D'ARGENSON A VOLTAIRE.

De Paris, 30 janvier.

Pierre Damiens est interrogé fréquemment et longuement. Il n'est plus permis de douter qu'il n'ait des complices. La lettre adressée à M. le Dauphin est très-vraie; vous pouvez compter là-dessus.

On lui marque dans cette lettre que sa vie est en danger, qu'il ne lui sera pas difficile de se garantir du fer; mais qu'il n'a d'autre moyen d'éviter le poison qu'en se servant de la poudre renfermée dans la lettre. L'on a fait essai de cette poudre : c'était le poison le plus subtil. Des consuls de la ville ont reçu aussi une lettre dans ce goût, datée de Strasbourg. Je

ne puis revenir de pareilles abominations. Notre siècle ne vaut pas mieux que les autres.

Il est vrai que l'assassin n'a pas paru proprement un fanatique; mais ce qui explique cela, c'est qu'il n'est point décidé qu'il n'ait pas espéré de se sauver, et il y a même apparence du contraire.

L'on débite cent choses nouvelles tous les jours. Tout devient intéressant; il semble que tout a rapport à l'affaire principale qui occupe tous les honnêtes gens. La Bastille est pleine; on y a renfermé encore une dame du Mecklembourg; mais elle doit en sortir aujourd'hui. Il s'agissait d'une lettre au sujet du roi de Prusse et d'un Autrichien; l'affaire est manquée, et elle n'a aucun rapport aux affaires d'ici.

Le roi de France vient de changer de ministres. On croit que l'abbé de Bernis, qui a signé le traité de Vienne, aura les affaires étrangères.

58. — A S. A. S. LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Monrion, près de Lausanne, 5 mars.

MADAME,

Quoi! Votre Altesse Sérénissime a la bonté de s'excuser de ne m'avoir pas honoré assez tôt d'une de ses lettres! Elle sent de quel prix elles sont pour moi. Mais est-il possible qu'elle daigne être occupée de mon attachement pour elle, et du respectueux, du tendre intérêt que je prends à sa prospérité, tandis qu'elle se trouve au milieu des alarmes publiques et particulières, entourée d'armées, et embarrassée peut-être entre le danger de prendre un parti et celui de n'en prendre aucun? Sa sagesse et celle de monseigneur le duc me rassurent contre les craintes que m'inspire la situation violente de l'Allemagne; il se

peut même, madame, que vos États trouvent quelque avantage dans le besoin que les deux partis auront des denrées de votre territoire. Les princes sages et modérés gagnent quelquefois au malheur de leurs voisins.

Je n'ai point ici la lettre du roi de Prusse, elle est dans ma retraite, auprès de Genève. Je passe tous les hivers auprès de Lausanne, ne pouvant être assez heureux pour les passer à vos pieds, et ne pouvant quitter une nièce qui s'est sacrifiée pour moi, et qui a quelque raison de n'oser voyager en Allemagne.

J'ai perdu, madame, le correspondant qui me fournissait les nouvelles dont je faisais part à Votre Altesse Sérénissime[1]; il est parti avant l'armée que la France envoie en Allemagne. Puisse cette armée contribuer à établir un nouveau traité de Westphalie, qui assure la paix et la liberté, le plus précieux de tous les biens! Mais qui peut savoir ce qui résultera de tous ces grands mouvements? On prétend que le roi de Pologne a contre lui un violent parti dans la Pologne même, et que les Turcs pourraient bien empêcher les Russes de se mêler des affaires de l'Allemagne. Le comte d'Estrée vient d'être fait maréchal de France, avec sept autres. Le scélérat Damiens n'est pas encore jugé. Les malheurs de la Saxe produisent des banqueroutes dans toute l'Europe : j'en ai essuyé une violente; les petits souffrent des querelles des grands. Recevez, madame, mon profond respect, et pardonnez au papier.

[1] Le comte d'Argenson venait d'être disgracié.



59. — A LA MÊME.

A Lausanne, 26 mars.

MADAME,

Je pourais bien avoir oublié de joindre dans mes lettres mes regrets à ceux de Votre Altesse Sérénissime, sur la mort de M. de Waldner[1]. Vous ne devriez pas être étonnée qu'étant occupé de vous, madame, on fît moins d'attention aux autres objets; mais c'est une erreur de ma plume et non pas de mon cœur. Je suis touché sensiblement de tout ce qui intéresse Votre Altesse Sérénissime, et j'avais eu assez longtemps l'honneur de connaître, à votre cour, M. de Waldner, pour être affligé de sa perte. La sensibilité, madame, est le partage de votre auguste maison. Madame la princesse de Galles sollicite vivement la grâce de l'amiral Bing, qui certainement ne mérite pas de perdre la vie, puisqu'il a été reconnu pour un brave officier et pour un bon citoyen, par la sentence même qui le condamne. Votre Altesse Sérénissime aura peut-être vu, dans les gazettes, la lettre du maréchal de Richelieu[2], que j'avais envoyée à cet infortuné. Ce témoignage d'un ennemi et d'un vainqueur doit avoir quelque poids auprès de ceux qui aiment l'humanité et la justice, et j'ai cru remplir le devoir d'un honnête homme en publiant ce témoignage.

[1] Ministre du duc de Saxe-Gotha.

[2] V. le recueil publié par Didier en 1857, t. 1, p. 277.

Il n'y a actuellement d'autres nouvelles en France que la marche des cent mille hommes. Le plan des opérations de cette armée n'est point encore connu. Je sais bien que les rois d'Angleterre et de Prusse leur opposeront de bonnes troupes; mais je ne sais point en quel nombre.

Votre Altesse Sérénissime a vu sans doute la dernière réplique du ministre saxon à La Haye; on dit qu'il y a un tableau touchant des misères de la Saxe. C'est un triste rôle que d'être réduit à se plaindre. Votre Altesse Sérénissime sait tout ce qui se passe sur ce funeste théâtre de la guerre. Je voudrais être à vos pieds et vous entendre, madame, parler de tous ces malheurs. Le papier manque au profond respect du Suisse. V.

60. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 21 avril 1757.

MADAME,

La bonté de votre cœur vous fait regretter un ministre, et celle de votre esprit vous met en état de vous passer de tout ministre. Votre Altesse Sérénissime saura conserver en paix ses États dans la guerre qui les environne. On dit que le Hanovre donne enfin l'exemple de la neutralité; si cela est vrai, c'est une nouvelle bien importante. Je voudrais espérer, pour l'intérêt du genre humain, que cette neutralité pût acheminer à une bonne paix. Mais l'armée française, dans le pays de Clèves et dans Wesel, ne permet pas



de douter qu'il n'y ait à présent d'autre chemin à la paix que celui de la guerre.

J'avoue que j'ai peine à voir la véritable raison pour laquelle le roi de Prusse a évacué une place telle que Wesel. Elle me parut, il y a quelques années, très-bien fortifiée; rien n'y manquait; elle pouvait arrêter une armée au moins six semaines. A-t-il eu un besoin pressant de ses troupes qui gardaient cette place? ou veut-il attirer les Français en Westphalie, et peut-être sous Magdebourg pour leur livrer bataille avec avantage? Je me garderai bien de vouloir rien deviner. Votre Altesse Sérénissime pourrait m'éclairer, si elle daignait m'honorer de ses lumières; mais jusque-là, je suis dans une entière obscurité.

On fait plus de libelles en vers et en prose contre le Roi de Prusse qu'il n'y a de régiments qui marchent contre lui. Je me flatte qu'il ne me soupçonnera d'aucun de ces indignes ouvrages. Il m'a rendu toutes ses bontés; il sait combien je le respecte; et heureusement il a trop de goût pour m'imputer ces sottises, qui sont indignes d'un honnête homme et même d'un écrivain médiocre. Ce n'est point aux particuliers à se mêler des querelles des princes. La seule chose dont je me mêle, madame, est d'être attaché pour ma vie à Votre Altesse Sérénissime et à toute votre auguste maison, avec le plus profond et le plus tendre respect; elle me permet de ne pas oublier la grande maîtresse des cœurs.

61. — A LA MÊME.

Aux Délices, 24 mai 1757.

MADAME,

Je suis presque aussi malade qu'une armée autrichienne. Quand je surprends un petit moment de répit pour écrire à Votre Altesse Sérénissime, je laisse la lettre sur ma table pour recevoir les ordonnances du docteur Tronchin, et puis je date tout de travers. Il n'en est pas ainsi de madame la duchesse de Gotha. Les lettres dont elle m'honore arrivent avec exactitude, du jour de leur date. Elle est régulière dans les petites choses comme dans les grandes, je la remercie des relations dont elle a daigné me faire part.

La ville de Genève, qui n'a guère d'autre emploi que de gagner de l'argent et de faire des nouvelles, disait déjà que Prague était prise, et que les Prussiens allaient à Vienne. Peut-être tout cela est-il devenu vrai au moment que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Altesse Sérénissime; peut-être aussi la perte des Autrichiens n'est pas aussi grande que le prétendent les vainqueurs; ils disent que le prince Charles est dans Prague avec des forces suffisantes, et que le maréchal de Brawn, blessé légèrement, a rassemblé le reste de l'armée. Ce seront les suites de la victoire qui la rendront plus ou moins complète. J'imagine qu'un gourmand qui voudrait faire bonne chère ne devrait pas aller dîner à présent à l'armée autrichienne.

Nous avons ici un Russe qui jure par Saint-Nicolas que ses compatriotes arrivent pour être de la partie ; il y a des gens qui jurent par Frédéric qu'ils seront battus. Mais voilà bien du monde à battre; et à force de tuer et d'être tué, il ne restera bientôt plus personne. J'ai bien peur encore que pour éclaircir le genre humain, le duc de Cumberland, renforcé de quelques Prussiens, n'aille faire, la baïonnette au bout du fusil, des propositions à l'armée française qui s'avance pour le bien de la paix.

Je crois, madame, Dieu me pardonne, qu'il y a des troupes de Votre Altesse Sérénissime dans l'armée hanovrienne; en ce cas, madame, voilà mon cœur partagé entre ma fringante patrie et la Thuringe. Je n'ai qu'à souhaiter que tout le monde retourne chez soi honnêtement. Je plains seulement ce gros fiscal de l'Empire, qui a perdu à tout cela son papier et son encre. Plût à Dieu qu'il n'y eût que de l'encre perdue. La race humaine est bien méchante et bien malheureuse ; mais il faut l'aimer en faveur de Votre Altesse Sérénissime, de votre auguste famille et de la reine des cœurs. Daignez, madame, accepter mon profond respect.

62. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 24 juin, par Lyon et Strasbourg, chemin un peu long.

MADAME,

Ce sont les lettres dont Votre Altesse Sérénissime m'honore, qui sont charmantes. Vous ressemblez aux

déesses d'Homère qui, selon madame Dacier, *adoucissent le ton sévère des combats.* Il me semble que votre esprit est comme vos États, tranquille au milieu des agitations publiques.

Le meilleur des mondes possibles est bien vilain depuis deux ans; mais il y a longtemps qu'il est sur ce pied-là. Cette nouvelle secousse n'approche pas encore de celles des siècles passés; mais avec le temps on pourra parvenir à égaler toutes les misères et toutes les horreurs des temps les plus héroïques. Il y aurait bien du malheur si des armées prussiennes, autrichiennes, russiennes, hanovriennes, françaises, etc., ne ruinaient pas au moins une cinquantaine de villes, ne réduisaient à la mendicité quelque cinquante mille familles, et ne faisaient périr quatre ou cinq cent mille hommes. Voilà déjà le quart de Prague en cendres. On ne peut pas dire encore : *Tout est bien;* mais cela ne va pas mal, et avec le temps l'optimisme sera démontré. Je ne sais cependant, madame, qui je dois féliciter davantage, ou ceux qui sont écrasés par des bombes avec leur femme et leurs enfants, ou ceux que la nature condamne à souffrir toute leur vie, et qui sont entre les mains des médecins pour achever leur belle destinée. J'ai l'honneur d'être du nombre des derniers, et sans cela j'aurais la consolation d'écrire plus souvent à Votre Altesse Sérénissime.

J'ai quelque envie de vivre, madame, pour voir le dénoûment de toute cette grande tragédie, qui n'en est encore qu'au second acte. Mais je voudrais vivre surtout pour me mettre à vos pieds; car, quand même ce monde ne serait pas le meilleur des mondes, votre

cour est assurément pour moi la meilleure des cours possibles. Je ne sais, madame, aucune nouvelle dans ma retraite: tant mieux quand il n'y en a point; car la plupart des nouvelles publiques sont des malheurs. Je suis toujours dans cette maison de campagne qui m'est chère par le nom du prince qui l'a occupée. J'y fais des vœux pour la prospérité de Votre Altesse Sérénissime, et pour toute votre auguste maison. Je pense souvent à la grande maîtresse des cœurs, et, faute de papier, je finis avec un profond respect.

63. — A LA MÊME.

Aux Délices, 30 juillet 1757.

MADAME,

Les lettres vont toujours comme les armées; tout arrive, et je me flatte que les bataillons et les escadrons dont l'Allemagne est remplie n'empêcheront point mes hommages de parvenir aux pieds de Votre Altesse Sérénissime.

M. le maréchal de Richelieu a voulu que je l'allasse voir sur la frontière. Je l'aurais accompagné volontiers s'il avait été en ambassade à Gotha; mais son voyage n'étant point du tout pacifique, et ma passion de voyager n'étant que pour votre cour, je suis resté dans mon petit ermitage des Délices, où je conserve précieusement un banc qu'avait fait faire le prince votre fils, d'où l'on voit le lac et le Rhône, et sur lequel je regrette souvent ce prince, qui avait toute la bonté du caractère de sa mère.

Les affaires publiques ont bien changé, madame, depuis deux mois, et changeront peut-être encore. Il en résulte qu'il y aura plus de morts, et plus de vivants malheureux.

Je me flatte toujours que les États de Votre Altesse Sérénissime seront préservés des fléaux qui désolent tant d'autres. Votre sagesse et votre modération feront toujours votre bonheur et celui de vos sujets, tandis que l'ambition fait ailleurs tant d'infortunés.

Je ne sais si M. de Thun, qui avait l'honneur d'élever monseigneur le prince héréditaire, a celui d'être en correspondance avec Votre Altesse Sérénissime. Il paraît qu'il a un poste de confiance à Paris. La reine, mère du roi de Prusse, a été regrettée généralement. L'impératrice a fait son éloge. C'était, en effet, une princesse pleine d'humanité et de douceur. Il faut avouer, qu'en fait de bonté d'âme, les hommes ne valent pas les femmes; elles paraissent créées pour adoucir les mœurs du genre humain, et elles sont la plus belle preuve du meilleur des mondes possibles. La grande maîtresse des cœurs et moi nous savons bien à qui nous pensons, quand nous parlons de la meilleure des princesses possibles. Je la supplie de recevoir, avec sa bonté ordinaire, mon profond respect, et je demande la même grâce à toute son auguste famille.

64. — A LA MÊME.

Aux Délices, 22 septembre.

MADAME,

Deux ou trois armées du meilleur des mondes possibles m'ont privé de la consolation de recevoir des lettres de Votre Altesse Sérénissime; je n'en ai pas été moins touché de tous les événements qui ont pu regarder vos États. Je me suis intéressé à eux comme à ma patrie, et à votre personne, madame, comme à ma protectrice à qui j'ai voué un attachement qui durera autant que ma vie.

On a dit, sur les bords du lac de Genève, que Votre Altesse Sérénissime y enverrait un des princes ses enfants; si cela était vrai, madame, que je serais heureux de pouvoir recevoir vos ordres, soit pour Lausanne, soit pour Genève, et de montrer au fils tous les sentiments respectueux qui m'attachent à la mère! J'adresse cette lettre à M. le maréchal de Richelieu, dans l'espérance qu'il la fera rendre avec sûreté à Votre Altesse Sérénissime; je me flatte même qu'elle pourra parvenir dans un temps où toutes les difficultés seront aplanies, et où vos États jouiront de la tranquillité que votre sagesse et celle de monseigneur le duc leur aura procurée.

J'eus l'honneur de recevoir, il y a peu de temps, une lettre du roi de Prusse, dans laquelle il me dit qu'il ne lui reste plus qu'à vendre cher sa vie. Mais sa vie est trop précieuse, trop marquée par de beaux

événements, pour qu'il songe à la finir; et il est trop philosophe pour ne savoir pas supporter des revers. Qui eût dit, madame, qu'un jour je prendrais la liberté de le consoler? Voilà de ces révolutions bien capables de détromper des grandeurs humaines, si quelque chose pouvait désabuser les hommes. Puissent ces grands mouvements ne point porter dans vos États les calamités qui les suivent! Puisse votre santé n'être pas plus altérée que votre courage! Que Votre Altesse Sérénissime daigne recevoir, avec sa bonté ordinaire, mon profond respect pour sa personne et pour toute son auguste famille, aux pieds de qui je me mets.

65. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 24 novembre.

MADAME,

La lettre dont Votre Altesse Sérénissime m'honore est un grand témoignage de la générosité de votre cœur. Vos États ont été le théâtre de la guerre, et vous daignez penser à moi. Quel jour, madame, que celui où elle a daigné m'écrire[1]! C'est celui où cette nation, dans laquelle vous avez trouvé des gens aimables, était bien malheureuse; c'est celui où un roi, à qui ses ennemis ne peuvent refuser leur admiration,

[1] Le jour de la bataille de Rosbach, gagnée par les Prussiens le 5 novembre 1757. En 1807, les Français, vainqueurs à leur tour, ont abattu et rapporté à Paris la colonne qui rappelait cette triste journée. A. F.

se couvrait de gloire par la plus habile conduite et par le plus grand courage. Il a dû repasser par vos États, madame, des milliers de blessés. Encore si c'étaient de vos maudits Croates qui sont si incivils! mais ce sont des gens très-polis, et qui certainement avaient eu pour Votre Altesse Sérénissime tout le respect qu'on lui doit. Plût à Dieu que cette sanglante journée fût au moins un acheminement à une paix générale ! c'est tout ce que je peux dire. Je plains ma nation ; je m'intéresse tendrement à tout ce qui vous touche, madame. J'admire l'homme dont Votre Altesse Sérénissime me parle ; je la remercie de tout ce qu'elle aura daigné lui dire de moi. Je n'ai en vérité d'autre objet, d'autre espérance que la retraite, et à mon âge la tranquillité est le comble de la fortune. Mais il est toujours bien doux de n'être pas haï de ceux qu'on admire. C'est à vos bontés, madame, que je dois les siennes. Il a été assez grand pour me confier ses malheurs, et il est peut-être actuellement si occupé, qu'il ne me parlera pas de ses succès ; ou, s'il daigne m'en parler, ce sera avec une modération qui relèvera sa gloire.

Je me mets à vos pieds, madame, avec la plus vive reconnaissance, avec le plus profond et le plus tendre respect. Je ne regrette que de ne pouvoir être témoin des progrès des princes vos enfants, et de ne point voir leur auguste mère. Je présente les mêmes respects et les mêmes regrets à monseigneur.

La grande maîtresse des cœurs ne donne-t-elle pas du bouillon à quelque blessé dans le meilleur monde possible?

66. — A LA MÊME.

A Lausanne, 4 janvier 1758.

A tous croates, pandours, housards, qui ces présentes ouvriront, Salut, et peu de butin :

Pandours et croates, laissez passer cette lettre à Son Altesse Sérénissime, madame la duchesse de Saxe-Gotha, qui est aussi aimable, aussi bienfaisante, aussi noble, aussi douce, aussi éclairée que vous êtes ignorants, durs, pillards et sanguinaires. Sachez qu'il n'y a rien à gagner pour vous si vous prenez ma lettre en chemin, et que ce n'est pas là un butin qui vous convienne. Vous me feriez une extrême peine, dont il ne vous reviendrait rien du tout. D'ailleurs il ne doit être rien de commun entre madame la duchesse de Gotha et vous, vilains pandours. Elle est le modèle parfait de la politesse, et vous ne savez pas vivre; elle a beaucoup d'esprit, et vous n'avez jamais rien lu, vous n'avez pas le moindre goût; vous cherchez à rendre ce monde-ci le plus abominable des mondes possibles, et elle voudrait qu'il fût le meilleur. Il le serait sans doute, si elle en était la maîtresse.

Il est vrai qu'elle est un peu embarrassée avec le système de Leibnitz : elle ne sait comment faire, avec tant de mal physique et moral, pour vous prouver l'optimisme : mais c'est vous qui en êtes cause, maudits housards; c'est par vous que le mal est dans le monde; vous êtes les enfants du mauvais principe.

Je vous conjure, au nom du bon principe, de ne jamais entrer dans ses États; j'espère encore y aller un jour, et je ne veux point y trouver de vos traces.

MADAME,

Si ces messieurs sont un peu honnêtes, Votre Altesse Sérénissime recevra sans doute mes profonds respects et mon très-tendre attachement en 1758. Monseigneur le duc, toute votre auguste famille daigneront se souvenir de moi. La grande maîtresse des cœurs ne m'oubliera pas. N'a-t-elle pas pris soin de quelque pauvre Français blessé à Rosbach? ne lui a-t-elle pas donné des bouillons?

Je veux finir, madame, par faire réparation à messieurs les housards. Je me flatte qu'ils n'ont point ravagé vos États; que Votre Altesse Sérénissime est en paix au milieu de la guerre, et que la sérénité de sa belle âme se répand sur son pays. Je ne suis qu'un pauvre Suisse, mais il n'y a personne, dans les treize cantons, qui désire plus d'être à vos pieds que moi. Qu'on fasse la paix, et je fais un pèlerinage dans votre temple, qui est celui des Grâces. Je réitère à Votre Altesse Sérénissime mon respect et mes vœux.

Le Suisse, V.

67. — A LA MÊME.

A Lausanne, 27 janvier 1758.

AUX HOUSARDS ET AUTRES MESSIEURS DE CETTE ESPÈCE.

Meurtriers à brevet, avides de pillage,
Ne prenez point ma lettre; et souvenez-vous bien
Qu'en saisissant mes vers peu faits pour votre usage,
Vous n'y gagneriez jamais rien.
Housards, j'écris à Dorothée,
Aux grâces, à l'esprit, aux plus nobles appas,
A la douce vertu, de faiblesse exemptée;
Cela ne vous regarde pas.

MADAME,

Après avoir présenté cette petite requête aux housards, je remercie d'abord Votre Altesse Sérénissime de la lettre dont elle m'honore, en date du 17 janvier, et j'ose assurer que je rends bien à la grande maîtresse des cœurs toutes ses caresses. Ma lettre du 27 septembre de l'année passée aurait eu le temps d'aller aux Indes : je l'avais donnée à M. le maréchal de Richelieu, dans l'idée qu'il viendrait vous faire sa cour, et me flattant, madame, que quand il verrait Votre Altesse Sérénissime, on ne se battrait plus sur votre territoire. Apparemment que le dépit de ne pas jouir de l'honneur de vous voir lui aura fait longtemps garder ma lettre, et qu'il l'aura retrouvée en faisant ses paquets.

Je suis toujours Suisse, madame; mais quand se-

rai-je Thuringien ? et quand la Thuringe n'entendra-t-elle plus parler de marches, de contre-marches et de combats? Hélas! on ne nous fait pas espérer la paix pour cette année; ce meilleur des mondes possibles a encore quelques années à souffrir. Votre Altesse Sérénissime reverra peut-être encore le héros formidable et aimable à qui elle a fait les honneurs de son palais, et qui semblait dans ce temps critique n'avoir rien à faire qu'à tâcher de lui plaire. Je vous avoue, madame, que j'aurais bien voulu me trouver là; mais j'ai bien peur d'être condamné à rester sur les bords de mon lac : du moins ces bords sont paisibles, et ceux des fleuves allemands ne le seront pas. On dit que le Dannemark entre aussi dans la querelle. On dit qu'on va faire de tous côtés de nouveaux efforts. Que me reste-t-il? qu'à plaindre le genre humain dans ma retraite.

J'avais procuré au roi de Prusse un abbé de Prades, prêtre, docteur, hérétique, et lecteur de Sa Majesté. On prétend qu'il a trahi son bienfaiteur, et qu'il est puni à Breslau d'un supplice bien étrange pour un prêtre. Je ne veux point le croire; mais je ne sais à qui en demander des nouvelles : c'est d'ailleurs bien peu de chose parmi tant de désastres publics. Je gémis sur ces misères; je souhaite à Votre Altesse Sérénissime le bonheur qu'elle mérite. Je me mets à ses pieds et à ceux de son auguste famille avec le plus profond respect. L'HERMITE.

68. — A LA MÊME.

A Lausanne, 24 février 1758.

MADAME,

Je vois que Votre Altesse Sérénissime est d'une discrétion charmante avec nos seigneurs les housards. Je souhaite qu'ils aient autant de circonspection avec les blés, les moutons et les dindons de vos sujets. S'ils pouvaient vous voler, madame, un peu de vos grâces, un peu de la sagesse de votre esprit, de la bonté et de la beauté de votre âme, ils n'auraient plus rien à piller de leur vie. Mais Dieu vous délivre d'eux et de leurs semblables, héros ou pillards, battants ou battus! qu'avez-vous à faire, madame, de toutes ces querelles, dans lesquelles il n'y a qu'à perdre beaucoup et rien à gagner? Pourquoi vient-on troubler un si doux repos et des vertus si respectables? Je crois que la maîtresse des cœurs trouve ce fracas bien horrible, et prie Dieu de tout son cœur pour la plus prompte des paix possibles.

J'oubliai, madame, dans ma dernière lettre aux housards, de parler à Votre Altesse Sérénissime de M. de Lujeai, qui a eu le bonheur de vous faire sa cour, et qui en est digne. C'est un homme qui a autant de douceur dans les mœurs que de courage. Daignez me pardonner : quand on a l'honneur de vous écrire, madame, il est bien difficile de penser à d'autres personnes. On nous a envoyé dans nos douces retraites de prétendues relations de nouveaux massa-

cres illustres, commis à Wolffenbuttel, Helmstadt, auprès de Brême, et de gens arquebusés ou pendus ou décollés à Breslau, et d'une violence commise à Zerbst, et de l'abbé de Prades martyrisé. Je ne crois rien de tout cela : les hommes font bien du mal ; mais la renommée en dit cent fois davantage.

Il est vrai, madame, que pendant qu'on s'égorge dans vos quartiers, nous jouons tout doucement la comédie à Lausanne. Il est vrai que dans une heure nous allons jouer une pièce nouvelle, intitulée *Fanime*[1], où il n'est question que d'amour. Je ne la destine point à Paris ; je ne songe jamais qu'au pays où je suis et à Votre Altesse Sérénissime. Je voudrais bien que notre petit théâtre fût dans votre palais, au lieu d'être à Lausanne. Cela est plus doux que le théâtre de la guerre : c'est à madame la duchesse de Gotha qu'il faut plaire ; c'est elle qui doit juger de nos petits talents. Je joue les rôles de vieux bonhomme ; mais le rôle le plus flatteur serait d'être aux pieds de Votre Altesse Sérénissime. Je m'y mets de loin, avec le plus profond rerpect.

69. — A LA MÊME.

A Lausanne, 28 avril.

MADAME,

Quoique les bords du lac de Genève soient trèsbeaux, on ne laisse pas d'y être malade ; et c'est ce

[1] *Zulime.*

qui sauve souvent à Votre Altesse Sérénissime des lettres importunes de ma part. Dieu a bien fait, madame, de me rendre malade; sans quoi, elle aurait plus de mes lettres qu'elle n'a eu chez elle de housards. On me flatte qu'elle est délivrée aujourd'hui de ces hôtes dangereux, et que les dindons de ses sujets sont en sûreté.

J'ignore assez ce qui se passe dans le monde, mais il se pourrait faire que les visites des armées auraient beaucoup coûté à Vos Altesses Sérénissimes. L'État de Berne a fort souvent de l'argent à placer; si elle en avait besoin pour quelques arrangements, et qu'elle voulût, dans l'occasion, m'honorer de ses commandements, je tâcherais de la servir d'une manière dont elle ne serait pas mécontente. Mais je présume que, malgré les irruptions que son pays a essuyées, la sagesse de son gouvernement la met à l'abri des ressources que le gouvernement de France est toujours obligé de chercher. Je ne cesse d'être étonné, madame, que le roi de France, qui n'est qu'auxiliaire dans cette guerre et dont les troupes ont dû vivre si longtemps aux dépens d'autrui, ait pourtant emprunté trois cents millions depuis deux ans; tandis que le roi de Prusse, qui a soutenu les efforts de la moitié de l'Europe depuis le même temps, n'a pas mis un sou d'impôt sur ses sujets. Tout ce qui s'est passé doit être compté parmi les prodiges. Gustave-Adolphe fit des choses moins extraordinaires. Puissent ces grands événements être suivis d'une heureuse paix, dont il paraît que tout le monde a grand besoin! Il y a malheureusement plus de soldats que

de laboureurs. Chaque puissance a beaucoup perdu, sans qu'aucune ait réellement gagné, et il ne résultera de toutes ces vicissitudes que du sang répandu et des villes ruinées.

Le roi de Prusse m'écrivit, il y a un mois, qu'il était en Silésie, dans un couvent avec l'abbé de Prades. Je ne sais où il est à présent ; mais moi, madame, je voudrais être à vos pieds et à ceux de votre auguste famille.

L'ERMITE SUISSE V.

70. — A LA MÊME.

Aux Délices, 26 mai.

MADAME,

Le jour même où je reçus la lettre dont Votre Altesse Sérénissime m'honora, j'exécutai ses ordres ; j'écrivis à Berne à un des principaux membres du conseil. On assembla incontinent la Chambre des finances. Il se trouva, madame, que, dans l'intervalle de ma première lettre et des ordres reçus d'elle en conséquence, la Chambre des finances de Berne avait prêté à la ville de Bremen quatre-vingt mille écus qu'elle avait à placer. Votre Altesse Sérénissime voit que toutes les affaires de ce monde tiennent à bien peu de chose. Quinze jours plus tôt, l'affaire aurait eu un succès aisé et prompt. Je vais me tourner du côté de Genève. L'État n'est pas riche, il s'en faut bien ; mais les particuliers le sont. Il est vrai que ces particuliers ont, en huit jours de temps, placé quatre millions en rentes viagères à dix pour cent ; cepen-

dant il y a encore des citoyens qui se croiraient heureux de confier leur argent à la Chambre des finances de Vos Altesses Sérénissimes.

Pour donner, madame, un plus plein éclaircissement de la manière dont les Génevois placent leur argent, je ferai d'abord observer que, dès qu'il y a un emprunt ouvert en rentes viagères en France, les pères de famille y placent leur bien, soit sur leur tête, soit sur celle de leurs enfants. Quand il n'y a point de tels emprunts, ils prêtent, à Paris, à terme, à la Caisse des fermiers généraux du royaume, et retirent actuellement six pour cent de leur argent; mais, à la paix, ils n'en retireront que cinq.

Puisse-t-elle bientôt arriver, cette paix si désirable pour les peuples et même pour les princes! La guerre ruine les grands et les petits, pour enrichir ceux qui pillent les cours et les armées en les servant. L'Europe gémit, tandis que quelques entrepreneurs de vivres, ou de fourrages, ou d'hôpitaux, s'engraissent du malheur public. On dit que l'armée qu'on appelle de l'Empire est morte d'inanition et qu'il n'en reste rien; que la plupart des soldats sont retournés chez eux se faire laboureurs ou jardiniers : je voudrais que tous les soldats du monde prissent ce parti. La terre a plus besoin d'être cultivée que d'être ensanglantée. Je fais toujours des vœux, madame, pour le territoire de la Thuringe. Si la félicité des peuples dépend des vertus des souverains, le pays de Gotha doit être le plus heureux de la terre.

Je prends la liberté de présenter mon profond respect à monseigneur le duc, à toute votre auguste fa-

mille; je suis enchanté que la grande maîtresse des cœurs se porte bien; je me mets aux pieds de Votre Altesse Sérénissime. L'Ermite suisse.

71. — A LA MÊME.

Aux Délices, 24 juin.

Madame,

Je viens enfin de trouver à Genève le seul homme qui puisse prêter de l'argent à Votre Altesse Sérénissime. J'ai retardé, pour venir à bout de cette affaire, un voyage que je suis obligé de faire chez monseigneur l'Électeur palatin. Je pars avec la satisfaction de donner à Votre Altesse Sérénissime une preuve de ma respectueuse et tendre reconnaissance, et avec la douleur de ne pouvoir venir me mettre à vos pieds. Il ne s'agira, madame, que de faire écrire ou par un de vos ministres ou par votre banquier de Francfort à M. de La Bat, baron de Grandcourt, à Genève. Que Votre Altesse Sérénissime ne soit ni surprise, ni fâchée contre moi de la liberté que je prends de servir de caution. C'est un usage de républicains, quand ils contractent avec des princes, et cet usage est même établi à Paris. Ce n'est qu'une formalité entre M. de La Bat et moi, dans laquelle Vos Altesses Sérénissimes n'entrent pour rien; et je regarde comme le plus heureux jour de ma vie celui où je peux leur marquer avec quel tendre respect je leur suis attaché.

Je me flatte que Votre Altesse Sérénissime touchera cinquante mille florins d'Empire soit à Francfort, soit

à Amsterdam, sur le premier ordre qu'elle donnera. Je prends la liberté d'assurer Votre Altesse Sérénissime qu'il est très-convenable dans le temps présent, où l'argent est si rare, qu'un grand prince comme monseigneur le duc de Saxe-Gotha indemnise M. de La Bat de la perte réelle qu'il fait, en retirant son argent de France pour vous le remettre. Sa délicatesse ne lui permet pas de demander un autre intérêt que de cinq pour cent pendant les quatre années qu'il vous laisse son argent; et votre générosité, madame, ne vous permettra pas de ne lui point accorder de votre pure volonté un pour cent de plus : c'est une bagatelle. Votre ministre peut lui écrire dans cette idée; un simple billet que votre banquier de Francfort ou d'Amsterdam lui enverra signé de monseigneur le duc et de Votre Altesse Sérénissime terminera toute l'affaire. Les choses de ce monde ne méritent pas qu'on y consume plus de temps. Que ne puis-je, madame, employer tout le temps de ma vie à vous témoigner mon zèle inviolable! Puisse bientôt la paix, nécessaire aux princes et aux peuples, rendre à votre auguste famille le repos, qui est la récompense de la vertu!

Conservez, madame, vos bontés à votre vieux Suisse, qui n'oublie pas la grande maîtresse des cœurs.

72. — A LA MÊME.

A Schwetzingen, 16 juillet.

MADAME,

Je n'arrive que dans ce moment à Schwetzingen, maison de plaisance de monseigneur l'Électeur palatin, ayant été assez longtemps malade en chemin. Je trouve la lettre du 4 juillet dont m'honore Votre Altesse Sérénissime.

Je commence par lui souhaiter d'abord et à toute son auguste famille une neutralité tranquille, qui la mette à l'abri des dévastations cruelles que l'Allemagne éprouve. Je ne vois partout que des malheurs, et Dieu sait quand ils finiront. Les misères publiques sont cimentées de sang, et tous les partis ont des larmes à répandre. J'ose assurer monseigneur le duc que c'est un coup de hasard que j'aie trouvé M. La Bat, après avoir frappé en vain à trente portes. Je pense, madame, qu'il en coûtera moins à Vos Altesses Sérénissimes, en traitant par un de vos ministres avec ce Genevois, que si vous aviez emprunté à Berne, et que tout sera plus prompt et plus facile; car Berne ne prête aux princes qu'avec la garantie de leurs États, ce qui entraîne toujours des lenteurs et des frais, et j'imagine que La Bat fera toucher de l'argent sur une simple lettre d'un de vos ministres. Cette insolence que j'ai eue, madame, de me faire caution, est entre La Bat et moi. Mais cela n'exige assurément aucun billet de la part de Vos Altesses Sérénissimes;

La Bat n'a pas l'honneur de les connaître : c'est un négociant chargé de famille, qui veut prendre ses sûretés. Mais moi, madame, je vous suis attaché depuis longtemps. Je connais votre cœur et votre manière de penser généreuse ; la bonté de votre belle âme ne voudra pas m'offenser par un billet. Les sentiments dont elle daigne m'honorer sont le meilleur des billets.

Je me flatte que sa santé est actuellement meilleure. Je crains bien que les désastres publics ne l'aient altérée. Prions Dieu qu'il rende bientôt à l'Allemagne la paix dont elle a besoin. On s'attend encore à des batailles de tous côtés. S'il y avait quelque nouvelle favorable au genre humain, j'aurais l'honneur de la mander ; mais on ne doit s'attendre qu'à du carnage. Que dit à tout cela la grande maîtresse des cœurs ? Je crois qu'elle gémit ; autant en fait le bon Suisse V., qui se met aux pieds de Vos Altesses Sérénissimes avec le plus profond respect. V.

P. S. Si jamais Vos Altesses Sérénissimes avaient quelque chose à faire dire au ministre des affaires étrangères en France, je les supplie de me charger de leurs ordres, en cas qu'elles n'aient point de ministre à Paris. Je m'en acquitterai avec le zèle qu'elles me connaissent. M. l'abbé de Bernis, qui m'honore de ses bontés, est un des plus aimables hommes de l'Europe.

73. — A LA MÊME.

A Schwetzingen, 26 juillet 1758.

Madame,

Votre Altesse Sérénissime honore de trop de bontés et de trop d'éloges un homme qui n'a fait que son devoir. Je serais indigne de votre bienveillance et même de mon attachement à votre personne, si j'en avais usé autrement. Il n'y a pas d'ailleurs grand mérite; il n'y a que du bonheur à vous avoir enfin trouvé à Genève ce La Bat qui prête de l'argent, tandis que chacun resserre le sien ou le perd. Je lui ai surtout bien recommandé, madame, de mettre dans cette affaire toute la facilité et la promptitude possibles, me chargeant de tous les hasards qu'un républicain croit toujours courir, quand il négocie avec des princes. Je n'ai pris ce parti, madame, que pour accélérer la remise qu'il doit faire à Vos Altesses Sérénissimes. Je sais bien que je ne cours aucun risque.

Je ne suis point étonné qu'au 22 juillet votre ministre n'ait point encore reçu de réponse de ce M. La Bat. Depuis que je suis chez monseigneur l'Électeur palatin, je n'ai encore reçu aucune lettre de ma famille, que j'ai laissée dans mes petites Délices, auprès de Genève. Peut-être les débordements de toutes les rivières sont-ils cause de ce retardement; peut-être ce La Bat est-il dans le canton de Berne, dans sa baronnie de Grandcourt qu'il a achetée. Je lui écris dans le moment pour le presser de remplir la parole

qu'il m'a donnée. Je lui mande qu'il faut passer pardessus toutes les formalités; qu'il faut envoyer son argent sur un simple billet de Vos Altesses Sérénissimes; que je me charge de tout, et qu'enfin je lui réponds de la valeur de vos simples promesses, qui sont assurément bien au-dessus des contrats.

Dès que je serai à Genève, madame, je ne manquerai pas d'aller présenter mes respects et mes services à messeigneurs les princes de Meklembourg. Mais ce ne serait pas à Genève que j'irais, si j'étais le maître de mon temps et de mes marches; ce serait auprès de la plus vertueuse et de la plus aimable princesse de l'Europe, toujours égale dans le bonheur et dans l'adversité, toujours bienfaisante, et digne surtout d'avoir toujours avec elle la grande maîtresse des cœurs. Je redouble mes vœux pour votre auguste famille. Je supplie monseigneur le duc d'agréer mes profonds respects. Que Votre Altesse Sérénissime conserve toujours ses bontés à son Suisse V.

74. — A LA MÊME.

A Colmar, en Alsace, 14 août 1758.

MADAME,

Je reçus en partant de la cour palatine la lettre par laquelle Votre Altesse Sérénissime daignait m'apprendre que son affaire était presque finie avec le Genevois La Bat, nouveau baron de Grandcourt. Je suis sensiblement affligé que les descendants d'Albert le Dépravé aient eu besoin du Genevois La Bat. Mais je

me tiens le plus heureux des hommes d'avoir reçu des ordres de Vos Altesses Sérénissimes dans cette occasion. Si les horreurs de la guerre continuent, s'il y a quelque autre moyen de prouver mon zèle et mon attachement à la plus digne princesse que j'aie jamais vue, je serai toujours tout prêt tant que j'aurai un reste de vie. Si j'avais été en Angleterre ou en Hollande, je me serais vu à portée de procurer des sommes plus considérables, et probablement à un meilleur prix.

Je tremble toujours, madame, que la guerre n'approche de vos terres et ne ravage encore *ce qui reste de Troie* [1]. Il paraît que le parti est pris d'armer toutes les aigles, tous les vautours, tous les faucons contre l'aigle des anciens Alains et Vandales. Moi, qui suis un pauvre vieux pigeon, je m'en retourne à mon colombier, et je vais redoubler mes gémissements et mes vœux pour la paix publique. Il paraît qu'en général tous les peuples et beaucoup de princes sont bien las de cette guerre, où il y a tant à perdre et rien à gagner. Je ne sais, madame, aucune nouvelle depuis que j'ai quitté la cour palatine. S'il se passait quelque chose dans vos quartiers, je supplie Votre Altesse Sérénissime de daigner m'en faire donner part. L'intérêt que je prends à tout ce qui arrive dans le voisinage de ses États autorise cette liberté.

J'ai eu l'honneur de voir à Shwetzingen messei-

[1] Racine. *Andromaque*, acte I, scène II.

...... *Relliquias Troja ex ardente receptas.*
(*Æn*.. l. VII, v. 244.)

gneurs les princes de Mecklembourg, qui m'ont paru très-aimables et très-bien élevés. Que vont-ils faire à Genève? Ce n'est pas là qu'ils apprendront le métier des armes, auquel ils se destinent. On ne connaît dans ce pays-là que des disputes très-paisibles de sociniens, disputes dont tout prince s'embarrasse fort peu. Je vais porter, madame, dans ce séjour tranquille mon respect pour Votre Altesse Sérénissime, pour toute votre auguste maison, et mon éternel attachement. LE SUISSE V.

75. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 6 septembre 1758.

MADAME,

Revenu dans mon ermitage suisse le cœur pénétré de douleur de n'avoir pu faire ma cour à Votre Altesse Sérénissime, je n'ai point retrouvé le baron Genevois, qui est actuellement dans sa magnifique baronnie. Je suppose, madame, qu'il a consommé entièrement l'affaire en question. S'il y avait quelque difficulté (ce que je ne crois pas), j'irais le trouver dans son beau château, au premier ordre de Votre Altesse Sérénissime, et je lui laverais la tête d'importance. Si je m'étais trouvé en Hollande plutôt qu'en Suisse, madame, j'aurais pu donner plus d'étendue à mon zèle et vous procurer une somme plus forte. Il me semble que le peu qu'on a trouvé à Genève n'est guère digne de vous être offert.

Il faut espérer qu'une paix, devenue nécessaire à

tout le monde, fera cesser enfin le malheur public, dont il n'y a guère de particulier qui ne se ressente. Par quelle fatalité, madame, faut-il que toute votre prudence, toute la sagesse de votre administration ait été inutile, et que, n'ayant rien à gagner dans ces secousses de l'Europe, vous y ayez tant perdu! La dernière victoire du roi de Prusse sur les Russes nous apportera-t-elle une paix tant désirée? Sa gloire sera-t-elle inutile au genre humain?

Je ne sais pas un mot des affaires dans ma solitude. J'ai ignoré longtemps que ce jeune prince que j'avais eu l'honneur de voir élever dans votre palais, et dont monseigneur était le tuteur, s'était marié, avait eu un fils et était mort. J'ignore si la tutelle de l'enfant qu'il a laissé appartient à votre branche; tout ce que je sais, c'est que personne au monde ne s'intéresse plus que moi, madame, à tous les avantages de Votre Altesse Sérénissime. J'ai vu des princes charmants qui doivent remplir toutes vos espérances; la princesse, votre fille, promettait de ressembler en tout à son auguste mère. Permettez, madame, tant de curiosité. Ces dignes objets de consolation sont présents sans cesse à mon souvenir; mon cœur est toujours plein de Gotha. Je ne suis qu'un vieux Suisse; mais quand je serais un jeune Parisien, je regretterais votre cour et votre auguste famille, et la grande maîtresse des cœurs.

Agréez, madame, mon profond respect.

76. — A LA MÊME.

Aux Délices, 26 septembre 1758.

Madame,

Par la lettre du seize, dont Votre Altesse Sérénissime m'honore, je vois qu'elle est très-contente du baron, qui ne lui a pas encore fait toucher sa somme au bout de trois mois. De là je conclus que Votre Altesse Sérénissime est très-indulgente, et mon baron un grand lanternier. Je ne l'ai point vu; il est dans sa superbe baronnie, sur le bord du lac Morat, moi, sur le lac de Genève; et je m'aperçois que la vie est courte et les affaires longues. Non-seulement elle est courte cette vie, mais le peu de moments qu'elle dure est bien malheureux. Le canon gronde de tous côtés autour de vos États. Je trouve que c'est un grand effet de votre sagesse de ne point chercher à vous charger de dettes. Dans ces temps de calamités, il vaut mieux certainement se retrancher que s'endetter.

Il me paraissait bien naturel que la branche de Gotha fût tutrice de la branche de Weimar; mais dans les troubles qui vous entourent, c'est là une de vos moindres peines.

La nouvelle victoire du roi de Prusse auprès de Custrin n'est contestée, ce me semble, que par écrit. Il paraît bien clair que les Russes ont été battus, puisqu'ils ne paraissent point. S'ils étaient vainqueurs, ils seraient dans Berlin, et le roi de Prusse ne serait pas dans Dresde. Je ne vois jusqu'ici que du carnage, et

les choses sont à peu près au même point où elles étaient au commencement de la guerre. Six armées ravagent l'Allemagne; c'est là tout le fruit qu'on a tiré. La guerre de Trente ans fut infiniment moins meurtrière. Dieu veuille que celle-ci n'égale pas l'autre en durée, comme elle la surpasse en destructions! La grande maîtresse des cœurs n'est-elle pas bien désolée? Ne gémit-elle pas sur ce pauvre genre humain? Il me semble que je serais un peu consolé si j'avais l'honneur de jouir comme elle, madame, de votre conversation. Ne vous attendez-vous pas tous les jours à quelque événement sanglant vers Dresde et vers la Lippe? Le roi de Prusse me mande, au milieu de ses combats et de ses marches, que je suis trop heureux dans ma retraite paisible; il a bien raison : je le plains au milieu de sa gloire, et je vous plains, madame, d'être si près des champs d'honneur.

Je présente mes profonds respects à monseigneur le duc; je fais toujours mille vœux pour la prospérité de toute votre maison. Vous savez, madame, avec quel tendre respect ce vieux Suisse est attaché à Votre Altesse Sérénissime.

77. — A LA MÊME.

Aux Délices, 17 octobre 1758.

MADAME,

A la réception de la lettre dont Votre Altesse Sérénissime m'honore, j'écris encore au Genevois La Bat, et je lui dis que ce n'est pas assez d'être baron, qu'il faut encore être poli. Quand on a fait signer à un

grand prince un reçu d'argent comptant, il est juste, à ce qu'il me semble, que cet argent soit touché. Je ne m'entends guère, madame, à ces négociations genevoises; mais je soupçonne que le seigneur baron La Bat aura demandé que Vos Altesses Sérénissimes eussent à compter du jour qu'il aura envoyé ses lettres de change. Apparemment les banquiers ne les ont pas négociées assez tôt, et le ministre de Vos Altesses Sérénissimes les a pressés sans doute de finir. Sérieusement, madame, il est très-ridicule qu'elle ait été si négligemment servie; ses ordres doivent être exécutés avec plus de promptitude. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour communiquer à mon baron toute mon envie de vous plaire. Ah! madame, s'il avait fait comme moi un séjour à Gotha, s'il avait eu le bonheur de s'approcher de madame la duchesse, il serait certainement plus diligent, il regarderait comme un crime de faire attendre un moment Vos Altesses Sérénissimes.

Dieu veuille que ces cinquante mille florins ne soient pas pris par des housards! Nous sommes dans un temps où la moitié du monde tue son prochain, et où l'autre le pille. Votre Laudon [1], madame, qui dit que Dieu punit les hommes, est donc un des instruments de la justice divine. La punition est un peu

[1] Un des meilleurs généraux de l'armée autrichienne. Laudon était venu d'abord offrir ses services à Frédéric, qui les avait assez durement refusés, par un caprice dont ce prince dut bientôt se repentir, car Laudon eut l'honneur de le battre plusieurs fois. Longtemps après la guerre, il rencontra Frédéric à la cour de Vienne, et en reçut l'accueil le plus flatteur. Comme il s'était modestement placé au bout de la table, le roi l'invita à s'approcher en lui disant : « Général, « j'aime mieux vous avoir à côté de moi qu'en face. » A. F.

longue et n'a pas l'air de finir sitôt. S'il y a cinq justes en faveur de qui on puisse pardonner, ces cinq justes sont dans le château d'Ernest le Pieux. Je suis au désespoir qu'Altembourg soit dans le chemin des méchants ; quand ce chemin sera-t-il libre ? Quand pourrai-je y venir faire ma cour à Vos Altesses Sérénissimes ? Ce serait une belle occasion dans ma vieillesse, et la plus chère de mes consolations, de pouvoir renouveler à Vos Altesses Sérénissimes mon profond respect et mon tendre attachement; c'est ce que demande à Dieu le Suisse V.

78. — A LA MÊME.

Aux Délices, 27 novembre 1758.

(Cette lettre se trouve dans le recueil publié par Didier en 1857, t. I, p. 536.)

79. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 25 décembre 1758.

MADAME,

Que je plains Votre Altesse Sérénissime, et qu'elle a besoin de toute la sérénité de sa belle âme ! Quoi ! sans cesse entre l'enclume et le marteau ! Obligée de fournir son contingent pour le malheur de son pays ; entourée d'États dévastés, et n'ayant que des pertes à faire dans une confusion où il n'y a rien à gagner pour elle ! Où est le bel optimisme de Leibnitz ? Il est dans votre cœur, et n'est que là.

Le roi de Prusse me mande toujours qu'il est plus

à plaindre que moi; et il a très-grande raison. Je jouis de mes ermitages en repos, et il n'a des provinces qu'au prix du sang de mille infortunés. Au milieu des soins cruels qui doivent l'agiter sans cesse, il me paraît bien autrement touché de la mort de sa sœur que de celle de son frère. Votre Altesse Sérénissime connaissait-elle madame la margrave de Bareith? Elle avait beaucoup d'esprit et de talents; je lui étais très-attaché, et elle ne s'est pas démentie un moment à mon égard. Vos vertus, votre mérite, vos bontés font ma consolation et mon soutien, après la perte d'une princesse à qui j'avais les plus grandes obligations.

Je la suivrai bientôt; ma caducité et mes continuelles infirmités ne me permettent pas d'espérer de pouvoir encore me mettre à vos pieds. Quand je saurai que la tranquillité est revenue dans vos États, quand j'apprendrai que les horreurs de la guerre n'approchent plus de votre charmante cour, et que le vilain dieu Mars ne trouble plus le séjour des Grâces, alors je m'écrierai : *Tout est bien!* avec la grande maîtresse des cœurs.

Je présente mes vœux et mon respect à toute votre auguste famille. Le règne du cardinal de Bernis n'a pas duré longtemps [1]. Tout passe; la vertu reste : voilà ce qui vous soutient, madame.

Je me mets à vos pieds avec le plus profond et le plus tendre respect.

[1] Il venait d'être disgracié pour avoir eu la sagesse et le courage de conseiller la paix. A. F.

80. — A LA MÊME.

Au château de Tournay, route de Genève,
25 janvier 1759.

MADAME,

Je reçois à point nommé la lettre très-aimable, très-ingénieuse, très-édifiante dont Votre Altesse Sérénissime m'honore, du 16 janvier. Il est bien clair que vous n'avez rien de mieux à faire que de vous résigner. Le roi de Prusse et ses ennemis n'en usent pas d'une manière si philosophe et si chrétienne. Voici en tout cas un des plus beaux et des plus doux hivers possibles; je crains bien qu'on n'en abuse pour désoler quelque pauvre province. Le système de Leibnitz peut être consolant; mais celui des princes chrétiens, révérence parler, ne l'est guère. Il fait un aussi beau temps dans l'enceinte de nos Alpes que dans vos plaines de Thuringe, et nous ne craignons ni pandours ni housards, ni troupes réglées ni déréglées. Voici un vrai temps pour venir vous faire sa cour. Les visites que Votre Altesse Sérénissime peut recevoir des majors impériaux, ou français, ou autrichiens, ou prussiens, ne seraient certainement pas des hommages aussi purs, aussi sincères que les miens.

Je viens de recevoir une visite un peu extraordinaire du Genevois La Bat, baron suisse. Il s'est plaint à moi, madame, que votre ministre n'a pas daigné lui écrire; il dit qu'il attend en vain une réponse depuis le commencement de décembre; il dit qu'il a donné son argent longtemps auparavant, et qu'on n'en a pas

seulement accusé la réception. Il prétend, en bon Suisse, en bon Genevois, s'en prendre à moi. J'ose conjurer Votre Altesse Sérénissime de vouloir bien lui faire écrire d'une manière satisfaisante, et que votre pauvre serviteur ne soit plus exposé à ses menaces.

Il me semble qu'il y a un grand refroidissement entre la cour de France et celle du Palatin et quelques autres encore. Mais quand la rage d'exterminer des hommes se refroidira-t-elle? Jamais si petit sujet n'a ensanglanté la terre et les mers. Passe encore quand on combattait pour Hélène; mais le Canada et la Silésie ne méritent pas que tout le monde s'égorge.

On prétend que les jésuites sont les auteurs de la conspiration du Portugal; autre scène d'horreurs. Ah! comme ce monde est fait! Mais vous l'ornez, madame, et je ne peux en dire de mal. — Agréez le profond et tendre respect de V.

81. — A LA MÊME.

Au château de Tournay, par Genève,
21 février 1759.

MADAME,

La nature nous fait payer bien cher la faveur qu'elle nous fait de changer l'hiver en printemps: Votre Altesse Sérénissime a été malade, et la princesse sa fille a été attaquée de la petite vérole. Ce qui est encore très-cruel, c'est qu'on est un mois entier dans la crainte avant de recevoir une nouvelle consolante.

Vous daignez, madame, me mander, du 10 février, que j'ai à trembler pour votre santé et pour celle de la princesse; mais quand daignerez-vous rassurer le cœur qui est le plus sensible à vos bontés, et le plus attaché à votre bien-être? Quand apprendrai-je que la petite vérole a respecté la vie et la beauté d'une princesse née pour vous ressembler, et que Votre Altesse Sérénissime a recouvré cette belle santé que je lui ai connue, cet air de fraîcheur et de félicité qui l'embellissait encore?

Pour la félicité, madame, il y faut renoncer jusqu'à la paix. J'apprends, et Dieu veuille qu'on me trompe, qu'on foule encore vos États, et qu'on exige des fournitures pour aller faire ailleurs des malheureux. Il faut avouer que les princes chrétiens et les peuples de cette partie de l'Europe sont bien à plaindre; on met en campagne quatre fois plus de troupes pour disputer une petite province, que le Grand Turc n'en a pour conserver ses vastes États. Les causes de vos guerres sont toujours très-minces, et les effets abominables; vous êtes le contraire de la nature, chez qui l'effet est toujours proportionné à la cause. On ruine cent villes, on égorge cent mille hommes; et qu'en résulte-t-il? Rien. La guerre de 1754 a laissé les choses comme elles étaient; il en sera de même de celle-ci. On fait, on aime le mal pour le mal, à l'imitation d'un plus grand seigneur que les rois, qui s'appelle le Diable. On dit que nos Suisses sont sages: leur pays est en paix. Oui; mais ils vont tuer et se faire tuer pour quatre écus par mois, au lieu de cultiver leurs champs et leurs vignes. Le roi de Prusse vient de

Sérénissime veut bien me donner, d'oser lui adresser une lettre pour madame la comtesse de Bassevitz [1]; mais j'abuserai de cette permission, et je vous supplie, madame, de pardonner la liberté que je prends. Je lui envoie des livres imprimés en échange des manuscrits que je devrai à vos bontés. Quelle autre protection que la vôtre puis-je choisir, madame, pour lui faire parvenir ce petit ballot? Les armées occupent tous les chemins; la plupart des paquets qu'on m'envoyait de Pétersbourg se sont perdus; les housards ont pillé les matériaux de l'*Histoire de Pierre le Grand*. Les maux de la guerre influent sur tout; on parle de paix, et on couvre la terre de soldats, et tandis qu'on va marier un archiduc, on célébrera ses noces par l'effusion du sang humain. Je plains, dans ces circonstances, ceux qui demeurent dans le Meklembourg; et sans les bontés de Votre Altesse Sérénissime, j'aurais peur que ma lettre à madame de Bassevitz ne parvînt pas à son adresse.

Je vous supplie, madame, de vouloir bien qu'elle passe par vos respectables et très-aimables mains. J'aurai l'honneur de l'envoyer, quand le paquet, qui va lentement, sera à moitié chemin. La cousine de mademoiselle Pertriset [2] est toujours bien fière; elle a de la beauté, de l'esprit et de l'argent. Je vous tiens, madame, bien plus heureuse qu'elle. Je me mets aux pieds de Votre Altesse Sérénissime avec le plus profond respect.

[1] Elle faisait passer à Voltaire les *Mémoires* du comte de Bassevitz sur Pierre le Grand.

[2] Le roi de Prusse.

84. — A LA MÊME.

22 mai, aux Délices, 1759.

MADAME,

Voici les extraits des principaux passages de l'oraison funèbre d'un cordonnier, par Sa Majesté le roi de Prusse. Le livret est assez considérable, et de la taille des oraisons funèbres du grand Condé et du maréchal de Turenne. Il est étonnant que le roi de Prusse ait pu s'amuser à un tel ouvrage, l'hiver dernier, tandis qu'il préparait à Breslau les opérations de la campagne qu'il exécute aujourd'hui. Il en a fait bien d'autres; mais comme il a livré son *Cordonnier* à l'impression, on peut en donner des extraits à une princesse discrète sans trahir des secrets d'État, et sans manquer à ce qu'on doit à la majesté du trône. On dit que le prince Henri pourrait ajouter quelques talons aux souliers que le roi de Prusse a célébrés, attendu qu'il a vu ceux de l'armée de l'Empire, laquelle est nommée, je pense, l'armée d'exécution. Je ne sais pas trop bien les termes, madame, et je manque peut-être à l'étiquette; mais ce que je sais, et ce que je trouve fort mauvais, c'est qu'on s'égorge après avoir plaisanté. Le canon gronde, le sang coule autour des États de Votre Altesse Sérénissime. Elle daigne souhaiter que je vienne lui faire ma cour; quel chemin prendre? On ne peut passer que par-dessus des morts.

Enfin, madame, Votre Altesse Sérénissime a donc

pris le parti de l'inoculation! Vous êtes sage en tout. Les autres cours ne le sont guère, de se ruiner et de faire tant de malheureux. Je ne pardonne qu'à César et à Alexandre d'avoir fait la guerre : il s'agissait de la moitié de la terre; mais ici (pour se servir d'un proverbe noble) le jeu ne vaut pas la chandelle. La grande maîtresse des cœurs n'est-elle pas de mon avis?

Le vieux Suisse se met aux pieds de Votre Altesse Sérénissime et de votre auguste famille.

EXTRAITS DE PLUSIEURS MORCEAUX DE L'ÉLOGE FUNÈBRE DU CORDONNIER REINHARD, PAR SA MAJESTÉ LE ROI DE PRUSSE[1].

Une chaussure mal faite révolte par sa forme désagréable; elle presse le pied et lui donne, en le gênant, des duretés qui causent des douleurs à chaque pas que l'on fait; elle n'empêche pas l'eau d'y pénétrer et d'y occasionner à force de refroidissement des humeurs goutteuses, maladie cruelle, qui par de longs tourments conduit au tombeau. Mathieu Reinhart excellait à éviter tous ces défauts. Ses ouvrages avaient atteint le degré de perfection dont ils sont capables. Il avait surpassé tous ses compagnons et tous ses émules par son talent; et quiconque s'élève d'une manière aussi triomphante sur ses compétiteurs est sûrement un grand homme; celui qui gouverne sagement, avec ordre et avec application, son atelier et sa maison, gouvernerait de même une ville, une province, et pour ne rien dissimuler, un royaume. Oui, Messieurs, ce bon ci-

[1] On verra aisément dans quelle intention ces *extraits* ont été faits, et de quelle manière piquante ils montrent la contradiction des écrits de Frédéric avec sa conduite en ce moment même. — Le titre n'est pas moins étrange que l'ouvrage : *Panégyrique du sieur Jacques-Mathieu Reinhard, maître cordonnier, prononcé le 13e mois de l'an 2899, dans la ville de l'Imagination, par Pierre Mortier, diacre de la cathédrale.* A. F.

toyen que nous pleurons avait des qualités qui n'auraient point déparé le trône; tandis qu'un nombre de ceux qui l'occupent sans talent et sans application ne seraient que de mauvais cordonniers, si l'aveugle fortune qui dispose des naissances ne les avait faits ce qu'ils sont par charité et pour que ces hommes ineptes ne mourussent pas de faim et de misère.

Demi-dieux sur la terre, puissances que la Providence a établies pour gouverner de vastes provinces avec humanité et sagesse, rougissez de honte qu'un pauvre cordonnier vous confonde et vous apprenne vos devoirs; que l'exemple de sa vie laborieuse vous enseigne ce qu'exigent de vous ces peuples que vous devez rendre heureux. Vous n'êtes point élevés par le ciel pour vous assoupir sur le trône aux concerts de vos flatteurs; vous y êtes placés pour travailler pour le bien de ces milliers de mortels qui vous sont soumis, et qui sont vos égaux. Vous ne fûtes point élevés si haut pour passer des semaines, des mois, des années dans les forêts à poursuivre sans cesse ces animaux sauvages qui vous fuient, à vous glorifier de la méprisable adresse de les attraper, divertissement innocent par soi-même, si sa fureur ne vous le rendait pas un métier; tandis que les chemins dans vos provinces tombent en ruine, que les villes sont infectées de ces objets dégoûtants de la pitié et de la commisération publique, que le commerce languit dans vos Etats, que l'industrie est sans encouragement, et la police générale même mal observée.

Quel exemple de modération pour vous, grands de la terre, et quelle leçon vous fait un pauvre, mais pieux artisan! Un homme, peut-être l'objet de votre orgueilleux mépris, et dont vous croyez que le nom salirait votre mémoire, s'il y était gravé, vous enseigne que l'on peut vivre en bonne harmonie avec ses plus proches voisins. Sa jurisprudence, si différente de la vôtre, vous montre qu'il y a des voies pour éviter les querelles, pour éluder les disputes et pour conserver la paix et le repos; qu'il y a une certaine magnanimité d'âme, bien supérieure aux emportements de la vengeance, qui porte la miséricorde jusqu'à pardonner les injures et les outrages, au lieu que chez vous, les moindres démêlés s'enveniment, de petites querelles produisent

des guerres sanglantes. Votre vanité, plus cruelle que la barbarie des tyrans, sacrifie des milliers de citoyens à la fausse gloire, et pour un mot que l'ambition et la haine interprètent, des provinces entières sont saccagées et ruinées; vos fureurs livrent la terre à la rapacité des bêtes féroces déchaînées pour l'envahir. Tous les fléaux, toutes les calamités désolent le monde à leur suite, et tant de malheurs déplorables ne proviennent que de vos inimitiés funestes. Que Mathieu Reinhart était sage, et que l'on devrait graver en lettres d'or sur les palais des rois ces belles mémorables paroles : « C'est beaucoup « gagner que de savoir céder à propos. »

Jamais foi ne fut plus fervente que la sienne. De tous nos saints livres, ceux qu'il lisait avec le plus d'application et de plaisir, c'étaient les prophètes de l'Ancien Testament et l'Apocalypse de saint Jean ; parce, disait-il, qu'il n'y comprenait rien du tout. Il souhaitait que toute la religion ne fût que mystère, pour mieux raisonner sur ce qu'il avait lu. Rien n'était incroyable pour lui. Avec quel zèle nous l'avons vu assister dans ces saints lieux à toutes les cérémonies religieuses, avec l'humilité d'un chrétien, avec l'attention d'un disciple, avec la componction d'un régénéré !

Sachez et retenez bien que l'on peut se distinguer dans toutes les conditions, que ce ne fut pas parmi les riches que l'Homme-Dieu choisit ceux qu'il daigna associer à ses saints travaux, mais parmi la lie du peuple hébreu. Et vous, sa famille éplorée, séchez vos larmes, et ne souillez point, par vos regrets outrés, la gloire de celui qui est assis à présent à la droite du Père, entre le Fils et le Saint-Esprit.

85. — A LA MÊME.

Aux Délices, 8 juin 1759.

MADAME,

J'ai également à me plaindre de la guerre et de la nature. L'une et l'autre conspirent à me priver du bon-

heur de faire ma cour à Votre Altesse Sérénissime; la vieillesse, les maladies et les housards sont de cruels ennemis. J'ai bien peur, madame, que ces housards ne demandent un peu de fourrage à vos États, et qu'ils payent fort mal leur dîner et celui de leurs chevaux. Du moins, madame, votre beau duché (reste d'un duché encore plus beau) n'aura rien à reprocher à la cavalerie française. Je crois que depuis Rosbach elle a perdu l'idée de venir prendre respectueusement du foin dans vos quartiers.

Il me paraît que le roi de Prusse, qui attaquait à droite et à gauche autrefois, comme le bélier de la vision de Daniel, est totalement sur la défensive. Pour nous, nous sommes sur l'expectative, et Paris est sur l'indifférence la plus gaie. Jamais on ne s'est tant réjoui, jamais on n'a inventé tant de plaisanteries, tant de nouveaux amusements. Je ne sais rien de si sage que ce peuple de Paris, accusé d'être frivole. Quand il a vu les malheurs accumulés sur terre et sur mer, il s'est mis à se réjouir et a fort bien fait; voilà la vraie philosophie. Je suis un vieillard très-indulgent; il faut, en plaignant les malheureux, applaudir à ceux qui... (*narguent* ou *rient* de) leurs malheurs.

Je renouvelle mes remercîments très-humbles à Votre Altesse Sérénissime; sa protection, au sujet des paperasses touchant le czar fait ma consolation. Je me mets à ses pieds avec le plus profond respect.

Le Suisse V.

86. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 1er septembre 1759.

MADAME,

Il y a longtemps que Votre Altesse Sérénissime n'a entendu parler de moi. Je n'ai osé mêler ma voix au bruit des canons qui ont grondé des bords du Mein jusqu'au rivage de l'Oder. Languissant, malade, retiré dans mes ermitages, j'ai été en danger d'être privé absolument de la vue, et d'être réduit à faire des souhaits pour votre bonheur, sans avoir la consolation d'écrire à Votre Altesse Sérénissime. J'ai béni la Providence de ce qu'elle a au moins écarté cette année la guerre de vos États.

Il y a un mois que je reçus une grande lettre du roi de Prusse, qui m'annonçait sa résolution de combattre, mais qui ne me préparait point à ses malheurs. J'ignore où il est, ce qu'il devient, et si la communication est encore libre. Je gémis sur tous ces événements, qui ne font que prolonger les malheurs du genre humain.

Puissent vos États, madame, être toujours préservés de ces horribles fléaux, comme ils l'ont été cette année, et comme l'est le petit coin de terre que j'habite, dans lequel on n'a d'autre malheur que d'être hors de portée de vous faire sa cour! Voilà mon fléau, madame, et je n'ai point encore appris à le supporter avec patience. J'ai perdu le premier des biens; la liberté, dont le roi de Prusse m'a fait connaître tout le

prix, n'est que le second. Je ne m'attendais pas, lorsqu'il me fit quitter ma patrie, qu'un jour le roi de France me ferait plus de bien que lui. Sa Majesté très-chrétienne a déclaré libres et indépendantes les terres que j'ai en France auprès de Genève, et j'ai été obligé de renoncer pour jamais aux terres du roi de Prusse. Cependant, madame, je ne renonce point à lui; je prends même la liberté de supplier Votre Altesse Sérénissime de vouloir bien lui faire parvenir cette lettre, que j'ose recommander instamment à vos bontés et à votre protection. Je me flatte qu'elle veut bien me pardonner cette démarche, qu'elle me conserve les sentiments dont elle m'a toujours honoré, et qu'elle agrée, ainsi que toute son auguste famille, mon profond respect et mon attachement.

87. — A LA MÊME.

Aux Délices, 4 septembre 1759.

MADAME,

Je reçois la lettre dont Votre Altesse Sérénissime m'honore par les mains de l'avocat qu'elle a envoyé dans nos montagnes. Que vous faites bien, madame, de vous délivrer de tous ces banquiers! Les Olenslager, et tous les gens de son espèce, auront à la fin tout l'argent de l'Europe. Je n'ai nulle nouvelle du marchand baron; il est en pleine Suisse, dans sa terre qu'il a gagnée à vendre paisiblement de la mousseline, tandis que tant de terres de ceux qui ne vendent que leur sang sont ravagées. Il sera sans doute fort

aise lui-même du parti que Votre Altesse Sérénissime a pris. Je n'ai point vu encore celui qu'elle a envoyé; j'étais dans un de mes ermitages, quand il me cherchait dans l'autre. Je l'attends aujourd'hui à dîner; mais la poste partira avant qu'il arrive; c'est ce qui me détermine à écrire par le courrier, qui d'ailleurs ira plus vite que lui.

J'eus l'honneur, madame, de vous écrire avant-hier, et je pris la liberté de mettre dans le paquet une lettre qui peut n'être pas tout à fait inutile à la personne [1] qui la recevra. Vous vous intéressez à elle, et je ne devrais pas m'y intéresser; mais les affaires de ce monde tournent quelquefois d'une manière ridicule. Il est sans doute bien extraordinaire que je sois à portée de servir cette personne. Elle est très-capable de n'en rien croire; car, avec de très-grandes qualités, on a quelquefois des caprices. Je n'ose en dire davantage. Plût à Dieu, madame, que je puisse venir me mettre à vos pieds pendant quelques jours! Je me flatte que les yeux de la grande maîtresse des cœurs sont meilleurs que les miens: ils vous voient tous les jours; les miens sont punis d'avoir quitté votre cour.

Recevez, madame, les profonds respects de l'ermite V., avec votre indulgence ordinaire.

[1] Cette personne c'est Frédéric. Il s'agissait des propositions de paix secrètement confiées à l'entremise de Voltaire. A. F.

88. — A LA MÊME.

Au château de Tournay, par Genève,
22 octobre 1759.

MADAME,

J'ai reçu l'honneur de votre lettre, et le billet que Votre Altesse Sérénissime avait eu la bonté d'insérer en son paquet. La personne à qui vous aviez bien voulu faire parvenir ce que j'avais pris la liberté de vous adresser prétend qu'elle n'a point reçu un assez gros paquet, envoyé directement à elle deux jours auparavant, par une voie qui, jusque-là, avait toujours été sûre. Votre Altesse Sérénissime permet que je m'adresse dorénavant à elle. Je ne pourrai peut-être de longtemps répondre au petit billet sans adresse[1]; il faudra, je crois, attendre la fin de la campagne. Les esprits me paraissent bien aigris de tous les côtés. Je vois les malheurs du genre humain augmenter, sans qu'ils produisent le bien de personne. L'Angleterre nous bat; mais elle se ruine. Le prince de Brunswick nous bat aussi; mais la Hesse est dans un état déplorable. Les Russes ont battu le roi de Prusse; mais ils n'ont pas de quoi subsister. Le roi de Prusse se soutient; mais tous ses États souffrent. L'Autriche s'épuise. La France est accablée d'impôts malheureusement nécessaires. La Saxe est aussi désolée que du temps de la bataille de Mulhberg [2], et plus que du temps de

[1] De Frédéric.

[2] Gagnée par Charles-Quint en 1547 sur l'Électeur Jean-Frédéric, qui était à la tête du parti protestant.

Charles XII. Puisse toujours la paix, la tranquillité, l'abondance régner dans le beau château d'Ernest, que je voudrais revoir avant de mourir! Je crains toujours que les éclaboussures ne viennent dans vos États; mais votre sagesse écarte tous les orages. Je me mets aux pieds de Vos Altesses Sérénissimes avec le plus profond respect et un attachement éternel.

89. — A LA MÊME.

Aux Délices, 8 décembre 1759.

Madame,

J'ai eu l'honneur d'écrire à mademoiselle de Pestris ou Pertris [1], à Gotha, par Nuremberg. J'ai peut-être mal orthographié le nom et celui de madame de Beckolsheim; mais je me flatte que l'on aura suppléé à l'ignorance d'un pauvre habitant de la Suisse française, et que la lettre aura été rendue. Elle était accompagnée, madame, d'un petit billet d'avis que j'eus l'honneur d'écrire à Votre Altesse Sérénissime, touchant votre banquier de Leipsick, et son compte était dans une lettre jointe à ce billet d'avis. Votre Altesse Sérénissime sait combien les temps sont difficiles. L'argent et les cœurs se resserrent, quand la poudre à canon se dilate; c'est une expérience de physique qui n'est aujourd'hui que trop commune. J'ai peur d'ailleurs que votre banquier, madame, n'ait eu trop de confiance, et qu'il n'ait perdu le moment de s'accommoder avec ses créanciers. Et j'avoue que je crains

[1] Le roi de Prusse.

qu'un jour vous ne souffriez quelque perte de la faillite à laquelle il est exposé. Mais les affaires de votre auguste maison sont si bien réglées, votre prudence et celle de monseigneur le duc les gouvernent avec une économie si sage, et en même temps si noble, que Vos Altesses Sérénissimes ne peuvent souffrir beaucoup des malheurs des particuliers. Pour les affaires publiques, je ne sais rien de nouveau depuis la perte qu'ont faite les Français de leur vaisselle et de leurs flottes [1]. Voilà de bons catholiques privés de morue pour leur carême, et n'ayant plus de castors pour couvrir leurs têtes, qu'on disait légères et qui sont à présent appesanties.

Je ne sais rien de la position du roi de Prusse depuis l'aventure de Maxen. J'ignore s'il est vrai que les Russes rentrent en Silésie; tout ce que je sais, c'est que je voudrais que la grande maîtresse des cœurs me présentât un matin à Votre Altesse Sérénissime, et mît à ses pieds son courtisan, pénétré du plus profond respect.

90. — A LA MÊME.

Aux Délices, 25 décembre et n'a pu partir que le 29. — 1759.

MADAME,

J'ai reçu la lettre par laquelle Votre Altesse Sérénissime daigne m'instruire que mademoiselle Pestris approuve mes démarches auprès de son banquier. Je

[1] Le roi avait envoyé sa vaisselle plate à la Monnaie. — Les Anglais s'étaient emparés du Canada.

crois qu'il ne tient qu'à lui de s'accommoder avec ses créanciers[1]. Il m'a écrit par un correspondant. J'avoue, madame, que je ne m'entends point du tout à ces sortes d'affaires. Je ne fais que rapporter des paroles avec simplicité et fidélité, pour le bien de deux ou trois familles. Je sais que je ne suis qu'un pauvre laboureur qui cultive en paix quelques arpents, et qui est fort heureux de manger les fruits de ses terres. Les affaires de finance me sont aussi étrangères que celles de la guerre. J'ai actuellement environ deux lieues de pays à gouverner, et je ne conçois pas comment on en peut gouverner davantage par soi-même. Mais il me semble que si les hommes étaient moins fous et moins méchants qu'ils ne sont, chacun cultiverait ses champs sans dévaster ceux de ses voisins.

Je ne manquerai pas, madame, d'envoyer par la première occasion, aux pieds de Votre Altesse Sérénissime, la copie de la nouvelle pièce que nous avons jouée dans un de mes petits hameaux. Grande maîtresse des cœurs, j'implore votre appui; secourez-moi auprès de madame la duchesse, et si je l'ennuie, obtenez ma grâce.

Je souhaite à Vos Altesses Sérénissimes, pour l'année 1760, l'éloignement de tout housard, de tout pandour et de tout kalmouk, un bonheur tel que vous le méritez, et tous les avantages qui sont dus à votre auguste maison. Le peu d'années que j'ai encore à vivre seront consacrées, madame, à vous témoigner mon profond respect et mon attachement inviolable.

[1] Ses ennemis.

91. — A LA MÊME.

2 janvier 1760.

MADAME,

Je reçois dans ce moment, à midi, un instant avant que la poste parte, la lettre dont Votre Altesse Sérénissime m'honore, en date du 24 décembre; mais le paquet qu'elle daigna m'envoyer, le samedi, 22, ne m'est point parvenu. Votre Altesse Sérénissime a la bonté de me dire qu'elle a dépêché ce paquet assez gros sous le couvert connu, est-ce par un banquier de Francfort, est-ce par M. de Valdener? Enfin, madame, je n'ai point ce paquet, qui contenait les précieux témoignages de vos bontés. Je vous avoue que je suis au désespoir. Il n'y a que le bonheur de venir vous faire ma cour qui puisse consoler ce pauvre Suisse V., qui vous sera attaché jusqu'au tombeau avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable.

92. — A LA MÊME.

Aux Délices, 4 janvier 1760.

MADAME,

Le paquet de ce banquier, que Votre Altesse Sérénissime protége, arriva deux heures après que je l'eus informé que je ne l'avais pas reçu. Les affaires qu'il discute avec les créanciers de nos quartiers sont un peu épineuses : je les ai vivement recommandées au syndic de Genève. Comment n'aurais-je pas infiniment

à cœur, madame, les choses auxquelles elle s'intéresse? Je ne les entends point; mais je presse comme si je les entendais. Peut-être le syndic de Genève ne les entend-il guère mieux que moi; car on dit que c'est un chaos, et qu'il faudrait un dieu pour le débrouiller; mais les dieux ne se mêlent pas des affaires des banquiers : puissent-ils finir bientôt, madame, les déplorables affaires de l'Europe! C'est là qu'est le vrai chaos. Les quatre éléments se combattent et sont confondus ensemble; quel Jupiter les remettra chacun à sa place?

Je crois qu'Arminius est le nom de baptême du prince héréditaire de Brunswick. Homère dit quelque part : *Il fit trois pas, et au troisième il fut au bout du monde.* C'est bien aller. M. le prince de Brunswick voyage à peu près dans ce goût.

Hélas! quand pourrai-je, moi chétif, faire cent mille pas pour me faire introduire à vos pieds, madame, par la grande maîtresse des cœurs, pour renouveler à Votre Altesse Sérénissime le respect le plus profond et le plus tendre, ainsi qu'à votre auguste maison? V.

93. — A LA MÊME.

Aux Delices, 15 janvier 1760, en réponse à la lettre dont Votre Altesse Sérénissime m'honore du 13 janvier.

MADAME,

Pourquoi n'y suis-je pas? Pourquoi ne suis-je pas le témoin des plaisirs et des talents de votre illustre

famille? Votre Altesse Sérénissime fait en tout temps mes regrets.

Madame la princesse, votre fille, se fait donc Américaine? Le prince aîné est Zamore! Il faut, en vérité, aller dans un nouveau monde pour avoir du plaisir par le temps qui court. Je vois la grande maîtresse des cœurs qui leur donne des leçons; car il me semble que je l'ai entendue très-bien réciter, et mieux sans doute que le maître de langue, quel qu'il soit. Nous n'avons ici, madame, dans la ville de Jean Calvin, aucun dessinateur capable de dessiner un habit de théâtre, pas même un surplis; mais je vais y suppléer. Une espèce d'habit à la romaine pour Zamore et ses suivants, le corselet orné d'un soleil, et des plumes pendantes aux lambrequins; un petit casque garni de plumes, qui ne soit pas un casque ordinaire. Votre goût, madame, arrangera tout cet ajustement en peu d'heures.

Si on peut avoir pour Alzire une jupe garnie de plumes par devant, une mante qui descende des épaules et qui traîne, la coiffure en cheveux, des poinçons de diamant dans les boucles, voilà la toilette finie. Pour Alvarès et son fils, le mieux serait l'ancien habit à l'espagnole, la veste courte et serrée, la golile, le manteau noir doublé de satin couleur de feu, les bas couleur de feu, le plumet de même. Montèze, vêtu comme les Américains. Voilà, madame, tout ce que votre tailleur peut dire; mais en qualité d'auteur, Votre Altesse Sérénissime est bien convaincue que je voudrais être le maître de langue.

J'ignore quel est le bel homme qui s'est donné pour

le médecin Tronchin; le véritable est encore à Genève, et peut-être n'en sortira pas. Pour mademoiselle Pertriset, j'ai eu l'honneur de lui écrire, madame, et de lui envoyer le compte qu'on m'a remis pour le banquier que Votre Altesse Sérénissime protége. Je me flatte qu'elle m'aura mis aux pieds de Votre Altesse Sérénissime et de toute votre auguste maison.

Freitag doit être bien étonné d'être trépassé d'une mort naturelle. Hier il vint chez moi un Prussien, fils du général Brédau. Je lui demandai des nouvelles de tous ceux que j'avais vus chez le roi; madame, il n'y en a pas un en vie. O monde, que tu es néant!

Daignez, madame, agréer les profonds respect de V.

94. — A LA MÊME.

Aux Délices, 26 janvier 1760.

MADAME,

Si mon petit commerce avec la personne [1] que vous savez trouve quelques épines, il me vaut bien des fleurs de la part de Votre Altesse Sérénissime. Je la crois un peu coquette. Ce n'est pas vous, madame, assurément que je veux dire, c'est la belle dont Votre Altesse Sérénissime favorise les beautés et les prétentions. Elle a fait part de ses amours à un confident qui n'a pas le cœur tendre, et je crois que son amant pourrait être un peu refroidi. Voilà, madame, la première fois que j'ai parlé galanterie au milieu des

[1] Le roi de Prusse.

neiges des Alpes. Je me sens plus à mon aise, et plus dans mon naturel, en parlant à Votre Altesse Sérénissime des talents de votre auguste famille, des grâces d'Alzire, de celles de Gusman, d'un jupon à falbalas, de plumes et d'un habit à l'espagnole. Je devrais bien être le souffleur, ce rôle me conviendrait mieux que celui que je fais, je ne sais comment. J'ai de la peine avec la coquette; je sais bien qu'elle est faite pour séduire, et qu'avec tant de beauté on n'attend pas d'elle beaucoup de bonne foi. Je souhaite qu'on respecte ses caprices, et qu'elle ne s'en repente pas : pour moi, j'aurai toujours beaucoup de respect pour les belles; et, tout vieux que je suis, j'aime encore mieux en parler que des horreurs de la guerre et des tigres de l'espèce mâle qui se déchirent dans les glaces.

On a imprimé, madame, les *Poésies du philosophe de Sans-Souci*. Je n'ai pu encore parvenir à en avoir un exemplaire. Il serait plaisant qu'il eût fait imprimer ses vers pour en faire présent à M. de Daun[1]. Je crois que ces poésies seront mises à Rome à l'index.

Daignez agréer, madame, toujours le profond respect du Suisse V.

95. — A LA MÊME.

Aux Délices, 9 fevrier 1760.

MADAME,

Que ne dois-je point à la coquette infidèle et à

[1] Le général autrichien qui avait battu plusieurs fois Frédéric.

Alzire! Elles m'ont valu, de la part de Votre Altesse Sérénissime, des lettres dont je fais plus de cas que de la coquetterie et des tragédies. Je m'imagine que votre auguste et charmante famille a fait bien de l'honneur à l'Amérique. Il faut donc à présent chercher son plaisir dans un nouveau monde, l'ancien ne fournit aujourd'hui que des spectacles d'horreur trop vrais et trop réels pour s'en amuser.

Il est bien singulier que les *Poésies du philosophe de Sans-Souci* paraissent précisément dans ce temps-ci. Je ne sais pas comment les ministres de la confession d'Augsbourg et ceux de Genève prendront une certaine épître au maréchal Keit, dans laquelle le roi philosophe assure que l'âme est très-mortelle, et ces petits vers :

Allez, lâches chrétiens, etc.

Cependant le roi de Prusse ne paraît pas être à la tête d'une armée d'épicuriens; il paraît plutôt suivi de soldats stoïciens, tant il les a accoutumés à braver les peines de cette vie, apparemment dans l'espérance d'une meilleure. Quoi qu'il en soit, il faut absolument avoir cent mille braves gens à son service, quand on écrit de telles choses. Le roi de Prusse est hardi l'épée et la plume à la main. Mais comment finira tout ceci? Vaincra-t-il tous ses ennemis, et Autrichiens, et Russes, et théologiens? Maupertuis aurait résolu ce problème, car il prétendait qu'on pouvait prédire l'avenir en exaltant son âme. Il a apparemment laissé son secret aux deux capucins entre lesquels il est mort à Bâle.

Madame, je n'exalte point mon âme ; mais je la sens très-tourmentée de la douleur de n'être pas à vos pieds.

L'espérance console ce pauvre Suisse V.

96. — A LA MÊME.

Au château de Tourney, 19 fevrier,
partira le 22 ou 23.

MADAME,

Je n'ai rien de nouveau touchant le mariage de la coquette. Il est plaisant que Votre Altesse Sérénissime ait pris un moment cette belle épithète de coquette pour elle ; non, madame, vous n'avez de votre sexe que la beauté. Je m'imagine que la charmante et respectable Alzire, de Thuringe, vous ressemble. Ah ! madame, qu'elle mette des bas de soie ou des bottines, ou qu'elle soit nu-jambes si elle veut, tout sera bon si elle tient de sa mère, comme je le crois. Je n'aime point les bottines : j'ai vu tout le monde botté à Berlin ; mais les princesses portaient des bas ; pour les autres dames, j'ai peur que bientôt elles ne portent point de chemise, si la guerre dure encore un an.

Le Brandebourg doit être dans un état pitoyable par la cessation du commerce, par le nombre énorme de recrues, par la dévastation des pays voisins. Voilà, madame, à la longue, tout le fruit de la guerre, et les suites en peuvent être encore cent fois plus affreuses. Il est désagréable qu'un livre de poésies du roi de Prusse paraisse dans ce temps-ci. La police en a fait

saisir les exemplaires à Paris. Il me semble que le nom d'un homme tel que le roi de Prusse devrait être respecté partout. C'est étrangement le profaner que de voir ses ouvrages un gibier de police. On ne s'accoutume point à voir un héros traité comme Fréron et comme les autres gredins de Paris. Le meilleur ouvrage qu'il pourrait faire serait un traité de paix; car bientôt on n'aura pas plus de chemises à Paris qu'à Berlin. On nous fait vendre les nôtres avec notre vaisselle pour faire la campagne. On dit que nous renonçons à la marine pour porter le ravage sur terre. J'ignore si votre nouveau voisin, le landgrave catholique, est toujours prisonnier gouverneur à Magdebourg. C'est encore là un nouveau sujet de noise.

Mais, madame, ce n'est pas à moi de me mêler des affaires de vous autres princes; je ne dois penser qu'à mademoiselle Pertriset et à son mariage. J'eus l'honneur de lui écrire, il y a huit ou dix jours, et je lui demandai sa protection auprès de Votre Altesse Sérénissime.

97. — A LA MÊME.

Aux Délices, 25 mars 1760.

MADAME,

Je savais bien que Votre Altesse Sérénissime faisait le bonheur de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher; mais je vois qu'elle veut que les absents s'en ressentent comme les présents. Votre bonté me comble de joie, madame; ce qu'elle daigne me proposer est

une grâce que je sollicite moi-même avec transport. Des mémoires sur le règne de Pierre le Grand sont la plus agréable consolation que je puisse recevoir dans le chagrin de n'être pas à vos pieds dans Gotha, et dans la douleur que j'ai de voir la cousine de mademoiselle Pertriset si capricieuse et si difficile à marier. Je crois qu'il vaut mieux avoir affaire aux princes morts qu'aux princes vivants. Si le czar Pierre était en vie, je fuirais cent lieues pour n'être pas auprès de ce centaure, moitié homme et moitié cheval, qui détruisait tant d'hommes pour son plaisir, tandis qu'il en civilisait d'autres. Aujourd'hui il est un héros; ses moindres actions sont précieuses. Je ne peux trop remercier Votre Altesse Sérénissime de la grâce que vous m'accordez. Protégez-moi de tout votre pouvoir, madame, auprès de madame la comtesse de Bassevitz [1]. Si elle veut m'envoyer, dès à présent, tout ce qu'elle a d'intéressant en allemand, je le ferai traduire sur-le-champ et je lui enverrai fidèlement l'original. Je vais lui écrire pour la remercier; mais je commence par Votre Altesse Sérénissime, comme de raison. Je ne sais comment faire pour faire tenir à madame de Bassevitz un petit paquet. Je l'imagine entourée de housards prussiens et de kalmouks. Que n'est-elle à Gotha et moi aussi!

Un certain La Bat, baron de Grandcour, marchand de Genève, un peu usurier de son métier, m'est venu trouver. Il parle de comptes, de différence d'argent, etc. Fi donc! le vilain n'a été que trop bien

[1] Voy. *Correspondance générale*, édition Beuchot, t. LX, p. 102.

payé. Votre Altesse Sérénissime est trop bonne. — Et Alzire? — A vos pieds avec le plus profond respect.

98. — A LA MÊME.

Aux Delices, 12 avril 1760.

Madame,

Si j'ai passé trop de temps sans avoir le bonheur de vous écrire, si j'ai été malade, si je languis, ce n'est pas la cousine de mademoiselle de Pertriset qui en est cause; je suis dans un âge où les passions ne font pas tourner la tête. Votre Altesse Sérénissime daignait s'intéresser à ce mariage, mais la dot est bien difficile à trouver. L'oncle, qui n'entend pas raillerie, et qui fait toujours de bonnes affaires, conclura peut-être le marché, et ce sera *le Mariage forcé*.

Je ne doute pas que madame n'ait été contente de ses Américains et de ses Américaines. Quand on voit tant de malheurs et tant de cruelles folies en Europe, il n'est pas mal de faire un petit voyage au Pérou. J'ai peur que le voisinage de Votre Altesse Sérénissime ne soit inondé de troupes cette année; mais elle est accoutumée à voir les orages et à les dissiper. Quand je vis les premières tempêtes se former, je crus qu'il y en avait là pour cinq ou six ans; Dieu veuille que je me sois trompé! On paraît épuisé à la fin d'une campagne, et on recommence encore sur nouveaux frais; on dit ce sera la dernière, et cette dernière en amène encore une autre, et les malheurs du genre humain ne finissent point. Le roi de Prusse fait toujours

des vers et des revues. Je ne sais comment la petite fille d'Ernest le Pieux aura pris la lettre au maréchal de Keit. Si le philosophe de Sans-Souci est battu, il sera excommunié.

Conservez, madame, votre sage et heureuse tranquillité d'esprit au milieu de toutes les secousses qui vous environnent; soyez aussi heureuse que vous devez l'être; que la grande maîtresse des cœurs jouisse d'une santé bien affermie; que votre auguste famille croisse sous vos yeux en grâces, en talents et en mérite. Je me mets à vos pieds et à ceux de monseigneur. Je renouvelle à Votre Altesse Sérénissime le profond respect et l'attachement du Suisse V.

99. — A LA MÊME.

14 mai 1760.

Que vous avez raison, jeune et belle princesse,
D'aller en Amérique étaler vos appas!
A vous rendre justice en Europe on s'empresse;
Mais parmi tant de sang, de pleurs et d'attentats,
L'Europe, abandonnée au démon des combats,
Aux meurtres, au pillage, à la fraude traîtresse,
Même en vous admirant, ne vous méritait pas.

Madame,

Ce petit compliment est pour celle qui a daigné honorer et embellir le rôle d'Alzire. Mais que ne dois-je point à son auguste mère! Je lui jure que si j'avais eu un peu de santé, j'aurais fait le voyage, j'aurais été le témoin des talents du prince et de la princesse.

Les raisonneurs, les politiques auraient dit ce qu'ils auraient voulu, j'aurais contenté le plus cher de mes désirs, de venir me mettre encore aux pieds de Votre Altesse Sérénissime.

J'ai usé de la permission qu'elle m'a donnée; j'ai fait partir un petit ballot pour madame la comtesse de Bassevitz, et je l'ai adressé à Gotha directement à Votre Altesse Sérénissime, afin que le respect pour votre nom le fît arriver en sûreté.

Je profite encore des mêmes bontés pour vous supplier, madame, de vouloir bien honorer de votre protection la lettre incluse.

Je crois mon commerce fini avec le chevalier Pertriset[1]. J'ai pris la liberté de lui dire tout ce que j'avais sur le cœur; mon âge, mon ancienne liberté, les malheurs auxquels il s'expose m'ont autorisé et m'ont peut-être conduit trop loin. Il ne tenait certainement qu'à lui de s'arranger très-bien avec son oncle[2]; mais il aime mieux plaider. Je suis sûr que mademoiselle Pertriset en est fâchée.

Je ne sais rien, madame, des nouvelles publiques. Je plante, je bâtis; je ne me mêle point des affaires des princes; mais il y a une princesse aux pieds de laquelle je voudrais être. LE SUISSE V.

[1] Frédéric.

[2] Sans doute Louis XV.

100. — A LA MÊME.

A Ferney, 30 juin 1760.

MADAME,

Une bonne âme a mis entre mes mains les libéralités d'une grande âme. Je ferai tenir incessamment à la famille infortunée des Calas les marques de votre générosité. Ce secours est un augure bien favorable pour le gain absolu de leur procès. On est sûr de la justice, quand on est protégé par la vertu. Votre Altesse Sérénissime n'a jamais fait que de belles actions. Tous les princes, vos confrères, ne vous imitent pas, madame; ils donnent des batailles, ils les gagnent ou ils les perdent; ils font des traités ou dangereux ou utiles; mais secourir la vertu malheureuse, aller chercher dans le sein de l'opprobre et de la misère des inconnus persécutés, les honorer d'un bienfait considérable, c'est ce qui n'appartient qu'à madame la duchesse de Gotha.

On ose donner des fêtes à Paris [1]; je ne sais pas trop bien pourquoi. Il me semble que c'est aux Anglais et à certains princes d'Allemagne à donner des fêtes. Si Votre Altesse Sérénissime peut se plaire aux petits objets qui marquent de l'humanité, je lui dirai que Jean-Jacques Rousseau, condamné dans la ville de Calvin pour avoir fait parler un vicaire savoyard,

[1] A l'occasion d'un avantage que le maréchal de Broglie venait de remporter à Corbach sur le prince de Brunswick.

Jean-Jacques qui s'était débourgeoisé de Genève, a trouvé des bourgeois qui ont pris son parti. Deux cents personnes, parmi lesquelles il y avait deux ou trois ministres, ont présenté pour lui requête au magistrat. « Nous savons bien qu'il n'est pas chrétien, « disent-ils; mais nous voulons qu'il soit notre ci- « toyen. » Voilà donc la tolérance établie. Dieu soit béni! c'est un exemple qu'on ne suivra pas à Rome, en Espagne, en Autriche.

Que votre auguste famille me conserve ses bontés. Agréez, madame, mon profond respect.

101.— A LA MÊME.

Aux Délices, 14 juillet 1760.

MADAME,

Je suis comblé des grâces de Votre Altesse Sérénissime. Madame la comtesse de Bassevitz me paraît charmante. On n'écrit point à Versailles comme elle écrit dans son château vandale. Comment n'est-elle pas à Gotha? Comment, avec tant de mérite, peut-elle être si éloignée de votre personne? Tout est à rebours dans ce meilleur des mondes possibles. Patience; il faudra bien que les choses aillent mieux, au lieu d'aller mal, et à force d'aller mal. Si la cousine avait voulu finir ses affaires cet hiver par un bon mariage, elle ne serait pas à présent réduite à faire un si mauvais ménage; mais les mariages sont écrits dans le ciel.

Vos hernutes [1], madame, vos moraves sont de bonnes gens, et ne sont guère plus fous que les autres. Leur folie du moins est très-douce; elle ne nuit à personne; ils ne répandent point le sang, ils ne se soucient point de savoir à qui appartiendra la Silésie, et quel dédommagement on exigera pour la Saxe. Pourvu qu'on les laisse travailler en paix et aimer l'enfant Jésus, ils sont contents. Ils sont ignorants, ce qui est excellent pour des sots; car si jamais ils sont de sots savants, les voilà perdus.

Je commence à craindre, madame, que le ballot que j'ai pris la liberté de faire partir à l'adresse de Votre Altesse Sérénissime, ne soit perdu. Quand la guerre ne ferait autre chose que d'empêcher des livres de parvenir à leur destination, je la détesterais. Jugez, madame, combien je l'abhorre, quand elle ruine tant de villes et fait couler tant de sang. Je me mets aux pieds de monseigneur et de toute votre auguste famille; je me mets surtout aux vôtres. Je me recommande à la grande maîtresse des cœurs, et je demande toujours les bontés de Votre Altesse Sérénissime pour le Suisse V.

[1] Cette secte s'est formée, vers 1457, des débris des anciens hussites. Les hernutes prétendent arriver à la perfection par la lumière intérieure et la communication avec Dieu. Ce sont les quakers de l'Allemagne. Le collége directeur réside à Hernhutt, dans la haute Lusace. A. F.

102. — A LA MÊME.

19 juillet 1762.

MADAME,

On n'est pas si raisonnable à Genève que l'est Votre Altesse Sérénissime. Il y a beaucoup de philosophes, à la vérité, qui ont un profond mépris pour les infâmes superstitions que le vicaire savoyard semble avoir détruites dans l'*Émile* de ce pauvre Rousseau. L'article de ce vicaire vaut mieux sans doute que tout le reste du livre. Il est goûté des grands et des petits, et cependant il est anathématisé par le conseil, qui est un peu l'esclave des prêtres. Tout est contradiction dans ce monde. Ce n'en est pas une petite de condamner ce qu'on estime et ce qu'on croit dans le fond de son cœur. Deux cents citoyens ont réclamé contre l'arrêt du petit conseil de Genève, mais bien moins par amitié pour Jean-Jacques que par haine pour les magistrats. Leur requête n'a rien produit, et Jean-Jacques ayant renoncé à son beau titre de citoyen, n'a plus de titre que celui de Diogène. Il va transporter son tonneau en Écosse avec milord Maréchal. Ce pauvre diable traîne une vie misérable, et le pape est souverain avec quinze millions de revenu. Voilà comme va le monde.

Nous autres Français, nous chassons les jésuites; mais nous restons en proie aux convulsionnaires. Je ne connais que les princes protestants qui se conduisent raisonnablement. Ils tiennent les prêtres à la place où ils doivent être, et ils vivent tranquilles (quand la rage de la guerre ne s'en mêle pas).

Madame, j'ai l'honneur de vous envoyer un petit catéchisme qui m'a paru assez raisonnable [1].

Agréez mon profond respect.

103.— A LA MÊME.

A Ferney, 22 juillet 1760.

MADAME,

C'en est trop, votre générosité est trop grande; mais il faut avouer que Votre Altesse Sérénissime ne pouvait mieux placer ses bienfaits que sur cette famille infortunée. Il n'en a presque rien coûté pour l'opprimer, pour lui ravir les aliments et pour faire expirer la vertueuse mère presque dans mes bras; et il en coûte de très-fortes sommes avant qu'on se soit mis seulement en état de lui faire obtenir une ombre de justice. On fait même mille chicanes au généreux de Beaumont [2], pour l'empêcher de publier l'excellent mémoire qu'il a composé en faveur de l'innocence.

On persécute à la fois par le fer, par la corde et par les flammes, la religion et la philosophie. Cinq jeunes gens ont été condamnés au bûcher pour n'avoir pas ôté leur chapeau en voyant passer une procession à trente pas. Est-il possible, madame, qu'une nation qui passe pour si gaie et si polie soit en effet si barbare? L'Allemagne n'a jamais vu de pareilles horreurs; elle sait conserver sa liberté et respecter l'hu-

[1] *Catéchisme de l'honnête homme*, Œuv. compl., t. XLI.

[2] Élie de Beaumont, grand-père du savant académicien. A. F.

manité. Notre religion est prêchée en France par des bourreaux. Que ne puis-je venir achever à vos pieds le peu de jours qui me restent à vivre, loin d'une si indigne patrie!

C'est moi qui suis le trésorier de ces pauvres Sirven; on peut tout m'envoyer pour eux. Que votre âme est belle, madame! qu'elle me console de toutes les abominations dont je suis témoin! Mon cœur est pénétré de la bonté du vôtre. Daignez agréer mon admiration, mon attachement, mon respect pour Vos Altesses Sérénissimes. Je n'oublierai jamais la grande maîtresse des cœurs.

104. — A LA MÊME.

A Tourney, par Genève, 20 auguste 1760.

MADAME,

J'ignore si, dans la crise violente où nous sommes, les lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse Sérénissime lui sont parvenues. Que puis-je dire sur l'incendie des faubourgs de Dresde, sur tant de maisons détruites et tant de familles périssantes! Je dis : cela ne serait pas arrivé si la branche aînée de Gotha avait conservé ses droits. Tout est révolution, tout est malheur. Votre sagesse vous procure, madame, des jours tranquilles, au milieu de tant de désolations.

On m'assure que Votre Altesse Sérénissime a reçu le paquet qu'elle a la bonté de faire passer à madame de Bassevitz. Je me jette à vos pieds, madame, pour

obtenir, par votre protection, les mémoires qu'on m'a promis [1]. J'aime à écrire l'histoire d'un homme qui a fondé des villes, dans un temps où nous sommes entourés de la destruction. Je suis bien vieux et bien malade; les moments me sont chers; il ne faut pas laisser en mourant son ouvrage imparfait. C'est à Votre Altesse Sérénissime que j'aurai l'obligation d'avoir achevé ce que j'ai commencé. Ce serait pour moi un beau jour que celui où je pourrais venir moi-même mettre à vos pieds l'histoire d'un législateur qui a créé un empire de deux mille lieues; mais j'aimerais mieux vivre dans votre cour que dans cet empire. Toutes les fois que je lis la gazette, je dis : On brûle, on égorge à droite et à gauche, et on cultive en paix la vertu dans le palais de Gotha.

Grande maîtresse des cœurs, vous êtes un des premiers objets de mes réflexions. Mettez-moi aux pieds de leurs Altesses Sérénissimes, et plaignez-moi de leur présenter de si loin mes profonds respects.

105. — A LA MÊME.

A Ferney, 25 auguste 1760.

MADAME,

Permettez que la famille se jette ici à vos pieds, et remercie la belle âme de Votre Altesse Sérénissime avec des larmes de joie et tout l'attendrissement de la reconnaissance. Il est juste que la Providence fasse

[1] Sur Pierre le Grand.

naître des cœurs tels que le vôtre, tandis que les singes qui font des gambades à Paris, sont changés en tigres.

De sottes gazettes vous auront peut-être appris, madame, que le parlement de Paris a condamné cinq jeunes gentilshommes à périr dans les flammes; mais ces gazettes n'ont pas dit que le seul crime de ces gentilshommes était d'avoir chanté deux chansons faites il y a quatre-vingts ans, et de n'avoir pas ôté leur chapeau devant une procession de capucins. Le roi de Prusse m'a mandé qu'il les aurait condamnés à parler aux capucins chapeau bas et à chanter des psaumes. Ils ont pourtant été condamnés à être brûlés vifs à la pluralité de quinze voix contre dix, et malgré un excellent mémoire composé en leur faveur par huit avocats célèbres de Paris. Il n'y a rien d'exagéré, madame, dans tout ce que j'ai l'honneur de vous dire; on n'a reproché à ces infortunés, on n'a allégué contre eux que des paroles et des indécences qui méritaient deux jours de prison. Le plus vieux de ces jeunes gens avait vingt et un ans; c'était le chevalier de La Barre, d'une ancienne maison, petit-fils d'un général, et qui le serait devenu lui-même. Il est mort avec un courage tranquille, comme Socrate.

Une telle horreur est digne du douzième siècle. L'inquisition de Portugal ne serait pas si cruelle. Quand il s'agit de la vie des hommes, quinze voix fanatiques ne devraient pas suffire contre dix sages. On a prétendu que le parlement de Paris, accusé tous les jours de sacrifier la religion à sa haine contre les évêques, a voulu donner un exemple terrible, qui démontrât combien il est bon catholique. Quelle preuve

de religion! ce n'en est pas une de raison et d'humanité. Il n'y a eu que le chevalier de La Barre d'exécuté; les autres se sont enfuis, au lieu d'aller plonger leurs mains dans le sang de leurs juges. On a bientôt oublié cette affaire, selon le génie de la nation et de la plupart des hommes; on a été à l'Opéra-Comique, on a soupé avec des filles d'Opéra, on a prêché, on a fait des romans, et c'est ainsi que va le monde, tandis qu'à Gotha la bonté, l'équité, la générosité règnent.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse Sérénissime avec Sirven.

106. — A LA MÊME.

5 septembre 1760.

MADAME,

Voilà donc la paix presque faite. Votre Altesse Sérénissime s'en réjouit, et il y a grande apparence que Votre Altesse ne fera plus les honneurs de chez elle qu'à ceux qui viendront uniquement pour lui faire leur cour. On y venait en trop grande compagnie, et sans être prié, ce qui est assurément contre les règles de la civilité. Le grand fléau qui désolait l'Europe va donc cesser, jusqu'à la première fantaisie d'un roi et d'un ministre qui voudront faire parler d'eux. Il ne nous reste plus que les petits fléaux ordinaires. L'avanture de Calas est de ce nombre, et j'espère qu'on réformera ce détestable arrêt d'assassins en robe. J'y travaille du fond de ma retraite, et malgré mes in-

firmités. Je ne veux point mourir que je n'aie vu la fin de cette affaire.

Je crois celle de Russie finie; la czarine a fait une plaisante oraison funèbre de monsieur son mari.

Votre Altesse Sérénissime veut un *Meslier;* le voilà, accompagné d'un petit sermon qu'on a imputé au roi de Prusse, quoiqu'à tort. Je ne vous envoie, madame, ces deux ouvrages extrêmement rares, que parce qu'ils ne sont empoisonnés d'aucun levain d'athéisme. On y déteste les erreurs humaines, et l'infâme charlatanisme qui donne encore aujourd'hui tant d'honneurs et tant d'argent aux corrupteurs de la raison. Les fanatiques ont commencé par l'humilité et par la douceur, et ont tous fini par l'orgueil et par le carnage. Tous sont également les ennemis de Dieu, du père de tous les hommes; les ennemis du sens commun que Dieu nous a donné, les ennemis de notre liberté et de notre repos. Enfin ils sont infaillibles, car ils ont trente millions de rente. On peut certainement adorer un Dieu sans adorer ces messieurs-là. — Ce qui est adorable après Dieu, si on peut user de ce terme, c'est la vertu aimable; donc,

Mille profonds respects. V.

107. — A LA MÊME.

A Ferney, 7 septembre 1760.

MADAME,

J'ai aujourd'hui deux yeux. Je m'en suis servi bien heureusement pour lire la lettre dont Votre Altesse

Sérénissime m'honore, et ils conduisent ma main, que mon cœur conduit toujours quand j'ai l'honneur de vous écrire. Je me hâte de profiter de la grâce que me fait la nature de me rendre des yeux, car peut-être me les ôtera-t-elle demain.

On ne s'attendait pas, ce me semble, madame, que le roi d'Angleterre envoyât chercher si loin une femme; il en aurait trouvé de bien aimables et de bien élevées sur la route. Rien n'arrive de ce qui est vraisemblable. La plus belle chose qu'on ait jamais vue contre la vraisemblance, c'est un prince de l'Empire qui s'est défendu seul pendant six ans contre les trois quarts de l'Europe; mais ce que tout le monde devait bien prévoir, c'est le rôle pitoyable que nous avons joué sur mer, la perte de nos colonies et la perte de notre argent.

Je me console avec Corneille de nos désastres : nous commencerons incessamment l'impression des tragédies et du commentaire; tout est examiné auparavant par l'Académie française. Il faut que cet ouvrage serve à fixer la langue, et qu'il ait une authenticité qui serve à jamais d'instruction et de règle. L'Académie seule pouvait donner une telle autorité à mes doutes, et c'est elle qui décide. Votre protection, madame, est mon plus grand encouragement. L'ouvrage sera donné tome à tome, et en contiendra plus de dix.

Le papier me manque pour dire à Votre Altesse Sérénissime combien je suis pénétré de ses bontés, et pour me mettre à ses pieds.

108. — A LA MÊME.

Au château de Ferney, par Genève, 27 septembre.

MADAME,

Je devrai donc à vos bontés les lumières dont j'ai besoin pour achever l'histoire de Pierre Ier. J'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Sérénissime trois exemplaires du premier volume; ils sont en chemin.

J'ose supplier Votre Altesse Sérénissime de daigner ordonner qu'un de ces trois exemplaires parvienne à madame la comtesse de Bassevitz. Elle accompagne les manuscrits dont elle me favorise d'une lettre qui vaut infiniment mieux que toutes les négociations de M. de Bassevitz. Je me vois souvent humilié par des Allemands qui parlent notre langue, à commencer par vous, madame, et par le roi de Prusse. Madame de Bassevitz est du nombre des personnes qui écrivent purement avec esprit; mais je suis enchanté d'être ainsi humilié. Hélas! que reste-t-il à présent à nous autres Français? Le plaisir, madame, de voir des personnes comme vous parler leur langue mieux qu'eux. Nous avons fait la guerre aux Anglais sans avoir de vaisseaux; nous l'avons longtemps faite en Allemagne sans avoir de généraux. Nous nous sommes ruinés, tantôt à vouloir ôter la Silésie à la reine de Hongrie, tantôt à vouloir la lui rendre. Si nous n'avions pas quelque ressource dans l'envie de plaire, nous paraîtrions anéantis. Ce plaisir me soutient. Je compte mettre incessamment à vos pieds une tragédie

nouvelle, tragédie de chevalerie [1], où l'on voit sur le théâtre des armes, des devises, une barrière, des chevaliers qui jettent le gage de bataille, une femme accusée défendue par un brave qui est son amant. On joue cette pièce à Paris, et moi je la joue sur mon petit théâtre de Tourney, à une demi-lieue des Délices.

Les chevaliers modernes sont un peu plus sérieux en Silésie. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple dans l'histoire d'un roi qui ait su, en huit jours, atteindre de soixante lieues un ennemi vainqueur, le battre, arrêter les progrès de trois armées confédérées, et faire trembler ceux qui croyaient l'avoir abattu. Cela est bien beau; mais celui qui a fait ces grandes choses ne sera jamais heureux, et j'en suis fâché. Agréez, madame, le profond respect et l'attachement inviolable du Suisse V.

109. — A LA MÊME.

Madame,

Immédiatement après avoir ouvert le paquet de madame de Bassevitz, je vois que Votre Altesse Sérénissime m'honore d'une lettre qui me remplit d'inquiétude; elle me fait trembler pour le prince Ernest. Ah! qu'il vive, madame, et que le duc de Virtemberg mange tout! La guerre est bien affreuse; mais la crainte pour un fils l'est mille fois davantage. Permettez-moi d'oser, madame, partager tous vos senti-

[1] *Tancrède.*

ments. Je me jette à vos pieds, et à ceux de votre auguste famille, avec tout l'attendrissement et le respect que vous m'inspirez. La grande maîtresse des cœurs est bien alarmée.

110. — A LA MÊME.

A Ferney, 8 octobre 1760.

MADAME,

Ce n'est pas ma faute si le curé *Jean Meslier* et le prédicateur des *Cinquante* [1], ont été de même avis à deux cents lieues l'un de l'autre. Il faut que la vérité soit bien forte pour se faire sentir avec tant d'uniformité à deux personnes si différentes. Plût à Dieu que le genre humain eût toujours pensé de même ! le sang humain n'aurait pas coulé depuis le concile de Nicée jusqu'à nos jours, pour des absurdités qui font frémir le sens commun. C'est cet abominable fanatisme qui a fait rouer en dernier lieu, à Toulouse, un père de famille innocent, qui a mis toute sa famille à la mendicité, et qui a été tout prêt à faire périr cette famille vertueuse dans des supplices. S'il n'y avait point eu de confrérie de pénitents blancs à Toulouse, cette catastrophe affreuse ne serait pas arrivée. La guerre est bien funeste, mais le fanatisme l'est encore davantage.

Le conseil d'État du roi est à présent saisi de l'affaire. Ce n'a pas été sans peine que je suis parvenu à faire porter des plaintes contre un parlement; mais il faut secourir hardiment l'innocence et ne rien craindre.

[1] V. *Œuvres complètes*, tome XL.

Il va paraître un mémoire pour les Calas, signé de quinze avocats de Paris. Il va paraître aussi un plaidoyer d'un avocat au conseil; ce sont des ouvrages assez longs : comment pourrai-je les envoyer à Votre Altesse? J'attendrai ses ordres.

Je m'attendais que d'aussi belles âmes que la sienne, et celle de la grande maîtresse des cœurs seraient touchées de cette horrible aventure. Je me mets aux pieds de Votre Altesse Sérénissime et de toute votre auguste famille, avec le plus profond respect.

Grande maîtresse des cœurs, conservez-moi vos bontés.

111. — A LA MÊME.

A Tourney, par Genève, 12 novembre.

MADAME,

La lettre dont Votre Altesse Sérénissime m'honore, en date du 1er novembre, ne m'est venue qu'après la liberté que j'ai prise de vous adresser un nouveau paquet. Je suis persuadé que la personne [1] à qui il est destiné ne peut faire un meilleur usage de son esprit et de ses lumières qu'en les employant, madame, à remplir vos vues salutaires. Le panégyriste du cordonnier peut se tirer une grande épine du pied. Votre Altesse Sérénissime sent bien que je ne vois toutes ces belles choses qu'à travers un brouillard épais, et qu'il ne m'appartient pas même d'oser penser sur des objets qui ne sont à la portée que des personnes de

[1] Le roi de Prusse. Il s'agit de secrètes propositions de paix. A. F.

votre rang et de votre mérite. Je dois me borner aux souhaits. Le plus vif, le plus empressé est de vous faire ma cour.

Je voudrais mettre à vos pieds les petits amusements dont elle me fait l'honneur de me parler. Il a bien fallu, madame, égayer un peu dans mes douces retraites le tableau des malheurs du genre humain. L'ambassadeur de France, à Turin [1], m'a trouvé dans mon petit château, jouant la comédie. Cela n'a pas l'air d'un homme à intrigues; aussi je ne connais d'autres intrigues que celles des pièces de théâtre. Je joue les rôles de vieillard d'après nature [2]. Il a été un temps que ma pauvre nièce aurait joué de même les héroïnes infortunées; mais, Dieu merci, les choses ont changé, et nous ne songeons plus à Francfort que pour en rire.

Je ne manquerai pas, madame, d'envoyer à Votre Altesse Sérénissime la pièce nouvelle que nous avons représentée; il y a quelques endroits à retoucher. Les acteurs, excepté moi, étaient bien meilleurs que la pièce. Nous ne pouvons venir jouer devant vous, madame, comme faisaient autrefois les troubadours; mais Dieu veuille que je puisse me venir mettre à vos pieds sur la fin de l'hiver! La grande maîtresse des cœurs daignerait-elle me revoir avec quelque plaisir?

Pour moi, madame, avec quel transport je viendrais rendre encore mes hommages à ce que j'ai vu de plus respectable et de plus aimable, et lui renouveler mon profond respect.

[1] Le marquis de Chauvelin.

[2] Voyez *Voltaire à Ferney*, au commencement de ce volume pages 13, 17, 23, 25, 76.

112. — A LA MÊME.

MADAME,

Il faut donc que l'année 1761 recommence avec la guerre! Il faut donc que toutes vos vertus, et toute la conciliation de votre esprit, ne puissent détourner ce fléau de votre voisinage et même de vos États! Voilà donc les choses à peu près comme elles étaient dans le commencement de ces funestes troubles! Il y a longtemps, madame, que je n'ai pris la liberté de mêler ma douleur à celle que Votre Altesse Sérénissime ressent de tant de désastres. Les larmes qu'elle verse sur les malheurs de l'Allemagne sont d'autant plus belles, que les désolations qui vous environnent ne vont point jusqu'à vous. Une princesse ne souffre guère personnellement; mais une âme comme la vôtre souffre des peines d'autrui. J'ignore si l'interruption du commerce, attachée au fléau de la guerre, n'a point empêché le petit paquet qui contenait l'*Histoire de Pierre I*er de parvenir jusqu'à Votre Altesse Sérénissime.

Il faut au moins que je l'amuse d'une petite aventure de nos climats pacifiques. J'ai quelques terres dans le pays de Gex, aux portes de Genève; les jésuites en ont aussi, et ce sont mes voisins. Non contents du royaume du ciel, dont ils sont sûrs, ils avaient usurpé un domaine très-considérable sur six pauvres gentilshommes, tous frères, tous mineurs, tous servant dans le régiment de Deux-Ponts. J'ai pris le

parti de ces messieurs. Il fallait quelque argent; je l'ai donné. Calvin ne me le rendra pas; mais enfin j'ai arraché le bien des mains des jésuites, et je l'ai fait rendre aux propriétaires; voilà, madame, ma bataille de Lissa. Je sais bien que saint Ignace ne me pardonnera pas; mais n'est-il pas vrai que je trouverai grâce à vos yeux, madame? Il n'y a point de saint dont j'ambitionne la protection comme la vôtre. Je suis sûr que la grande maîtresse des cœurs rira de me voir vainqueur des jésuites; elle aimera les guerres qui finissent par rendre à chacun ce qui lui appartient.

On dit Pondichéry au pouvoir des Anglais : j'y perds quelque chose; mais si cela donne la paix, je me console.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse Sérénissime et de toute votre auguste famille, avec le plus tendre respect. Le Suisse V.

113. — A LA MÊME.

Au château de Ferney, pays de Gex, en Bourgogne, par Genève, 22 janvier 1761.

MADAME,

Moi, n'avoir point écrit à Votre Altesse Sérénissime! Moi, coupable d'ingratitude! Non, madame, il est impossible d'être ingrat avec vous; il y a trop de plaisir à sentir et à exprimer les sentiments qu'on vous doit. Ce n'est qu'avec les ennuyeux qu'on est ingrat; on ne l'est jamais envers les vertus aimables.

J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse Sérénissime tant que j'ai eu un souffle de vie; et l'état de faiblesse où je suis me force aujourd'hui de vous remercier de vos bienfaits par une main étrangère. Je reçois le paquet de madame de Bassevitz. Je vais la remercier; mais elle permettra que je commence par madame la duchesse de Gotha.

Je m'étais bien donné de garde, madame, d'adresser par la poste les volumes du *Czar Pierre*. Le port immense qu'ils auraient coûté eût été une indiscrétion, et le paquet ne valait pas cette dépense. J'envoyai le petit ballot par le commissionnaire Oboussier, de Lausanne. Il m'a plusieurs fois assuré que le paquet était arrivé à Francfort; je lui écris encore aujourd'hui pour savoir le nom de son correspondant. Le peu de sûreté des voitures publiques est, à la vérité, le plus petit malheur de la guerre; mais il ne laisse pas d'en être un. Quand finira-t-elle donc, madame, cette guerre funeste? Madame de Bassevitz n'en souffre-t-elle pas beaucoup? Son pays n'est-il pas dévasté et rançonné?

Oserais-je, madame, prendre la liberté de vous demander où est à présent M. le landgrave de Hesse? Serait-il vrai qu'il fût gardé à vue, et qu'on ne pût lui écrire les choses les plus simples qu'en courant quelque risque? N'est-ce pas encore là un des effets de cette guerre maudite?

Un de mes étonnements est que le roi de Prusse ait pu envoyer un détachement de son armée à celle de ses alliés. Depuis Mithridate, on n'a jamais résisté si longtemps : il fut vaincu par des Romains; mais le Mithridate d'aujourd'hui est le seul Romain que je

connaisse. Son poëme sur l'art de la guerre est très-bien traduit en italien. Il est plus aisé de traduire ses vers que d'imiter ses exemples.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse Sérénissime et à ceux de toute votre auguste famille, avec le plus profond et le plus tendre respect. Le vieux Suisse V.

P. S. La grande maîtresse des cœurs m'a-t-elle entièrement oublié? Je ne doute pas que Votre Altesse Sérénissime n'ait un ministre à Paris; mais si elle n'en avait pas, elle me permettra de lui recommander un Génevois nommé Cromelin, dont je réponds comme de moi-même. Elle en serait quitte, je crois, pour 1,200 livres de France par an, ou à peu près, et elle serait fidèlement servie. — Son Altesse Sérénissime permet-elle qu'on insère ici cette lettre pour madame de Bassevitz?

114. — A LA MÊME.

Aux Délices, 5 février 1761.

MADAME,

Pardonnez encore à un pauvre vieillard malade, prêt à quitter le plus misérable des mondes possibles pour aller voir s'il est digne d'un meilleur; pardonnez-lui s'il n'écrit pas de sa main à Votre Altesse Sérénissime, et s'il ose lui envoyer un paquet dont le port serait une indiscrétion avec un comte de l'Empire.

Mais une princesse de Saxe ne prendra pas garde

aux frais; je ne trouve que cette façon de lui faire parvenir sûrement mes hommages. Elle verra par cette quatrième lettre du commissionnaire Oboussier combien la voie des chariots de poste est infidèle. Si elle daigne envoyer à madame de Bassevitz un des deux exemplaires, elle prendra la voie la plus convenable : les princes font tout ce qu'ils veulent, et surtout les princesses. S'il est ainsi, madame, renvoyez donc les huit mille hommes que Votre Altesse Sérénissime nourrit, à moins qu'ils ne vous payent régulièrement. Je suppose que, dans de telles circonstances, elle a un agent à Paris, et si elle n'en a point, j'ose toujours lui proposer le Genevois Cromelin à très-bon marché.

Est-il vrai, madame, que le roi de Prusse soit dangereusement malade? Est-il vrai que le roi de Pologne soit mort? Voudriez-vous du trône de Pologne, madame? Quel pauvre trône, et que tous les rois de la terre sont à plaindre! Je ne connais d'heureux que le roi de Danemark. Je suis persuadé que la grande maîtresse des cœurs est de mon avis. Voyez quelle serait votre situation, si la souveraineté de Dresde était restée dans votre branche! Ceux à qui Charles-Quint donna votre héritage pensaient-ils que l'Électorat ferait le malheur de leurs descendants? Qu'on est trompé dans tous ses projets, et que la grandeur est entourée de précipices!

On prétend, madame, que la princesse votre fille fera le bonheur d'un prince d'Angleterre; c'est assurément le plus beau présent qu'on puisse faire à cette nation.

Je n'écris plus au roi de Prusse; je renonce à lui. Il n'a que de l'esprit et de l'ambition; il ne m'aidera ni à vivre, ni à mourir. A mon âge, on ne doit s'attacher qu'à un cœur comme le vôtre : je trouve en vous tout ce que je désire en lui; s'il eût eu vos vertus, je l'aurais adoré.

Je ne fatigue point cette fois-ci Votre Altesse Sérénissime d'une lettre pour madame de Bassevitz; je ne veux d'autre consolation dans mes souffrances que celle de vous ouvrir mon cœur, et de mettre aux pieds de Votre Altesse Sérénissime mes vœux ardents pour elle et pour toute votre auguste famille.

Le vieux Suisse V.

115.— A LA MÊME.

A Ferney, pays de Gex, par Genève, 25 mars 1761.

MADAME,

Votre Altesse Sérénissime daigne bien connaître mon cœur : je suis attaché à votre grande maîtresse, et pour elle-même, et pour vous. Votre amitié prouve combien elle est digne d'être aimée. Je supplie Votre Altesse Sérénissime de vouloir bien permettre que j'insère dans ce paquet un petit mot qui lui fasse connaître que je lui suis attaché, comme je l'étais quand j'avais le bonheur de partager avec elle l'honneur d'être dans votre cour. Nous sommes tous condamnés à cette funeste séparation qu'elle vient d'essuyer. Tout finit, et finit bien vite. Cette réflexion, que l'on fait si souvent, devrait bien porter les souverains

à ne pas précipiter la fin de tant de milliers d'hommes. Mais il est dit qu'ils feront des malheureux et qu'ils le seront aussi; voilà leur destinée.

Vous êtes donc débarrassée de nous, madame; voilà, je crois, sept ou huit mille de vos courtisans et de vos admirateurs hors de vos États. Ils doivent peut-être quelque argent à Votre Altesse Sérénissime, et l'on paye mieux en temps de paix qu'en temps de guerre.

Je ne sais comment elle a pu trouver, pendant tout ce remue-ménage, le temps de lire *Tancrède*. Cette pièce vaut mieux à la représentation qu'à la lecture; cela faisait un beau spectacle de chevalerie. Mais à mon âge, un pauvre malade fait des vers qui sont aussi faibles que lui. Il y a une épître à la fin, dans laquelle Votre Altesse Sérénissime m'aura trouvé plaisamment dévot; mais c'est qu'il y a des gens qui sont bien sottement hypocrites et d'autres furieusement fanatiques. Ce monde-ci est une guerre perpétuelle de prince à prince, de prêtre à prêtre, de peuple à peuple, de barbouilleur à barbouilleur de papier. Le seul papier que j'emploie bien est celui où je présente mon profond respect à Votre Altesse Sérénissime. Le Suisse V.

116.— A LA MÊME.

Au château de Ferney, par Genève, 26 juin 1761.

MADAME,

Mon silence doit avoir dit à Votre Altesse Sérénissime que je n'étais pas en état d'écrire. J'avais presque

perdu la vue, en conservant la plus forte envie de revoir Gotha et sa souveraine. J'occupe ma vieillesse, et je trompe mes maux par un travail très-agréable, pour lequel je demande votre protection.

L'Académie française agrée que je fasse une édition des bonnes tragédies du grand Corneille, avec des notes sur la langue et sur l'art qu'elle a créés. Cet ouvrage sera principalement utile aux étrangers. Il se fait par souscription, et l'édition sera magnifique. Le produit de cette entreprise est pour tirer de la misère les restes de la famille du grand Corneille, famille noble, et qui languit dans la pauvreté. Nous imprimons les noms des souscripteurs : je supplie Votre Altesse Sérénissime de permettre que son nom honore cette liste. Chaque académicien souscrit pour six exemplaires. Ce livre sera du moins un monument de générosité, si de ma part ce n'est pas un monument de science et de goût. Puisse la paix donner à l'Europe le loisir de cultiver les arts de toute espèce! Ce long fléau détruit tout. Hélas! au premier coup de canon, je dis : En voilà pour sept ans ! Puissé-je me tromper au moins d'une année!

M. Stanley est à Paris; il est assidu à nos spectacles; il voit nos géomètres. Il ne parle point de paix : c'est apparemment par politesse qu'il ne nous parle point de nos besoins.

Je me mets à vos pieds, madame, et à ceux de toute votre auguste famille. Grande maîtresse des cœurs, recevez mes hommages, et présentez-les à la divine Dorothée.

Le Suisse V.

117.— A LA MÊME.

Au château de Ferney, en Bourgogne,
par Genève, 31 juillet 1761.

MADAME,

J'ai deux ressemblances avec la grande maîtresse des cœurs : celles des yeux et de l'âme. Mes yeux ne voient presque plus; mais mon âme voit toujours, madame, et je suis en idée aux pieds de Votre Altesse Sérénissime.

Elle daigne donc s'intéresser à la race de notre grand Corneille! Je n'en suis pas surpris, puisque ses ouvrages respirent la grandeur et la vertu, et que sa race est malheureuse.

Il me semble que ce Corneille n'a jamais peint des désastres plus grands que ceux qu'on éprouve depuis Cassel jusqu'au fond de la Silésie. Cela finira quand il plaira à Dieu, et non pas quand il plaira aux hommes. On dit que le philosophe Pangloss va partir de Turquie, et qu'il fera un tour à Genève. Je l'interrogerai sur les causes secondes et sur la cause première. Mais surtout, madame, je voudrais l'amener à Gotha : c'est alors qu'il verrait le meilleur des châteaux possibles, et certainement la meilleure des princesses possibles; mais je ne voudrais point passer au milieu de ces belles armées, qui ne sont point du tout de mon goût. Je n'aime les héros que dans l'histoire et dans la tragédie.

Je n'ai point encore achevé l'histoire de ce héros

russe nommé Pierre le Grand, attendu que la cour de Pétersbourg me traite à peu près comme Pharaon traitait les Juifs : il leur demandait de la brique et ne leur donnait point de paille. On me demande une histoire, et l'on ne me donne point de matériaux. Il me semble que monseigneur le prince de Brunswick tiendra son coin dans l'histoire ; il s'est couvert de gloire dans toutes ses campagnes. A quoi tout ce fracas aboutira-t-il ? Les choses resteront dans le continent à peu près comme elles étaient. La guerre de César et de Pompée coûta beaucoup moins de sang, mais il en résulta l'empire du monde. C'est peut-être une perfection de l'art militaire de ne faire presque rien avec les plus grandes armées. Les forces étant toujours balancées, il n'en résulte que la misère des peuples : il y a seulement, de part et d'autre, cinq ou six cents personnes qui font des fortunes immenses à fournir le nécessaire et le superflu aux meurtriers enrégimentés.

Je suis fâché, madame, de n'avoir plus de papier ; il faut quitter les réflexions pour présenter mon profond respect et mon inviolable attachement à Votre Altesse Sérénissime. Le vieux Suisse V.

118. — A LA MÊME.

Au château de Ferney, 9 novembre 1761.

(Cette lettre se trouve dans le recueil publié par Didier en 1857, t. I, p. 564.)

119. — A LA MÊME.

Aux Délices, 24 décembre 1761.

MADAME,

La grande maîtresse des cœurs dira peut-être à Votre Altesse Sérénissime que les yeux ne se trouvent point bien du tout des vents du nord et de la neige. Elle demandera grâce pour moi, si je ne vous écris pas de ma main.

Votre Altesse Sérénissime passe donc continuellement en revue des Prussiens et des Français. Votre palais ressemble à la maison de Polemon, du roman de *Cassandre*[1], dans laquelle les héros des deux partis se trouvent tous sans savoir pourquoi. S'ils y venaient uniquement pour vous faire leur cour, et pour apprendre ce que c'est que la raison ornée des grâces, je n'aurais pas de reproches à leur faire.

J'ai mille grâces à rendre à Votre Altesse Sérénissime du paquet de madame de Bassevitz. Je voudrais que cette dame s'amusât à faire des mémoires de tout ce qu'elle a vu et de tout ce qu'elle voit; car il me paraît qu'elle voit tout très-bien, et qu'elle écrit de même. Il faut qu'elle aime bien son château pour y rester exposée aux visites des Prussiens, des Hanovriens et des Russes. Si les choses de ce monde allaient d'une manière un peu plus honnête, nous devrions être à vos pieds, madame de Bassevitz et moi. Ce n'est pas que je me plaigne de ma position; elle est assuré-

[1] De La Calprenède, 10 vol. in-12.

ment très-agréable; mais elle est trop éloignée de la belle forêt de Thuringe.

Si vous aimez les sermons [1], madame, en voici un qu'on vient de m'envoyer de Smyrne, et qui pourra vous édifier. Si vous étiez reine de Portugal, je ne prendrais pas cette liberté; mais une duchesse de Saxe philosophe peut très-bien lire le *Sermon* d'un rabbin, sans scandale.

Je me mets aux pieds de Vos Altesses Sérénissimes avec le plus profond respect. Le Suisse V.

120.— A LA MÊME.

Janvier 1762.

MADAME,

Je perds beaucoup à la mort de l'impératrice de Russie [2]. Mais je suis consolé si Votre Altesse Sérénissime est heureuse, si elle est en parfaite santé, si ses États ne se ressentent point des suites de cette funeste guerre, qui désole presque toute l'Europe. Je dis au premier coup de canon : en voilà pour sept ans au moins; et j'ai eu le malheur d'être prophète. Cela est un peu loin de la paix perpétuelle que Jean-Jacques Rousseau a si généreusement proposée, d'après le vertueux visionnaire, l'abbé de Saint-Pierre. Les

[1] V. *Œuvres complètes*, t. XL.

[2] Élisabeth, fille de Pierre le Grand ; elle avait régné vingt et un ans. Élisabeth protégea les lettres, fonda l'Académie des beaux-arts à Saint-Pétersbourg et l'Université de Moscou, et continua dignement l'œuvre de civilisation de son illustre père. A. F.

hommes seront toujours fous; et ceux qui croient les guérir sont les plus fous de la bande. Ce qu'il y a de bon, c'est que toutes les espérances des politiques sont toujours trompées, et que cette expérience ne les détrompe jamais. Ceux qui se contentent de prévoir que les nations deviendront très-malheureuses par les fautes de cette politique sont les seuls qui aient raison.

121.— A LA MÊME.

Aux Délices, par Genève, 4 février 1762.

MADAME,

Je crains, madame, d'envoyer par la poste à Votre Altesse Sérénissime une tragédie où elle ne verra, du moins, que les malheurs du temps passé. Si elle l'ordonne, je tenterai cette voie. Heureux si elle peut se plaire quelques moments à voir dans les infortunes de l'antiquité un faible crayon des calamités qui affligent aujourd'hui la terre! Puisse le nouveau gouvernement de la Russie contribuer à faire cesser les douleurs et les alarmes publiques [1]!

Je m'occupe actuellement à l'édition de Pierre Corneille. J'espère mettre cet ouvrage à vos pieds à la fin de cette année. Si elle daigne faire parvenir à mademoiselle Corneille les témoignages de sa bonté, elle peut me les faire adresser par son banquier de Francfort. Elle fait ses respectueux remercîments à Votre

[1] Pierre III, qui succéda à Élisabeth, fit la paix avec Frédéric.

Altesse Sérénissime. Je me mets aux pieds de son auguste famille avec le plus profond respect.

Le Suisse V.

122. — A LA MÊME.

21 mai 1762, aux Délices.

(Cette lettre se trouve dans le recueil publié par Didier, en 1857, t. I, p. 569.)

123. — A LA MÊME.

2 auguste 1762, aux Délices, par Genève.

MADAME,

Dieu préserve Votre Altesse Sérénissime de faire jamais élever un des princes vos enfants par ce fou de Jean-Jacques Rousseau. Il faut commencer par avoir reçu une bonne éducation pour en donner une. Ce livre d'*Émile* est méprisé généralement. Mais il y a une cinquantaine de pages, au troisième volume, contre la religion chrétienne, qui ont fait rechercher l'ouvrage et bannir l'auteur. On débite sourdement plusieurs ouvrages dans le goût de ces cinquante pages. On les attribue tantôt à Lamettrie, tantôt au philosophe de Sans-Souci. Mais il est certain qu'il y en a un d'un curé de Champagne auprès de Rocroi qui est plus approfondi que le troisième tome d'*Émile*. C'est un testament que fit ce curé nommé Meslier[1], et

[1] Voy. *Œuvres complètes*, t. XL, p. 389; édition Beuchot.

dont il envoya une copie, avant sa mort, au garde des sceaux Chauvelin. Si Votre Altesse Sérénissime était curieuse de cet ouvrage, je le chercherais et je le confierais à votre prudence; il est d'une rareté extrême.

J'ai l'honneur, madame, de vous envoyer un des mémoires qui commencent à courir sur une affaire qui intéresse tous les honnêtes gens. Je ne crois pas que, depuis la Saint-Barthélemy, il y ait eu une aventure plus abominable. Le cœur de Votre Altesse Sérénissime saignera en lisant cette histoire des fureurs catholiques de Toulouse. Les mémoires ci-joints supposent des pièces antérieures; je ne les ai pas sous la main, et votre discernement verra aisément ce qui peut avoir précédé. Il se pourrait bien faire qu'une si horrible aventure causât une seconde émigration, et vous procurât quelques nouveaux sujets qui seraient plus sobres que la légion royale. On dit que le nouveau Pierre s'est brouillé avec les barbes de ses prêtres, et que les esprits sont fort animés. Je le crois bien; le sujet en vaut la peine.

Agréez, madame, mon profond respect et mon attachement inviolable.

124. — A LA MÊME.

A Ferney, 10 janvier 1763.

MADAME,

Les bontés de Votre Altesse Sérénissime me raniment au milieu des neiges. J'en ai de deux façons, celles de mon âge de près de soixante-dix ans, et celles des

Alpes. Ces deux ennemis ne m'ont pas empêché d'avoir l'honneur de vous écrire; mais d'autres ennemis du genre humain à pied et à cheval, qui inondaient votre Allemagne, pourraient bien avoir intercepté mes hommages. Dieu merci, madame, nous allons être défaits de la guerre et des jésuites. Il ne restera plus guère de fléaux. Je crois en effet le roi de Prusse un peu hâlé des fatigues de ses campagnes, et son esprit toujours brillant. Il a plus de gloire que d'années. Je n'ai plus l'honneur de lui écrire depuis longtemps. Je souhaiterais seulement n'être pas au nombre de ceux qui, en admirant son mérite, ont un peu à se plaindre de sa personne.

Il me paraît, madame, que malgré cette paix commencée, il y a encore des orages en Allemagne. C'est la mer qui gronde encore après une violente tempête. J'attends ce soir, madame, dans mon ermitage paisible, un prince qui a été un peu ballotté dans toutes ces secousses; c'est le frère du duc régnant de Virtemberg, et ce n'est pas le Prussien : aussi n'a-t-il pas épousé la nièce d'un roi, mais une demoiselle de Saxe fort jolie. Je crois qu'il l'amènera. On dit que ce mariage n'est approuvé que de ceux qui savent aimer, et que le baron de Tander den Trunk [1] en serait fort mécontent. Les nouveaux mariés ont loué une maison dans le pays de Vaud. Ces aventures ne sont pas si funestes que celles de Russie [2].

Jouissez, madame, au milieu des horreurs et des

[1] La noblesse allemande personnifiée. — Le comte de *Tufière*.

[2] Allusion à la mort violente de Pierre III, suivie de l'avénement de Catherine II. A. F.

folies de ce monde, de votre destinée glorieuse et tranquille que vous méritez si bien. Recevez avec votre bonté ordinaire, vous et votre auguste famille, le profond respect et l'attachement inviolable que j'ai pour Votre Altesse Sérénissime, sans oublier assurément la grande maîtresse des cœurs.

125. — A LA MÊME.

Aux Délices, par Genève, 7 mars 1763.

(Cette lettre se trouve dans le recueil publié par Didier en 1857, t. I, p. 571.)

126. — A LA MÊME.

Aux Délices, par Genève, 16 avril 1763.

Madame,

Les Calas diront qu'ils prieront Dieu pour Votre Altesse Sérénissime; mais je crois qu'elle leur fait plus de bien qu'ils ne lui en feront jamais. J'admire toujours que de pauvres diables disent qu'ils protégeront les grands auprès de Dieu. Ne voilà-t-il pas une belle protection? Il me semble que si quelqu'un devait avoir du crédit auprès du Créateur, ce serait, madame, une âme comme la vôtre. C'est à ceux qui font du bien dans ce monde à être les favoris du maître qui dispose du monde présent et du monde à venir.

Il y a deux ans que j'ai cessé d'écrire au roi de Prusse. Tant qu'il n'a pu faire autre chose que de verser du sang, j'ai respecté cette sorte de gloire. Mais

celle dont il se couvre aujourd'hui étant plus humaine, elle m'intéresse davantage et m'enhardira jusqu'à le féliciter d'être Trajan, après avoir été César[1].

Je crois avoir mandé à Votre Altesse Sérénissime que M. le prince Louis de Virtemberg était devenu philosophe suisse, et qu'il était retiré à quelques lieues de chez moi avec madame sa femme, qu'il veut faire déclarer princesse. Ces déclarations sont sujettes à quelques inconvénients. On dit que madame la duchesse de Virtemberg, la régnante, ou non régnante, qui n'a plus ni père, ni mère, ni mari, pourrait bien se retirer avec son frère et se faire philosophe aussi. Pour moi chétif, j'avoue, madame, que c'est à votre cour que je voudrais bien philosopher. Mais je suis si vieux; j'ai si peu de santé que je ne peux plus raisonnablement espérer un second voyage à Gotha, et c'est là ma plus grande tribulation.

Je viens d'envoyer à Genève pour savoir si vos ordres touchant le Corneille ont été exécutés. Ils le sont, madame. Votre Altesse Sérénissime signale partout ses bontés. Qu'elle daigne agréer mon profond respect.

127. — A LA MÊME.

Au château de Ferney, 20 novembre 1763.

MADAME,

Un vieux solitaire, presque réduit au sort de Tirésie

[1] Frédéric venait de signer le traité de paix. A. F.

et d'Homère, et presque entièrement aveugle comme eux, sans avoir vu ni chanté comme eux les secrets des dieux, met aux pieds de Votre Altesse Sérénissime ce petit ouvrage, qui n'est point encore public. On doit des prémices à un esprit aussi juste, aussi éclairé et aussi naturel que le vôtre. On les doit, surtout, à la protectrice des infortunés Calas et à celle qui aime la tolérance et la vérité. Votre suffrage, madame, sera la plus belle récompense de ce travail.

Que Votre Altesse Sérénissime daigne agréer mes souhaits pour votre prospérité et pour celle de toute votre auguste famille. Que la grande maîtresse des cœurs veuille bien ne pas m'oublier. J'ose me flatter que cet *Essai sur la Tolérance* [1] ne déplaira pas à sa belle âme. Il faut bien, sans doute, que la tolérance soit bonne à quelque chose, puisque la persécution n'a rempli la terre que d'hypocrisie, d'horreur et de carnage.

Je suis, etc. VOLTAIRE.

128. — A LA MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 16 juin 1764.

MADAME,

Mon ombre ne prend plus guère la liberté d'écrire à Votre Altesse Sérénissime; les années et les maladies s'opposent aux devoirs comme aux plaisirs. Je suis réduit à m'entretenir en silence du souvenir de vos

[1] Voir précédemment, page 31.

bontés. Souffrez cependant, madame, que j'aie l'honneur de renouveler mes remerciments à Votre Altesse Sérénissime au sujet de cette famille infortunée des Calas, si cruellement traitée à Toulouse et si généreusement secourue par votre bienfaisance. Vos bienfaits lui ont porté bonheur. L'arrêt inique et barbare des juges de Toulouse vient d'être cassé d'une voix unanime par tout le conseil d'État du roi. Jamais on n'a vu une plus éclatante justice après une si horrible iniquité [1].

Votre Altesse Sérénissime s'occupe peut-être à présent de l'anarchie de la Pologne et de ses bons voisins. Je ne sais pas qui sera roi des Sarmates, mais je sais bien qu'il ne sera ni plus heureux ni plus aimé que madame la duchesse de Gotha l'est dans ses États. Il faut que ce nom de roi soit quelque chose de bien beau, puisqu'on l'achète à des conditions si gênantes.

Je me flatte que Votre Altesse Sérénissime jouit de toutes les félicités qui ont manqué à tant de rois, santé, tranquillité, occupations douces qui ne laissent aucune inquiétude dans l'âme, assurance d'être aimée autant que respectée. Je mets surtout la grande maîtresse des cœurs parmi les causes de votre bonheur. Daignez, madame, me conserver des bontés qui font la consolation de ma vieillesse, et agréez mon profond respect pour Votre Altesse Sérénissime et pour votre auguste famille.

[1] Voir précédemment, pages 30, 31, 32.



129. — A LA MÊME.

23 auguste 1765, à Ferney.

MADAME,

Je me suis privé, pendant une année entière, de l'honneur et de la consolation d'écrire à Votre Altesse Sérénissime. Des fluxions horribles sur les yeux qui me privaient entièrement de la vue, mon inutilité, mon ensevelissement dans la retraite retenaient dans le silence les sentiments qui m'attacheront à votre personne jusqu'au dernier moment de ma vie. Mais ayant appris ce que vous daignez faire pour les Calas, je me sens ranimé par votre belle âme. La reconnaissance et l'admiration sont mes devoirs auprès de vous. Je bénis la fin de ma carrière, quand je vois un cœur comme le vôtre réparer si noblement le mal que l'injustice et le fanatisme ont fait aux hommes. La superstition n'a jamais fait que du mal, et la philosophie ne peut faire que du bien. Vous joignez à cette véritable philosophie un cœur compatissant et généreux, qui est encore au-dessus de la connaissance de la vérité.

Puisse le ciel prolonger vos beaux jours au gré de tous ceux qui ont eu l'honneur de vous connaître! Les princes vos enfants doivent être à présent dans un âge où le cœur profite des grands exemples. Que ne puis-je être le témoin de leurs progrès, et voir de mes yeux combien ils sont dignes de leur respectable mère!

La princesse votre fille m'a paru digne d'un

trône, et je suis étonné qu'elle n'en ait pas encore un. Je ne perds jamais de vue cette auguste et vertueuse famille. Les jours que j'ai passés dans votre cour me sont toujours présents; ils font la consolation de mes souffrances. Je me sens dévoué, madame, à Votre Altesse Sérénissime comme si j'étais tous les jours à ses pieds. Je crois encore entendre cette bonne et charmante maîtresse des cœurs, qui pense en tout comme sa souveraine.

Je me mets aux pieds de monseigneur le duc de Gotha. Agréez le profond respect du plus vieux et du plus humble de vos serviteurs. VOLTAIRE.

130. — A LA MÊME.

Au château de Ferney, 17 décembre 1765.

MADAME,

Je ne saurais voir finir cette année sans souhaiter les plus nombreuses et les plus heureuses à Votre Altesse Sérénissime, à toute votre auguste famille, et à la grande maîtresse des cœurs. Il y a plus de douze ans que je vis dans ma retraite, et il y a tout juste ce temps-là que je regrette les plus agréables moments de ma vie. Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas de me mettre aux pieds de Votre Altesse Sérénissime aussi souvent que je le voudrais; mais le cœur n'y perd rien; il est toujours plein de vos bontés; je m'informe, à tous les Allemands qui voyagent dans nos cantons, de votre santé et de tout ce qui vous intéresse. J'ignore actuellement si vous n'avez point

eu quelque ressentiment d'une incommodité passagère, dont vous me parliez dans la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Je pardonnerai tous mes maux à la nature, si votre personne en est exempte.

Le roi de Prusse a eu quelques atteintes assez violentes, mais il se conserve par un grand régime. Il me fait l'honneur de m'écrire quelquefois; mais je n'ai plus la santé et la force nécessaires pour soutenir un tel commerce. J'applaudis toujours au service qu'il a rendu au nord de l'Allemagne; sans lui vous auriez peut-être des jésuites et des capucins dans la Thuringe; ce qui est pire à la longue que des housards. Je ne sais par quelle fatalité la partie méridionale de l'Allemagne est plongée dans la plus plate superstition, tandis que le nord est rempli de philosophes. Genève est bien changée depuis quelques années. Calvin ne reconnaîtrait pas sa ville.

Que Votre Altesse Sérénissime daigne toujours agréer avec bonté mon très-tendre respect.

131. — A LA MÊME.

A Ferney, 4 mars 1766.

MADAME,

Je ne sais comment les mauvaises plaisanteries dont Votre Altesse Sérénissime daigne me parler sont parvenues jusqu'à elle. J'ai eu l'honneur de lui envoyer par la dernière poste deux de ces rogatons que j'ai fait chercher dans Genève. On imprime tout le recueil en Suisse, et j'espère qu'à la fin de mars j'enverrai à

Votre Altesse Sérénissime cette collection de fadaises théologiques, puisqu'elle veut bien s'en amuser.

Je ne m'attendais pas, madame, à jouir du bonheur de vous renouveler de ma main mes sincères et respectueux hommages. Les fluxions qui me privaient de la vue ne me laissaient pas d'espérance; mais enfin elles ont fait avec moi une trêve dont je profite. Mes yeux s'intéressent toujours bien vivement aux yeux de la grande maîtresse des cœurs. Je les ai quittés malades, et malheureusement il y a plus de douze ans que je les ai quittés, en m'arrachant à ce château dans lequel il serait si doux de passer sa vie. Je ne sais si Votre Altesse Sérénissime prend quelque part à ce qu'on appelle les troubles de Genève. Ces troubles sont fort pacifiques : les Genevois sont malades d'une indigestion de bonheur. Leurs petites querelles n'aboutissent qu'à de mauvaises brochures qu'eux seuls peuvent lire. Quand il s'élève quelque dispute en Allemagne, elle est plus sérieuse, et il en coûte ordinairement deux ou trois cent mille hommes.

L'ambassadeur de France en Suisse arrive dans quelques jours à Genève avec dix cuisiniers, qui seront plénipotentiaires. Je suis un peu plus intéressé au procès que M. le duc de Virtemberg a aujourd'hui avec ses États. J'ignore quel en sera le résultat. Heureux les princes qui n'ont point à combattre leurs parlements, et qui sont adorés de leurs sujets! Cela fait songer à la Thuringe. Daignez, madame, agréer mes vœux et mon profond respect pour Votre Altesse Sérénissime et pour toute l'auguste branche Ernestine.

132. — A LA MÊME.

6 avril 1766, à Ferney.

MADAME,

J'attendais, pour avoir l'honneur d'écrire à Votre Altesse Sérénissime, que je pusse lui envoyer le recueil des bagatelles dont quelques-unes l'ont amusée; mais les petits troubles de Genève n'ont pu encore me permettre de satisfaire votre curiosité. On me fait espérer que j'aurai ce recueil dans quinze jours. Ces querelles de Genève, qu'on lui a peintes comme quelque chose de fort sérieux, ne sont au fond qu'une querelle de ménage; il n'y en a jamais eu de si paisible, et les médiateurs sont tout étonnés qu'on ait fait tant de bruit pour si peu de chose. Les esprits sont en mouvement; mais il n'y a pas eu la moindre violence. Un étranger qui passerait par cette ville ne pourrait pas seulement deviner que les habitants ne sont pas d'accord. Ils disputent opiniâtrément sur leurs droits, mais avec une bienséance et une circonspection étonnante; et il n'y a point d'exemple jusqu'ici d'une discorde si paisible. Il semble que les ambassadeurs ne soient venus que pour leur donner à dîner. Les choses ne se passaient point ainsi à Rome du temps de Marius et de Sylla.

Il est vrai, madame, que depuis environ douze ans les esprits fermentent un peu dans une partie de l'Europe; mais si on excepte les cours de justice appelées en France parlements, cette fermentation est presque

toute philosophique. On se moque également des papes et de Luther; on secoue un respect servile pour des opinions ridicules; la raison gagne, et l'autorité sacerdotale perd beaucoup [1]. Les princes ne peuvent que gagner à cela; car il faut avouer que leurs plus grands ennemis ont toujours été les prêtres. Je suis bien trompé, ou l'on ne se battra plus pour des billevesées théologiques. C'est le plus grand bien que la philosophie pût faire aux hommes.

Quant aux *Lettres de la montagne*, elles ont un peu éveillé les citoyens de Genève; mais elles ne causeront point de guerre civile : les citoyens sont trop riches pour se battre.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse Sérénissime avec le plus profond respect. V.

J'apprends dans le moment que la reine de France est assez mal et qu'elle crache du pus.

133. — A LA MÊME.

A Ferney, par Genève, 21 juin 1766.

MADAME,

Votre Altesse Sérénissime sait que mon état me permet bien rarement d'écrire; elle daigne y compatir. L'occasion qui se présente me rend un peu de force. Il s'agit de faire du bien, de secourir des innocents infortunés et de désarmer la superstition. Qui sera à la tête de cette entreprise, si ce n'est madame

[1] On lit en marge de ces trois lignes : *Dans les affaires d'État.*

la duchesse de Saxe-Gotha? Daignez lire ce mémoire, madame, et votre cœur généreux sera touché.

Permettez que votre auguste nom honore la liste des princes qui veulent bien secourir la famille dont j'ai dû prendre les intérêts. La société humaine bénira tous ceux qui daigneront favoriser une si juste cause.

La ville de Genève, à laquelle Votre Altesse Sérénissime a paru s'intéresser, est toujours dans le même état. Elle attend que les médiateurs décident de sa destinée et qu'ils lui donnent des lois, puisqu'elle n'a pas su s'en donner elle-même. Rien n'est plus divisé et plus tranquille que cette petite république. Les deux partis ennuient leurs juges par des mémoires trop longs et très-embrouillés. L'animosité et la haine sont respectueuses et honnêtes. Ce sont des plaideurs acharnés qui plaident poliment : ils ne sont pas assez puissants pour s'égorger.

Il en est à peu près de même dans le duché de Virtemberg. C'est tout le contraire, madame, dans vos États : tout y est tranquille, parce que vous y êtes adorée.

Je me flatte, madame, que votre santé s'est raffermie dans le printemps, et que vous êtes toujours aussi heureuse que vous méritez de l'être. Toute votre auguste famille contribue à votre félicité; je fais toujours mille vœux pour elle. Je n'oublie jamais la grande maîtresse des cœurs. Daignez me conserver des bontés qui font la consolation de mes derniers jours, et que Votre Altesse Sérénissime daigne agréer le profond respect et l'attachement inviolable que je lui conserverai jusqu'au dernier moment de ma vie. V.

134. — A LA MÊME.

27 octobre 1766, à Ferney.

MADAME,

La vieillesse et la maladie, qui m'empêchent de venir apporter moi-même à Votre Altesse Sérénissime ce qu'elle demande, me privent encore de la consolation de lui écrire de ma main. Je n'ai que ce seul exemplaire : j'en détache la couverture, afin qu'il puisse arriver plus commodément par la poste. L'ouvrage ne vaut pas le port. Cent soixante et dix pages pour dire qu'on ne sait rien sont des pages fort inutiles; mais les livres de ceux qui croient savoir quelque chose sont plus inutiles encore. Votre esprit, digne de votre cœur, aime encore mieux les indigents qui conviennent de leur pauvreté, que les pauvres qui se donnent des airs et qui veulent passer pour riches. Votre Altesse Sérénissime recevra donc mes haillons avec bonté. Vos lumières sont bien capables de me faire l'aumône. Les articles où l'on parle de la charlatanerie des savants pourront bien vous ennuyer, mais les derniers chapitres pourront vous amuser. Il est du moins permis à un ignorant comme moi de plaisanter.

La plaisanterie de Genève va bientôt finir; il y a trop longtemps qu'on y dispute pour bien peu de chose. Les savants médiateurs vont leur proposer un code; après quoi, l'on disputera encore comme des théologiens, pour lesquels il a fallu toujours assembler

des conciles. L'esprit de contumace a choisi son domicile dans cette petite ville de Genève. Elle est encore plus heureuse que la Corse, qu'on ne peut pacifier depuis cinquante ans. Toute l'Europe est en paix, excepté ces deux petits coins de terre. Les petits chiens aboient, quand les gros dogues dorment. Ce qui me plaît des dissensions de Genève, c'est qu'elles ont valu une troupe de comédiens que les médiateurs y ont établie. Je n'y vais jamais; car il y a deux ans que je ne peux sortir de ma chambre. Si je pouvais voyager deux lieues, j'en ferais cent pour aller me mettre à vos pieds; je viendrais renouveler à Vos Altesses Sérénissimes le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable. Votre vieux Suisse V.

135. — A LA MÊME.

A Ferney, par Genève, 9 juillet 1767.

MADAME,

La vieillesse, la maladie et la retraite me laissent bien rarement la consolation d'écrire à Votre Altesse Sérénissime. Les embarras causés par les troubles de Genève, des troupes de France envoyées dans notre petit pays, la longue interruption de toute communication, la disette qui est attachée à ces petites révolutions et toutes les peines journalières qui en résultent, voilà bien de tristes raisons, madame, qui excusent un si long silence.

A toutes ces peines s'est jointe une nouvelle horreur de La Beaumelle. Votre Altesse Sérénissime peut se

ressouvenir qu'après avoir insulté votre auguste nom dans un mauvais livre, intitulé *Mes pensées*, il osa paraître dans Gotha, et qu'il en sortit précipitamment avec une fille qui avait volé sa maîtresse. Il a eu en dernier lieu la hardiesse d'imputer cette dernière action à un autre Français, qui s'est adressé à moi pour se plaindre de cette calomnie et pour demander mon témoignage. J'ai été obligé de le donner, attendu que j'ai été témoin de la vérité, et que tout Gotha avait vu La Beaumelle partir avec cette malheureuse, lorsque je vins vous faire ma cour. Il n'est pas juste en effet, madame, que l'innocent pâtisse pour le coupable. Aucun autre Français que La Beaumelle ne serait capable de ce procédé. J'ai donc cru que je ne manquais pas à ce que je dois à Votre Altesse Sérénissime en donnant un certificat authentique devant les juges du point d'honneur, qu'on appelle en France la connétablie. Ce certificat atteste que ce fut La Beaumelle, *et non un autre, qui partit de Gotha avec une servante qui avait volé sa maîtresse.* Cette affaire est très-importante pour le gentilhomme faussement accusé. Mon devoir est de vous en rendre compte. Je me flatte que votre équité approuvera ma conduite.

Je me mets aux pieds de monseigneur le duc et de toute votre auguste maison. Permettez-moi, madame, de ne point oublier la grande maîtresse des cœurs. Agréez le profond respect avec lequel je serai jusqu'au tombeau, madame, de Votre Altesse Sérénissime, le très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

Le manuscrit contient les deux lettres suivantes, écrites à La Beaumelle au nom de la duchesse de Saxe-Gotha, sur cette misérable affaire :

A M. LA BEAUMELLE.

De Gotha, ce 24 juillet 1767.

MONSIEUR,

L'indisposition de Son Altesse Sérénissime madame la duchesse l'empêche de répondre elle-même à votre lettre du 18 juin, dans laquelle vous vous plaignez, monsieur, d'un outrage qu'on a fait à votre réputation, en recourant à son témoignage et à celui de monseigneur le duc. Elle m'a ordonné de vous assurer de sa part et en son nom qu'elle se rappelait très-bien d'avoir dit à M. de Voltaire que vous étiez parti de Gotha avec une gouvernante d'enfants, qui s'était éclipsée furtivement de la maison de sa maîtresse après s'être rendue coupable de plusieurs vols, mais qu'elle ne lui a jamais dit, ni qu'elle n'avait jamais cru que vous eussiez la moindre part aux vols et à la mauvaise conduite de cette personne. Voilà le témoignage qu'elle croit devoir rendre à la vérité.

Après m'être acquitté des ordres de Son Altesse Sérénissime madame la duchesse, permettez-moi, monsieur, de vous témoigner la part que je prends à ce qui vous arrive, et de vous représenter en même temps combien il doit être désagréable à des souverains qui aiment les sciences et qui protégent et accueillent ceux qui les cultivent, de voir après cela

qu'on fasse intervenir leurs noms dans les tracasseries qui font si peu d'honneur aux gens de lettres.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, ROUSSEAU[1].

AU MÊME.

Ce 5 septembre 1767.

MONSIEUR,

Je suis on ne peut pas plus mortifié de voir, par votre lettre du 23 août, que vous n'êtes point satisfait de celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire par ordre de madame la duchesse. Son Altesse Sérénissime continuant à être malade et gardant même le lit depuis près de quinze jours à cause d'un abcès qu'elle a au cou, accompagné de ressentiments de fièvre, vous jugez bien, monsieur, que dans ces tristes circonstances il ne convient point de l'entretenir de sujets aussi peu agréables que celui dont traite votre lettre, et qu'avec tout le désir que j'ai de vous obliger, je n'ai pas seulement pu approcher Son Altesse et lui en rendre compte.

Souhaitant néanmoins, dans cet embarras, de répondre à la confiance dont vous m'honorez, j'ai cru devoir aller à ce qui m'a paru le plus pressé, c'est-à-dire de ramasser tout ce que la vérité des faits pouvait fournir de circonstances capables de vous tranquilliser,

[1] Conseiller de la cour de Gotha.

monsieur, parce que je souffre véritablement de vous voir dans cet état : je me saurais un gré infini si je réussissais à vous en tirer. En conséquence j'ai recours, autant que cela a pu se faire dans l'espace de vingt-quatre heures, à la mémoire des personnes les plus distinguées à la cour et dans la ville de Gotha, et mes informations ont abouti à constater *deux faits*, *l'un* qu'il n'y a qu'une voix dans tout Gotha sur votre départ et sur celui de la veuve Schwecker dans l'année 1752, non pour Erfurth, mais pour Eisenach; qu'au besoin plus de cent, plus de mille personnes, tout Gotha enfin certifiera dans la forme la plus authentique, la rumeur publique, l'opinion générale, l'assertion unanime, que vous êtes partis ensemble de Gotha, sans faire d'adieux ni l'un ni l'autre à qui ce soit, et que vous êtes arrivés ensemble à Eisenach. Comme vous ne disconvenez pas, monsieur, d'avoir fait le voyage de Francfort avec la personne sus-mentionnée, je dois vous avouer franchement que je ne vois pas ce que vous gagneriez à prouver (si cela se pouvait) que vous soyez parti avec elle d'Erfurth, et non de Gotha, vu que, dans la supposition certaine que vous ayez ignoré le vol dont la Schwecker s'est rendue coupable, il est parfaitement indifférent et égal duquel des deux endroits vous soyez partis ensemble.

En effet, bien loin de vous soupçonner (et voici le *second fait*) d'avoir pris la moindre part au méfait de la veuve en question, je suis bien aise non-seulement de vous réitérer l'assurance du contraire, mais encore d'y ajouter, sans crainte d'être désavoué, que Leurs

Altesses Sérénissimes monseigneur le duc et madame la duchesse vous connaissent trop homme d'esprit pour vous croire capable d'avoir voulu vous associer publiquement sur une aussi longue route qu'est celle (en vous jugeant par votre propre aveu) d'Erfurth à Francfort, avec une personne que vous auriez reconnue voleuse. Cela n'est entré dans l'esprit de personne, et c'est ce qu'on est en état de vous confirmer. Au surplus, s'il y a eu de l'imprudence dans votre fait, elle est du genre de celles qui ne sont point criminelles.

Quant au mot de maîtresse que vous relevez, monsieur, je n'ai fait, en l'employant, que me conformer à ce qui est d'usage à cet égard en Allemagne, où une gouvernante d'enfants nomme le père et la mère des enfants, dont l'éducation et l'instruction lui sont confiées, son *maître* et sa *maîtresse;* d'où il résulte que, de n'avoir pas été servante, n'empêche pas qu'on n'ait pu avoir une maîtresse. Mais je n'insisterai pas sur une bagatelle tout à fait étrangère à l'objet principal. Je n'entrerai pas non plus dans tous les détails dont votre lettre est remplie, parce que quinze ans de temps les ont presque entièrement effacés de mon souvenir. Je n'ajouterai qu'un mot encore, c'est que la dame, chez qui la Schwecker a servi en qualité de gouvernante d'enfants, est en vie et se trouve actuellement à Gotha, et qu'elle, aussi bien que quelques domestiques qui l'ont servie dans le même temps (*peuvent attester*) ce qui y a rapport.

Mais en voilà assez et peut-être trop sur une matière aussi désagréable. Je n'y aurai cependant point de regret, si ce que je viens d'avoir l'honneur de vous

dire peut contribuer à rendre le calme à votre âme et vous engager à croire votre réputation à couvert de tout reproche. Il me semble que votre meilleur ami ne devrait pas avoir de plus sage conseil à vous donner que celui de vous en tenir là.

J'ai l'honneur d'être, etc. ROUSSEAU.

---

136. — A S. A. S. LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, 18 juillet.

MADAME,

Les nouvelles horreurs de La Beaumelle contre votre auguste maison, et contre ce que nous avons de plus respectable dans le monde, m'obligent de mettre à vos pieds ce mémoire [1]. Je demande à Votre Altesse Sérénissime la permission de confirmer la vérité de la conduite que ce malheureux tint à Gotha. Cela est important pour ma justification, et j'espère que Votre Altesse Sérénissime ne refusera pas cette grâce à un vieillard qui lui est si attaché.

Agréez, madame, la reconnaissance et le profond respect que je dois à Votre Altesse Sérénissime.

Le Suisse V.

[1] Voy. *Lettre sur La Beaumelle*, *Œuv. comp.*, t. XLIII.

137.— A LA MÊME.

A Ferney, le 3 auguste 1767.

MADAME,

Mon attachement pour Votre Altesse Sérénissime, qui durera autant que ma vie, a réveillé, il est vrai, ma sensibilité à la vue d'une nouvelle édition de La Beaumelle, dans laquelle il renouvelle les insolences qu'il osa vomir, il y a plusieurs années, contre votre auguste maison. Plusieurs étrangers même s'en sont plaints à notre ministère. Il est bien surprenant qu'un tel homme ait eu la hardiesse d'écrire à Votre Altesse Sérénissime. On lui a fait parler par M. le marquis de Gudane, commandant du pays de Foix, où il est exilé; on a supprimé son édition, et on l'a menacé, de la part du roi, de le punir très-sévèrement s'il écrivait avec une pareille licence. Les autres personnes intéressées n'ont pas été aussi indulgentes que vous, madame, parce qu'elles ne sont pas comme vous au-dessus de ces outrages. Plus vous êtes grande, plus vous êtes clémente. Il résulte de la lettre qu'on a daigné écrire à cet homme en votre nom, qu'il partit de vos États avec une misérable servante voleuse. Il appartient bien à un tel homme de parler des princes et de les juger! Votre nom respectable est mêlé dans ses ouvrages à ceux de Louis IX et de toute la maison royale, infiniment plus outragée que Votre Altesse Sérénissime. De tous ceux qu'il a insultés, il n'a osé écrire qu'à votre personne, tant il a compté sur la bonté de

votre caractère et sur votre clémence. Pour moi, je ne puis que garder le silence et ne point profaner votre nom par une justification, qui est trop au-dessous de ce nom qui m'est sacré. Cette petite affaire m'avait fait sortir de ma léthargie. Je me suis ranimé au bord de mon tombeau pour renouveler à Votre Altesse Sérénissime les protestations de mon inviolable attachement et de mon profond respect. Le vieux Suisse V.

138.— A LA MÊME.

A Ferney, 5 auguste 1767.

MADAME,

Je crois devoir envoyer à Votre Altesse Sérénissime le mémoire authentique ci-joint. Elle verra qu'il s'y agit des matières les plus graves, et non pas de vaines disputes littéraires. Elle plaindra peut-être un vieillard de soixante et quatorze ans, obligé de repousser les calomnies d'un homme tel que La Beaumelle. Je la supplie aussi de se faire représenter la lettre que j'écris à M. Rousseau, conseiller de sa cour. Je me recommande aux bontés de la grande maîtresse des cœurs, et j'attends tout de l'équité et de la protection de l'auguste princesse, à qui je suis attaché depuis longtemps avec le plus profond respect. Son vieux Suisse V.

139. — A LA MÊME.

14 auguste 1767, à Ferney.

MADAME,

Je suis pénétré jusqu'au fond du cœur des lettres dont Votre Altesse Sérénissime m'honore. Vos bontés devraient sans doute bannir de mon esprit toute idée d'un La Beaumelle. S'il n'était question que de moi, je n'y penserais pas; mais daignez songer, madame, que je dois répondre au tribunal de l'Europe des vérités que j'ai dites dans le *Siècle de Louis XIV*, siècle heureux, où toute la branche Ernestine, dont vous êtes aujourd'hui l'ornement, était la meilleure alliée de la France. Je trahirais lâchement mon devoir si je laissais subsister les calomnies que La Beaumelle réimprime contre presque tous ceux qui ont illustré ce beau siècle.

Je sais que Votre Altesse Sérénissime est trop instruite et trop juste pour se laisser séduire par ces impostures; mais combien de lecteurs, madame, ne sont ni justes ni éclairés! Considérez, madame, qu'il n'y a pas une seule cour qui ne s'empresse de réfuter, dans les papiers publics, les mensonges des gazettes. Ces combats durent quelquefois des mois entiers. Voudriez-vous ravir aux particuliers le droit de se défendre? Non, sans doute, et ce n'est pas même comme simple particulier que je dois agir, mais comme un homme qui a été chargé de la cause publique. Je dirai plus encore. Votre Altesse Sérénissime sait avec

quelle insolence La Beaumelle a parlé de votre auguste maison. Voudriez-vous que je l'oubliasse, parce que vous lui pardonnez? je ne le puis, madame. La vérité ne pardonne point; mais elle ne punit qu'en se montrant. C'est par sa lumière qu'elle confond ceux qui veulent l'obscurcir.

Les princes auxquels ce misérable a jeté de la boue feront ce que leur grandeur et leur clémence pourront leur dicter; mais pour moi, je suis trop petit pour ne me pas défendre.

La reconnaissance que je dois à toutes vos bontés, madame, est le sentiment le plus profond qui m'occupe. Vous êtes ma protectrice et ma consolation. Je suis également dévoué à la vérité et à Votre Altesse Sérénissime, avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance. Votre vieux Suisse.

140.— A LA MÊME.

26 auguste 1767.

MADAME,

J'obéis à vos ordres, j'envoie à Votre Altesse Sérénissime la *Défense de mon oncle*[1], et je suis fâché de vous l'envoyer, parce qu'elle ne vous amusera guère; mais il faut obéir. C'est la réponse d'un pédant à un pédant, et il s'agit de choses très-pédantes. Il est vrai qu'on s'y moque un peu de toute l'histoire ancienne, et qu'il y a de temps en temps de petites plaisanteries

[1] V. *Œuv. compl.*, t. XLIII.

qui peuvent consoler de l'horreur de l'érudition, et du grec, et du latin, et de l'hébreu, et du turc. Il y a quelques mots un peu gros; mais ce n'est pas ma faute; ils sont tirés de l'Écriture sainte, qui appelle toujours les choses par leur nom. Au reste, madame, vous pouvez choisir dans la liste des chapitres ce qui vous ennuiera le moins. Les quatre petites diatribes de feu l'abbé Bazin[1], qui sont à la fin du livre, pourront occuper peut-être un esprit aussi juste et aussi éclairé que le vôtre.

A l'égard de ce malheureux La Beaumelle, comme Votre Altesse Sérénissime peut à présent en être instruite, il n'est accusé en aucune manière de son aventure de Gotha, dans le mémoire envoyé au ministère il y a deux ou trois mois. Votre auguste nom n'a été compromis en aucune manière. Il ne se trouve que dans la foule des rois et des princes que ce misérable a calomniés avec tant d'insolence, d'absurdité et d'ignorance. Il était absolument nécessaire de réprimer ce scandale. Comptez que ces livres-là, madame, se vendent mieux que les autres, par cela même qu'ils sont calomnieux. Ils se vendent aux foires de Francfort et de Leipsick; ils vont jusqu'en Pologne et en Russie; ils sont cités dans les dictionnaires allemands. Rien ne marche plus rapidement que l'imposture, et j'ai rempli un devoir indispensable en lui coupant les jarrets; je devais cette justice à la vérité, si indignement outragée. Mais encore une fois, madame, votre nom ne sera point profané. Il est d'ailleurs gravé dans mon

[1] Pseudonyme de Voltaire. Voy. *Œuv. compl.*, t. XLIII.

cœur, et il le sera jusqu'au dernier moment de ma très-languissante vie.

Je me mets aux pieds de Monseigneur le Duc et de toute votre auguste famille, avec l'attachement le plus inviolable et le plus profond respect.

Votre vieux Suisse V.

Ici s'arrête la correspondance avec la duchesse de Saxe-Gotha.

CORRESPONDANCE DIVERSE

AVERTISSEMENT

Les lettres qui suivent ont été rassemblées par feu M. de Cayrol et par l'auteur de cette note, depuis l'impression du recueil de 1857. Leur intention était de les publier avec la correspondance de Saxe-Gotha, qu'ils espéraient obtenir.

Le succès des démarches de l'honorable M. Évariste Bavoux favorise aujourd'hui cette publication. On regrette seulement que M. de Cayrol n'en soit pas témoin et qu'il n'ait pu y contribuer par ses conseils et ses lumières. C'est une amitié et un secours dont l'absence s'est fait bien sentir.

Toutefois les lettres diverses qu'on va lire avaient été d'avance soumises à l'examen de notre savant ami, qui connaissait les personnages, les événements, les particularités de l'époque de Voltaire, comme un contemporain. L'authenticité de toutes ces pièces, leur date, les éclaircissements nécessaires, ont passé par son contrôle si judicieux et si sûr.

On se flatte que ce nouvel appendice offrira le même

charme de style, le même intérêt littéraire et historique que le reste de la correspondance de Voltaire, et que ces dernières pierres, rassemblées çà et là, s'ajusteront encore non sans quelque agrément à ce grand et précieux monument du dix-huitième siècle. A. F.

CORRESPONDANCE DIVERSE

---

1. — A M. THIERIOT.

2 juin 1721.

Comment vont vos craintes sur la paralysie [1]? informez-moi, je vous en prie, de votre santé. Si M. votre père n'était pas à Boissette, j'irais vous y voir. Je suis encore incertain de ma destinée; j'attends M. le duc de Sully pour régler ma marche. Comptez que je n'ai d'autre envie que de passer avec vous beaucoup de ces jours tranquilles, dont nous nous trouvions si bien dans notre solitude. Je viens d'écrire une lettre à M. de Fontenelle, à l'occasion d'un phénomène qui a paru dans le soleil hier, jour de la Pentecôte. Vous voyez que je suis poëte et physicien. J'ai impatience de vous voir pour vous montrer ce petit ouvrage, dont nous grossissons notre recueil. Avez-vous toujours, mon cher ami, la bonté de faire en ma faveur ce qu'Esdras fit pour l'Écriture sainte, c'est-à-dire d'écrire de mémoire mes pauvres ouvrages [2]? Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] Il s'agit du père de Thieriot, qui mourut l'année suivante.
[2] V. *Œuv. compl.*, Corresp. gén., t. I.

2. — AU MÊME,

CHEZ MADAME DE BERNIÈRES, A ROUEN.

Juillet 1722.

Je suis infiniment flatté de la confiance que vous avez eue en moi, et je ne trouve rien de plus juste et de plus raisonnable que d'apporter à la campagne un ouvrage de moi, et de me le cacher soigneusement lorsque je l'ai voulu avoir. Envoyez toujours cette pièce, on verra ce qu'on en pourra faire.

Je vous en apporterai une autre que je fais imprimer actuellement à Paris. Je voudrais être déjà à la Rivière; mais j'ai encore ici deux ou trois petites affaires qui me retiennent.

Il y a quelques estampes [1] qui m'ont beaucoup plu, et d'autres dont je n'ai pas été si content; mais les graveurs disent que celles-là sont les plus belles, et ils m'ont assuré que les défauts que je trouvais étaient autant de beautés.

Je vous prie d'avancer toujours notre ouvrage, et d'effacer dans le neuvième chant ces deux vers :

> Siége affreux, composé de ministres cruels,
> Et toujours arrosé par le sang des mortels.

Il faudra les passer comme bien d'autres; cela n'en sera que mieux. J'ai la fièvre au moment que je vous écris. Le lait que j'ai voulu continuer, avec l'embarras

[1] Pour la *Henriade*.

des affaires et le chagrin dont je suis lutiné à Paris, m'a fait beaucoup de mal; le pis que j'y trouve, c'est que cela retarde mon retour et me fait rester malgré moi dans une ville que je déteste. M. de Richelieu partit hier pour Forges, et milord Bolingbroke pour l'Angleterre; ainsi je ne sais plus que devenir dans Paris. Mandez-moi au juste où l'on est de l'édition, et surtout ne me cachez point l'indiscrétion que vous avez eue de montrer la parodie à madame de Bernières.

3. — AU MÊME.

Vendredi, juillet 1722.

M. le duc de Sully vient d'arriver à Villars, et m'emmène avec lui dimanche. Je compte vous mander incessamment dans quel temps vous pourrez venir remplir avec moi nos grands projets de solitude. Portez-vous bien, mon cher Esdras; songez toujours à moi, à la réparation de notre gros livre, et surtout à votre santé. Mes compliments à toute votre famille. Envoyez par le porteur le second tome de *Cromwell* à madame la maréchale, et à moi *Tacite*. Adieu.

4. — AU MÊME,

CHEZ MADAME DE BERNIÈRES, A ROUEN.

Ce samedi, août 1722.

Je reçois votre billet samedi matin, dans le temps que je vais partir pour Villars. J'envoie chercher Du-

breuil dans le moment, à qui je donne 450 livres pour vous faire tenir une lettre de change de cette somme sur Larue, banquier à Rouen : 6 louis seront pour le prêteur, et 4 pour Viret, qui, j'espère, continuera la besogne.

J'ai reçu la parodie; mais M. votre frère, que j'ai rencontré, étant instruit par vous de l'existence de cet ouvrage, et en ayant parlé à d'autres, cela m'engage à le supprimer, et vous apprendra à tous deux à être enfin un peu plus discrets.

Hier vendredi, je parlai de vous longtemps à Pâris l'aîné; n'en pensez point tant de mal. Il a fait un petit nota sur une feuille de papier, qui signifie de fort bonnes choses pour vous, à ce qu'il prétend. J'en serai instruit sans faute à mon retour de Villars, et je viendrai à la Rivière vous en apporter la nouvelle. Adieu. Songez, je vous en prie, à rayer les deux vers :

Siége affreux, composé de ministres cruels,
Et toujours arrosé par le sang des mortels.

et mettez :

Cette inquisition que l'univers abhorre
Etc.

Je vous écris très-laconiquement, mais je vous aime de tout mon cœur.

Ecrivez-moi toujours à l'hôtel Richelieu, et accusez la réception de la lettre de change.

5. — AU MÊME,

CHEZ M. HÉRAUT, PRÈS DU CHAGRIN DE TURQUIE, VIS-A-VIS LE CHEVAL DE BRONZE, A PARIS.

Ce 6 septembre 1722.

Mon cher Thieriot, le plaisir de voyager avec madame de Rupelmonde ne m'empêche point de songer dès le premier gîte à vous remercier de tous les soins obligeants que vous prenez pour moi. J'aurai mon tour quelque jour, je vous en réponds, et j'en ferai tout autant. Envoyez-moi la lettre de Gaudin pour ce banquier et pour sa femme, et des nouvelles. Adressez votre lettre à Bruxelles, chez M. le comte de Morville, plénipotentiaire.

6. — AU MÊME.

Sans date.

Si vous avez été hier chez M. de Pouilli [1], je crains que vous n'ayez pu le voir; il sort toujours après dîner, et se fait celer le matin. Je vous supplie d'y aller aujourd'hui, et de vous informer de notre pauvre Gaudin; il faut absolument que vous entriez chez lui, quand on vous dirait qu'il n'y est pas. Vous devriez bien venir ici auparavant, consoler un peu votre malade.

[1] Commis aux affaires étrangères et savant.

7. — AU MÊME.

A La Haye, ce 2 octobre 1722.

Je reçois ce vendredi votre lettre et me hâte d'y faire réponse, afin que vous sachiez tout au plus tôt combien elle m'a fait de plaisir et combien je vous suis obligé. Je ne me lasse point de donner de l'exercice à votre amitié. Premièrement, je vous prie de répandre que je n'ai été en Hollande que pour y prendre des mesures sur l'impression de mon poëme, et point du tout pour y voir M. Rousseau.

Si vous pouvez m'acheter un excellent cheval de course, de la valeur de 200 ou 250 livres, pour le 12 de ce mois, vous me ferez un plaisir infini. Vous n'avez qu'à charger de cette commission les mêmes qui ont vendu mes chevaux; Gaudin pourra fort bien me rendre ce service. Assurez-le, je vous prie, de ma reconnaissance et de mon amitié pour toute ma vie.

J'ai vu Picard, qui est chargé d'affaires pour un an; ainsi je ne compte point du tout sur lui. Ayez donc la bonté de distribuer les quatre autres estampes aux meilleurs graveurs de Paris.

Je ne conçois pas comment ma lettre à M. le cardinal [1] a pu transpirer; elle n'était faite ni pour être publique, ni pour être approuvée de messieurs du café. Je viens d'achever un ouvrage d'un autre genre, que je vous montrerai à mon retour, et dont je ne peux

[1] Le cardinal Dubois. V. *Œuv. compl.*, t. LI, 1 38.

vous rien dire à présent. Les cafés ne verront pas celui-là, sur ma parole. Si vous n'avez pas déjà mis à la poste le poëme de M. Racine [1], envoyez-le-moi sous l'enveloppe de M. de Chambéry, ministre de France auprès des états généraux, à la Haye.

Je ne vous mande rien de ce que j'ai fait et vu en ce pays-ci. Je réserve tout cela pour les entretiens que nous aurons ensemble à Paris; j'y serai au plus tard le 14. Je monte ici tous les jours à cheval, je joue à la paume, je bois du vin de Tokai, je me porte si bien que j'en suis étonné. Je compte faire le voyage en poste sur mes maigres fesses. Écrivez-moi, et priez Dieu que j'aie de bons chevaux sur la route. Si vous pouvez savoir ce qu'on donne en France d'un escalin [2], d'un florin, d'un patagon, d'un ducat, d'une pistole d'Espagne, vous me ferez grand plaisir de me le mander au plus juste. — Adieu, mon cher ami; la poste va partir.

8. — AU MÊME,

AU BOUT DU QUAI DES ORFÈVRES, VIS-A-VIS LE CHEVAL DE BRONZE, A PARIS.

A Ussé, 1722.

Mon cher ami, comme je crois que je serai obligé de revenir incessamment à Paris, je vous supplie de m'envoyer une lettre de change de 20 pistoles sur la recette générale de Tours. Vous n'avez qu'à prendre

[1] *La Grâce.*
[2] Monnaie des Pays-Bas.

200 livres sur le produit des souscriptions[1]; je les remplacerai à mon retour; car c'est un dépôt sacré auquel je ne veux pas toucher. Il faudra porter cet argent dans la rue Colbert, derrière la Banque, proche de madame de Lambert, chez un nommé M. de Saint-Marc. Vous vous adresserez à M. Paulart, qui demeure chez ledit Saint-Marc. Ledit Paulart est frère d'un autre Paulart qui est ici, à Ussé; ce que vous lui ramentevrez, afin qu'il fasse la chose de bonne grâce. Au reste, vous le prierez de mettre la lettre de change payable à vue à moi seul. De plus, nota que ledit Paulart n'est visible qu'à dix heures du matin. Voilà bien des sottes commissions que je vous donne; mais il n'y a rien de petit en amitié.

« On me mande que M. le garde des sceaux est « fort malade. Il me rend service dans mon affaire; « vous verrez que je serai assez malheureux pour « qu'il meure. Je suis persuadé que mon étoile lui « portera malheur[2]. » Adieu. Écrivez-moi donc.

9. — A MADEMOISELLE ***.

A Cambrai, ce 30 octobre 1722.

MADEMOISELLE,

Je me souviens avec trop de plaisir de l'honneur que j'ai eu de vous voir dans cette ville, pour n'y point profiter de la permission que vous m'avez donnée de

[1] A la *Henriade*.

[2] V. *Œuv. compl.,* édition Beuchot, t. LI, p. 83.

vous écrire. Souffrez que je vous dise, avec ma franchise ordinaire, que je n'ai jamais trouvé personne qui eût plus d'esprit et d'agrément que vous, et qui fût plus faite pour réussir dans la bonne compagnie. Ne regardez point ce que je vous dis comme un discours flatteur, mais comme les expressions d'un homme vrai, qui souhaite infiniment que vous cultiviez l'esprit que la nature vous a donné, et que vous en fassiez bientôt et longtemps usage à Paris. Ce sera une grande satisfaction pour moi si je peux vous y faire ma cour. En attendant, je vous supplie de m'honorer de quelques-uns de vos ordres. Quand vous voudrez avoir ou des livres ou toute autre chose en quoi je pourrai vous servir, ayez la bonté de vous adresser à moi; vous serez servie avec l'empressement que vous devez attendre de vos courtisans.

Je prends la liberté, mademoiselle, de mettre dans cette lettre le projet d'un ouvrage qui doit paraître bientôt. Je serai infiniment flatté si ce projet vous donne quelque curiosité, et si l'ouvrage a un jour votre approbation. Si vous avez quelques avis à me donner, je demeure à Paris, à l'hôtel de Richelieu. Je suis, avec une estime très-respectueuse, mademoiselle, votre, etc. VOLTAIRE.

10. — A M. THIERIOT,

A LA RIVIÈRE BOURDET.

Ce samedi, 1723.

Je viens de recevoir ce que vous savez. Effectivement, cela n'est pas trop bon; mais on pourrait le

rendre passablement plaisant, en y travaillant un peu; j'y songerai à mes heures de loisir. A l'égard du petit imprimé dont je vous ai parlé, je vous le porterai à la Rivière. Je ne compte revenir vous voir que lorsque j'aurai attrapé quelque chose des Pâris pour vous. Je vous suis extrêmement obligé de l'argent que vous avez donné à Viret; s'il faut le rendre avant mon retour, vous n'avez qu'à me dire sur qui il faudra tirer une lettre de change à Paris.

Je viens de lire les nouveaux ouvrages de Rousseau; cela est au-dessous de Gacon [1].

11. — AU MÊME,

CHEZ MADAME DE BERNIÈRES, A LA RIVIÈRE BOURDET.

1723.

J'arrive de Villars avec un grand mal de gorge. J'y ai reçu une lettre de vous, par laquelle vous me paraissez plus innocent et plus mon ami que jamais: cela augmente l'envie que j'ai de vous revoir et de retourner dans la belle solitude où vous êtes: je n'attends que le jour de mon départ. Je n'écris point à madame de Bernières, parce que je veux auparavant avoir entièrement achevé l'affaire dont elle m'a chargé auprès de Francine. Je n'oublie assurément pas les vôtres, et vous me verrez arriver bien honteux et bien mortifié si je ne vous apporte quelque bonne nouvelle.

[1] V. *Œuv. compl.*, édition Beuchot, t. LI, p. 83.

Adieu. Écrivez-moi toujours un petit mot, et présentez mes respects à madame de Lezeau et au maître de la maison. Demandez à madame de Bernières si elle n'a point quelque ordre à me donner avant mon départ.

12. — AU MÊME,

A LA RIVIÈRE.

1724.

Mon cher Thieriot, envoyez-moi mes lettres dans une enveloppe à Villars; je reviendrai bientôt vous retrouver. Je crois que *Marianne* sera, avec un peu de soin, digne de l'amitié que vous avez pour l'auteur. Je ne souffrirai pas qu'elle soit jouée sans que vous ayez les grandes entrées dans mon Louvre; ce sera une nouvelle facilité de me trouver souvent avec vous, et cette raison est aussi forte pour moi que la petite utilité que vous y pouvez trouver.

Renvoyez les journaux, songez à Henri et aimez François.

13. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

1725.

La première chose que j'ai faite, madame, en arrivant à Paris, a été d'aller trouver le seigneur du lieu où j'ai passé des jours si aimables. Je lui ai fait, selon que portaient mes instructions, le détail des embellissements que vous faites à votre terre, et lui ai exagéré le bonheur d'avoir une femme comme vous.

Mais quelque chose que je lui aie dite de sa femme et de sa maison, je ne crois pas qu'il vienne sitôt les voir. Il me paraît fort occupé des affaires et des plaisirs qu'il a dans ce pays-ci. Je l'ai trouvé beau, brillant et paré, comme un jeune petit-maître à bonnes fortunes.

. . . .

Voilà tout ce que je sais de vos affaires. Pour les miennes, elles sont un peu plus mauvaises. J'ai perdu sans ressource mes deux mille livres de rente viagère pour avoir trop tardé à en payer le fonds. Les affaires de ma famille commencent à tourner mal. M. de Nicolaï[1] n'a pas voulu me faire accorder de provision. Ainsi j'ai plus besoin que jamais de la philosophie, dont je veux faire profession. Je vais regarder la fortune comme un avantage qui n'est nécessaire qu'aux gens remplis de désirs. Les richesses sont des emplâtres pour les blessures que nous font nos passions. Mais un philosophe est un homme bien sain, qui n'a pas besoin d'emplâtres. Je me mets donc dans la tête d'être heureux dans la pauvreté. . . . . . .

La fin et le milieu de cette lettre manquent. (Note de M. de Cayrol.)

14. — AU MÊME.

A Calais, ce 5 mai 1726, chez M. Dunoquet.

Mon cher Thieriot, je n'ai que le temps de vous dire que je suis à Calais, où je compte rester quatre ou cinq jours, que je vous aime réellement, que je re-

[1] Président de la chambre des comptes.

grette madame de Bernières plus qu'elle ne pense, que je serais consolé si je pouvais trouver en Angleterre quelque imagination comme madame du Deffant, et quelque malade comme le chevalier Des Alleurs; que je suis très-fâché d'avoir connu si peu madame de Godefroy, et qu'il faut que vous m'écriviez tout à l'heure quelque longue lettre, où il y ait bien des nouvelles et bien des amitiés de votre part et de celle de madame de Bernières, à laquelle je serai attaché toute ma vie.

15. — A M. ***.

A Wandsworth, 11/22 juillet 1728.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre obligeante lettre, et peu de jours après madame la comtesse de la Lippe m'a remis la médaille dont Sa Majesté a bien voulu m'honorer. Je la garderai toute ma vie bien précieusement, puisqu'elle me vient d'une si grande reine et qu'elle représente la reine d'Angleterre, laquelle, par ses vertus et ses grandes qualités, fait aisément songer à la reine de Prusse.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter à Sa Majesté mes très-humbles remercîments. Je suis honteux d'être si peu digne de ses bontés. Je voudrais pouvoir un jour avoir l'honneur de lui faire ma cour; il me semble que mes ouvrages en vaudraient mieux si j'avais de pareils modèles à peindre.

Je prends la liberté, monsieur, de vous envoyer

dans ce paquet que j'adresse à M. Ostemback, résident de Prusse à Londres, un exemplaire d'une des éditions qu'on a faites à Londres de *la Henriade*. Elles sont toutes très-incorrectes; je vous demande pardon pour les fautes de l'imprimeur et pour celles de l'auteur. Je n'ai aucun exemplaire de la grande édition in-4°; sans cela je ne manquerais pas d'avoir l'honneur de vous l'envoyer.

Rien ne me flatte plus que votre approbation. La récompense la plus noble de mon travail est de trouver grâce devant des reines comme la vôtre, et d'être estimé de lecteurs comme vous; car en fait de goût et de sciences, il ne faut point mettre de différence entre les têtes couronnées et les particuliers.

Je suis avec respect, monsieur, etc. VOLTAIRE.

16. — A M. THIERIOT,

CHEZ M. DE NOCÉ, CLOÎTRE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

A 8 heures du matin, 4 avril 1729.

J'ai, mon cher Thieriot, quelque chose de conséquence à vous communiquer. Je vous attends chez Germain Cassegrain, dit du Breuil, rue et cloître Saint-Méderic, à moins que vous ne vouliez me donner un autre rendez-vous. Je mène la vie d'un rose-croix, toujours ambulant et toujours caché, mais ne prétendant point à sagesse. *Quanquam o*[1] *!*

[1] Exclamation de regret d'un lutteur, dans Virgile, *Æn.*, liv. V, v. 195.

17. — AU MÊME,

A L'EMPEREUR, RUE DU ROULE, A PARIS.

1729.

Je pars samedi matin. Je vous demande la permission d'emporter le père Lelong [1], qui me sera très-nécessaire pour m'indiquer à mesure les livres dont j'aurai besoin, et que je ferai venir de Paris. J'écris à M. Bernard, maître des requêtes, pour obtenir qu'on me prête les *Généralités* de M. de Boulainvilliers. Mais je ne sais pas seulement s'il s'appelle Bernard, si on lui écrit sous ce nom; ayez donc la bonté de mettre le dessus, et de m'obtenir une réponse très-prompte et très-favorable.

Souvenez-vous donc du catalogue que vous m'avez promis. Je vous demande au nom de l'amitié de m'écrire souvent, et de joindre à toutes les bonnes qualités qui m'ont attaché à vous celle d'un correspondant un peu exact. — Farewell, my friend.

18. — AU MÊME,

CHEZ M. DE NOCÉ, CLOÎTRE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

Dimanche, 8 mai 1729.

Mon cher Thieriot, je vous renvoie Quinte-Curce et les *Diètes de Pologne;* je demande les deux autres tomes de la *Géographie*. Si vous pouviez me dénicher quelques bons mémoires touchant la topographie de

[1] Auteur de la *Bibliotheca sacra*, de la *Bibliothèque historique de la France*, etc.

l'Ukraine et de la petite Tartarie, ce serait une bonne affaire.

Je vous ai manqué ces jours-ci. Je suis obligé d'aller ce soir, à cinq heures, chez madame la duchesse du Maine. Voyez si vous pouvez me donner un rendez-vous au sortir de chez elle. VOLTAIRE.

19. — AU MÊME.

Ce lundi, 1732.

Je vous prie, mon cher Thieriot, de fermer la bouche à ceux qui m'imputent une épigramme contre M. Roy, que je n'ai point vue et que probablement je ne verrai point. Je puis avoir sujet de me plaindre de lui, mais je ne veux faire de ma vie des vers contre personne; c'est une vengeance indigne, que je mépriserai toujours. On avait glissé le nom de *Roy* dans l'épître *Sur la Calomnie*, dont il a couru tant de copies informes; on avait mis : *Roy la chansonne*, au lieu de : *On la chansonne*. C'était apparemment dans le dessein de me brouiller avec lui. On dit qu'il a fait des vers contre moi pendant mon absence. Je ne veux pas croire qu'il ait eu la lâcheté d'outrager un homme qui était malheureux. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je n'ai vu ni les vers qu'on lui attribue contre moi, ni ceux qu'on prétend que j'ai faits contre lui. — N'oubliez pas le souper de demain. Farewell.

Envoyez-moi donc l'épître de mademoiselle Deseine à ses confrères de la Comédie française [1].

[1] Mademoiselle Deseine, femme de Dufresne, avait écrit qu'elle se retirait du théâtre par des motifs de religion. Elle quitta, en effet, le théâtre avec éclat, mais pour y rentrer l'année suivante. A. F.

20. — A M. DE MONCRIF.

Ce vendredi ...... 1732.

La princesse Éryphile[1] est si charmée de la bonté qu'a un prince de France[2] de lui donner sa loge, qu'elle ne peut différer d'user de cette permission. Elle vous demande donc cette loge pour aujourd'hui vendredi ou pour dimanche. Ayez la bonté, mon cher monsieur, de faire sur cela ce que vous jugerez convenable pour faire plaisir à quelqu'un qui vous en a tant fait.

Vous savez que ma malheureuse santé ne me permet pas de sortir les matins; sans cela je vous apporterais sa requête et la mienne.

21. — AU MÊME.

1736.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 18.

Vraiment, je compte fort corriger cet enfant prodigue que madame Duchâtelet nomme l'*Orphelin*.

A l'égard des lettres, soit en prose, soit en vers, au prince de Prusse, souvenez-vous qu'elles ne sont que pour lui, et qu'il ne les faut montrer à aucun Français ni à aucun Prussien.

Adieu, mon cher ami. Plus vous m'écrivez, plus j'ai besoin de vos lettres.

[1] Mademoiselle Balicour, qui avait remplacé Adrienne Lecouvreur.
[2] M. de Clermont.

22. — A M. DU RESNEL.

1736.

Mon cher et grand abbé, je suis enchanté de votre style, de votre politesse et de votre extrait. Vous voilà presque Newtonien; je serai Resnéliste toute ma vie.

23. — AU MARQUIS D'ARGENS.

A Cirey en Champagne, ce 18 août 1736.

Auriez-vous vu, monsieur, un libelle diffamatoire que Rousseau a fait imprimer dans la *Bibliothèque française?* L'ouvrage est digne de lui; il est mauvais et plein de calomnies: vous y êtes indignement traité. Ce monstre décrépit, qui n'a ni dents ni griffes, cherche encore par une vieille habitude à mordre et à déchirer. Voici une petite *crépinade* ou *roussade* [2] que je vous envoie, c'est un coup de fouet pour faire rentrer dans son trou ce vieux serpent. Si vous voulez, je vous enverrai la réponse à son libelle. Vous serez peut-être bien aise de savoir que M. le duc d'Aremberg lui a fait une réprimande publique, et l'a traité comme un laquais pour l'avoir osé citer dans son libelle. M. d'Aremberg m'a écrit pour désavouer l'insolence de son domestique.

S'il y a quelque chose de nouveau, je vous supplie

[1] V. *Œuv. compl.*, t. XIV et XXXVIII.



de vouloir bien me le mander. Si je pouvais être assez heureux pour vous être bon à quelque chose, je vous supplierais bien plus instamment encore de m'écrire.

Je suis avec bien de l'estime et de l'attachement, monsieur, votre, etc. V.

21. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Ce 8 juillet 1737.

Je vous avais demandé, mon cher abbé, des thermomètres et des baromètres. J'insiste encore fortement là-dessus. On en transporte au bout du monde. Vous pourriez consulter sur cela M. Grosse [1] ou M. Nolet [2], qui demeure quai des Théatins, chez M. le marquis de Locmaria.

Ce M. Nolet en vend de très-bons. Il enseignera et donnera par écrit la manière de les faire parvenir en province en sûreté. On pourrait, je crois, très-bien envoyer dans une caisse le mercure, les verres, l'esprit-de-vin coloré, etc., chacun à part, et on remplirait le thermomètre selon la façon dont M. Nolet lui-même s'y prend.

Ce qui est bien sûr, c'est qu'il me faut deux bons baromètres et deux bons thermomètres; si je peux surtout en avoir selon la méthode de Fahrenheit, je vous serai très-obligé, dût-on me les apporter à pied. Il n'y aurait qu'à m'envoyer ce Savoyard [3] en qui vous

[1] Chimiste.
[2] Physicien.
[3] Voy. au commencement de ce volume, page 27.

avez confiance, et qui est un honnête garçon. Il apporterait avec cela des serins, supposé qu'ils soient privés, si M. Dubreuil voulait en céder pour de l'argent, et une petite perruche à collier noir. Vous feriez prix avec lui pour son voyage. Vous seriez un homme charmant.

Au reste, mon cher abbé, n'épargnez jamais l'argent quand il vous faudra des voitures, et préférez toujours en fait d'achat le beau et le bon, un peu cher, au médiocre moins coûteux.

On dit bien du mal des estampes de Gaillard. Ne pourrait-on point me faire moins vilain?

Adieu, mon très-cher abbé.

25. — AU MÊME.

Ce 30 juillet 1737.

J'ai été un peu malade, mon cher abbé; sans cela je vous aurais écrit par votre courrier fantassin, qui m'a apporté le tout en assez bon ordre. Mais il est arrivé depuis bien du malheur à nos baromètres et à nos thermomètres. Je ne veux pas abuser de votre patience pour en demander d'autres pour le présent. Mais en donnant une *Henriade* à l'abbé Nolet, vous pourrez fort bien lui demander un plus grand thermomètre selon les principes de M. de Réaumur. Le plus grand que j'avais, s'étant trouvé encore trop petit, a pété dans l'opération.

Je vous réitère mes petites demandes de ma dernière lettre. Voici le temps des réponses de M. Grosse et de celle de M. Delarue.

Si notre chimiste aumônier[1] tarde à partir, ne tardez pas, je vous en prie, à m'envoyer de l'argent par la voie du carrosse, et au lieu de deux cent cinquante louis, envoyez-en hardiment trois cents avec les livres et les petites bagatelles que j'ai demandées.

Vous me direz ce qu'il faut faire sur le certificat de vie, et sur ce qui est nécessaire pour recevoir mes rentes viagères dont vous avez les contrats, et ma pension dont M. Tanevot a l'ordonnance.

Je compte qu'on a écrit à M. le prince de Guise suivant le modèle de lettre que j'avais envoyé, et, si l'on n'a pas encore écrit, je prie instamment qu'on n'y manque point.

On a donné un écu de trois livres de gratification au porteur des thermomètres, et trois livres encore sur son payement. Combien lui donnez-vous par jour?

Adieu; on ne peut ni vous fatiguer ni vous aimer plus que je fais. N'oublions pas l'affaire de Bouillé-Ménard.

Autres questions.

Que dit la perruche? Car il faut qu'on la répète.

Avez-vous eu la bonté de donner à d'Arnaud un louis d'or? Dites-lui donc qu'il se fasse appeler Arnaud ; c'est un beau nom de janséniste, et Baculard est ridicule. — *Vale*, *et me ama.*

[1] L'abbé Nolet, qui demeurait au château de Cirey.

26. — AU MÊME.

17 novembre 1737.

Je reçois la vôtre du 15, mon cher et véritable ami. Vous êtes bien bon de soupçonner M. d'Argental d'avoir écrit le billet que vous m'envoyez. Je vois bien que vous ne connaissez pas l'écriture et le style du petit Lamare. Il me semble qu'il devrait se servir autrement de sa plume. Il pourrait avoir plus de respect pour vous et de reconnaissance pour moi. Il devrait au moins n'écrire que pour me remercier de mes bienfaits. Je lui ai donné cent francs pour son voyage d'Italie, et je n'ai pas entendu parler de lui depuis son retour. Je ne le connais que pour l'avoir fait guérir d'une maladie infâme à mes dépens, et pour l'avoir accablé de dons qu'il ne méritait pas. Mais je suis accoutumé à l'ingratitude des hommes.

Que Lamare ne m'ait payé que d'ingratitude, encore passe. Mais Demoulin y a joint la friponnerie, l'outrage et les plus indignes procédés. Sa femme, comme je vous l'ai mandé, m'a écrit pour me demander grâce; mais si Demoulin ne me demande pas au moins pardon de ses infamies, il sera poursuivi à la rigueur.

Tâchez, mon cher abbé, d'avoir cette belle pendule à secondes.

Je vous supplie d'envoyer presser Prault fils pour l'envoi des livres que j'ai demandés.

Je prie M. votre frère de se souvenir du *Cresfonte*.

Un petit billet à Thieriot, je vous prie, pour les habits. Pardon, et mille amitiés à vous et aux vôtres.

27. — A M. L'ABBÉ ASSELIN,

PROVISEUR DU COLLÉGE D'HARCOURT.

A Vassy, en Champagne, ce 24 août 1735[1]

Je voudrais bien, monsieur, que la mort de *Jules César* eût été digne de l'honneur que vous lui avez fait et de la manière dont elle a été représentée[2]. Je vous prie de vouloir bien faire mes compliments aux deux acteurs dont on a été si content. Le talent de bien réciter ne saurait être parfait, sans supposer de l'esprit et des qualités aimables qui doivent réussir dans le monde. Des jeunes gens qui ont un pareil talent méritent qu'on s'intéresse à eux. Au reste, j'ai beaucoup retouché cet ouvrage, depuis que l'honneur qu'il a reçu de vous me l'a rendu plus cher; mais il ne sera jamais autant embelli par mon travail qu'il l'a été par vos soins dans la représentation qui s'en est faite.

Je suis bien sincèrement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. VOLTAIRE.

Je vous remercie, monsieur, de la bonté et de la politesse avec laquelle vous avez fait placer les personnes qui demeuraient à Paris avec moi.

[1] C'est la vraie date de cette lettre.
[2] Par les élèves du collége.

28. — A M. THIERIOT.

15 décembre 1737, à Cirey.

J'ai reçu, mon cher ami, la lettre du prince. Cela fait un peu de détour, mais cela est plus sûr. Vous pouvez m'écrire par la voie ordinaire, à Cirey, quand vous n'aurez rien de particulier à me faire savoir. Madame du Châtelet vous a écrit. Je vous dis à peu près les mêmes choses qu'elle, mon cher ami, je n'ai pas un moment à moi. Une tragédie nouvelle est actuellement le démon qui tourmente mon imagination. J'obéis au dieu ou au diable qui m'agite. Physique, géométrie, adieu jusqu'à Pâques. Sciences et arts, vous servez par quartier chez moi; mais Thieriot est dans mon cœur toute l'année.

Votre frère m'a envoyé des habits qui sont si beaux que j'en suis honteux. Je vous recommande ma nièce. M'est-il permis de dire à Pollion et à Polymnie[1] combien je les révère?

Portez-vous bien, aimez-moi, écrivez-moi. A propos, j'ai corrigé les premiers actes d'*OEdipe*, *Zaïre*, et tous mes petits ouvrages. Toujours enfantant, toujours léchant; mais le monde est trop méchant.

29. — AU MÊME.

Cirey, ce 24 janvier 1738.

Je reçois, mon cher ami, un paquet de vous et du

[1] M. et madame de la Popelinière.

prince royal [1]. Je vous enverrai une énorme réponse incessamment. Je ne peux toujours m'empêcher de vous féliciter ici, en courant, de la manière pleine de désintéressement et de sagesse avec laquelle vous vous êtes conduit auprès du prince. Je vous en parlerai plus au long dans mon premier paquet.

Voici une lettre que je vous prie de faire tenir sur-le-champ à M. Duclos.

Vous devez recevoir un paquet de moi, écrit avant la réception de la lettre du prince royal.

30. — AU MÊME.

Ce 20..... 1738.

Je n'ai que le temps, mon ami, de vous adresser ce petit mot en vous envoyant la tragédie de M. Linant, que je vous prie de lui rendre, sans souffrir qu'il en soit tiré de copie. Il me paraît qu'il y a de très-beaux vers, et qu'il mérite toutes sortes d'encouragements.

Comment est-ce donc qu'on a imprimé ma lettre à l'abbé Dubos? J'en suis très-mortifié; il est dur d'être toujours un homme public. — Je vous embrasse.

31. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Ce 11 février 1738.

Je vous prie, mon cher ami, de joindre aux soins que vous prenez pour moi avec tant d'amitié celui

[1] Depuis Frédéric le Grand, à qui Voltaire avait recommandé Thieriot.

d'écrire à M. Tanevot, premier commis des finances à Versailles. Mandez-lui, s'il vous plaît, que, comme vous voulez bien faire pour moi par amitié ce que vous faites pour votre Chapitre, vous vous souvenez que j'ai une pension dont vous n'avez depuis longtemps vu les ordonnances, et que vous n'avez pas oublié qu'il avait eu quelquefois la bonté de vous les envoyer. Je crois qu'il m'est dû deux ordonnances au moins. Au reste, parlez, mon cher ami, en votre nom; car quand on parle pour son ami, on demande justice, et si je parlais, j'aurais l'air de demander grâce.

Je me recommande à vos bontés pour les nouveaux *Éléments*, pour le temporel que j'attends des Villars, Richelieu, Bressay, d'Estaing, Guebriant, comédie, voire même machine pneumatique. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

32. — A M. THIERIOT.

Cirey, 1er mai.

Vous faites fort mal, mon cher ami, d'envoyer l'écrit en question [1] à ce misérable journal, très-mal fait, presque inconnu, qui ne se débite que tous les trois mois, qui ne sera dans Paris que dans un an, et dont il me vient tout au plus une vingtaine d'exemplaires. Vous avez cent autres débouchés. On peut obtenir des permissions; on peut se servir des brochures hebdomadaires. Vous devriez même consulter le R. Père

[1] Sur la géométrie. V. *Œuv. compl.*, t. XXXVII.

sur l'ouvrage, en lui faisant tenir une copie; je suis sûr que la lecture lui fera impression. Il faudrait consulter de la même façon les mathématiciens qui ont examiné les mêmes problèmes. J'abandonne le tout à votre prud'homie.

Je reçois en même temps votre lettre du 25.

33. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

18 mai 1738.

Je reçois vos lettres.

Mon cher abbé, toujours des remercîments à vous faire. J'ai reçu la pendule bien conditionnée, les ornements du vase et les branches du lustre. Envoyez-nous aussi ce livre des Principes de l'architecture et de la peinture.

Gardez le portrait, je vous prie, et ne l'envoyez point à Cirey.

Je me flatte que M. votre frère ne me laissera jamais manquer des journaux et des feuilles du mois; je lui serai bien obligé.

Je suis très-affligé que M. de Réaumur n'en ait pas été cru. Pourriez-vous savoir quel est mon rival heureux, que je respecte sans envier [1]?

Voici un petit mot pour M. Clément, que je le prie d'envoyer à M. de Gennes. Ce Gennes est cousu d'or, et s'il radote, il radote en Harpagon.

M. le président D'Auneuil rend apparemment quel-

[1] Le père Lozerande de Fiesc, jésuite, dont la dissertation *sur la Nature du feu* fut couronné par l'Académie des sciences.

que arrêt par lequel il me condamne à n'être point payé de lui.

M. d'Estaing met mon argent sur une carte. M. de Richelieu m'oublie pour le Languedoc [1]. Cependant il faudra peut-être 9 ou 10,000 francs pour l'abbé Nolet et pour le cabinet de physique. Nous sommes dans un siècle où l'on ne peut être savant sans argent.

Je ne suis point du tout fâché contre M. votre frère, qui m'a envoyé cet infâme *Almanach du Diable* [2]; mais je voudrois savoir des nouvelles de l'auteur, et c'est un des plus grands services qu'on puisse me rendre.

Je vous embrasse tendrement. V.

34. — A M. THIERIOT.

Juin 1738.

Voici, mon cher ami, un paquet pour le prince philosophe.

Je vous adresse ma réponse à M. le marquis Maffei; je vous prie de la lui faire tenir. Je crois qu'il faut l'adresser à l'ambassadeur de Sardaigne; vous pourrez la lui faire lire, si vous voulez, avant de la cacheter. J'abandonne tout cela à votre prudence et à votre amitié.

Je voudrais bien qu'Orphée Rameau me renvoyât sur-le-champ ma Table des couleurs, avec un petit mot de remarques.

[1] C'était le gouvernement du maréchal.

[2] Par l'abbé Quesnel, neveu du célèbre apôtre du jansénisme.

Madame du Chatelet vous fait ses compliments. Je vous embrasse.

On fait une édition nouvelle de la *Philosophie* [1], qui sera peut-être un peu plus correcte.

35. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT [2].

Ce 21 juillet 1738.

En réponse à votre paquet du 19, mon cher ami, je vous renvoie la préface de M. Darnaud. Je vous prie de lui mander sur-le-champ de la bien copier sur du papier honnête, et de tâcher, s'il se peut, de l'écrire d'une écriture lisible. Après quoi il vous la remettra avec un mot d'avis qu'il écrira aux libraires de Hollande.

Vous aurez la bonté de faire mettre le tout à la poste, à l'adresse de MM. Westein et Smith, Amsterdam.

Et vous me renverrez le brouillon corrigé que je vous envoie.

J'ai reçu le télescope et les pantoufles. Le télescope est très-bien raccommodé, et ces pantoufles sont fort bien faites. Mes pieds et mes yeux vous sont fort obligés. Envoyez-moi encore, quand il vous plaira, trois paires de ces belles pantoufles.

Le procédé de Demoulin est d'un coquin, et celui

[1] *Éléments de la philosophie de Newton.* Œuvres complètes, t. XXXVIII.

[2] C'est au savant M. Barbier, bibliothécaire du Louvre, gendre de Beuchot, que l'on doit le texte complet et exact de cette correspondance intime avec Moussinot. A. F.

de Lamarre d'un étourdi. Je veux absolument que Demoulin paye au moins 1,000 livres ce mois d'août, et qu'il donne des sûretés pour les 2,000 livres restantes. C'est ce qu'il faut que le procureur lui fasse dire, et cela à condition qu'il me demandera pardon de l'insolence qu'il a eue de me menacer d'un mémoire. Sans ce préalable, je veux qu'on le poursuive à la rigueur.

Je vous ai écrit au sujet du sieur Dupuis, libraire, qui doit fournir pour environ 80 ᵗᵗ de livres, en lui rendant son billet, qui est, je crois, de 96 livres; il doit être content de mon procédé.

De plus, il pourra me fournir des livres que je lui payerai comptant par vos mains, si vous le trouvez bon.

Je suis bien mécontent de la négligence de Prault, qui ne me fournit jamais les journaux, ni ce dont il est convenu, à temps.

Je vous prie de faire venir chez vous le chevalier de Mouhi, et de lui demander naturellement ce qu'il faut par an pour les nouvelles qu'il fournit, et ensuite je vous dirai ce qu'il faudra donner à compte. Il pourrait peut-être se charger d'envoyer les *Mercures* et pièces nouvelles.

A propos de pièces nouvelles, je vous prie de m'envoyer une rescription de 4,000 livres; et sur ce, je vous embrasse du meilleur de mon cœur. V.

Je prie M. votre frère de souscrire de ma part pour le livre de M. de Brémont. C'est une traduction des *Transactions philosophiques*. Il y a déja deux tomes d'imprimés. Je prie qu'on les achète, et que M. de Brémont puisse savoir que je suis un de ses partisans.

36. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

2 août 1738.

Mon cher abbé, je reçois une nouvelle bien agréable: je trouve l'occasion d'obliger M. Pitot[1].

Je vous prie de vouloir bien passer chez lui. Vous aimez volontiers à courir chez les gens, quand il faut rendre service. Je ne peux guère lui prêter que 800 livres, à cause des grandes dépenses que je fais; car, outre les 4,000 livres que vous m'avez envoyées, il faut encore que vous donniez à compte 100 pistoles à M. Cousin, qui doit devenir mon compagnon de solitude et de chimie. Prêtez donc ces 800 livres à M. et madame Pitot. Ils me les rendront dans l'espace de cinq années, rien la première, et deux cents livres la seconde année, autant la troisième, ainsi du reste. Le billet de M. et madame Pitot, portant payement sur leur terre, suffira sans contrat. Il ne faut point, me semble, de notaire avec un philosophe.

Assurez M. et madame Pitot que s'ils se trouvaient pressés dans la suite, je n'exigerai pas le payement, et qu'au contraire ma bourse serait encore à leur service.

Dès que les *Transactions philosophiques* seront en vente, vous aurez donc la bonté de les acheter, et de souscrire. En attendant, je prie M. Cousin ou vous, mon cher abbé, de vouloir bien présenter les *Éléments de Newton*, bien reliés, à M. de Brémont.

Je veux bien encore pardonner à Demoulin, et j'accepte le marché qu'il propose : 1,600 livres sur Du-

[1] De l'Académie des sciences.

chauson; et 400 comptant. Vous pouvez conclure.

Voici un papier qui vous fera voir les dimensions de ma table de marbre, et celles de la jolie commode que je demande. Prenez le tout comme il vous plaira.

J'ai reçu la montre.

Je ne sais ce qu'est devenue une caisse que Prault dit avoir envoyée.

Le chevalier de Mouhi demeure rue des Moineaux, butte Saint-Roch. Vous pourriez lui écrire un mot pour savoir ce qu'il faut par mois, et pourquoi il n'envoie plus de nouvelles depuis huit jours.

Et M. d'Auneuil?

Voulez-vous bien m'envoyer un bâton d'ébène, long de deux pieds ou environ, pour servir de manche à une bassinoire d'argent? Je suis un philosophe très-voluptueux.

Si de Mouchi veut 200 livres par an, à condition d'être mon correspondant littéraire et d'être infiniment secret, volontiers. J'aurais mieux aimé mon Darnaud; mais il n'a pas voulu seulement apprendre à former ses lettres.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Connaîtriez-vous quelqu'un qui veuille servir de valet de chambre, et qui sache bien écrire? Il y a 200 livres de fixe, beaucoup de présents en habits et un honnête ordinaire.

P. S. Je vous prie d'envoyer ou de vouloir bien porter ce mémoire[1] à M. l'abbé Trublet, rue Guénégaud, pour être inséré au *Journal des Savants*.

[1] Voy. *Œuvres complètes*, t. XXXVII, p. 569.

37. — A M. THIERIOT,

CHEZ M. DE LA POPELINIÈRE, FERMIER GÉNÉRAL, QUARTIER DE RICHELIEU.

A Cirey, le 5 .... 1738.

Je puis vous envoyer faire ...... aussi; car je vous aime plus que vous ne m'aimez, et j'ai la fièvre aussi serré que vous.

Une autre fois je vous parlerai d'affaires. En attendant, je vous prie de ne pas perdre un moment pour envoyer à l'abbé d'Olivet, rue de la Sourdière, et le gros paquet et mon mémoire; cela m'est d'une très-grande conséquence.

Prenez du quinquina pour vous et de la fermeté pour ce qui me regarde, et tout ira bien.

38. — AU MÊME,

CHEZ M. DE LA POPELINIÈRE.

Ce 27, au matin, ... 1738.

J'ai oublié, mon cher ami, dans ma lettre du 26, de vous faire souvenir qu'étant à Paris en 1736, je vous montrai aussi bien qu'à plusieurs personnes, un écrit, où la lettre sur Bicêtre, la lettre de M. Pracontal sur la bataille de Spire, etc., se trouvaient; l'abbé d'Olivet porta même cet écrit à Desfontaines, pour l'exciter à repentance. Cet écrit courut; il a servi en dernier lieu à fabriquer le *Préservatif*. Souvenez-vous de cet écrit encore une fois; car je vous citerai,

vous et l'abbé d'Olivet, et tous ceux qui l'ont vu. Au nom de Dieu, ayez de la mémoire! Vous avez oublié l'*Apologie de V.* Ce libelle à vous montré, ce libelle dont il s'est débité quelques exemplaires, ce libelle cité par Desfontaines même dans son *Dictionnaire nécrologique*, où vous êtes si joliment traité, enfin vous vous en êtes souvenu. Je demande à votre amitié de la mémoire et de la vivacité. J'ai Desfontaines en tête. Je ne quitterai pas Cirey pour lui; mais je le punirai sans bouger. Si vous avez un cœur, remuez-vous. J'ai envoyé une espèce d'apologie à M. d'Argenson; vous pouvez engager M. de Moncrif à vous la montrer. Il y a du littéraire; mais j'ai voulu faire un ouvrage pour la postérité, non un simple *factum*. Soyez la dixième partie aussi vif pour moi que vous l'avez été pour mademoiselle Sallé, qui vous aimait dix fois moins que moi.

Ne vous adressez qu'à Moncrif. V.

39. — AU MÊME.

Ce 28 ...... 1738.

M. du Châtelet étant absent, et madame la marquise ayant ordre d'ouvrir ses lettres, elle a heureusement lu la vôtre, et elle vous donne la marque d'amitié de vous la renvoyer. Elle n'est ni française, ni décente, ni intelligible, et M. du Châtelet, qui est très-vif, en eût été fort piqué. Je vous la renvoie donc, mon cher Thieriot; corrigez-la, comme je corrige mes *Épîtres*. Il faut tout *simplement* lui dire que vous avez prévenu tous ses désirs; que si vous avez été si *longtemps* sans

écrire, c'est que vous avez été malade; qu'il y a longtemps que vous *savez* qu'en effet j'ai remboursé toutes les *souscriptions* que les souscripteurs négligents *n'avaient pas envoyées* en Angleterre, et que vous ne croyez pas qu'il en reste; mais que s'il en restait, vous vous en chargeriez avec plaisir pour votre ami;

Qu'à l'égard de l'abbé Desfontaines, vous pensez comme tout le public, qui le déteste et le méprise, et que vous n'avez pas cessé un instant d'être mon ami. Au reste, songez bien qu'on ne vous demande point de lettre ostensible. Voilà comme on apaise tout sans se compromettre, et non pas en entrant dans un détail de lettre à écrire de M. de la Popelinière.

Ne parlez point de M. de la Popelinière; c'est à lui à rendre ce qu'il doit à M. le marquis du Châtelet, et il n'y manquera pas; il connaît trop les devoirs du monde.

Pour la centième fois, si vous aviez écrit tout d'un coup comme à l'ordinaire, et si vous n'aviez pas voulu mettre dans l'amitié une politique fort étrangère, il n'y aurait pas eu le moindre malentendu. Oublions donc toute cette mésintelligence.

Au reste, je poursuivrai Desfontaines à toute rigueur : qui ne sait point confondre ses ennemis ne sait point aimer ses amis. V.

40. — AU MÊME.

Ce même jour ou cette même nuit ...... 1738.

Madame du Châtelet est excessivement fâchée que

intervalle de la grand'messe et de vêpres ? Il me semble qu'on fait plus de choses dans une conversation avec le chef de la commission, que par des rames de papier timbré. Vous diriez à ce M. Chopin que le Sérénissime prince de Guise se moque de moi, chétif citoyen ; qu'il fait bombance à Arcueil, et laisse mourir de faim ses créanciers. Vous lui feriez un beau discours sur la révérence qu'on doit aux rentes viagères. Il est vrai que le roi a réduit les nôtres à la moitié ; mais le prince de Guise n'est pas si modéré, il me retranche tout à fait les miennes. Je vous avoue que je trouve ce procédé-là pire que les barricades de Guise le Balafré. Je souhaiterais que ce M. Chopin eût quelques rentes viagères ; il verrait ce que c'est que de n'avoir point de quoi vivre de son vivant, et de laisser à ses hoirs trois ou quatre années à percevoir. Je sais qu'il ne serait pas mal que je fusse à Paris ; mais je crois mes affaires mieux entre vos mains qu'entre les miennes.

Adieu, mon cher abbé, nous boirons à votre santé en mangeant le pâté.

43. — A M. THIERIOT.

Ce 13 décembre 1738, à Paris.

Je ne suis point du tout de l'avis de madame du Châtelet sur le commencement de l'*Épître sur l'égalité des conditions*, et les premiers vers,

> Ami, dont la vertu toujours égale et pure,
> Etc....

satisfont mon cœur et mon esprit, bien plus que la leçon que je faisais à Hermosine.

Le mot *affreux*, deux fois répété dans l'*Épître sur la Modération*, n'y est plus.

Vivre avec un ami toujours sûr de vous plaire
Exige en tous les deux une âme non vulgaire.

Ces deux vers, dont je n'ai jamais pris le parti, sont corrigés ainsi :

Ah ! pour vous voir toujours sans jamais vous déplaire,
Il faut un cœur plus noble, une âme moins vulgaire,
Etc.

Enfin, je corrige tout avec soin. L'objet de ces six discours en vers est peut-être plus grand que celui des satires et des épîtres de Boileau. Je suis bien loin de croire les personnes qui prétendent que mes vers sont d'un ton supérieur au sien ; je me contenterai d'aller immédiatement après lui.

Je vous avais prié de donner à M. d'Argental une copie de l'*Épître sur la nature du plaisir*, qui commence ainsi :

Jusqu'à quand verrons-nous ce rêveur fanatique,
Etc.

Elle demande encore des adoucissements; il faudra lui donner son passe-port. Je vous enverrai bientôt la tragédie de *Brutus*, entièrement réformée et défaite heureusement des églogues de Tullie.

Je vous enverrai *OEdipe* tout corrigé, et vous aurez encore bien autre chose : que Dieu me donne vie, et vous serez content de moi. Je brûle de vous faire voir les corrections sans fin de la *Henriade*. Si le royaume des cieux est pour les gens qui s'amendent, j'y aurai part ; s'il est pour ceux qui aiment tendrement leurs amis, je serai un saint. Platon mettait dans le ciel les amis à la première place; j'y serais encore en cette qualité. Adieu, mon cher ami. L'Élu V.

Avez-vous reçu le paquet pour le père de *Dardanus*[1] ? Mandez-moi l'adresse de M. Algarotti. Excusez-moi auprès du prince sur ma pauvre santé.

44. — AU MÊME.

Ce 22 octobre 1738, à Cirey.

Je reçois, mon cher Thieriot, votre lettre du 12 par l'autre voie, avec une lettre du prince qui me comble de joie; il peut arriver très-bien que je le voie en 1739, et que vous ayez un établissement aussi assuré qu'agréable. Gardez un profond secret.

Les vers de ce misérable Rousseau, dans lesquels il ose maltraiter M. de la Popelinière, ne sont qu'une suite d'autres vers presque aussi mauvais, que Bonneval a envoyés à Rousseau, dans lesquels il parlait indignement de M. et de madame de la Popelinière, à propos de musique et de Rameau.

Je voudrais qu'on fît un exemple de ces gredins

[1] Rameau, auteur de la musique de *Dardanus*, dont les paroles sont de La Bruère.

obscurs, qui ont l'impertinence d'attaquer ce qu'il y a de plus estimable dans le monde. Quant à Bonneval, que vous m'apprenez être précepteur chez M. de Montmartel, je ne crois pas qu'il y reste longtemps. Il ne tient qu'à vous de contribuer à le punir : faites tenir le paquet ci-inclus à M. de Montmartel, et datez mes lettres. Souvenez-vous bien qu'en votre présence et devant notre ami Berger, La Tour me dit tout ce que je lui rappelle dans ma lettre. Faites-vous confirmer ces faits par La Tour, et ensuite faites rendre à M. de Montmartel mon paquet. Conduisez-vous dans cette affaire avec la même prudence que dans celle de Dalainval, et vous réussirez de même. Est-il vrai que ce coquin de Dalainval est hors de la Bastille? Rafraîchissez la mémoire à La Tour, afin qu'il puisse répondre en conformité à ma lettre que lui fera rendre M. de Montmartel, qui par là connaîtra Bonneval à ne pouvoir s'y méprendre.

A l'égard de Rousseau, est-il possible qu'on puisse encore être la dupe de l'hypocrisie de ce scélérat? La lettre du sieur Médine, banquier, que je vous envoyai l'année passée, fait bien voir que le monstre mourra dans l'impénitence finale, et, qui pis est, dans le crime de faire de mauvais vers. Avez-vous cette lettre de Médine? je vous l'enverrai si elle vous manque. Recommandez-moi bien à M. d'Argenson, et surtout au très-digne philosophe Bayle-des-Alleurs. Il faut absolument que je sache ce que vous me dites en énigme sur le compte de Linant; cela est important, puisqu'il a demeuré dans la maison.

Un petit mot touchant les *Epîtres.*

45. — AU MÊME.

Ce 29 novembre 1738.

Enfin madame de Chambonin est partie pour Paris; elle vous rendra compte de toutes les inquiétudes que votre long silence et votre conduite avaient causées à Cirey; mais tout est oublié, si vous savez aimer.

Voici un paquet pour l'abbé d'Olivet, et donnez cela vite. Je ne sais abandonner ni mes amis ni mon honneur; ainsi je reste à Cirey, et je fais poursuivre l'abbé Desfontaines, et je ne quitterai jamais cette affaire de vue. Il y aurait trop de lâcheté à souffrir ce que l'on doit repousser.

Je me flatte que ni dans cette occasion, ni dans aucune vous ne direz : *Eh! mordieu, qu'on me laisse souper, digérer et ne rien faire!*

Soyez très-persuadé que des amis comme madame du Châtelet et moi en valent peut-être d'autres; que tout change dans la vie, mais que vous nous retrouverez toujours.

L'affaire du palais Lambert va se consommer; mais il faut auparavant que je sois sûr de rester en France.

Je reçois votre billet et la lettre du prince qui m'envoie du vin de Tokay, et qui vous l'adresse.

Portez-vous mieux que vous ne faites, et mieux que moi.

Ce 29 au soir; je vous embrasse.

46. — AU MÊME.

A Cirey, 13 décembre.

Mon cher ami, je n'ai ni le temps ni la force de vous écrire; à peine ai-je celle de cacheter ces deux paquets que je vous supplie de dépêcher, l'un à Remusberg, l'autre à la Grange-Batelière [1], deux asiles des arts et de la vertu, et à côté desquels je ne peux mettre que la maison aimable que vous habitez. Nous attendons de vos nouvelles, et sommes bien fâchés de donner succinctement des nôtres.

47. — AU MÊME.

Ce 29 décembre 1738, à Cirey.

En réponse à votre lettre du 24, 1° je vous prie, mon cher ami, de lire les petits versiculets qui se trouvent dans ma lettre à sir Isaac [2]. C'est une petite formule de quête pour les Lapones, suivant les rites de bienfaisance de l'abbé de Saint-Pierre d'Utopie.

2° Écrivez-moi de grâce un peu de détail sur l'*Épître de l'Homme* [3].

3° Je suis confondu que vous n'ayez pas reçu celle *sur la Nature du plaisir* [4]. Elle était dans un gros pa-

[1] Pour Frédéric, et pour le comte d'Argental.
[2] Maupertuis. Voy. édit. Beuchot, t. LIII, p. 361.
[3] Voy. Beuchot, t. XII, p. 45.
[4] Voy. *id.*, t. XII, p. 81.

quet, et je me souviens très-bien que je vous priais de ne la pas envoyer sitôt au prince. Or voyez donc, en feuilletant notre *Commercium epistolicum*, si vous retrouverez la lettre en question; elle a été écrite il y a six semaines ou deux mois. La perte de ce gros paquet me donne de vives inquiétudes.

4° Je vous prie de répondre aux semeurs de zizanie que le père Porée, mon ancien régent, est mon ami intime, qu'il m'écrivit il n'y a pas quinze jours, et qu'il est incapable de la lâche et scandaleuse noirceur qu'on lui impute.

5° Apparemment que le petit Lamare espère beaucoup de vous et peu de moi, car depuis que je lui ai donné cent livres d'une part et cent vingt de l'autre, je n'entends pas parler de lui; il ne m'en a pas seulement accusé la réception.

6° Comme j'en ai usé de même avec Linant, et que vous m'avez mandé il y a quelque temps qu'il avait tenu des discours fort insolents de Cirey, je vous prie de me mander quels sont ces discours. Rien n'est si triste qu'un soupçon vague. Il faut savoir sur quoi compter; demi-confidence est torture. Il faut tout ou rien, en cela comme en amitié.

7° Je n'ai nul empressement pour le palais Lambert, car il est à Paris. Si madame du Châtelet veut l'acheter, il lui coûtera moins que vous ne dites. Je vivrai avec elle là, comme à Cirey; et dans un Louvre ou dans une cabane, tout est égal. Je ne crois pas que cette acquisition dérange trop sa fortune, et je crois que je pourrai toujours la voir jouir d'un état très-honorable, avec une sage économie qu'il

faut recommander à sa générosité. Au reste, il faudrait que le public ne fût pas informé de cette acquisition avant le temps.

8° Envoyez-moi, je vous prie, la lettre de M. Algarotti. Mais pourquoi ne nous écrit-il point?

9° Dites au très-aimable M. Helvétius que je l'aime infiniment, et que je dis toujours en parlant de lui :

Macte animo, generose puer! sic itur ad astra!
(Virg., *Æn.*, l. IV, v. 641.)

10° Je vous souhaite la bonne année, je vous embrasse tendrement. Dites à M. votre frère qu'il m'envoie un nota de ce que je lui redois; c'est un créancier trop paisible. Adieu, mon cher ami; portez-vous mieux que moi; excusez ma paresse auprès de Son Altesse Royale sur ma mauvaise santé. — Bonsoir.

48. — AU MÊME.

(16 ou 17) janvier 1739

Madame de Chambonin partait [1]; mais elle tombe malade. On ne veut pas que je parte, et d'ailleurs j'aime mieux hasarder mille fausses démarches que d'en faire une contre l'amitié, et que mon cœur me reprocherait. Je reste donc, et le procès criminel [2] que je veux absolument qu'on intente ira comme il pourra. Je n'ai ni à rougir ni à craindre.

[1] Voy. édit. Beuchot, la lettre du 20 janvier, t. LIII, p. 427. (Note de M. de Cayrol.)

[2] Contre l'abbé Desfontaines, auteur de la *Voltairomanie*.

Je n'abandonnerai de ma vie aucune branche de cette affaire; elle me coûtera quelques quarts d'heure les jours de poste, mais ne prendra rien sur le repos de mon cœur : il n'y a que l'amitié à quoi il soit sensible.

Imitez madame de Bernières, qui doit m'être moins attachée que vous; elle m'écrit la lettre la plus terrible contre Desfontaines, mais si terrible que je n'ose la montrer, et que je demande quelque chose de plus modéré. C'est quatre lignes seulement d'elle et de vous, pour mettre dans mon portefeuille, pour servir de réponse à forces misérables qui abusent toujours de la calomnie, et qui prennent pour vraies les impostures auxquelles on n'a pas répondu.

Cela fait une fois, cela est fait pour jamais, et je jouis paisiblement de votre amitié.

Mais je vous conseille de ne pas aigrir M. et madame du Châtelet, en tergiversant sur la lettre qu'ils demandent, inutile d'accord, mais ils la demandent.

Je vous embrasse. V.

49. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT [1].

Ce 28 janvier 1739.

Mon cher abbé, c'est ici qu'il faut servir votre ami.

Mettons à quartier toute affaire, et ne songeons qu'à celle du libelle diffamatoire.

1° D'abord, voici mon nouveau mémoire que je vous

[1] Cette lettre d'affaires, d'un style si vif et si animé, a été singulièrement altérée dans toutes les éditions. Voy. *Œuv. complètes*, t. LIII, p. 407.

prie d'envoyer sur-le-champ, avec la lettre ci-jointe, à M. d'Argental.

2° Non-seulement je vous réitère la prière de parler fortement à madame de Bernières, mais je vous conjure de prendre force fiacres, de dire à Demoulin qu'il me serve selon les lettres qu'il a reçues, et de le bien encourager.

3° Non-seulement il doit agir de son côté avec la dernière vivacité, mais tout est perdu si vous n'agissez pas du vôtre, et si vous ne chargez pas quelqu'un de chercher le libelle, d'en déposer un exemplaire chez un commissaire, avec procès-verbal. Il faut charger un huissier intelligent de cette poursuite sans aucun retardement. (Le chevalier de Mouhi ne sait ce qu'il dit.)

4° Non-seulement encore Demoulin doit agir selon vos ordres, mais je vous prie très-instamment de passer de grand matin chez l'avocat Pitaval, chez Andry le médecin, chez Procope le médecin. Ils sont outragés dans la *Voltairomanie*. Il faut que le chevalier de Mouhi les ameute, les presse avec vous de signer une requête à M. chancelier, requête simple et en deux mots. *Les soussignés NN. demandent humblement à monseigneur le chancelier, en leur nom et en celui de tous les honnêtes gens, justice d'un libelle diffamatoire intitulé :* La Voltairomanie, *dont l'auteur est trop connu, et qu'il a osé mettre sous le nom d'un avocat.*

Pareilles requêtes à M. de Maurepas, à M. d'Argenson, à M. Hérault, à M. le procureur général.

Cela est de la dernière importance.

Voyez si vous avez quelqu'un qui puisse se charger

de faire toutes ces commissions au lieu de vous. Vous lui donnerez vos ordres, le payerez bien, et presserez le succès de ses démarches.

On a des nouvelles du médecin Andry chez Chaubert le libraire et chez tous les libraires;

De Procope, au café de son père;

De Pitaval, chez le libraire Cavelier.

Dès que M. d'Argental aura approuvé mon nouveau mémoire, il vous le renverra, et vous le donnerez au chevalier pour le faire imprimer sur-le-champ; il est meilleur que le premier, plus modéré, et peut-être plus touchant; on pourrait même demander un privilége; mais cela retarderait trop.

Vous pourriez adroitement faire venir d'Arnaud dans ces circonstances, le loger et le nourrir quelque temps, et le faire servir non-seulement à courir partout, mais à écrire. Cela doit partir de vous-même, et un mot de lettre à Vincennes fera tout.

Je vous prie d'envoyer chercher un jeune étudiant du collége de Montaigu, nommé l'abbé Dupré, et de lui donner 6 livres.

Je vous prie de m'envoyer les *Observations sur les écrits modernes* [1] depuis le nombre 225 inclusivement; mais qu'on ne sache pas que c'est pour moi.

Je reçois dans ce moment votre lettre; il faut rembarrer le chevalier quand il parle d'imprimer à mon profit. Faites-lui sentir que c'est pour lui faire plaisir uniquement qu'on le charge d'un tel écrit, et qu'assez d'autres demandent la préférence.

[1] Recueil rédigé par l'abbé Desfontaines.

Il n'y a rien à craindre; un tel mémoire peut s'imprimer tête levée.

Dès que M. d'Argental vous l'aura renvoyé, vous en ferez faire cinq ou six copies par cinq ou six écrivains. Il faut qu'elles soient extrêmement correctes. Vous en enverrez à MM. de Maurepas, d'Argenson, Hérault, d'Aguesseau, avocat général.

C'est dès qu'on aura fait le procès-verbal du dépôt du libelle chez un commissaire qu'il faut obtenir monitoire. Chargez de cela un huissier adroit; n'épargnez point l'argent, cela m'est d'une conséquence extrême; surtout retirez tout papier chez le chevalier, je vous en supplie.

Non, sans doute, vous ne paraîtrez pas dans le procès criminel; je ne demande qu'un huissier, un homme d'affaires intelligent, que vous aiguillonnerez.

Je vous conjure de suivre cette affaire avec la dernière vivacité; point de si, point de mais, rien n'est difficile à l'amitié.

Vous pourriez très-bien écrire une lettre à un ami en l'air, dans laquelle vous marqueriez votre indignation contre tous ces libelles, et vous rendriez gloire à la vérité en connaissance de cause, comme un témoin oculaire de ma conduite et de mes affaires depuis très-longtemps. Je laisse à votre cœur le soin de la composer.

Je vous embrasse, V.

50. — AU MÊME.

Ce 29 janvier 1739, au soir.

Mon cher abbé, voilà qui est fait; il faut mettre les fers au feu et commencer la procédure. Vous avez sans doute un praticien habile que vous avez chargé de tout. Vous avez ma procuration; il n'y a plus qu'à présenter requête au lieutenant criminel, et obtenir permission d'informer.

Vous avez des exemplaires du libelle, ils ont été achetés devant témoins; mon neveu Mignot et Montigny, son cousin, ont ouï dire à Chaubert[1] qu'il en avait vendu, mais qu'il n'en avait plus. Ils en ont acheté chez Mérigot.

Le chevalier de Mouhi en a déposé un chez le commissaire Lecomte.

Il faut donc, sitôt la permission d'informer obtenue, faire assigner Chaubert, Mérigot, Mouhi, Montigny, votre frère, et quiconque sait des nouvelles.

On remontera aisément de Chaubert à l'auteur, et la chose me paraît en très-bon train.

Tout va bien du côté du chevalier de Mouhi. Ainsi commençons sans perdre un moment de temps.

Je compte que M. d'Argental est content enfin de mon mémoire, lequel ne nuira en rien à la procédure; au contraire.

Je vous prie d'en faire transcrire deux belles copies.

Ayez la bonté de faire ajouter dans la première partie, à l'endroit où l'on fait une espèce de dénombre-

[1] Libraire.

ment de ceux que Desfontaines a outragés, après ces mots : *là où les autres hommes cherchent à s'instruire*,

Ce qui suit :

« Il s'honorait de l'amitié et des instructions de « M. l'abbé d'Olivet; il vient tout récemment de faire « un livre contre lui. Il ose le dédier à l'Académie « française, et l'Académie flétrit à jamais dans ses « registres et le livre, et la dédicace, et l'auteur.

« Avec quel acharnement, etc., » comme dans le manuscrit.

Je crois, mon cher ami, que vous voilà délivré de cette affaire. Mettez-moi aux mains avec le praticien.

Avez-vous envoyé, il y a quelques mois, un Newton à M. d'Argental pour un président de ses amis?

Avez-vous payé douze cents livres à l'ordre de madame de la Neuville?

Il y aura aussi environ sept cents livres à payer à l'ordre de M. Denis;

Et cent livres pour Dusauzet.

Nous parlerons des autres affaires temporelles une autre fois.

Voici un paquet pour M. d'Argental; envoyez-le sur-le-champ.— Je vous embrasse de tout mon cœur.

51. — AU MÊME [1].

Ce 2 février 1739.

Je reçois ce 2 février, à sept heures du soir, votre lettre du 31 janvier, mon cher abbé. Je suis extrême-

[1] Cette lettre a été également altérée dans toutes les éditions.

ment affligé que l'on n'ait pas commencé la procédure.

Si M. de Montigny a acheté en effet, comme il est très-vrai, chez Mérigot le libraire un de ces libelles, si Chaubert lui en a promis un longtemps, si le chevalier de Mouhi en a déposé un chez le commissaire Lecomte, si le gendre de votre frère et une autre personne en ont acheté, et si votre frère connaît les vendeurs, n'en voilà-t-il pas assez pour commencer sans perdre un moment? Il est affreux qu'on ne veuille pas me laisser aller à Paris; mais enfin l'amitié l'emporte. Au nom de l'amitié, mon cher abbé, secondez-moi et réparez mon absence. Voici ma réponse à M. Begon.

A l'égard du chevalier de Mouhi, il a trop d'esprit pour penser que je croie aujourd'hui qu'on a travaillé quatre ou cinq jours, puisqu'il me manda lui-même qu'on n'avait travaillé qu'un soir. Si on avait travaillé cinq jours, le tout eût été fait. Qu'il vous montre l'ouvrage des cinq jours. Je suis bien aise de lui faire plaisir, mais je suis très-aise aussi de ne faire que ce que je dois et ce que je veux. Jamais on n'a donné douze livres à un commissaire pour une plainte; mais je passe par-dessus cette bagatelle. Vous lui avez donné cinquante livres et deux louis, cela est quelque chose. Je tâcherai de lui donner encore dès que j'aurai de l'argent; mais à présent que vous n'en avez point, je vous prie de le lui dire tout simplement.

Si M. d'Argental est d'avis qu'on imprime, vous pourrez alors en donner un exemplaire bien exact au chevalier avec les corrections que je vous ai envoyées; mais vous le lui donnerez, non pas comme un service que je le prie de me rendre, mais comme un plaisir

que je lui fais. Il en fera ce qu'il voudra. Je ne le prie de rien; je lui fournis une occasion de gagner de l'argent s'il le veut, et c'est tout.

M. Begon est bon pour être procureur dans l'affaire; mais il s'en faut bien que cela suffise. Il faut quelqu'un qui sollicite, qui agisse, qui fournisse des pièces, des témoins, qui se donne des peines continuelles, ce que l'on appelle un solliciteur de procès qui, moyennant une certaine somme, conduise l'affaire. M. Begon ne fera que ses écritures. Votre frère ne connaîtrait-il personne qui pût être mon homme? Proposez-le à Demoulin, à qui j'ai pardonné. Je vais lui en écrire; mais encore une fois, je vous supplie, mon cher ami, de me rendre une réponse positive sur ce que je vous demande depuis si longtemps. Votre neveu, disiez-vous, avait acheté de ces libelles; vous en aviez six exemplaires, et vous ne me dites pas d'où ils sont venus. M. Begon me mande qu'on ne peut rien faire sans témoins. Votre frère en a, et ni lui ni vous ne m'en parlez. Je vous demande en grâce de me mettre au fait; car jusqu'ici cette affaire ne sert qu'à me désespérer.

Où Darnaud a-t-il pris ce libelle? Je vous prie de le lui demander, et de ne pas l'oublier : je vous le demande en grâce.

Je prie M. votre frère de m'envoyer une nouvelle édition de mes œuvres, qui paraît, dit-on, imprimée à Rouen cette année, et dont M. d'Arnaud me parle.

Je le prie d'y joindre la dernière édition de *Manathasius* avec la *Vie d'Aristarchus* [1].

[1] Par Saint-Hyacinthe.

52. — AU MÊME.

Ce 5 février 1739

Je reçois votre lettre du 2 février.

Je suis très-aise que M. Delaroque ait refusé la lettre, et fâché qu'on l'ait présentée sans me consulter.

Je me suis très-bien consulté, moi, et je veux absolument que le procès soit fait, mais à condition que le chevalier de Mouhi vous jurera qu'il n'a aucun papier qui puisse me faire tort. Vous n'avez point d'argent; je lui en ferai toucher. D'ailleurs, dites que vous n'en avez point.

M. d'Argental croit que c'est assez que M. le chancelier ôte à l'abbé Desfontaines son privilége; et moi je dis que ce n'est point assez, et que quand même ce privilége lui serait ôté, on ne saurait pas que c'est pour moi qu'il est puni. J'ajoute que ses calomnies ne subsisteraient pas moins, et que les faits qu'il avance doivent être détruits et confondus.

Si donc M. Begon et M. de Pitaval pensent que nous avons un commencement de preuves assez fort dans la déposition de M. de Mouhi, qui est prêt à déposer, aussi bien que mon neveu, qu'il a acheté un libelle chez Mérigot et a entendu dire à Chaubert qu'il en vendait, et dans les dépositions du gendre de votre neveu, et dans la plainte du chevalier de Mouhi chez le commissaire Lecomte, il faut agir sur-le-champ, sans difficulté et avec toute la vigueur imaginable.

Un des grands services que vous m'ayez jamais

rendus, c'est d'obtenir cette lettre ou ce certificat du bâtonnier des avocats. Je l'attends avec la dernière impatience. Heureusement ce bâtonnier est chargé d'une affaire de M. le marquis du Châtelet, qui va lui écrire pour l'encourager. J'espère bientôt lui écrire pour le remercier. Voici une lettre pour M. Pageau. Je vous prie de m'envoyer sans remise le petit livre intitulé : *Mathanasius*, avec la *Déification d'Aristarchus.* Cela m'est nécessaire; faites-le chercher par votre frère. Montrez à M. Pageau et à M. le bâtonnier cette lettre de madame Bernières.

Réponse, je vous prie, sur la consultation à M. Pageau.

53. — AU MÊME.

16 février 1739.

Il faut donc, mon cher ami, solliciter puissamment M. Hérault; il faut y aller comme mon parent, avec Mignot, Montigny, madame de Chambonin. Il faut tous aller en corps, et chez lui et chez M. Déon. N'épargnez point les frais. Faites parler, si vous pouvez, cet homme qui est chez lui, et avec qui j'ai eu affaire pour M. d'Estaing. Je n'ai que le temps de vous dire cela à la hâte. Il faut aller prendre Procope, Andry, Castera, l'abbé Delatour-Céran, les mener tous chez ce magistrat, ne point démordre, ne pas perdre un instant. J'ai cette affaire en tête; je veux en devoir le succès à vos soins et à votre tendre amitié.

En vain l'abbé Desfontaines se plaindrait-il de ma

lettre qu'on a imprimée dans le *Préservatif;* c'est comme si Cartouche se plaignait qu'on l'eût accusé d'avoir volé. Voilà ce qu'il faut que mon neveu représente fortement avec vous. Dites, redites-lui. Allez, courez, écrasez un monstre. Servez votre intime ami.

54. — AU MÊME.

Ce 18 février 1739.

Mon cher abbé, je vous adresse cette lettre pour mon neveu; je vous prie de la lui faire rendre sur-le-champ et de vous joindre à lui et à madame de Chambonin. Je vous fais à tous les mêmes prières. Ne parlez point de ce que j'écris à mon neveu sur madame de Chambonin, sur Thieriot, sur Mouhi. Mais agissez, ameutez les Procope, les Andry, rue de Seine, et même l'indolent Pitaval, rue d'Anjou, les abbé Delatour-Céran, les Castera Duperron; qu'ils voient M. Déon, M. Hérault; qu'ils signent une nouvelle requête. Ne négligeons rien; poussons le scélérat par tous les bouts.

Je prie mon neveu d'ameuter quelques-uns de mes parents pour se joindre à lui, pour signer cette nouvelle requête à M. Hérault. Cela est important. Parlez-lui-en. Offrez-lui des carrosses, le payement de tous ses frais, avec votre adresse ordinaire. J'ai fait tenir cent livres à Mouhi. Trôlez-le, mais point d'argent.

Quelle personne pourrait servir auprès du curé de Saint-Nicolas-des-Champs, qui est ami de M. Hérault? Je lui ai écrit; je vous l'ai mandé. J'agis aussi vive-

ment que si j'étais à Paris. *Et violenti rapiunt*[1].... *Vale*.

55. — A M. HÉRAULT,

CONSEILLER D'ÉTAT, LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE[2].

Ce 21 février 1739.

Je suis assurément bien plus touché, bien plus consolé de vos bontés que je ne suis sensible aux impostures abominables d'un homme dont les iniquités de toute espèce sont si bien connues de vous.

Je vous parle, monsieur, et comme au juge qui peut le punir selon les lois, et comme au protecteur des lettres, au pacificateur des citoyens, au père de la ville de Paris. Comme à mon juge, je ne balancerai pas à vous présenter requête, et c'est à votre tribunal seul que j'ai souhaité de recourir, parce que j'en connais la prompte justice, que vous êtes instruit du procès, et que vous avez déjà condamné cet homme en pareil cas.

Mais, monsieur, daignez considérer, comme juge, que si l'abbé Desfontaines défend ses calomnies par de nouvelles impostures, il faut que je vienne à Paris pour me défendre. Il y a plus de trois mois que je suis hors d'état d'être transporté; vous connaissez ma santé languissante. Si je pouvais me flatter que vous pussiez nommer un juge du voisinage pour recevoir

[1] Saint Matthieu, ch. XI, v. 12.

[2] Cette lettre, qui paraît authentique, a été publiée par M Léouzon Leduc, dans ses *Études sur la Russie*.

et pour renvoyer juridiquement mes défenses, et pour se transporter à cet effet au château de Cirey, je suis prêt à former la plainte en mon nom. Cependant c'est une grâce que je n'ose pas demander, car je sens très-bien, malgré toute l'indulgence qu'on peut avoir pour ma mauvaise santé, quel respect on doit aux lois et aux formes.

On m'a mandé que la plupart de ceux qui sont outragés dans ce libelle ont rendu plainte, et je ne sais si cela est suffisant.

Pour moi, monsieur, qui ne demande ni la punition de personne, ni dommages, ni intérêts, et qui n'ai pour but que la réparation de mon honneur, ce que j'ose vous demander ici avec plus d'instances, c'est que vous daigniez interposer votre autorité de magistrat de la police et de père des citoyens, sans forme judiciaire à mon égard, et sans employer contre l'abbé Desfontaines l'usage de la puissance du roi. Je vous conjure donc, monsieur, d'envoyer chercher l'abbé Desfontaines (si vous trouvez la chose convenable), et de lui faire signer un désaveu des calomnies horribles dont son libelle est plein.

Ne peut-il pas déclarer qu'il se repent de s'être porté à cet excès, et que lui-même, après avoir revu sa propre lettre au sortir de Bicêtre (que j'ai fait présenter à M. le chancelier, et dont vous, monsieur, avez copie), après avoir vu le témoignage de tant d'honnêtes gens qui déposent contre ses calomnies, ne peut-il pas reconnaître qu'il m'a injustement outragé, et promettre de ne plus tomber à l'avenir dans de semblables crimes?

Voilà, monsieur, tout mon but. Ce que je demande est-il juste, est-il raisonnable? Je m'en remets à vous. Un procès criminel peut achever de ruiner ma santé et troubler tout le cours de mes études, qui sont mon unique consolation.

Je sens, monsieur, toute la hardiesse de mes prières, et combien il est singulier de prendre mon juge pour mon conseil; mais enfin, je ne peux en avoir d'autre. Je me mets entre vos bras; je vous regarde comme mon protecteur; je ne ferai que ce que vous me prescrirez. Je ne veux pas abuser de vos moments; mais si vous voulez me faire savoir vos ordres par M. Déon, dont je connais la probité, je m'y conformerai. Je lui renverrai sa lettre.

Je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc., etc.

56. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Ce 22 février 1739.

Je ne perds point de vue du tout la juste réparation que je suis en droit d'exiger de ce malheureux abbé Desfontaines.

M. le chancelier, M. d'Argenson, M. Hérault, ont conclu qu'il fallait l'assigner au tribunal de la commission de M. Hérault.

M. de Maurepas et M. Hérault m'ont fait l'honneur sur cela de m'écrire.

J'ai eu l'honneur de leur répondre que je ne sou haitais, en mon particulier, qu'un désaveu des calomnies aussi authentique que les calomnies mêmes.

Que d'ailleurs je n'empêchais point qu'une requête signée de plusieurs gens de lettres, et avec la signature d'un procureur, fût présentée juridiquement; que sur cette requête M. Hérault pouvait agir et déployer sa justice; qu'ensuite mes parents interviendraient.

Que s'il était nécessaire, je ferais présenter la requête en mon nom; mais qu'alors M. Hérault serait peut-être obligé de m'assigner pour être ouï; qu'en ce cas, ma santé ne me permettant pas d'aller à Paris ni de me transporter, il faudrait qu'un juge voisin vînt recevoir mes dépositions à Cirey; ce qui peut-être est difficile à obtenir.

Qu'enfin je m'en rapportais uniquement à M. Hérault.

Voilà où en est l'affaire. Si MM. Andry et Procope, etc., qui ont déjà signé une requête inutile, en veulent signer aujourd'hui une nécessaire, c'est un point capital, et que je supplie M. Moussinot et M. Begon de presser et de faire réussir.

Le tribunal de M. Hérault m'est plus avantageux que celui du Châtelet :

1° Parce qu'il n'y a point d'appel;

2° Parce qu'il est plus expéditif;

3° Qu'il n'y aura point de factum;

4° Que je n'ai point à y craindre de dénonciations étrangères au sujet;

5° Que M. d'Aguesseau, M. de Maurepas, M. d'Argenson, M. de Mainières, beau-frère de M. Hérault, me protégent ouvertement. M. le cardinal désirant surtout la punition de Desfontaines, et en ayant parlé à M. Hérault, ce serait me manquer à moi-même de

ne pas profiter de tant de circonstances heureuses;

6° Parce qu'il n'y a aucune preuve contre moi, et que les preuves fourmillent contre l'abbé Desfontaines, appuyées de l'horreur publique.

Donc, il faut presser l'affaire auprès de M. Hérault, faire présenter une requête signée par deux personnes, le chevalier de Mouhi en fût-il une, et sur-le-champ une requête signée par M. Mignot, M. de Montigny et madame de Chambonin, mes parents.

Je vous dis, je vous certifie que, sur ces requêtes préliminaires, M. Hérault est obligé d'agir d'office; qu'alors il doit procéder contre Desfontaines, Chaubert, etc., non-seulement pour avoir débité des calomnies, mais pour avoir imprimé sans permission. C'est là une matière très-criminelle, dont M. Hérault connaît expressément.

Je vous réponds en ce cas de la punition de Desfontaines.

Présentez donc sur-le-champ une requête au nom de de Mouhi, Procope, Latour-Céran, etc.

Que M. Mignot et M. Montigny et madame Chambonin en signent aussi une. Encore une fois, le moindre ressort mettra en mouvement cette machine. Ne perdez pas un moment; il y a un mois que cela devrait être fait.

Surtout ne laissez pas dépérir les preuves; que les noms de ceux qui ont acheté le livre chez Chaubert et Mérigot soient présentés à M. Hérault. Comptez que cela sera très-sommaire, et qu'on aura bonne justice. Mais, je vous en supplie, agissez sans perdre un instant.

Il faut savoir surtout si c'est comme lieutenant de police ou comme commissaire du Conseil que M. Hérault agit.

Les deux lettres au prince Antiochus Cantemir qui suivent sont empruntées à un de nos meilleurs recueils, le *Bulletin du Bibliophile*. L'authenticité n'en saurait être douteuse. Dans un billet à Thieriot que nous avons donné ci-devant (p. 335), Voltaire annonce précisément qu'il *écrira* au prince Cantemir. Cette correspondance manquait; elle se retrouve à propos pour prendre sa place.

Le rédacteur du *Bulletin*, M. J. E. G., accompagne cette publication d'éclaircissements pleins d'intérêt que nous lui demandons la permission de reproduire aussi.

« Dans la première édition de l'*Histoire de Charles XII*, qui parut en 1731, Voltaire apprécie en ces termes la défection du prince Démétrius Cantemir, qui, pendant la guerre de 1710, abandonna le parti du sultan pour celui du czar :

« Un Grec nommé Cantemir, fait prince de Moldavie « par les Turcs, se jeta dans le parti du czar, qu'il re- « gardait déjà comme un conquérant, et ne fit point de « difficulté de trahir le sultan, dont il tenait sa princi- « pauté, en faveur d'un chrétien dont il espérait de plus « grands avantages. Le czar ayant donc fait un traité « secret avec ce prince, et l'ayant reçu dans son armée, « s'avança dans ce pays et arriva au mois de juin 1711 « sur le bord septentrional du fleuve Hérase, aujour- « d'hui le Pruth, près d'Yassi, capitale de la Moldavie. »

« Le prince Démétrius Cantemir était mort dès 1723; mais son fils, Antiochus Cantemir, se trouvant à Paris en 1739, en qualité d'ambassadeur de Russie, vit Voltaire et réclama contre le passage

que l'on vient de citer, prétendant aussi que l'écrivain français avait commis une erreur en attribuant à sa famille une origine grecque, tandis qu'il descendait des princes tartares.

« Voltaire lui promit d'envoyer cette rectification à l'imprimeur de Hollande, qui préparait une nouvelle édition; mais elle ne fut point insérée. Voltaire s'en excuse dans la seconde lettre. La mort du jeune prince, arrivée en 1744, mit fin aux réclamations qu'il continuait avec instance. »

Nous nous permettrons d'ajouter que ces réclamations, qui sans doute font honneur au caractère du prince, n'étaient pas fondées, et Voltaire eut raison de n'y satisfaire que dans la mesure de la vérité historique. La défection de Démétrius Cantemir est avérée, et l'origine grecque de cette famille, incontestable. Aussi Voltaire a répandu d'habiles adoucissements sur ce passage, mais ne l'a point changé. Voici la variante qui a été maintenue dans toutes les éditions de *Charles XII* :

« La Moldavie était gouvernée alors par le prince « Cantemir, Grec d'origine, qui réunissait les talents « des anciens Grecs, la science des lettres et celle des « armes. On le faisait descendre du fameux Timur, « connu sous le nom de Tamerlan; cette origine parais- « sait plus belle qu'une grecque. On prouvait cette des- « cendance par le nom de ce conquérant. Timur, dit-on, « ressemble à Témir; le titre de kan que possédait Ti- « mur avant de conquérir l'Asie, se retrouve dans le « nom de Cantemir; ainsi le prince de Cantemir est « descendant de Tamerlan.

« De quelque maison que fût Cantemir, il devait toute « sa fortune à la Porte Ottomane. A peine avait-il reçu « l'investiture de sa principauté, qu'il trahit l'empereur « turc, son bienfaiteur, pour le czar, dont il espérait da- « vantage. Il se flattait que le vainqueur de Charles XII « triompherait aisément du vizir... Il comptait que tous

« ses gens se rangeraient de son parti. Les patriarches « grecs l'encouragèrent dans cette défection. Le czar « ayant donc fait un traité secret avec ce prince le reçut « dans son armée, etc. » (*Histoire de Charles XII*, liv. V, p. 215.)

On voit par le rapprochement curieux des deux textes que Voltaire fait toutes les concessions possibles à la politesse, à l'amour-propre et aux sentiments du prince, mais sans rien sacrifier des devoirs et des droits de l'histoire. A. F.

---

57. — AU PRINCE ANTIOCHUS CANTEMIR,

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE LA CZARINE, RUE DU COLOMBIER, FAUBOURG SAINT-GERMAIN.

A Cirey, en Champagne, ce 13 mars 1739.

MONSEIGNEUR,

J'ai à Votre Altesse bien des obligations. Elle daigne me faire connaître plus d'une vérité dont j'étais assez mal informé, et elle m'instruit d'une manière pleine de bonté qui vaut bien autant que la vérité même. Je lis actuellement l'histoire ottomane de feu M. le prince Cantemir, votre père, que j'aurai l'honneur de vous renvoyer incessamment, et dont je ne puis trop remercier Votre Altesse [1]. Vous me pardonnerez, s'il

[1] Dans une lettre adressée à M. de La Noue et datée de Cirey, le 3 avril 1739, Voltaire dit : « L'*Histoire de Charles XII* m'a mis « dans la nécessité de lire quelques ouvrages historiques concernant « les Turcs. J'ai lu entre autres, *depuis peu*, l'*Histoire ottomane*, « du prince Cantemir, etc., etc.» (Édition Beuchot, t. LXIII, p. 552.)

vous plaît, d'avoir été trompé sur votre origine. La multiplicité des talents de M. le prince votre père et des vôtres m'avait fait penser que vous deviez descendre des anciens Grecs; et je vous aurais soupçonné de la race des Périclès plutôt que de celle de Tamerlan. Quoi qu'il en soit, ayant toujours fait profession de rendre hommage au mérite personnel plus qu'à la naissance, je prends la liberté de vous envoyer la copie de ce que j'insère sur votre illustre père dans mon *Histoire de Charles XII*, qu'on réimprime actuellement, et je ne l'enverrai en Hollande que quand j'aurai appris d'un de vos secrétaires que vous m'en donnez la permission.

Je trouve dans l'*Histoire ottomane*, écrite par le prince Démétrius Cantemir[1], ce que je vois avec douleur dans toutes les histoires : elles sont les annales des crimes du genre humain. Je vous avoue surtout que le gouvernement turc me paraît absurde et affreux. Je félicite votre maison d'avoir quitté ces barbares en faveur de Pierre le Grand, qui cherchait au moins à extirper la barbarie, et j'espère que ceux

[1] *Histoire de l'agrandissement et de la décadence de l'empire ottoman*. L'original latin est demeuré manuscrit; il fut traduit pour la première fois en anglais par Nic. Tindal (Londres, 1734; 2 vol. in-fol.). De Jonquières l'a traduit en français sur la version anglaise (Paris, 1743, in-fol.), et, deux ans plus tard, Schmidt l'a traduit en allemand (Hambourg, 1745, in-4°). C'est donc la traduction anglaise que Voltaire avait entre les mains en 1739, à moins que le prince Antiochus Cantemir ne lui eût confié le manuscrit original latin, ce que nous serions tenté de croire, à l'empressement avec lequel Voltaire achève sa lecture, et au soin qu'il prend de le renvoyer exactement au prince. (Note de M. J. E. G.)

de votre sang qui sont en Moscovie serviront à y faire fleurir les arts que toute votre maison semble cultiver. Vous n'avez pas peu contribué sans doute à introduire la politesse qui s'établit chez ces peuples, et vous leur avez fait plus de bien que vous n'en avez reçu. Ne serait-ce pas trop abuser de vos bontés, Monseigneur, que d'oser prendre la liberté de vous faire quelques questions sur ce vaste empire, qui joue actuellement un si beau rôle dans l'Europe, et dont vous augmentez la gloire parmi nous?

On me mande que la Russie est trente fois moins peuplée qu'elle ne l'était il y a sept ou huit cents ans. On m'écrit qu'il n'y a qu'environ cinq cent mille gentilshommes, dix millions d'hommes payant la taille, en comptant les femmes et les enfants, environ cent cinquante mille ecclésiastiques; et c'est en ce dernier point que la Russie diffère de bien d'autres pays de l'Europe, où il y a plus de prêtres que de nobles. On m'assure que les cosaques de l'Ukraine, du Don, etc., ne montent, avec leurs familles, qu'à huit cent mille âmes, et qu'enfin il n'y a pas plus de quatorze millions d'habitants dans ces vastes pays soumis à l'autocratrice [1]. Cette dépopulation me paraît étrange; car enfin je ne vois pas que les Russes aient été plus détruits par la guerre que les Français, les Allemands, les Anglais, et je vois que la France seule a environ dix-neuf millions d'habitants. Cette disproportion est étonnante. Un médecin m'a écrit que cette disette de l'espèce humaine devait être attribuée à la ....,

[1] L'impératrice Anne Ivanowna.

qui y fait plus de ravages qu'ailleurs, et que le scorbut rend incurable. En ce cas, les habitants de la terre sont bien malheureux. Faut-il que la Russie soit dépeuplée, parce qu'un Génois s'avisa de découl'Amérique, il y a deux cents ans?

J'entends dire d'ailleurs que toutes les grandes idées du czar Pierre sont suivies par le présent gouvernement. Comme, parmi ses projets, celui de montrer de la bonté aux étrangers était un des principaux, je me flatte, Monseigneur, que vous l'imiterez, et que vous pardonnerez toutes ces questions qu'un étranger ose vous adresser. Il y a peu de princes auxquels on demande de pareilles grâces, et vous êtes du très-petit nombre de ceux qui peuvent instruire les autres hommes.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse, le très-humble et le très-obéissant serviteur, VOLTAIRE.

58. — A M. THIERIOT.

A Cirey, ce 16 mars 1739.

Je vous prie de me déterrer quelque ouvrage d'un vieil académicien nommé Silhon. J'ai envie d'avoir quelque chose de ce bavard, qui a eu part, dit-on, au testament prétendu du cardinal de Richelieu. Envoyez-moi, mon cher Thieriot, ce Silhon, avec le *Langage des Bêtes*, chez Moussinot. Je vous ai renvoyé par M. de Maupertuis des livres et mon portrait. Comment vous portez-vous? Je travaille toujours, mais je me meurs.

59. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Ce 21 mars 1739.

Cher abbé, avez-vous eu la bonté d'envoyer cent livres et mille excuses au chevalier, et deux cents livres et deux mille excuses à Prault?

Votre frère voudrait-il m'envoyer le *Mercure* de février et les journaux?

Le livre sur le *Langage des Bêtes* du père Bougeant?

Et celui de D.... sur le change?

Ayez la bonté d'envoyer chez M. l'abbé Nolet, pour le faire souvenir de moi.

Adieu, mon cher ami.

Où demeure M. d'Argenson? Voulez-vous envoyer chez lui aux nouvelles? — V.

60. — AU MÊME.

Ce 3 avril 1739.

Mon cher abbé, j'ai d'abord à vous dire qu'au lieu de recevoir deux mille livres de M. Michel, je vous prie de l'engager à prendre dix mille livres pour un an, lesquelles, avec les deux mille livres qu'il me doit, feront douze mille livres. Le reste sera pour notre voyage dans les Pays-Bas, et ces dites douze mille livres, entre les mains de M. Michel, serviront dans un an ou deux, si je suis en vie, à m'acheter quelques meubles pour le palais Lambert.

M. votre frère fait des pas très-inutiles auprès de

M. de Guebriant. Je vous ai déjà dit que ce n'est pas avec les pieds, mais avec la main, qu'on fait des affaires. On ne trouve jamais M. de Guebriant. Une lettre est rendue sûrement, et cent voyages sont inutiles; on perd quatre heures de temps et toute sa journée à courir; on ne perd qu'un quart d'heure à écrire. Il peut donc écrire à M. de Guebriant, mais il ne doit jamais y aller.

Il faut en user ainsi avec M. Dauneuil, lui demander permission par lettre de s'adresser à ses locataires, afin de ne le pas importuner. Il faut de même un petit mot à M. de Lezeau, lui demander une délégation ou permission de s'adresser à ses fermiers, et agir en conséquence. Tout cela ne doit coûter qu'une demi-heure d'écriture.

Faites-moi l'amitié, mon cher abbé, d'envoyer encore trois louis au chevalier de Mouhi; mais c'est à condition que vous lui écrirez ces propres mots : *M. de V..., mon ami, me presse toutes les semaines de vous envoyer de l'argent. Mais je n'en toucherai pour lui peut-être de six mois. Voici trois louis qui me restent, en attendant mieux.*

Envoyez chercher le grand d'Arnaud, et dites-lui qu'il peut venir à Cirey quand il voudra avec M. Helvétius; que madame la marquise le trouve bon.

Voici une autre affaire : je voudrais au moins présenter requête au lieutenant criminel [1] pour être à deux de jeu avec Desfontaines. C'est, comme vous savez, en général contre la *Voltairomanie* qu'il la faut

[1] M. Nègre.

présenter, avec demande de permission d'informer. Cela ne peut nuire, et peut servir. Je vous prie, mon cher ami, d'aller chez M. d'Argenson l'ambassadeur[1], de lui dire que cette démarche ne s'oppose point à ses vues, que ce n'est qu'une précaution sage, et que je ne veux la faire que par ses ordres. Je vous prie d'en écrire autant à M. d'Argental et à M. du Châtelet, en les assurant que ce n'est qu'une précaution.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. V.

Comptez que voilà la dernière corvée de cette indigne affaire.

L'abbé Desfontaines remit à M. Hérault, lieutenant de police, le désaveu suivant, qui termina cette affaire :

« Je déclare que je ne suis point l'auteur d'un
« libelle imprimé, qui a pour titre *la Voltairomanie*,
« et que je désavoue en son entier, regardant comme
« calomnieux tous les faits qui sont imputés à M. de
« Voltaire dans ce libelle, et que je me croirais dés-
« honoré si j'avais eu la moindre part à cet écrit,
« ayant pour lui tous les sentiments d'estime dus à
« ses talents, et que le public lui accorde si juste-
« ment.

« Fait à Paris, le 4 avril 1739.

« Signé DESFONTAINES. »

---

[1] En Portugal.

61. — ÉPIGRAMME [1].

Pour juger la Littérature,
L'Impudence en original,
La Faim, l'Envie et l'Imposture
Se sont construit un tribunal.
De ce petit trône infernal,
Où siégent ces quatre vilaines,
Partent les arrêts du journal
De monsieur l'abbé Desfontaines.

62. — AU PRINCE ANTIOCHUS CANTEMIR.

A Cirey, ce 19 avril 1739.

MONSEIGNEUR,

J'apprends avec chagrin que l'édition des Ledet est déjà faite. Je leur ordonne de faire un carton concernant ce qui regarde votre illustre père; mais les ordres des auteurs ne sont pas plus exécutés par les libraires que ceux du divan ne le sont par les Arabes voleurs. J'ai écrit, et je vais écrire encore; mais je ne réponds pas de l'autorité de mon divan. J'ai l'honneur de renvoyer à Votre Altesse l'*Histoire ottomane* qu'elle a bien voulu me prêter, et c'est avec regret que je la rends. J'y ai appris beaucoup de choses. J'en apprendrais encore davantage dans votre conversation; car je sais que vous êtes *doctus sermones cujuscumque linguæ et cujuscumque artis* [2].

[1] Cette épigramme, que nous croyons inédite, est copiée sur un manuscrit fort intéressant que M. Miller a rapporté de Saint-Pétersbourg. A. F.

[2] Imitation d'Horace, l. III, ode VIII, v. 5.

Je renvoie l'*Histoire ottomane* par le carrosse public de Bar-sur-Aube, qui part mercredi prochain, 22 du mois; le paquet est à votre adresse, à votre hôtel[1], et les registres du bureau public en sont chargés à Bar-sur-Aube. Si on ne le porte pas chez vous, monseigneur, vous pouvez envoyer vos ordres au bureau de Paris.

J'ai plus d'une raison de me plaindre de la précipitation de mes libraires. Ils s'empressent de servir des fruits qui ne sont pas mûrs; mais, de quelque mauvais goût qu'ils soient, j'aurai l'honneur, monseigneur, de vous les présenter dès que je pourrai en avoir. Je sais que vous faites [naître?] sous vos mains les fruits et les fleurs de tous les climats; les langues modernes et les anciennes, la philosophie et la poésie vous sont également familières; votre esprit est comme l'empire de votre autocratrice, qui s'étend sur des climats opposés et qui tient la moitié d'un cercle de notre globe. Parmi les Français qui connaissent votre mérite, il n'y en point, monseigneur, qui soit avec plus de respect que je suis, votre très-humble et très-obéissant serviteur, VOLTAIRE.

63. — A ....

Paris, 26 septembre 1739.

Malgré votre prodigieuse indifférence, madame la duchesse de Richelieu vous prie à souper aujourd'hui

[1] Rue du Colombier, faubourg Saint-Germain.

samedi. Seriez-vous assez malheureux pour n'être point à Paris? Pour moi, je le suis fort de n'avoir pu vous faire ma cour. C'était bien la peine de quitter Bruxelles! V.

64. — A M. THIERIOT.

1739.

Voici la lettre en question[1].

Je viens de lui en écrire une un peu pressante sur votre compte. Nous verrons s'il répondra à cet article, et si cette nouvelle semonce sera encore brûlée.

Je vous supplie de dire à Mécénas de Rothelin[2] que je travaille jour et nuit à mériter son suffrage.

65. — AU MÊME.

A la Haye, ce 9 octobre 1740.

Voici de la graine des Périclès et des Lélius; c'est un jeune républicain d'une famille distinguée dans sa patrie, et qui lui fera honneur par lui-même. Il désire de voir à Paris des hommes et des livres; vous pouvez lui procurer ce qu'il y a de mieux dans ces deux espèces.

Scribe tui gregis hunc, et fortem crede bonumque[3].

Je vous embrasse. VOLTAIRE.

[1] Au prince royal de Prusse, en faveur de Thieriot. (Note de M. de Cayrol.)

[2] De l'Académie française. C'est lui qui accompagne Voltaire dans *le Temple du Goût*.

[3] Hor., l. I, ép. IX, v. 13.

66. — A M. DE CROUZAS.

Paris, 6 juin 1741.

Monsieur, prenez-vous-en à la bataille de Fontenoi, si je n'ai pas eu l'honneur de vous répondre plus tôt. L'occupation que m'a donnée la gloire du roi mon maître était la seule chose qui pouvait m'empêcher de m'entretenir avec un vrai philosophe que je préfère à bien des rois. Puisque votre philosophie consiste à aimer et à encourager tous les genres de littérature, j'ai l'honneur de joindre à un gros tome de physique la meilleure édition qu'on ait faite de mon *Poëme sur la bataille de Fontenoi.* Vous verrez, monsieur, dans ce poëme, quelle justice je rends à vos compatriotes [1].

Vous augmentez bien l'estime que j'ai toujours eue pour cette nation respectable. Puissiez-vous, monsieur, en être encore longtemps l'ornement et la gloire ! Vous avez fait de Lausanne le temple des Muses, et vous m'avez fait dire plus d'une fois que, si j'avais pu quitter la France, je me serais retiré à Lausanne. J'aurais cultivé auprès de vous mon goût pour la véritable sagesse, que le fracas des cours, les agréments de Paris, les charmes de la poésie n'ont que trop séduit. Il faut que je fasse des couronnes de fleurs dans les temps que je voudrais cueillir les fruits de la philosophie. Je me préparais à vous relire, monsieur; je vais travailler à des fêtes. Mais je tourne souvent mes yeux

[1] Les Suisses de la maison du roi.

vers Jérusalem, en chantant sur les bords de l'Euphrate, dans la superbe Babylone. Votre nom m'est toujours présent; je regrette toujours de n'avoir pu, dans mes voyages, goûter le bonheur de vous entendre. C'est avec ces sentiments, monsieur, que je serai toute ma vie, bien sincèrement, votre, etc. VOLTAIRE.

67. — A ...... [1].

27 mars 1743.

Serais-je un impudent si je vous demandais la permission de venir dîner chez vous aujourd'hui? Je sais que vous avez un certain abbé de Valory à qui je voudrais que tout le clergé ressemblât, et un lieutenant de police à qui je veux plaire [2]. Mais ne vous déplairai-je point? N'avez-vous point trop de maîtres des requêtes? Ne serais-je point terriblement intrus dans votre sanctuaire? Refusez-moi si je suis un profane, et conservez-moi des bontés qui me sont bien précieuses, et que je mérite par mon tendre respect pour vous et par l'extrême envie que j'ai de vous faire plus souvent ma cour. VOLTAIRE.

68. — A M. AMELOT,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A Bareith, ce 13 septembre 1743.

Le roi [3] m'a dit que, par les Mémoires du maréchal

[1] Peut-être au président Hénault.
[2] Feydeau de Marville.
[3] Frédéric.

de Noailles, il voyait clairement que la France frappait à toutes les portes pour demander la paix, et qu'il ne répondrait pas qu'on n'eût point fait des propositions vagues contre ses intérêts, quand ce ne serait que pour présenter un appât aux Autrichiens; mais qu'il n'en était pas fâché, et qu'il pensait bien que la France serait plutôt son amie que celle de l'Autriche.

Je pris occasion de là de lui dire, avec les plaisanteries et la familiarité qu'il permet, que je le soupçonnais d'avoir fait au mois de mars la même petite friponnerie dont il nous accusait, et que je ne le soupçonnais point d'avoir proposé sérieusement de s'unir avec la Hongrie contre la France. Il prit la chose très-sérieusement, et il me jura deux fois qu'il n'en était rien, que c'était un mensonge de B .... [1] et du parti anglais; que ce n'est pas le vingtième tour de la sorte qu'ils lui eussent joué.

« Qui m'en empêchait, continua-t-il? En aurai-je « plus à craindre le ressentiment de la maison d'Au- « triche, quand, après l'avoir dépouillée de la Si- « lésie, j'aurai aidé ensuite à lui faire avoir ailleurs « un dédommagement? Elle n'en deviendrait guère « plus puissante, et je serai affermi contre elle par « de nouvelles conditions; il n'y en a guère qu'on « ne m'ait offertes; et si j'avais voulu prêter seule- « ment dix mille hommes, on m'offrait de recevoir « la loi de moi dans la pacification de l'Empire. Mais « ce ne sont pas là mes desseins; je ne prétends pas

[1] Le reste du nom est illisible; sans doute Bernis.

« être l'instrument des Anglais, et ce n'est pas à moi « à contribuer à l'élévation de la maison d'Autriche. »

Il faut songer à unir l'Empire et à rétablir l'empereur; il ne croit pas ce projet impraticable.

Mais il veut une année, et il dit que si vous gardez seulement vos frontières, cette année suffira.

Il est très-content que vous ayez envoyé des subsides à l'empereur. Il a ajouté, en riant, qu'il eût souhaité que vous les eussiez envoyés à ses troupes, et que l'empereur est un prince faible, capable de donner une partie de cet argent à ses maîtresses.

Sa grande envie serait de séculariser plusieurs biens ecclésiastiques; je crains que cette envie trop connue ne révolte contre lui Wurtzbourg, directeur du cercle de Franconie........

La fin de cette lettre manque.

69. — AU MÊME.

Ce lundi, à une heure après minuit,
16 novembre 1744.

Le Prussien est entièrement dans vos intérêts, monsieur, et il dit que les intérêts communs seraient mieux ménagés s'ils l'étaient par les deux frères[1]. Cette raison, jointe à ce que tout le monde doit penser de vous, en acquiert bien de la force. Il ne s'agit plus que de trouver un exorde au discours qu'il pourrait tenir. C'est sur quoi je voudrais avoir l'honneur de

[1] Peut-être les d'Argenson.

recevoir vos ordres. Je vous ai cherché trois fois de suite. Ayez la bonté de donner une heure à votre ancien attaché V.

70. — A M. DE MONCRIF.

Ce vendredi 1745.

Mon très-aimable Almanzor, j'ai été aujourd'hui chez vous pour vous demander en grâce de vouloir bien engager le libraire qui débite la nouvelle édition de *la Henriade* à ne laisser échapper aucun exemplaire qui ne soit purgé de la note en question. Je fis saisir, il y a deux ans, une édition dans laquelle on avait mis cette note avec plusieurs autres qui me révoltèrent beaucoup. Je suis bien éloigné assurément de vouloir faire de la peine à ce libraire : je n'en veux faire à personne, mais j'avoue que je serais au désespoir qu'on défigurât mon ouvrage par des notes pareilles. Je suis persuadé que si vous voulez bien lui écrire, il mettra un carton tel que je le lui ai fait fournir, et c'est principalement à vous que je veux en avoir l'obligation. Je vous en prie instamment, mon très-aimable roi des sylphes. V.

71. — A Mme D'ARGENTAL.

1745.

Impossible, impossible. Mais il faut absolument que l'autre ange vienne un moment dans mon enfer. Vraiment, j'ai de grandes choses à lui dire. V.

72. — A M. DE CROUZAS.

Paris, 27 février 1746.

Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire me fait voir quelles douces consolations on recevrait d'un cœur comme le vôtre, si on était dans l'adversité, et combien votre commerce doit être précieux à vos amis. J'ai ouï dire qu'on avait mis parmi les fausses nouvelles de la *Gazette de Berne* que j'étais disgracié de la cour. Ce n'est pas dans votre pays, monsieur, qu'on met le prix aux hommes suivant qu'ils sont bien ou mal auprès des rois. La vraie philosophie vous a fait connaître il y a longtemps qu'un honnête homme a besoin quelquefois de sa vertu pour ne pas s'enorgueillir d'une disgrâce. Horace a beau dire :

Principibus placuisse viris non ultima laus est [1].

Horace est trop courtisan; il était bien loin de la vertu des Romains. Mais je vous avouerai, monsieur, sans être flatteur comme Horace, que, sous le gouvernement heureux où nous vivons, un homme qui tomberait aux disgrâces du roi ne devrait sentir que des remords. Le roi est le plus indulgent des princes et le moins accessible à la calomnie. Je ne comprends pas sur quel fondement le bruit a couru qu'il m'avait retiré ses bontés. Cette fausse nouvelle se débitait dans le temps même qu'il me comblait de bienfaits : il faut apparemment qu'ils m'aient attiré un peu d'envie; mais il faut que cette envie soit bien aveugle.

[1] Hor., l. I, ép. I, v. 35.

Quand elle ne peut nous priver de nos biens, elle se réduit à dire que nous n'en avons pas. Voilà une plaisante vengeance, de dire d'un homme qui se porte bien qu'il est malade! Il faut laisser parler les hommes et ne point faire dépendre la réalité de notre bien-être des vanités de leurs discours.

Il est bien difficile, monsieur, que je puisse connaître l'adversité; je suis trop médiocre, trop borné dans mes désirs, et placé trop bas pour tomber. Je suis placé solidement, parce que je ne suis pas élevé; et c'est peut-être de toutes les conditions la plus douce. L'amitié d'un homme comme vous ajoute à cet état heureux un charme que je goûte avec délices. Les principes de vertu qui règnent dans tout ce que vous écrivez, et qui peignent toujours votre belle âme, passent dans la mienne comme les leçons d'un grand maître s'impriment naturellement dans le cœur des disciples. Je ne cesserai de vous répéter combien je regrette de ne vous avoir pas vu. J'avais quatre grands objets de mes désirs : vous, le roi de Prusse, l'Angleterre et l'Italie. J'ai vu le roi de Prusse et l'Angleterre; mais l'Italie et M. de Crouzas me manquent, et je m'imagine que Lausanne est le séjour de la raison, de la tranquillité et de la vertu.

Puissiez-vous, monsieur, y jouir d'une très-longue vie, afin de servir longtemps d'exemple et de consolation à ceux qui ont le bonheur de vivre avec vous!

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus parfaite estime que personne ne vous refuse, et avec l'attachement que vous m'inspirez, monsieur, votre très-humble, etc. VOLTAIRE.

73. — AU MARQUIS DE XIMENÈS,

RUE DES JEUNEURS, A PARIS.

A Colmar, 28 juillet 1754.

On retrouve toujours des forces, monsieur, dans les plus grandes maladies, quand il s'agit de servir les personnes auxquelles on est attaché, et d'obéir à leurs ordres. Je n'en peux plus; mais j'écris à la personne que vous voulez que je sollicite [1]. Vous n'êtes pas dans le cas d'avoir besoin de sollicitations; on devrait vous prier : c'est ainsi que je pense, et c'est ce que je dirais tout haut si j'étais à Paris. Madame Denis, qui se porte mieux que moi et qui peut écrire, vous en dira davantage; elle s'est faite garde-malade. Nous attendons tous deux avec impatience le succès qui vous est dû. — A vous pour jamais. V.

74. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

6 juillet 1774. (C'est la vraie date de cette lettre.)

J'ai oublié, monsieur, de vous demander plusieurs grâces, premièrement celle de me dire si un certain campagnard bien respectable [2] a lu un certain petit ouvrage [3], dans lequel il est dit « *qu'il est dangereux de* « *changer de médecins et qu'il est triste de changer d'a-* « *mis.* » Ce mot n'a pas été mis pour lui déplaire. Secondement, je vous supplierai de me donner des nouvelles du *Vindicatif* [4]. Est-ce quelque comédie bien gaie, dans le goût d'*Atrée* et de *Thieste?* J'aime-

[1] Pour un fauteuil à l'Académie française.
[2] Le duc de Choiseul, exilé à Chanteloup.
[3] L'*Éloge de Louis XV*.
[4] Drame en 5 actes et en vers libres de Dudoyer.

rais mieux qu'on jouât l'*Indulgent*, le *Clément* [1]; mais ce caractère est déjà dans l'Auguste de *Cinna*. Troisièmement, j'ai une impatience extrême de savoir s'il est vrai qu'on ait admis la requête des Veron contre M. de Morangiès et contre le Parlement. Si cette affaire recommence, il faut espérer que le magistrat du Jonquay pourrait bien être pendu. Je ne sais point ce que c'est que le *triomphe* de Goesmann à l'Académie de Metz. Je vais faire venir le mémoire de ce magistrat désintéressé. Il me semble... (Voir éd. Beuchot, t. LXIX, p. 13.)

75. — A M. LE MARQUIS DE VOYER,

INTENDANT DES ÉCURIES DU ROI.

Au château de Ferney, pays de Gex, route de Genève, 16 décembre 1757.

Monsieur, daignez-vous vous souvenir encore d'un solitaire et d'un malade attaché à toute votre maison depuis qu'il respire, et à vous depuis que vous êtes né? J'achève mes jours dans le pays de Gex. Il est vrai que j'ai une jolie maison de campagne dans le territoire helvétique de Genève; mais j'ai des terres considérables à deux lieues de Gex, en France. Il n'y a point de haras dans le pays : ce pays est très-propre à fournir d'excellents chevaux. Je possède huit cavales fort belles. J'ai auprès de moi un de mes parents, nommé Daumart, mousquetaire du roi, qui me paraît avoir beaucoup de talents pour les haras.

Je vous offre mes services, monsieur, et ceux de mon parent. On dit que vous voulez bien prêter des étalons du roi aux seigneurs des terres qui veulent

[1] Allusion au nouveau roi, à Louis XVI.

s'en charger : c'est à vous à décider jusqu'où vos bontés pour moi peuvent s'étendre. Je vous serai très-obligé de me vouloir bien honorer d'une patente de votre capitaine et directeur des haras dans le pays de Gex. Si, au bout de quelque temps, vous êtes satisfait de mon administration, vous pourrez alors donner des appointements à mon parent Daumart.

Voilà ma requête présentée; j'attends vos ordres et vos bontés.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE,

Gentilhomme ordinaire du roi.

75. — A M. LEKAIN.

A Lausanne, 5 janvier 1758.

On dit, mon cher Lekain, que M. le maréchal de Richelieu a gagné une bataille [1]; mais je ne serai tout à fait content de lui que quand il vous aura donné cette part entière qu'il y a tant d'injustice à vous refuser. Mais pourquoi les autres gentilshommes de la chambre ont-ils eu la même dureté? Les talents sont quelquefois bien cruellement traités; j'en ai fait longtemps l'expérience, et je n'ai été heureux que dans ma retraite.

C'est une fantaisie de madame Denis que ces habits de théâtre qu'elle vous a demandés. Ces amusements ne conviennent ni à mon âge, ni à ma santé, ni à ma façon de penser. Mais j'aime toujours l'art dans lequel vous excellez.

[1] Contre les Hanovriens, commandés par le duc de Cumberland.

Je serai enchanté de vous voir à Lausanne si vous allez à Dijon. Vous auriez mieux fait vos affaires à Genève avec la troupe de Dijon, qui au printemps doit réjouir Genève. Vous gagneriez plus en province qu'à Paris. C'est une honte insoutenable. Je vous embrasse de tout mon cœur. Madame Denis vous fait bien des compliments. V.

77. — A L'ÉVÊQUE D'ANNECY.

15 décembre 1758.

Le curé d'un petit village nommé Moëns [1], voisin de mes terres, a suscité un procès à mes vassaux de Ferney, et ayant quitté souvent sa cure pour aller solliciter à Dijon, il accable aisément des cultivateurs uniquement occupés du travail qui soutient leur vie. Il leur a fait pour quinze cents livres de frais pendant qu'ils labouraient leurs champs, et a eu la cruauté de compter parmi ces frais de justice les voyages qu'il a faits pour les ruiner. Vous savez mieux que moi, monseigneur, combien, dès les premiers temps de l'Église, les saints Pères se sont élevés contre les ministres sacrés qui sacrifiaient aux affaires temporelles le temps destiné aux autels. Mais si on leur avait dit qu'un prêtre fût venu avec des sergents rançonner de pauvres familles, les forcer de vendre le seul pré qui nourrit leurs bestiaux, et ôter le lait à leurs enfants, qu'auraient dit les Irénée, les Jérôme et les Augustin? Voilà, monseigneur, ce que le curé de Moëns est

[1] Voir précédemment, pages 50, 51.

venu faire à la porte de mon château, sans daigner même me venir parler. Je lui ai envoyé dire que j'offrais de payer la plus grande partie de ce qu'il exige de mes communes, et il a répondu que cela ne le satisfaisait pas.

Vous gémissez sans doute que des exemples si odieux soient donnés par des pasteurs catholiques, tandis qu'il n'y a pas un seul exemple qu'un pasteur protestant ait eu un procès avec ses paroissiens. Il est humiliant pour nous, il le faut avouer, de voir dans des villages du territoire de Genève des pasteurs hérétiques qui sont au rang des plus savants hommes de l'Europe, qui possèdent les langues orientales, qui prêchent dans la leur avec éloquence, et qui, loin de poursuivre leurs paroissiens pour un arpent de seigle ou de vigne, sont leurs consolateurs et leurs pères. C'est une des raisons qui ont dépeuplé le canton que j'habite. Deux de mes jardiniers ont quitté l'année passée notre religion pour embrasser la protestante. Le village de Rosières, qui avait trente-deux maisons, n'en a plus qu'une; les villages de Magni et de Boissi ne sont plus que des déserts. Ferney est réduit à cinq familles, qu'un curé veut forcer d'abandonner leur demeure pour gagner auprès de la florissante ville de Genève le pain qu'on leur dispute dans les chaumières de leurs pères.

Je conjure votre zèle paternel, votre humanité, votre religion, non pas d'engager le curé de Moëns à se relâcher des droits que la chicane lui a donnés, cela est impossible, mais à ne pas user d'un droit aussi peu chrétien dans toute sa rigueur, à donner les dé-

lais que donnerait le procureur le plus insatiable, à se contenter de ma promesse, que j'exécuterai sitôt que mes malheureux vassaux auront rempli une formalité de justice préalable et nécessaire. J'attends de vous cette grâce, ou plutôt cette justice.

Je suis, etc.

78. — A M. DE CHAUVELIN.

Aux Délices, route de Genève, 3 février 1759.

Vous allez être étonné, monsieur, qu'au lieu de vous demander des lumières sur des objets de littérature, selon mon ancien usage, je me borne à vous demander votre protection sur le centième denier. J'ai commencé à être honteux sur la fin de ma vie de l'avoir employée à barbouiller du papier.

On prétend que les Chinois et les Indous disent à Dieu en mourant : « Tu n'as rien à me reprocher : j'ai fait « des enfants, bâti des maisons et planté des arbres. » Je ne sais pas bien exactement, monsieur, si j'ai rempli le premier devoir; mais je me vois au moins deux tiers d'Indou et de Chinois : je plante et je bâtis. Je fais plus, je laboure, et je crois que l'invention du semoir est très-utile à l'État. Mais, en mettant beaucoup de deniers dans ces opérations, je ne pense pas que je doive le centième denier exigé par M. Girard[1]. Je crois que M. Girard n'est ni un homme de génie, ni un homme de bonne compagnie. C'est ce qui fait, monsieur, que je m'adresse à vous de préférence à

[1] Directeur du domaine.

lui. Je vous crois d'ailleurs beaucoup plus juste qu'un Girard. Je n'ai pas l'honneur de vous écrire de ma main, et vous pardonnerez cette insolence à un vieux malade; mais tant que les facultés de sentir et de penser me resteront, je vous serai toujours attaché avec le plus tendre respect. VOLTAIRE.

79. — AU MÊME.

Aux Délices, route de Genève, 9 février 1759.

Vous pardonnerez, monsieur, à un ignorant cette seconde requête. Je pourrais dire qu'il est inouï qu'on demande le centième denier d'une chose qui ne le doit pas, avant même qu'on soit en possession. Mais il n'y a rien d'inouï : il y a seulement des choses un peu rares. Je mets de ce nombre votre équité et les bontés dont vous avez toujours honoré le vieux Suisse V.., qui vous sera toujours attaché avec un tendre respect.

REQUÊTE.

15 février 1759.

Le sieur de Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, étant mieux informé, représente que non-seulement il ne doit pas le centième denier pour la promesse par lui faite au sieur président de Brosses d'employer douze mille livres à sa propre volonté et convenance, dans trois ans, en réparations au château de Tournay, mais qu'il ne doit pas non plus le centième denier pour le bail à vie fait avec ledit sieur président, attendu qu'un bail à vie n'est point une mutation et une translation de propriété; qu'ainsi le sieur Girard, receveur ou directeur de la ferme du domaine à Dijon, n'est pas recevable dans l'évaluation qu'il fait; ledit Girard abusant d'autant plus de son em-

ploi, qu'il demande ce payement injuste avant même que le complaignant soit en possession de la terre dont il ne doit jouir que le 22 février.

80. — AU MÊME.

Aux Délices, près de Genève, 14 mars 1759.

Je reçois, monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 9 mars 1759, avec le mémoire de mes ennemis les fermiers généraux, et l'extrait de la déclaration du roi, du 20 mars 1708. Je ne puis trop vous remercier de la bonté avec laquelle vous daignez entrer dans mes petites peines, et me rendre raison des refus du conseil: *Intras in judicium cum servo tuo, Domine*[1]. Permettez donc à votre serviteur, le Job des Alpes, de rebecquer encore contre son seigneur, et de lui envoyer cette fois-ci un mémoire très-sérieux. Ce n'est qu'en qualité de bon Français que j'ai eu la bêtise de faire griffonner mon contrat par un notaire de Gex. Je pouvais également employer un tabellion suisse, et alors les fermiers généraux n'auraient jamais entendu parler de moi. Je pouvais encore vous lâcher les treize cantons et les Ligues grises. Nous sommes jaloux de notre liberté, nous autres Helvétiens, et nous sommes de bonnes gens qui croyons que les traités doivent être exécutés à la lettre. Ainsi, monsieur, en qualité de Suisse, de Français et de votre ancien courtisan, j'ose encore vous supplier de revoir mon affaire pour la dernière fois.

Madame Denis est très-sensible à l'honneur de votre souvenir. Nous sommes tous également attachés à

[1] Psaume 142, v. 2.

votre personne, et à tout ce qui porte votre nom; mais, malgré toute ma sensibilité pour vous, je pense que l'eau du Rhône est aussi bonne que l'eau de la Seine, et qu'il importera très-peu à ma figure légère d'être mangée des vers du mont Jura ou de ceux de la paroisse de Saint-Roch. Tout ce qu'on a fait dans Paris, depuis quelques années, me paraît le comble de la folie humaine, et je me croirais plus fou que tout Paris si, à mon âge, je ne savais pas vivre dans la retraite. Il est vrai que je regretterai toujours votre société et vos bontés; mais il faut savoir se retirer quand on n'est plus propre pour le monde. Au reste, que les fermiers généraux m'assomment ou non, *mea virtute me involvo*[1]. Pardonnez à ma main droite, un peu pote, si je vous ennuie par une main étrangère.

Pour le reste de ma vie, et avec tous les sentiments d'un homme qui vous respecte et vous aime, le Suisse

V.

On lit en marge de la main de M. de Chauvelin : — « M'en « parler, car cette nouvelle raison peut changer la décision. « — Le 22 mars 1759, remis à M. de Faventines le nouveau mé« moire de M. de Voltaire. »

81. — MÉMOIRE ENVOYÉ AUX FERMES GÉNÉRALES.

J'ai l'honneur de faire observer à MM. les fermiers généraux :

1° Que j'ai commencé par demander leur avis, et que je me soumets sans aucun procès à la décision de M. Chauvelin sur l'affaire du centième denier qu'on

[1] Hor., liv. III, ode 29, v. 54.

exige pour la terre de Tournay, terre de l'ancien dénombrement;

2° Que l'on n'a pas accusé juste à MM. les fermiers généraux, en leur disant que mon contrat porte que je serai obligé de faire pour douze mille livres de réparations. Il est dit expressément que, si je meurs dans l'espace de trois années, cette dépense de douze mille livres ne sera point exigible. Or, il est clair qu'en cas de mort dans l'espace de trois années, mes héritiers n'étant point tenus de payer ces douze mille livres, je ne dois pas être tenu de payer aujourd'hui le centième d'un argent dont le fonds serait nul;

3° Que la terre de Tournay est tout entière dans l'ancien dénombrement de Genève; que cette terre n'est sujette à aucun droit, quel qu'il puisse être; que ne payant ni taille, ni capitation, ni dixième, ni lod, ni aucun droit, elle ne peut être sujette à celui du centième;

4° Que M. le président de Brosses m'a garanti toutes les franchises et tous les priviléges; qu'ainsi ce serait à lui qu'il faudrait s'adresser, en vertu de la clause particulière du 11 décembre 1758, signé de Brosses.

J'ai l'honneur d'être leur très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce mémoire est accompagné du billet suivant :

82. — A M. DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 26 mars 1759.

J'ose représenter encore que je suis prêt à payer, si je dois.

Mais je supplie M. de Chauvelin de lire mon dernier mémoire. Je me soumets toujours à sa décision et à ses ordres.

Je lui présente mon respect. VOLTAIRE.

83. — AU MÊME.

A Lausanne, 3 juin 1759.

MONSIEUR,

Le malingre Suisse, l'importun V., vous demande très-humblement pardon de vous excéder; mais ayez pitié de lui. Il n'avait pas osé parler de Tournay dans sa requête au roi, parce qu'il ne voulait pas que son nom retentît aux oreilles des monarques. Il a été tout stupéfait et tout confondu de voir que le roi lui accordait, pour lui et pour sa nièce, l'ancien dénombrement de Ferney. S'il avait eu un peu de présomption, il aurait fait aisément insérer Tournay dans le brevet, et tout était fini; il serait sûr d'être l'homme le plus libre du monde : sa modestie l'a perdu. Mais, monsieur, que vos bontés secondent cette modestie funeste, et que je vous aie l'obligation de ne point perdre mes droits de Tournay! si on m'en ôte un, on me les enlève tous. Je n'ai acheté cette terre à vie que par le seul motif de jouir de ces droits, et à cette condition. M. de Brosses me les a garantis par un billet de sa main, aussi bien que l'exemption des lods et ventes. Me voilà donc dans la nécessité de plaider au Conseil contre M. de Brosses, et d'exiger de lui cette

garantie. On peut me demander le dixième, la capitation, etc. Il est très-certain que, hors le droit de ressort au parlement de Dijon, Tournay et Ferney sont absolument libres; je pourrais même, si j'étais calviniste, avoir un prédicant dans mon château. Enfin, monsieur, vous sentez combien des droits si singuliers doivent être chers. Je n'ai pas, en vérité, le courage de demander au roi un second brevet; mais je suis persuadé qu'un mot de vous vaudrait une patente. Si vous aviez la bonté de dire à MM. Faventines, Drouet ou autres, que le roi m'a accordé un brevet de franchise de tous droits à Ferney, et que vous regardez ce brevet comme une conséquence des droits que M. de Brosses m'a transmis à Tournay; si enfin vous pouviez leur remontrer que, la chose étant litigieuse, on doit pencher du côté de la faveur; si du moins vous daigniez exiger d'eux un délai pendant lequel il se pourrait, à toute force, que je fusse assez insolent pour demander un petit mot de confirmation pour Tournay, je vous aurais la plus sensible obligation du monde.

Vous autres, messieurs du Conseil, vous n'aimez pas trop les gens qui veulent être libres; mais daignez considérer que j'ai l'honneur d'être Suisse, que vous m'avez toujours un peu aimé, et vous pouvez me rendre le plus heureux mortel qui respire.

Voulez-vous bien permettre que je vous envoie le mémoire des fermiers généraux noté de remarques de Mathanasius?

Recevez mes impertinentes prières et mes tendres respects. Le Suisse V.

84. — A M. THIERIOT.

26 décembre 1770 [1].

Bon! bon! voilà un excellent renfort pour notre capilotade que cet abbé Grisel! Ne manquez pas, je vous prie, de me faire savoir les suites de cette affaire divine! Comment! cinquante mille livres volées à la terre pour enrichir le ciel? Cela va être incessamment dans son cadre. Il est bon aussi de savoir si notre cher Fréron est écroué pour 12 m" (mois); en ce cas, le Fort-l'Évêque sera son Parnasse. Je suis très-affligé de petit Ballot [2]. Cinquante-sept ans, ce n'est pas Voiture. Nous sommes plus tenaces, nous autres. *Domestick purges procure a long life*, dit Cheyne [3] le docteur. Entendez par *la Lettre à l'Oracle* lettre à *l'auteur* de l'*Oracle* [4]; c'était *brevitatis causa.* Les étincelles doivent sauter au visage de ceux qui ont brûlé cette excellente brochure.

N. B. J'ai dépossédé les frères jésuites d'un bien assez considérable qu'ils avaient usurpé sur six frères, tous officiers du roi. Je leur ai prêté sans intérêt tout l'argent nécessaire pour rentrer dans leur héritage. Je crois vous l'avoir mandé. Cela est bien pis que la maladie, la mort et la vision du frère Berthier. Pour me mettre à l'abri des calomnies de frère Croust et

[1] C'est la vraie date de cette lettre.

[2] Homme de lettre, ami de Thieriot. Voltaire l'appelait Ballot-l'*imagination*.

[3] Célèbre médecin écossais, mort en 1742.

[4] Comédie de Sainte-Foix.

autres, j'écris à un sénateur de Bolonia la Grassa, mon ami, très-bien auprès du pape, grand homme de lettres; je l'instruis de l'état de la littérature en Gaule; je finis par une belle profession de foi, naturellement et gaiement amenée. C'est une bonne réponse à tous les criailleurs, de leur dire : *Polissons*, sachez que je suis meilleur chrétien que vous, et meilleur serviteur du roi.

C'est alors qu'on est le maître absolu dans ses châteaux.

Il y a une lettre de M. l'archevêque de Lyon à M. l'archevêque de Paris; cette lettre est un livre, et un très-bon livre pour ceux qui aiment ces matières, et j'aime tout : tout m'amuse.

Est-il vrai que princes et pairs ont répondu aux gens tenant la cour du parlement qu'ils iront si leur santé le permet?

Vos nouvelles de paix n'ont aucun fondement; j'en sais plus que vous autres Parisiens.

Interim vale et me ama.

85. — A GABRIEL CRAMMER.

Sans date.

Je ne crois pas qu'il soit convenable d'imprimer actuellement des *Tancrède* pour Paris. Comme j'ai fait présent du privilége de l'édition parisienne à mademoiselle Clairon et à Lekain, leur libraire serait en droit de crier. Je pense donc qu'il faut n'en tirer que le nombre d'exemplaires que M. Crammer peut débiter en Suisse, en Allemagne et dans la province.

Lorsqu'on aura débité le dix-huitième volume des Œuvres complètes, on en donnera un dix-neuvième au bout de six mois. Ce dix-neuvième contiendra *Tancrède*, *Zulime*, et deux autres pièces, avec quelques petits chapitres assez intéressants.

Voilà, mon cher ami, quelle est ma sage résolution.

Vous pourrez d'ailleurs réimprimer l'*Histoire générale* quand il vous plaira, en attendant le deuxième volume du *Czar*, qui ne tardera pas à être entre vos mains, dès que j'aurai reçu mes instructions. Tant qu'il y aura dans mon corps, *je ne sais quoi*, qu'on appelle mon âme, je planterai des arbres ou je ferai rouler la presse, et même quand je serai damné, vous aurez de quoi glaner.

Je ne crois point du tout les exagérations que l'on débite à Genève sur *Luc* et *le Cunctateur*[1]; j'attends *le Boiteux*.

Gardez-vous de mettre mon nom au dix-huitième volume, et envoyez-moi deux exemplaires des dernières feuilles pour compléter les deux exemplaires que j'ai; plus, trois exemplaires complets. *Vale*. V.

86. — A Mme GABRIEL CRAMMER.

Sans date.

Je suis très-affligé de la mort de M. du Commun. Oui, c'était un philosophe; mais il était philosophe pour lui, et il me faut des gens qui le soient pour les autres, des philosophes qui en fassent, des esprits qui

[1] Frédéric et le prince de Soubise.

répandent la lumière, qui rendent le fanatisme exécrable.

C'est n'être bon à rien que n'être bon qu'à soi.

Il faut absolument que je parle à votre mari. Où est M. Dupan? je leur écrirai.

Votre Vielding ou Villading[1] ressemble assez aux enfants mal élevés, qui reçoivent des confitures et vont vite les manger sans remercier.

On disait autrefois :

Point d'argent, point de Suisse.

Il faut dire maintenant :

De l'argent, et plus de Suisse.

Je n'ai pas vu François Tronchin depuis qu'il a eu pour trente-huit mille livres ce qui m'a coûté plus de cent mille. Tout cela peut entrer dans la *Secchia rapita* genevoise[2]. Je rirai du moins, et avec vous, Génoise.

V.

87. — A Mme BELLOT,

CLOÎTRE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE, A PARIS.

1761.

Voltaire est honteux de faire coûter des ports de lettres à madame B. V. lui a envoyé un *Pierre*. Mes-

[1] Nom d'un patricien bernois.
[2] *La guerre civile de Genève.*



sieurs de la poste retiennent tous les livres reliés. On ne sait plus comment faire ; tout commerce périt. V. serait fort aise que madame B. se partageât entre le Perche et les Alpes ; mais le Perche est voisin, et les Alpes sont bien loin, et le mont Jura est un rude seigneur avec ses neiges. Si madame B. voit le philosophe très-aimable H[1], elle est suppliée de lui dire que son frère V. est son plus zélé partisan, plein de la plus tendre estime pour lui. Il avait envoyé au philosophe H. et au philosophe Spartacus[2] un *Pierre;* tout est arrêté à la poste. V. gémit de loin sur Jérusalem.

88. — M. DE BRETEUIL, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE EN RUSSIE, A VOLTAIRE[3].

Paris, ce 1er août 1763.

J'étais parti de Russie, monsieur, quand la lettre dont vous m'avez honoré y a été apportée par M. Féronce ; elle m'a été renvoyée ici depuis peu de jours. Je regrette très-sincèrement de ne m'être pas trouvé à Pétersbourg pour témoigner à M. Féronce tous les droits de votre recommandation auprès de moi.

Il n'est pas, malheureusement pour moi, en mon pouvoir de me rappeler l'époque de mon maillot, dont vous voulez bien dater votre connaissance ; mais je

[1] Helvétius.

[2] Saurin.

[3] La lettre de Voltaire, à laquelle M. de Breteuil répond en termes si aimables, n'a malheureusement pas été retrouvée. A. F. — V. p. 57.

vous prie, monsieur, d'être très-persuadé que je n'ai point oublié, ni n'oublierai jamais que j'ai eu souvent l'avantage de me trouver à portée, dans les premières années de ma raison, de vous voir et de vous entendre. Je voudrais bien en pouvoir dire autant aujourd'hui; j'en sentirais mieux et le prix et tous les charmes.

J'ai beaucoup vécu avec votre géant de Russie[1]. C'est un homme fort estimable, et que j'aime de tout mon cœur. Souvent, monsieur, il me parlait de son attachement pour vous, et très-souvent je lui demandais de vos nouvèlles; il ne me démentira pas. Mais pourquoi me vanter de cette attention? Je la partage avec l'Europe; d'ailleurs le devoir et l'A, B, C, d'un ambassadeur est de mettre sans cesse en avant ce qui honore le plus son pays.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus sincères, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le baron DE BRETEUIL.

89. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN.

Ferney, 19 juillet.

J'apprends, mon cher ami, que quelques malins débitent une rapsodie intitulée : *Saül, tragédie tirée de l'Écriture sainte, par M. de Voltaire, à Genève.*

Il est clair par l'intitulé que c'est un tour qu'on me

[1] Pictet.

joue. On dit qu'il y en a très-peu d'exemplaires, et qu'ils ont été très-sagement supprimés par messieurs les scholarques; mais c'est assez que les ministres du saint Évangile en aient un exemplaire, pour qu'ils fatiguent la prudence du Conseil. Il me semble que, dans cette occasion, ce serait à moi et non à eux à demander justice de l'abus qu'on a fait du nom de Genève et du mien. Je crois aussi que le parti le plus convenable est d'ensevelir dans son obscurité cette sottise, qui ne mérite pas qu'on lui donne de l'importance; mais s'il arrivait que les brouillons insistassent auprès du Conseil, il serait peut-être alors à propos que je détruisisse leur mauvaise volonté, en déférant moi-même ce libelle fait en effet contre moi, et visiblement imprimé pour me nuire. Ainsi donc je joins ici à tout événement une requête que je soumets à votre prudence et que je recommande à votre amitié. Vous ne la donnerez sans doute que quand il la faudra donner. Vous ne ferez que ce qu'il faudra faire. Je vous avoue qu'il serait fort triste pour moi que mon nom fût compromis à mon âge. Si vous et vos amis pouvez faire en sorte que cette sottise soit étouffée, je vous en aurai, aussi bien que maman [1], une véritable obligation. Le Conseil sait combien je lui suis dévoué. En un mot, je compte sur vous et sur vos amis, et je vous embrasse bien tendrement; ainsi fait maman.

[1] Madame Denis.

90. — A M. DAMILAVILLE.

19 octobre 1764.

Mon cher frère, je sais, à n'en pouvoir douter, que le procureur général a ordre d'examiner le livre, et d'en poursuivre la condamnation. Je sais bien qu'il est prouvé que je n'en suis pas l'auteur ; mais je n'en serai pas moins persécuté, et Dieu sait jusqu'où cette persécution peut aller. J'ai heureusement recouvré deux articles, dont l'un est tout entier de la main de l'auteur. Il est clair comme le jour que l'ouvrage est de plusieurs mains, et qu'on s'est servi de mon orthographe pour me l'attribuer. N'importe, mon innocence ne me servira de rien. C'est toujours pour moi une consolation bien chère que vous me rendiez justice, et que la voix de nos frères se joigne à la vôtre pour publier la vérité. Je subis le sort de tous ceux qui se sont consacrés aux lettres : on les a opprimés; mais tous n'ont pas trouvé un frère tel que vous.

Je joins ici un petit mémoire que je vous prie d'envoyer à Briasson pour le communiquer aux encyclopédistes, et surtout à M. le chevalier de Jaucourt, dont la nièce a acheté à Genève plusieurs exemplaires du *Portatif*. Les encyclopédistes doivent sentir qu'on ira du *Portatif* à eux.

Jam proximus ardet
Ucalegon [1].

[1] Virg., *Æn.*, l. II, v. 312.

C'est un nommé l'abbé d'Etrées, petit généalogiste et un peu faussaire de son métier, qui a donné le livre au procureur général. On trouve partout des monstres. Cher frère, il faut savoir souffrir.

91. — AU MÊME.

9 janvier 1765.

Mon cher frère, le médecin anglais m'étonne et m'afflige. Cependant il se peut faire qu'il se soit arrêté dans les provinces plus longtemps qu'il ne croyait. Je vous promets d'ailleurs qu'à la première occasion je réparerai sa négligence. Je souffre un peu ; ma lettre ne sera pas longue ; ma santé m'abandonne comme mes yeux. Je vous embrasse, et je vous remercie de toutes vos attentions charmantes. Ayez la bonté, je vous prie, de mettre un petit pain à cette lettre pour frère Protagoras [1]. Vous y verrez une partie de la conduite de Jean-Jacques envers moi. Ce nom de Rousseau n'est pas heureux pour la vertu. Je vous souhaite cent bonnes années.

92. — A M. LE PROFESSEUR TRONCHIN,

A GENÈVE.

A Ferney, à dix heures du soir, 1765.

Puis-je, mon très-cher Esculape, interrompre un moment vos occupations pour vous dire que maman

[1] D'Alembert.

Denis a senti tout d'un coup passer son vieux mal de reins à la région de l'estomac? Ce mal de reins était fixe; il fait l'effet d'une crampe dans l'estomac, et il a volé à cette place en un clin d'œil, comme la goutte qui passe d'un orteil à l'autre. Nous l'avons couchée; nous lui avons mis des serviettes chaudes. Son pouls est d'une personne qui souffre, mais sans aucune apparence de fièvre. Je crois que cette aventure n'est nullement dangereuse; mais *quid illi facere*[1]? Rien sans vos ordres.

Nous avons vu madame Constant, qui vous doit la vie. Plût à Dieu que Jean-Jacques vous eût dû la raison ! — Je vous embrasse tendrement.

93. — A ALBERGOTTI CAPACELLI.

15 mai 1765, à Ferney.

Envoyer, monsieur, de beaux vers italiens à un Français qui perd la vue, c'est donner des perdrix à un homme qui n'a plus de dents. Dès que je pourrai lire, ce sera vous sans doute que je lirai; et, si j'avais pu voyager, ce serait vous que j'aurais voulu voir. Le triste état où je suis ne diminue rien de mon estime et de mon tendre attachement pour vous. Je mourrai avec ces sentiments, et avec le regret de n'avoir pu vous embrasser.

V

[1] *Malade imaginaire*, cérémonie.

94. — A M. DAMILAVILLE.

31 mai 1765.

J'écrivis hier à mon cher frère, à son adresse, et je lui envoyai les réponses de M. Tronchin[1]. Je lui écrivis il y a quelques jours un petit billet par M. Héron, et un autre par M. d'Argental.

Il doit être instruit du juste sujet de mes inquiétudes ; il doit savoir qu'un gros paquet envoyé à M. Gaudet a été intercepté.

Il est à croire qu'une lettre, envoyée depuis sous le couvert de M. Gaudet, a été interceptée encore. Dans cette lettre, on avertissait mon cher frère que des gens mal intentionnés avaient été alarmés de son commerce avec Genève ; qu'on avait ouvert ses lettres depuis plus de six semaines. On donnait l'adresse de M. Camp, banquier à Lyon. Mais comme il y a beaucoup d'apparence que si mon frère a reçu cette lettre, elle a été ouverte, et que si elle ne lui est pas parvenue, on ouvrira toutes les lettres adressées à M. Camp, il faudra prendre d'autres mesures. Je supplie donc mon cher frère de m'instruire de tout ce qui se passe, de me mander quelles lettres il a reçues de moi depuis plus de quinze jours, et d'adresser son paquet à mademoiselle Sainton, à Lyon. Il faudra, sous l'enveloppe de mademoiselle Sainton, écrire simplement à madame Racle à Genève. Les lettres qui arriveront pour madame Racle me seront rendues.

Mandez-moi donc, sous cette adresse, tout ce que

[1] Une consultation. M. Damilaville était malade.

vous avez sur le cœur ; et croyez que le mien est aussi pénétré de tendresse pour vous que de douleur.

95. — A M. LE PROFESSEUR TRONCHIN.

30 juin 1765.

Mon cher Esculape, voudriez-vous bien avoir la bonté de me faire renvoyer le volume contenant le manuscrit sur la Compagnie des Indes que vous avez prêté à M. de Labat? Je vous serais très-obligé.

Que dites-vous de ce fou de Jean-Jacques, qui imprime que *je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs?* Vit-on jamais plus absurde démence? Ce philosophe n'est pas plus guéri de sa folie que de ses carnosités. Il cherche à faire la guerre; mais je ne mettrai pas mes troupes en campagne contre lui.

Mon cher Esculape, quoi que vous en disiez, je baisse infiniment, mais je vous aime de même. V.

96. — A M. THIERIOT.

28 juillet 1765.

C'est pour vous dire, mon ancien ami, qu'un inconnu qui signe Lachassaigne m'écrit qu'il a besoin d'argent; il est commis, à ce qu'il dit, au bureau des *Affiches*. Il dit qu'il ira prendre ma réponse chez vous. Cette réponse est que je voudrais soulager tous ceux qui sont dans le besoin, mais que M. Delaleu[1] a fait

[1] Son notaire, à Paris.

pour moi tant d'avances qu'il n'est pas possible que je lui en demande de nouvelles.

Je suis fort en peine de deux affaires qui doivent intéresser tous les honnêtes gens : il s'agit de la pension d'Archimède et de l'algarade qu'on a faite à M. de Beaumont.

Mademoiselle Clairon vient demain chez moi. J'attends avec impatience mon philosophe Damilaville, et je voudrais bien que vous fussiez du voyage. V.

97. — A M. TRONCHIN,

BANQUIER A LYON.

A Ferney, 14 auguste 1766.

J'ai reçu, monsieur, le dernier appoint; ma lettre pourrait servir de quittance générale. Si d'ailleurs il vous en faut une en forme, vous n'avez qu'à prescrire la forme, et vous serez obéi. Je réitère à M. Camp les assurances de l'intérêt tendre que je prendrai à lui toute ma vie. Allez, monsieur, jouir à Paris de tous les agréments qui vous y attendent; vous êtes bien sûr d'être aimé ailleurs, et vous ne doutez pas du tendre et respectueux attachement de votre, etc.

98. — A M. LE PROFESSEUR TRONCHIN.

7 septembre.

Non, mon cher docteur, je n'y ai jamais mis la main, ni conduit la main de personne; j'ai seulement

deviné l'auteur, et ne l'ai deviné qu'hier, et je suis très-bon devin. L'auteur peut avoir raison de dire qu'un fripon est un fripon; mais il a tort et très-grand tort de mettre à la tête de l'ouvrage un V au lieu d'une autre lettre de l'alphabet [1].

Je suis très-aise, et vous aussi, qu'on vilipende un tartufe; je suis très-fâché qu'on me fasse un honneur que je ne mérite point, et que je ne veux point. J'ai demandé justice au Conseil du libraire qui abuse de la première lettre de mon nom; je me soucie très-peu de l'obtenir, je ne me soucie que de votre amitié.

Que ferons-nous de Daumart? Il est toujours dans le même état. Je soupçonne quelque misère dans son fémur, et je pense qu'il a beaucoup plus besoin de vos *bontés* que des eaux de *Bonn*.—Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

99. — A M. LEKAIN.

Septembre 1765.

Mon cher grand acteur, vous voyez comme ce public approuve aujourd'hui ce qu'il condamnait hier, et condamne ce qu'il approuvait. Il n'appartient qu'au temps de fixer nos têtes de girouette. J'ai chez moi deux leçons d'*Adélaïde* fort différentes l'une de l'autre; je soupçonne que la pièce, telle qu'on l'a jouée en dernier lieu, diffère encore de mes deux exemplaires. Je vous prie de m'envoyer l'exemplaire sur lequel vous

[1] Il s'agit d'un écrit du pasteur Vernes contre J.-J. Rousseau.

vous êtes déterminé, afin qu'ayant confronté le tout, je puisse en former une pièce passable, que je vous ferai parvenir, avec une petite préface à la louange des Welches qui ne changent jamais d'opinion. J'ai grand peur que vous ne les ayez séduits, et qu'ils n'aient pris vos talents pour de beaux vers.

Je vous remercie du petit relevé de la reprise d'*Oreste*[1] que vous m'avez envoyé. Pourriez-vous pousser vos recherches et votre amitié pour moi jusqu'à m'instruire du nombre de représentations qu'*Oreste* a eues depuis cette reprise, et de la recette de ces représentations? car on dit que c'est la recette qui est le thermomètre du succès. Je voudrais bien obtenir aussi que vous me fissiez la même grâce

Sur l'Électre française à la mode soumise,
Pour le galant Itys si galamment éprise[2].

Je suis curieux de savoir l'histoire de mon siècle.

Vous pourriez mettre le tout dans une enveloppe de toile cirée, ficelée, à la diligence de Lyon, à l'adresse de votre serviteur :

Par la diligence de Lyon pour la messagerie de Genève.

Je vous embrasse bien tendrement, cher soutien des spectacles et des plaisirs des Welches et des Français.

[1] Cette tragédie a été reprise, il y a quelques années, pour le bénéfice de Firmin, acteur justement regretté. Mademoiselle Rachel jouait Électre, un des rôles favoris de mademoiselle Clairon. A. F.

[2] L'*Électre* de Crébillon.

100.— A Mme LA VEUVE DUCHÊNE [1],

LIBRAIRE, RUE SAINT-JACQUES, AU TEMPLE DU GOUT, A PARIS.

Au château de Ferney, par Genève,
30 novembre 1765.

M. de Voltaire ayant lu la tragédie intitulée *Adélaïde Duguesclin*, que madame Duchêne a imprimée, la prie très-instamment d'ajouter à la pièce la feuille qu'il lui envoie. Il est de l'intérêt de madame Duchêne de faire cette addition. Il lui fait ses compliments.

L'auteur, en lisant cette pièce dont il n'a pu ni voir la représentation ni conduire l'impression, a été étonné d'y trouver des vers qui non-seulement ne sont pas de lui, mais que même il ne peut entendre.

On trouve à la page 30 :

> Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire.
> Gardez d'être réduit au hasard dangereux
> Que les chefs de l'État ne trahissent leurs vœux.

Il ne sait ni de quels chefs de l'État, ni de quels vœux on veut parler : ce vers ne lui a pas paru intelligible. Apparemment que les comédiens ayant fait ce qu'ils appellent des coupures, ils ont fait aussi ce vers, que l'auteur ne comprend pas.

Il y a dans son manuscrit :

> Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire.
> Les Anglais la feront, et peut-être sans vous.

[1] Cette lettre a été publiée par l'*Artiste*.

Laissez à l'intérêt désarmer le courroux.
Tous les chefs de l'État, lassés de ces ravages,
Cherchent un port tranquille après tant de naufrages.
Ne vous exposez point au hasard dangereux
De vous voir ou trahir ou prévenir par eux.

L'habitude où sont les acteurs de faire ainsi des changements à la plupart des pièces qu'ils jouent les oblige quelquefois à gâter le style. On ne s'en aperçoit pas à la représentation; les libraires impriment sur la copie qui est entre les mains des comédiens, de sorte qu'une pièce tolérée au théâtre devient très-défectueuse à la lecture; ce qui fait tort également à l'intérêt de l'éditeur et au soin que tout écrivain doit avoir de son art, quelque peu de cas qu'il fasse de ses ouvrages.

Cet avertissement est indispensable. V.

101. — AU DUC DE NIVERNAIS.

Au château de Ferney, par Genève,
29 septembre 1766.

Oserai-je, monseigneur le duc, prendre la liberté de vous importuner? Vous me le pardonnerez, car il s'agit de faire du bien et de mettre le comble à vos bienfaits envers une famille que vous avez daigné tirer de l'état le plus horrible [1].

Vous avez, monseigneur, fait sortir des galères par votre protection le sieur d'Espinasse, d'une très-bonne famille de Languedoc. Il avait subi ce supplice pendant

[1] Voir précédemment, p. 29, 30, etc.

vingt-trois années, et il était condamné aux galères perpétuelles, pour avoir donné à souper et à coucher à un prédicant. Son bien fut confisqué selon l'usage, et le tiers du revenu fut retenu pour la nourriture de ses enfants, qui n'en ont jamais rien touché. Sa femme, qui est respectable par sa vertu et par ses malheurs, est retirée à Lausanne, où elle est au pain des pauvres. Je sais que votre bonté, qui ne s'est point lassée, s'est employée encore en faveur de cette famille infortunée. Vous avez fait ce que vous avez pu pour lui obtenir grâce entière et pour lui faire rendre son bien. Vous en avez parlé à M. de Saint-Florentin, et je suis bien surpris que son humanité ait résisté à vos sollicitations généreuses. Je le crois actuellement adouci, et l'on me fait espérer qu'un mot de votre bouche achèvera de le rendre favorable à une si juste demande.

Permettez donc que je vous supplie de vouloir bien encore lui parler de cette affaire, avec ce don de la persuasion que la nature vous a donné parmi tant d'autres.

Vous verrez incessament le mémoire de M. de Beaumont en faveur d'une famille encore plus malheureuse; vous en jugerez. Votre suffrage servira beaucoup à déterminer celui du public, et par conséquent celui du Conseil. Le style et le fond des choses sont également soumis à votre pénétration. Je ne suis que votre confrère à l'Académie, mais je vous reconnais pour mon supérieur en tout le reste. J'achève ma vie sans avoir le bonheur de vous faire ma cour; mais ce n'est pas sans vous être sincèrement attaché.

Je suis avec un profond respect, monseigneur, etc.

RÉPONSE DU DUC DE NIVERNAIS.

Le 3 octobre 1766.

Je reçois, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 du mois passé, et je me hâte de vous remercier de toutes les choses obligeantes que vous voulez bien m'y dire. Je ferai le meilleur usage qu'il me sera possible du mémoire qui était joint à votre lettre, et je souhaite de tout mon cœur que les dispositions de M. le comte de Saint-Florentin soient actuellement telles que vous me les dépeignez. Je ne suis nullement en état de les faire naître; mais je ne négligerai rien pour en profiter, et je lui recommanderai les intérêts du sieur d'Espinasse avec zèle. Si j'obtiens ce que vous désirez pour lui, j'aurai l'honneur de vous en informer sur-le-champ; et si j'ai le malheur de ne pas réussir, comme je le crains bien, vous l'apprendrez suffisamment par mon silence. Je m'estimerais très-heureux si je pouvais concourir au succès de quelque chose qui vous intéresse, et je vous supplie, monsieur, d'en être bien persuadé, ainsi que de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

102. — A M. DAMILAVILLE.

18 juillet 1767.

Mon cher ami, ce qu'un homme qui a été historiographe de France doit à la maison royale, à la patrie,

à la vérité, m'a forcé de publier ce mémoire[1]. Les nouvelles accumulations des horreurs de La Beaumelle m'ont imposé ce devoir. Je suis fâché que ce coquin ait séduit et épousé la fille de l'avocat Lavaysse, mais il faut savoir réprimer le crime de la même main dont on soutient l'innocence[2]. Cela est triste, mais cela est indispensable.

J'ai écrit à M. d'Aguesseau : je n'ai pas un moment à moi. Je fais la guerre en mourant.

103. — A M. HORACE WALPOLE.

6 juin 1768, à Ferney, près Genève.

Monsieur, j'apprends dans ma retraite que vous avez fait un excellent ouvrage sur le pyrrhonisme de l'histoire, et que vous avez répandu une grande lumière sur l'obscurité qui couvre encore les temps des *roses blanche* et *rouge*, toutes deux sanglantes et fanées[3].

Il y a cinquante ans que j'ai fait vœu de douter; j'ose vous supplier, monsieur, de m'aider à accomplir mon vœu. Je vous suis peut-être inconnu, quoique j'aie été honoré autrefois de l'amitié *of the two brothers*[4].

Je n'ai d'autre recommandation auprès de vous que

[1] V. *Lettre sur La Beaumelle.* Œuv. compl., éd. Beuchot, t. XLIII.

[2] Affaires des Calas et du chevalier de la Barre (V. p. 30.)

[3] Il s'agit de l'ouvrage intitulé : *Doutes sur la vie et le règne de Richard III*, où Walpole emploie son esprit et son érudition à justifier ce tyran. De son côté, Linguet, dans ses *Annales politiques*, réhabilitait Néron. A. F.

[4] Robert et William Walpole.

l'envie de m'instruire : voyez si elle suffit. Voulez-vous avoir la bonté de m'envoyer votre ouvrage par la poste, sous l'enveloppe de M. le chef du bureau des interprètes, à Versailles? Ma témérité va plus loin encore, monsieur. J'ai toujours douté de l'assassinat de M. de Génonville, qui a produit en France plus de mauvais vers que de représailles [1]. Je vois que, dans aucune pièce juridique, dans aucun manifeste, dans aucun écrit des ministres respectifs, il n'est question de cet assassinat prétendu. Si cependant il est vrai que vos soldats aient commis cette barbarie sauvage ou chrétienne en Canada, je vous prie de me l'avouer; s'ils n'en sont pas coupables, je vous prie de les justifier par un mot de votre main. Tout ce que la renommée m'apprend de vous me persuade que vous pardonnez à toutes les libertés que je prends.

Vous pardonnerez encore plus à mon ignorance de vos titres; je n'en respecte pas moins votre personne. Je connais plus votre mérite que les dignités dont il doit être revêtu.

Je suis avec l'estime la plus respectueuse, etc.

104. — A M. LE MARQUIS DE XIMÉNÈS.

1er septembre.

Vraiment, monsieur le marquis, vous auriez rendu

[1] Allusion au poëme de Thomas, intitulé *Jumonville*; car c'est là le vrai nom de cet officier. — Voltaire voulait éclaircir un fait qu'il avait sans doute l'intention de rapporter dans le *Précis du siècle de Louis XV*. A. F.

un grand service à trois ou quatre cent mille hommes qui soupirent après la tolérance, si vous aviez engagé M. le maréchal de Richelieu à faire jouer les *Guèbres* à Fontainebleau. Mais n'y a-t-il point quelque méprise? N'a-t-on point pris les *Scythes* pour les *Guèbres*? Le jeune auteur n'est pas à portée de se mêler de cette affaire. On m'a dit qu'il vivait dans la plus profonde retraite, loin du tripot de la comédie, et loin de tous les autres tripots. Personne ne s'est chargé de solliciter les représentations des *Guèbres*, personne n'en a été prié; vous êtes le seul qui en ayez parlé à M. le maréchal de Richelieu, et c'est à vous seul qu'on en aurait l'obligation, si la chose réussissait.

On m'a mandé que l'auteur y a fait quelques additions. Je suis persuadé qu'il vous enverrait sa pièce avec ces changements, et qu'il serait infiniment sensible à vos bons offices.

Je ne vois pas pourquoi le premier gentilhomme de la chambre aurait besoin, à Fontainebleau, du lieutenant de police de Paris pour faire jouer une tragédie imprimée. Le roi n'est-il pas le maître chez lui, et l'empereur Gallien ne peut-il pas débiter devant lui les maximes les plus sages et les plus favorables aux hommes, sans l'approbation par écrit d'un censeur royal?

Au reste, je doute fort que le magistrat de la police prenne sur lui d'approuver ouvertement cette pièce; il est trop circonspect, et les ennemis de la raison sont trop acharnés. Si vous pouvez l'encourager et le déterminer, vous ferez une bien belle action; et en qualité de tolérant, je vous aurai la même obligation que

les premiers chrétiens avaient à ceux qui faisaient cesser les persécutions.

Les derniers chapitres de l'histoire[1] dont vous me parlez ne peuvent pas sans doute être de la même main que les autres. Ils sont remplis de fautes grossières et de faussetés évidentes. Les noms sont estropiés, les méprises sont absurdes....

La fin de cette lettre manque. (Note de M. de Cayrol.)

105. — A M. D'ARGENTAL [2].

3 mars 1760.

Mon divin ange, le vent du nord me tue. Je n'ai pas pensé au tripot depuis que ce maudit vent souffle dans ma vallée. J'apprends que *Spartacus* n'est pas *de maleficiatis*, mais qu'il est *de frigidis*. Je m'en suis douté. Un gladiateur ne saurait être tendre, et j'ai peur que l'esprit de Saurin ne tienne un peu de la trempe du gladiateur.

Envoyez-moi donc, m'allez-vous dire, la tendre Aménaïde[3] et la passionnée Fanime.—Oui, sans doute, elles partiront dans huit jours. Vous n'avez qu'à dire l'adresse, et vous serez obéi sur-le-champ; j'opine pour Aménaïde et la chevalerie. Cela est tout neuf, cela ne ressemble à rien, et la Fanime ressemble à tout. Elle a les yeux d'Ariane, le nez de Didon, le

[1] L'*Histoire du Parlement*.

[2] Un spirituel recueil, *l'Artiste*, attribue à Voltaire les deux lettres suivantes.

[3] Voir p. 60.

menton de Roxane. Elle n'a malheureusement pas d'Acomat ; et le beau garçon qui fait l'amoureux est fort au-dessous de Bajazet. Donnons toute la préférence aux chevaliers qui paraissent pour la première fois avec leur bouclier et leur haubert, et aux rimes croisées, et à la pompe du spectacle ; mais surtout ne nous pressons pas, je vous en conjure. Je ne peux pas m'imaginer que le public aille au spectacle avec un esprit bénévole, quand on est sans vaisseaux et sans vaisselle, et qu'on ne peut faire ni la guerre ni la paix. Je suis bien las d'ailleurs des fréronades, et il est triste, à mon âge, d'être toujours dans le public comme le faquin de l'académie de Dugast, auquel on tire. Les amusements innocents de ma retraite et de la vieillesse n'ont pu me mettre à l'abri des coups de ce malheureux Fréron ; il faut avouer que ce rôle est insupportable, et qu'il est bien avilissant.

Mon autre persécuteur, M. l'abbé d'Espagnac, est plus poli ; aussi lui ai-je envoyé respectueusement un nouveau mémoire, qui sera le dernier ; après quoi, je tendrai le cou. J'ai peur d'être dégoûté de mes terres en France comme de tragédies. On m'a saisi mon pain, sous prétexte d'un manque de formalité au bureau de la frontière. Je m'en suis plaint à M. le duc de Choiseul, et je lui ai dit combien il était dur de ne pouvoir manger son pain, que les Grecs appellent τὸν ἄρτον.

Pour LUI [1], je n'entends pas, mon cher ange, ce que vous imaginez quand vous dites que *je serai trop*

[1] Le roi de Prusse.

vengé. Il a près de cent mille hommes; le prince Ferdinand aura une armée formidable, et, qui pis est, il y aura une quinzaine de mille d'Anglais dans cette armée. Je fais beaucoup de vœux, et j'ai peu d'espérance.

A l'égard des lettres de lui à moi qu'on a imprimées, je ne les ai point vues; mais j'ai les minutes de toutes ces lettres, que je lui renvoyais corrigées, et qu'un Bonneville lui a, dit-on, volées. J'ai mis la main à tout ce qu'on a imprimé de lui. Il a été un peu ingrat. M. de Choiseul ne vous a-t-il rien confié touchant cette comique majesté? Ne savez-vous rien? Dites-moi donc quelque chose.

Comment se porte madame Scaliger [1]? Mille tendres respects. V.

106. — A ***.

6 avril 1767.

Je comptais, Monsieur, vous remercier de jour en jour en connaissance de cause, et vous parler du plaisir que m'aurait fait le livre que vous avez bien voulu m'envoyer, mais je ne l'ai point encore reçu. Il est, depuis près de trois semaines, à la douane de Lyon. Il n'y a plus de communication entre Lyon et Genève. Votre livre est arrêté avec du vin de Bourgogne. Passe encore pour du vin, mais je ne puis supporter qu'on me prive d'un ouvrage dont on m'a dit tant de bien, et dans lequel j'espérais m'instruire.

[1] Madame d'Argental.

Je fais beaucoup plus de cas de mon âme que de mon gosier, et je consens que les soldats qui m'entourent boivent mon vin, pourvu que je vous lise.

Au reste, que puis-je vous répondre sur l'article de J.-J. Rousseau, sinon que je le plains beaucoup d'avoir insulté ses amis et ses bienfaiteurs, d'avoir manqué à sa patrie et d'avoir mérité l'indignation des ministres à qui nous devons la paix ?

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentimens que je vous dois, V.

107. — A M. ***.

13 septembre 1769.

Je ne vous appellerai plus mon cher ami, puisque vous m'appelez monsieur. Mais je prie instamment votre raison, votre zèle pour la bonne cause et vos bontés pour moi, de confondre le fanatisme des sots et d'enhardir la timidité des sages.

On me mande que les *Guèbres* doivent être joués à Fontainebleau, mais j'en doute beaucoup. Tout ce que je sais certainement, c'est qu'un de mes amis doit en parler avec vigueur à M. de Sartines. Il doit le prévenir sur le dessein de représenter la pièce à Lyon, afin que les fanatiques de Paris aient moins de prétextes pour crier. Je pense qu'il suffira que M. de Sartines vous mande qu'il ne s'oppose point aux spectacles que vous donnez dans votre ville, et qu'il s'en remet au goût et à la volonté de vos magistrats.

Je demandais le nom d'un médecin de Lyon pour

avoir un prétexte de faire un petit voyage, en cas qu'on joue *les Guèbres*. Comme je suis toujours malade, le prétexte est valable. La véritable raison était de venir vous embrasser.

Je pourrais comme un autre vous dire, *monsieur*, que je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur; mais j'aime bien mieux être votre ami.

Voici un exemplaire où il se trouve des changements qui n'étaient pas dans l'autre [1].

108. — A M. TABAREAU.

14 avril 1770.

Si vous êtes à Paris encore, monsieur, votre bibliothécaire vous présente une requête au nom du pays de Gex [2]; c'est qu'aucune des lettres qu'on nous écrit ne passe par Genève, et que tout soit adressé à Versoix, où nous les envoyons chercher.

Les lettres simples de Paris à Gex et à Versoix ne doivent coûter que neuf sous, et elles en coûtent quinze en passant par Genève. Cela fait au bout de l'année un objet très-considérable pour les particuliers, surtout dans un temps où M. l'abbé Terray nous invite à l'économie.

Oserai-je encore vous supplier de vouloir bien faire insérer dans les *Petites Affiches* cet avertissement :

Tous ceux qui écrivent au pays de Gex sont avertis

[1] Cette lettre est adressée à Marin, ou peut être à M. Tabareau, directeur général des postes, à Lyon.

[2] V. précédemment, page 36.

d'adresser leurs lettres à Versoix, et non pas à Genève; sans quoi elles courent risque d'être perdues.

Je me charge de faire passer le même avertissement au *Mercure* et à la *Gazette*.

On me dira peut-être qu'il faut que les citoyens se retranchent, et que la ferme des postes gagne. Mais si les citoyens n'ont plus d'argent pour payer les pensées de leurs amis, que deviendrons-nous? Un peu de commisération, messieurs, je vous en supplie.

Je suis toujours [1], etc.

109. — A CONDILLAC.

1770.

Dans le fond de mon ermitage,
Loin de l'illusion des cours,
Réduit, hélas! à vivre en sage,
Ne l'ayant pas été toujours,
Et ne l'étant qu'en mon vieux âge,
La retraite est mon seul recours,
Je ne ferai plus de voyage.
Que la gloire avec les amours
Couronne, devers Cracovie,
Un prince aimé de la patrie [2],
Qui lui promet de si beaux jours;
Trop éloigné de sa personne,
Je me borne à former des vœux :
On lui décerne une couronne,
Et je voudrais qu'il en eût deux.

Voilà, mon cher philosophe, les prédictions du Nos-

[1] V. l'édition de Beuchot, t. LXVI, p. 207.

[2] Stanislas Poniatowski, élu roi de Pologne par l'influence de Catherine II, dont il avait été le favori. A. F.

tradamus de Ferney que vous pouvez montrer à M. le comte de Muzolk, à qui je présente mes respects. J'ai déjà lu avec grand plaisir quelque chose de votre *Logique*[1]. Je me flatte que bientôt il en paraîtra dans la *Gazette littéraire* un extrait dont vous ne serez pas mécontent.

Conservez toujours un peu d'amitié pour ce vieux malade, qui est obligé de dicter vers et prose.

110. — A M. TABAREAU.

mars 1770.

Partez-vous bientôt pour Paris, monsieur? Me permettrez-vous de vous adresser ce paquet que je vous supplierai de faire rendre à M. de La Harpe, lorsque vous serez arrivé? Il n'y aura qu'à le faire remettre chez La Combe, libraire, rue Christine, que tout le monde connaît.

Vous avez lu sans doute *la Religieuse*: c'est un ouvrage qui fera plaisir aux lecteurs et qui, si je ne me trompe, fera du bien aux familles.

Oserai-je vous demander ce que c'est que cette équipée de saisir toutes les rescriptions aux particuliers? On m'a pris le seul argent dont je pouvais disposer. Dieu veuille que vous ne soyez pas traité de même! Je n'entends rien à cette nouvelle opération de finances; car je suis fort ignorant.

J'embrasse de tout mon cœur M. Vasselier[2].

[1] Le gouvernement de Pologne avait demandé cet ouvrage à Condillac pour l'enseignenent public. A. F.

[2] Premier commis de la ferme des postes.

111. — A M. THIERIOT.

26 juillet 1770.

Mon ancien ami, il faut absolument rendre gloire à la vérité[1], constater les faits énoncés dans cet écrit qui me paraissent tous très-vraisemblables, et faire connaître un scélérat; *oportet cognosci malos.*

La Ninon de l'abbé de Chateauneuf est dans son cadre[2]; il faut attendre que l'assemblée du Sanhédrin soit finie[3]. Sur ce, je vous embrasse.

112. — A M. TABAREAU.

28 juillet 1770.

Vous faites trop d'honneur, monsieur, à Versoix : le receveur de la poste de cette superbe ville est fort loin d'avoir deux cents louis d'or en caisse; et c'est, je crois, deux cents louis d'or que madame Denis a fait remettre à la caisse des postes de Paris pour les pouvoir faire venir de Lyon à Ferney.

Nous avions lu dans le mémoire de MM. les fermiers des postes que cet usage était établi; ainsi c'est à la fête de saint Billard et de saint Grizel que vous devez attribuer cette importunité. Nous nous servions autrefois de la voie de Genève; mais vous savez que

[1] Il s'agit des escroqueries du père Grizel.
[2] Le *Dépositaire.*
[3] Le comité de la Comédie française.

l'intention du ministère est que dorénavant nous fassions tout par la France.

Vraiment oui, je n'ai pas manqué d'écrire à M. le duc de Choiseul que j'envoyais une petite caisse de montres à Marseille par la poste; il le trouve très-bon, et vous savez que lui-même a eu la bonté d'en faire parvenir une caisse à Cadix. Il est très-important de donner à notre manufacture naissante toute la faveur possible; c'est par là seul qu'elle peut se soutenir.

Versoix deviendra un lieu très-considérable; mais il ne l'est pas encore. Ferney est un petit entrepôt qui s'augmente de jour en jour. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour reconnaître les bontés de M. le duc de Choiseul pour notre zèle [1].

Je me flatte bien que les nouveaux établissements vous feront faire encore un voyage dans nos quartiers. Je n'ai point assez joui du bonheur de vous voir, vous et M. Vasselier. Adieu, monsieur; personne ne vous est plus tendrement attaché que l'ermite de Ferney.

V.

113. — AU MÊME.

30 auguste 1770.

Mille tendres compliments à M. Tabareau et à M. Vasselier. J'ai lu le très-plat mémoire fait pour Grizel par l'avocat de l'archevêque. C'est un grand

[1] V. précédemment pages 23, 32, 33, 34, 36, 47.

malheur que ce Grizel ne soit pas aussi ridicule que je le croyais ; à peine y a-t-il le mot pour rire dans son aventure et dans son factum. Cet animal a trompé le public, qui s'attendait à une scène très-réjouissante.

114. — AU MÊME.

5 novembre 1770.

Voici, mon cher correspondant, un mémoire que les esclaves des chanoines de Saint-Claude, en Franche-Comté, envoient à leur avocat au conseil pour tâcher de jouir des droits de l'humanité[1]; et comme vous êtes l'homme du monde le plus humain, je me flatte que vous voudrez bien faire parvenir le paquet à sa destination.

Vous me feriez un très-grand plaisir de m'apprendre quel est le protecteur de l'homme en question dont vous m'envoyez la feuille ; on pourrait très-aisément ouvrir les yeux au protecteur et obtenir sa faveur, en lui faisant connaître la vérité. Mille remercîments.

V.

115. — A M. MARIN[2].

11 mars 1772.

Je vous écris bien rarement, mon cher ami ; que pourrait vous mander un vieillard aveugle, un blai-

[1] V. précédemment, pages 32, 38.

[2] Censeur royal, directeur de la *Gazette de France*.

reau des Alpes, un solitaire enfoncé dans les neiges? Que pourrait-il dire à celui qui deux fois par semaine nous instruit des affaires de l'Europe? Je vous aime de loin dans mon trou, et je me tais.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire rendre cette lettre à M. de La Harpe? Conservez-moi toujours un peu d'amitié; la mienne pour vous ne finira qu'avec ma vie.

116. — A M. ***.

4 mai 1772.

Comme je suis sûr, mon cher monsieur, que le libelle auquel j'ai voulu répondre est de l'Angleviel dit La Beaumelle, j'ai trouvé qu'il ne méritait pas qu'on lui répondît. J'aime mieux m'amuser avec des Bégueules [1] qu'avec des méchants très-méprisables.

On parle d'une mauvaise réponse faite au plaidoyer de M. Linguet; je suis surpris qu'on ose en faire une.

Vous savez la réparation qu'on a faite sur la méprise d'Arras [2]; mais quelle réparation! Il fallait que les premiers juges demandassent pardon à genoux à la veuve de l'innocent, et lui fissent une pension de la moitié de leurs biens.

Je recommande les incluses à vos bontés.

[1] Le conte de *la Bégueule*. V. Œuv. compl., t. XIV.

[2] Le procès de Montbailly, mis à mort comme parricide, et reconnu innocent.

117. — A M. MARIN.

21 auguste 1772.

Mon secrétaire et moi, nous vous demandons pardon du *qui pro quo*. Ces petites méprises arrivent quelquefois, et même dans les bureaux des ministres.

Je vous demande en grâce d'envoyer cet *Essai sur les probabilités à* M. de Morangiès [1].

Nous voici à la veille de Saint-Barthélemy; j'espère vous envoyer incessamment un petit bouquet [2] pour cette fête. — Salamaleken [3]. V..

Je ne sais ce que c'est que *Lise*. Vous savez qu'on met plus d'une sottise sur mon compte selon l'usage. Si *Lise* vaut la peine qu'on l'envoie, je vous supplie de vouloir bien me la faire voir.

118. — AU MÊME.

22 auguste 1772.

Voici le bouquet pour la fête de la Saint-Barthélemy. Il arrivera peut-être trop tard; il faut prendre les Français sur le temps. Que ceux qui se plaignent du présent songent au passé; ils se consoleront. Le vieux malade, très-malade, recommande les incluses à vos bontés.

[1] *Essai sur les probabilités en fait de justice.* — Le comte de Morangiès était accusé d'escroquerie par les sieurs Dujonquay et Veron. *Œuv. compl.,* t. XLVII.

[2] *L'Anniversaire de la Saint-Barthélemy.* Œuv. compl., t. XIII.

[3] Salut oriental, à l'adresse de l'auteur de la *Vie de Saladin*.

119. — AU MÊME [1].

A Ferney, 31 auguste 1772.

Grand merci de la nouvelle que vous me mandez, mon cher ami, que deux faux témoins qui déposaient contre M. de Morangiès ont pris la fuite.

Est-ce à vous que j'ai envoyé, il y a environ quinze jours, un paquet de près de soixante pages pour M. d'Argental? Il ne l'a point reçu, j'en suis très en peine. Il arrive souvent de ces malheurs-là aux gens qui sont à cent lieues de Paris.

Je crois enfin le partage de la Pologne en bon train, quoiqu'il y ait quelques difficultés entre les copartageants.

J'ignore quand on plaidera le procès de Minos, et je vous prie de ne m'en pas aimer moins si je perds ma cause avec dépens, comme cela pourra très-bien arriver.

120. — AU MÊME.

A Ferney, 13 novembre 1772.

Voici encore des *Probabilités*. Avec tout cela il n'est que trop probable que M. de Morangiès perdra son procès. Je voudrais être un peu instruit de ce qui se passe, et je ne le suis point.

[1] La suscription porte : A M. Marin, censeur royal, directeur de la *Gazette de France* et du *Bureau d'adresses*, à Paris.

Le roi de Prusse m'a envoyé un service de porcelaine de Berlin[1]. Cette porcelaine est plus belle que celle de Saxe. C'est ce que j'ai jamais vu de plus parfait. Cela console des sifflets que vous avez prédits aux *Lois de Minos*.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher correspondant.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir la lettre ci-jointe à M. d'Alembert?

121. — AU MÊME.

A Ferney, 18 novembre 1772.

Voilà encore de nouvelles *Probabilités*, mon cher ami. Plus je m'intéresse à cette affaire, plus je tremble. Je ne laisse pas aussi de craindre beaucoup pour la Crète; mais je suis plus tranquille sur cet article que sur celui de M. de Morangiès. Je serai pourtant jugé avant lui; mais je ne perdrai pas cent mille écus. Tout ce qui peut m'arriver, c'est d'être sifflé; c'est le plus petit malheur du monde.

Je vous supplie de vouloir bien faire passer ce petit paquet à M. de La Harpe.

Votre, etc. V.

Je suis bien malade, mais j'espère aller encore quelques mois, malgré l'avocat Marchand.

[1] V. précédemment, page 28.

122. — A M. FABRI,

SUBDÉLÉGUÉ, CHEVALIER DE SAINT-MICHEL, A GEX [1].

A Ferney, 19 novembre 1772.

Je vous supplie de vouloir bien accorder huit coupes de blés à la femme François, boulangère à Ferney, qui en a un extrême besoin pour fournir ses pratiques. Je vous serai très-obligé.

J'ai l'honneur d'être, avec un attachement respectueux, etc.

123. — A M. TABAREAU.

8 janvier 1773.

Ah! monsieur, quelle horrible nuit que celle de l'embrasement de l'Hôtel-Dieu, si tout ce que l'on me mande est véritable! Mais on exagère tout, et il était impossible d'être informé sitôt de tous les détails [2].

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire rendre la lettre ci-jointe à M. de Chabanon. C'est un homme qui a bien des connaissances et bien des talents.

Savez-vous qui est l'auteur du drame *Alcidonis?*

Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

[1] V. précédemment, pages 5, 37, 41.

[2] L'incendie éclata dans la nuit du 29 au 30 décembre 1772. Plusieurs centaines de malades périrent dans les flammes, ou sous les ruines des salles écroulées. A. F.

124. — AU MÊME.

18 janvier 1773.

Je ne vous fatigue pas de longues lettres, mais je vous demande trois choses : premièrement, d'avoir la bonté de faire rendre mon billet à M. le secrétaire perpétuel ; secondement, de vouloir bien me dire de qui est *Alcidonis*[1] ; troisièmement, où en est le procès de Dujonquay. Cela ne coûte que trois mots ; je vous les demande, et je vous embrasse de tout mon cœur.

125. — AU MÊME.

17 mars 1773.

Mon cher ami, je crois, Dieu me pardonne, que je suis encore en vie ; en ce cas, je vous prie d'envoyer un exemplaire de mon petit factum à M. de La Harpe.

Je persiste à vous dire que M. de Morangiès s'est bien mal conduit dans toute cette affaire, depuis le premier pas jusqu'au dernier ; et je serai bien étonné s'il ne succombe pas. Votre lettre de change sur lui est-elle considérable ?

Plusieurs personnes me mandent que mon mémoire les a convaincus de l'innocence de M. de Morangiès, et qu'il perdra son procès. Je crois avoir gagné le mien

[1] Ou *la Journée Lacédémonienne*, de Louvay de la Saussaie, drame en trois actes et en prose, qui venait d'être représenté à la Comédie française. A. F.

contre l'avocat La Croix; mais je voudrais l'avoir perdu, et que M. de Morangiès gagnât le sien.

A l'égard de l'édition des *Lois de Minos*, le maraud de Valade soutient toujours qu'il a imprimé sa détestable rapsodie sur l'édition de Genève; et M. de Sartine l'a cru, quoique l'édition de Genève ne soit point encore achevée, et qu'elle soit absolument différente. Rien ne réussit aux gens qui sont loin. V.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir l'incluse à son adresse ?

126. — AU MÊME.

A Ferney, 9 avril 1773.

L'oncle et la nièce sont également pénétrés, monsieur, de vos bontés; mais je crains qu'ils ne puissent pas en profiter sitôt. Vous savez probablement quel rendez-vous secret on a donné à l'oncle, et le temps de ce rendez-vous est encore un peu incertain. La santé de ce pauvre oncle n'est pas rétablie; il s'en faut beaucoup.

Il lui faudrait plus d'un jour pour se mettre en état de faire le voyage.

Il y a encore une autre raison qui pourrait empêcher l'oncle et la nièce de hasarder l'aventure d'une loge grillée à une première représentation. Vous savez combien le parterre de Lyon est tumultueux ces jours-là, et tout ce qui peut arriver de désagréable. Il me semble qu'il faudrait au moins attendre la seconde journée, supposé qu'il y en ait une; enfin il faut que les *Lois de*

Minos et l'auteur aient un peu de santé. Mais ce qui est bien sûr, c'est que si je suis en vie, je ferai tôt ou tard un petit voyage *incognito* pour venir vous remercier, pour vous embrasser, pour vous dire que vous n'avez point de serviteur plus tendrement attaché que le vieux malade de Ferney et de Prangins.

127. — AU MÊME.

A Ferney, 10 avril 1773.

Il me paraît que le public des honnêtes gens revient beaucoup en faveur de M. de Morangiès. C'est une chose bien absurde que la rétractation d'un faux témoin ne soit pas admise en justice après le récolement. Je regarde le désaveu fait par cette malheureuse Hérissé Tempête, avant d'être fouettée et marquée, comme une espèce de testament de mort qui doit servir de matière à une nouvelle instruction, et qui prouve évidemment que M. de Morangiès est opprimé par la plus infâme canaille. Le juge s'est fait un point d'honneur de protéger la populace contre la noblesse; mais il ne fallait protéger que la vérité contre l'imposture. Le grand malheur est qu'on ne peut prouver cette imposture juridiquement, et que les billets de M. de Morangiès subsistent toujours.

Au reste, ce problème me paraît plus intéressant que cent mille billevesées mathématiques et cent mille discours pour les prix des académies.

Je ne connais point du tout, mon cher ami, ce M. de

Boissy dont vous vous plaignez, ni ce M. l'abbé Savatier qui m'a tant dénigré [1]. Ma longue maladie, dont je ne suis pas encore guéri, ne m'a pas laissé le temps de lire leurs brochures. On dit que M. de La Harpe a fait une tragédie qui est le meilleur de tous ses ouvrages. Je le souhaite de tout mon cœur pour l'honneur des lettres et pour son avantage. C'est de tous nos jeunes gens celui qui fait le mieux des vers, qui écrit le mieux en prose, et qui a le goût le plus sûr.

Voudriez-vous bien avoir la bonté de lui faire remettre cette lettre?

Le vieux malade de Ferney vous embrasse bien tendrement.

128.— AU MÊME.

8 mai 1773.

Mon cher ami, pourriez-vous bien m'envoyer ce nouveau mémoire de Lacroix? Aurait-il donc quelque chose de neuf à dire sur cette cruelle affaire? Je sais qu'il écrit plutôt contre M. Linguet que contre M. de Morangiès. C'est une chose déplorable qu'on se déchaîne si universellement contre un avocat qui ne fait que son devoir. On dit qu'on ne jugera ce procès que sur les probabilités qui frappent tout le monde; mais je n'en crois rien. Les juges sont astreints à suivre les lois. L'ancien parlement se mettait au-dessus; celui-ci [2] n'est pas encore assez puissant pour prendre de

[1] Boissy, rédacteur du *Secrétaire du Parnasse*. — Sabatier, auteur du *Dictionnaire de littérature*, etc.

[2] Le parlement Maupeou.

telles libertés. La détention de M. de Morangiès et le refus d'entendre de nouveaux témoins me font trembler pour lui. Je le regarderai toujours comme un homme très-innocent. Dieu veuille qu'il n'augmente pas mon catalogue des innocents condamnés!

Avez-vous vu M. de Tollendal? Son oncle est une terrible preuve de ce que peut la cabale.

Le roi de Prusse a parmi ses officiers le jeune d'Étalonde, qui fut condamné avec le chevalier de La Barre à la question ordinaire et extraordinaire, à l'amputation de la main droite et de la langue, et à être brûlé vif, pour n'avoir pas ôté son chapeau devant des capucins, et pour avoir chanté je ne sais quelle chanson que personne ne connaît. C'est un exemple qu'il faut toujours avoir devant les yeux; il nous prouve que notre siècle est aussi abominable que frivole [1].

Voici deux lettres que je vous supplie de vouloir bien faire rendre à leur adresse.

Le très-vieux et très-malade solitaire de Ferney vous embrasse de tout son cœur.

129. — A M. MARIN.

A Ferney, 17 juillet 1773.

Voici, monsieur, la seule médaille qui me reste; il n'y en a jamais eu que douze qui aient porté pour légende :

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

[1] V. précédemment, page 30.

Si vous pouviez m'en faire tirer deux ou trois douzaines, je les payerais bien volontiers. On m'en demande de tous les côtés. Il ne faut pas qu'il y en ait trop; mais il est assez bon qu'il y en ait quelques-unes.

Madame Denis est bien loin d'oublier madame Marin; nous lui sommes tous deux très-attachés.

130. — AU MÊME.

Ce mercredi 28 juillet à 4 heures après-midi, au passage du courrier.

Vous avez dû recevoir, mon cher ami, ou vous recevrez, ou vous demanderez chez M. de Sartine un paquet que je vous ai dépêché ce matin, et qui contient une histoire des dernières révolutions de l'Inde et du procès de M. de Lalli [1]. J'y ai joint, comme je vous l'ai mandé, un précis historique du procès de M. de Morangiès.

Si vous êtes content de l'*Inde*, demandez permission de faire imprimer ce petit ouvrage.

Mais pour le *Précis du procès* de M. de Morangiès, je vous prie de le bien cacher, quand même vous en seriez content. Il faut y changer bien des choses, surtout depuis que le dernier mémoire de Lacroix a paru. Il donne un démenti formel à Linguet. On ne sait plus où l'on en est. Serait-il possible que Linguet fût assez fou et même assez malhonnête homme pour accuser le bailli du palais [2] d'avoir reçu des pâtés, sans

[1] *Œuv. comp.*, t. XLVII.

[2] Le chevalier Belot.

en avoir des preuves démonstratives ? Attendons, je vous en prie. — Le courrier part.

131. — AU MÊME.

6 auguste 1773

Je reçois, monsieur, votre lettre du 31 juillet. Vous ne me dites rien du gros paquet que je vous adressai, il y a environ quinze jours, sous le couvert de M. de Sartine.

Je vous envoie aujourd'hui un petit paquet sous votre propre et privé nom. Il ne contient qu'un exemplaire *Lalli* et qu'un *Morangiès;* mais cela forme une masse assez grosse pour ne pas en hasarder deux. Vous pourrez obtenir d'imprimer ces ouvrages à Paris, si vous l'entreprenez; car il me semble que vous venez aisément à bout de ce que vous voulez. En attendant, je continuerai à vous faire des envois chaque poste.

Non-seulement les mémoires de M. de Tolendal sont venus trop tard, mais il n'aurait pas été possible d'en faire usage, en quelque temps qu'on me les eût adressés. Aucun des faits allégués dans ces mémoires n'est prouvé, et dans un tel ouvrage on ne doit parler que les preuves à la main. On parle dans cet écrit d'un doyen des substituts du procureur général; mais l'opinion de ce substitut est comptée pour rien. C'est aux conclusions du parquet que l'on s'en tient; encore ne sont-elles pas mises au rang des voix des juges. Le parquet propose, et les juges disposent.

Le mémoire dit *que le parlement envoya au roi pour*

le prier de ne point faire grâce; cela est de la plus insigne fausseté.

A l'égard d'un Lally roi d'Irlande en 327, c'est une discussion que je laisse à M. d'Hozier.

Je vous dirai encore que jamais je n'attaquerai l'honneur de M. de Bussi, ni d'aucun des officiers qui ont servi dans l'Inde. Ce serait une extravagance atroce et impardonnable, qui ne servirait qu'à rendre la mémoire de M. de Lalli odieuse; et je déclare d'avance que si on veut flétrir la réputation de tous ces officiers dans l'histoire de la guerre de l'Inde, que M. de Tolendal dit être prête à paraître, c'est le plus mauvais parti et le plus dangereux que l'on puisse prendre.

Le motif de madame de Laheuse et de M. de Tolendal est très-louable; mais la manière dont ils paraissent vouloir s'y prendre ne serait pas prudente. Ils craignent que le public n'attribue la perte de Pondichéry aux caprices et aux emportements que tout le monde, sans exception, a reprochés à Lalli; il me semble que cette crainte est très-mal fondée. Les *Fragments sur l'Inde*[1] disent expressément le contraire.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur, et je vous fais juge entre M. de Tolendal et moi.

[1] Voy. *Œuvres complètes*, t. XLVII.

132. — AU MÊME.

22 septembre 1773.

Il n'y a point de nouvelle édition des *Fragments sur l'Inde*. Celles de Genève et de Lausanne ne sont pas encore écoulées. Si on en faisait jamais une édition nouvelle, il faudrait que ce fût à Paris; et, en ce cas, le vieux malade y retravaillerait avec grand plaisir. Quoiqu'il soit dans un état bien triste et absolument hors de combat, il ne doute pas que M. Marin n'ait eu la bonté d'envoyer des exemplaires de la quatrième lettre à M. le comte de Morangiès et à M. Linguet. Il pense que cette lettre doit suffire, et que ce n'est pas à celui qui s'est épuisé en louanges à prévenir par une lettre celui qu'il a tant loué; ce serait plutôt au louangé à remercier le louangeur. Il se flatte d'ailleurs que M. Marin a eu la bonté de faire parvenir à M. de Morangiès un petit billet que le vieux malade mit dans un de ses derniers paquets, vers le 9 ou le 10 de ce mois. C'était une réponse à la lettre de remercîments que M. de Morangiès m'avait écrite. M. Linguet n'a pas eu pour moi la même attention. Je suppose toujours que M. Marin a bien voulu faire parvenir à M. de Morangiès cette quatrième *Lettre à MM. de la noblesse du Gévaudan* [1].

Plus n'en sait le pauvre malade. Il jette au cou de M. Marin ses deux bras languissants et décharnés.

[1] V. *Œuv. compl.*, t. XLVIII.

133. — A M. ***.

9 auguste 1773.

On prétend que Linguet a fait de nouveaux ennemis à M. de Morangiès dans le parquet, dans le barreau et parmi les gens de lettres. Rien n'est plus triste et rien ne me fait plus trembler pour cette malheureuse affaire, qui va se juger définitivement. Je suis historien sincère; vous qui l'êtes, aidez-moi. Je ne vois pas qu'il ait le moindre droit de se plaindre qu'on répète ses propres paroles, sans y faire aucune réflexion.

M. Pigeon [1] serait bien plus en droit de se fâcher; mais il faut préférer la vérité à tout. Cette vérité aura bien de la peine à gagner sa cause au parlement; elle court grand risque d'être écrasée par les formes. Elle aura pour mortelle ennemie la prévention où l'on est contre Linguet. On dit qu'il va donner un nouveau mémoire; il faut espérer qu'il prouvera dans cet écrit les choses qu'il a promis de prouver.

Bonsoir, mon cher historiographe, qui ne dites pas tout ce que vous savez.

P. S. Je pense qu'il faudrait imprimer sans délai ma *Morangeade*, telle que je vous l'envoie, en attendant la *Lalliade*, qui est annoncée dès la première ligne du procès Morangiès. Le mémoire de l'inspecteur Dupuis est sans réplique; il n'y a que des raisons, et c'est ce qu'il faut. — Je vous embrasse bien tendrement. Le très-vieux et très-malade V.

[1] Lieutenant général au bailliage du palais.

134. — A M. MARIN.

1er octobre 1773.

Je me flatte, mon cher monsieur, que vous me mettrez au fait de l'affaire de M. de Goezmann [1], qui est devenue la vôtre.

L'extrait d'un voyage dans l'Inde, que je crois avoir reçu pour vous de M. de Tolendal, ne pourrait guère me servir. Dieu me préserve d'entrer dans ces petits détails qui ne peignent point les mœurs des hommes! Ce n'est pas là ce qu'il me faut.

Est-il vrai qu'il y a une réponse à Beaumarchais? J'en serais curieux.

Voulez-vous avoir la bonté de donner cours aux incluses?

Votre, etc. V.

135. — AU MÊME.

A Ferney, 26 novembre 1773.

Vraiment, non-seulement il était huguenot, mais il était prédicant, le traître [2]! Et il avait été reçu en cette qualité en 1745. C'était un plaisant apôtre. Je ne

[1] Conseiller au parlement, que les *Mémoires* de Beaumarchais ont rendu célèbre.

[2] La Beaumelle.

crois pas qu'il y ait rien dans le monde de plus bas, de plus lâche, de plus insolent, de plus fripon que cette canaille de la littérature : vous devez vous en apercevoir, mon cher ami.

Votre affaire va-t-elle son train? Je ne la puis encore regarder comme une affaire sérieuse. Il est impossible qu'elle vous fasse le moindre tort. On débite que M. de Goezmann va être premier président en Corse. Je vous ai prié de m'en dire des nouvelles. Vous savez que je vous ai promis de ne croire que ce que vous me diriez.

Linguet est-il toujours exilé?

Voulez-vous bien avoir la bonté d'épargner un port de lettre à notre ami La Harpe, et ...... une pour M. d'Argental? V.

P. S. On dit que ce pauvre Baculard a fait une grande perte par trop de confiance. La même chose m'est arrivée. Nous autres gens de lettres, nous sommes assez sujets à ces petits inconvénients. Conservez toujours un peu d'amitié au vieux malade V.

136. — AU PRINCE DE LIGNE.

5 auguste 1774, à Ferney.

Vous feriez rire un mort, monsieur le prince, avec vos prélats et vos lavements[1]. Moi, qui suis plus près des lavements que des sacrements, j'ai été enchanté d'être encore dans votre souvenir. Je m'imagine bien

[1] Il s'agit de la cérémonie funèbre de Louis XV, dont le prince de Ligne lui rendait compte dans un style d'assez mauvais goût. A. F.

que tout ce que vous avez vu vous a amusé sans vous étonner. C'est un drame d'une nouvelle espèce, et vous êtes bon juge. J'ai renoncé à tous les spectacles ; mais je suis charmé quand un connaisseur comme vous daigne m'en parler.

Tout enterré que je suis dans ma solitude, j'ai entendu parler, il y a quelques mois, d'une belle fête que vous aviez donnée. Je me doute bien qu'il y avait autant de goût que de magnificence. Mes jours de fête seraient ceux où je serais à portée de vous faire ma cour; mais ma destinée m'a tapi trop loin de vous.

J'ai eu la consolation de dire fort au long à M. de Constant[1] combien je vous suis attaché. J'ai joint mes vœux aux siens, pour que votre manière de penser s'établisse à Bruxelles. J'en dirai autant à M. d'Hermenches, quand je le reverrai. Il est un peu mécontent, il boude ; mais j'espère qu'il prendra le parti de nous demeurer. Il ne trouvera guère de pays où l'on sente mieux son mérite.

Agréez, monsieur le prince, mes éternels regrets d'être si éloigné de vous, et mon profond respect.

V.

[1] Le père de Benjamin Constant de Rebecque. — M. de Constant d'Hermenches, son parent, rimait et jouait agréablement la comédie.

A. F.

137. — A M. TABAREAU.

Ferney, 14 novembre 1775.

Pardon, monsieur, une maladie, qui a été mêlée d'une petite attaque d'apoplexie, m'a empêché de vous remercier de vos anémones et de vos renoncules ; mais il n'y a point d'apoplexie qui puisse éteindre dans moi ma reconnaissance. Je me flatte que vous voudrez bien ordonner qu'on rembourse les frais chez M. Sherer.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

Le vieux malade de Ferney. V.

138. — A M. PONCET,

SCULPTEUR.

De Ferney, 6 février 1776.

Mon cher confrère de Lyon et d'Arcadie, vous m'accablez de vos bienfaits. Je suis pénétré de la bonté avec laquelle vous vous êtes souvenu de la Saint-Barthélemy. Cette médaille m'est bien précieuse. Comment puis-je vous remercier de tout ce que vous faites pour moi ? Nous vous regrettons à Ferney, autant qu'on vous aime à Lyon. Ajoutez encore à tous vos bons offices celui de dire à M. de la Tourrette [1] combien je

[1] Naturaliste, de l'Académie de Lyon.

suis sensible à la lettre que je reçois de lui, à tout ce qu'il me dit de vous et de l'Académie, aux marques d'estime et d'amitié que vous recevez de toutes parts. Comptez surtout parmi vos vrais amis et parmi ceux qui rendent le plus de justice à vos grands talents,

Votre très-obéissant serviteur,

Le vieux malade de Ferney, V.

Plus malade que jamais, et ne vivant que pour vous.

139. — A M. CHRISTIN,

AVOCAT.

22 février 1776.

Le vieux malade de Ferney a reçu les instructions du cher philosophe, patron des opprimés; il en fera certainement usage. Peut-être faudra-t-il attendre le saint temps de Pâques; les ministres seront alors un peu moins accablés d'affaires. Une raison encore plus forte, c'est que j'espère dans ce temps-là passer quelques jours avec le patron de l'humanité [1]. Ce sera probablement ma dernière Pâques; car ma santé baisse tous les jours. Je finirai trop heureusement ma carrière, si je puis travailler sous votre dictée à délivrer les hommes de l'esclavage où des moines [2] les ont mis. Ne pourrai-je parvenir à briser des fers si honteux, après nous être tirés de ceux des fermiers généraux [3]?

[1] Turgot, qui fit un séjour d'un mois à Ferney.
[2] Il s'agit de l'affaire des serfs de Saint-Claude.
[3] Voir précédemment, p. 38.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher philosophe.

140. — AU MÊME.

A Ferney, 12 novembre 1777.

Nous sommes fort ignorants, mon cher ami, nous ne savons pas à Ferney s'il est vrai que des lettres patentes du roi, à nous accordées pour valider et confirmer nos échanges et nos marchés faits avec la sainte Église, ne sont valables que pour une année et ne peuvent être entérinées à Dijon qu'au bout de cette année. Il n'est pas dit un mot de cette clause prétendue dans ces lettres patentes. On nous assure que c'est vous qui avez décidé que nous n'avons qu'un an pour faire entériner nos lettres. Mandez-moi, je vous prie, si cela est vrai.

Je ne connais point du tout la jurisprudence du Conseil et les entraves que les parlements y mettent. Je ne sais autre chose que de prendre l'intérêt le plus vif à nos chers esclaves[1], que vous protégez si noblement à ce Conseil du roi.

Je vous embrasse tendrement.

Le vieux malade, V.

[1] Voir précédemment, p. 31, 32, 38 et 77.

151. — AU MÊME.

A Ferney, 13 janvier 1778.

Vous me déchirez le cœur, mon cher ami, par tout ce que vous me mandez. Il m'est impossible d'écrire à votre Genevois. Jugez-en vous-même.

Sa femme est née et a été élevée dans le même village que la mère de mademoiselle de Varicourt [1], qui lui donna longtemps des bas et des souliers, quoiqu'elle n'en eût guère pour elle-même.

J'ai donné part du mariage de mademoiselle de Varicourt à la Genevoise, et ma lettre était assurément très-flatteuse. Elle n'a pas daigné me répondre; mais elle a répondu à un frère de mademoiselle de Varicourt, et lui a dit qu'elle était une femme trop sérieuse et voyant trop bonne compagnie pour recevoir chez elle une jeune mariée. Cet excès d'impertinence est-il concevable?

Je tremble de tous côtés pour nos chers Saint-Claudiens. J'ai bien peur qu'ils ne soient mangés par les pharisiens et par les publicains; mais où se réfugieront-ils? Ils n'ont ni protection ni asile. Tout ce que je vois me fait horreur et me décourage. Je vais mourir bientôt en détestant les persécuteurs et en vous aimant.

[1] Mademoiselle de Varicourt, d'une famille noble du pays de Gex, élevée à Ferney par madame Denis, épousa en 1777 le marquis de Villette. Voltaire lui avait donné le surnom de *Belle et Bonne*. Madame de Villette est morte en 1822. A. F.

142. — A Mme DE SAINT-JULIEN.

A Paris, dimanche au soir, 1778.

Notre protectrice, il est bien clair qu'entre les Israélites et les rois de Gerar, il n'y eut jamais de guerre pour un puits [1] plus juste que celle que nous allons soutenir contre M. de Villarceaux [2]; car s'il bouche le passage au delà de son puits, avec quoi nos domestiques pourront-ils avoir de l'eau pour les choses les plus nécessaires? Comment les gens de l'écurie pourront-ils seulement laver les pieds des chevaux? Nous sommes confondus, madame Denis et moi. Nous vous supplions de parler à M. de Villarceaux, et d'obtenir du moins de son honnêteté ce que nous devrions exiger de sa justice. Arrangez tout avec M. Chalgrin [3]. Sans vous, nous serions privés de la chose la plus nécessaire à la vie. V.

[1] Genèse, XXVI, 20. Ce puits, situé dans le désert, était l'objet de conflits sanglants. A. F.

[2] M. de Villarceaux était propriétaire de l'hôtel, rue de Beaune, voisin de celui où Voltaire est mort. L'hôtel de madame de Saint-Julien y touchait. (V. la lettre à madame de Saint-Julien, *Œuvres complètes*, t. LXX, p. 160; et précédemment, p. 24.)

[3] L'architecte.

FIN DE LA CORRESPONDANCE DIVERSE.

REMARQUES AUTOGRAPHES

DE VOLTAIRE

EN MARGE D'UN LIVRE ANONYME DU PÈRE DANIEL,

intitulé :

OBSERVATIONS CRITIQUES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE DE MÉZERAI

(Paris, 1700, in-12, chez Jean Musier).



AVERTISSEMENT

La publication de ces *Remarques* de Voltaire est presque un petit roman. L'ouvrage anonyme du père Daniel contre Mézerai, annoté de la main de Voltaire, appartenait à M. Renouard, et il fut mis en vente à la mort de ce savant libraire en 1857[1]. Il devait naturellement tenter les éditeurs des *Lettres nouvelles*. M. de Cayrol et celui qui écrit ceci réunirent secrètement leur bourse pour cette acquisition. Mais le livre trouva de nombreux et surtout de riches enchérisseurs, entre autres un docte étranger, un membre de la chambre des lords, admirateur éclairé de nos grands écrivains. Que pouvaient dans une enchère deux littérateurs, même associés, contre un pair des trois royaumes?

Nous eûmes beau dépasser, dans la chaleur de la lutte, le *maximum* que nous avions fixé à notre passion littéraire; l'enchère fut poussée bien au delà, et nous eûmes le dépit d'entendre prononcer en faveur d'un autre le mot fatal, adjugé! Nous avions poursuivi une conquête impossible. Après la vente, l'agent du noble pair nous dit, pour nous consoler, qu'il avait des pouvoirs illimités.

[1] On lit sur le frontispice : *Ce livre est à M. Goury, lieutenant particulier*; et plus loin : *Exemplaire très-précieux, chargé de notes manuscrites de Voltaire.* CH. NODIER.

Il fallut donc renoncer aux *Remarques* inédites sur le livre du père Daniel. Toutefois on fit des démarches pour en avoir au moins communication. Mais le livre avait déjà passé la Manche et même voyagé au loin. On ignorait le nom de l'heureux possesseur. Tout espoir était perdu. La seconde édition du recueil de 1856 allait paraître ; on eut regret de ne pouvoir y ajouter ces *Remarques* si intéressantes. On ne songeait même plus à les retrouver jamais, quand l'auteur de cet *Avertissement* rencontre un de ses amis, professeur de l'Université, qui l'aborde en lui disant : « J'ai vu hier le « père d'un de mes élèves qui a lu votre recueil avec « un grand plaisir; mais il a ajouté que vous deviez lui « en vouloir beaucoup sans le connaître. — Comment? « — C'est lui qui vous a enlevé, à la vente de Renouard, « ce volume de Daniel annoté par Voltaire, dont vous « aviez si grande envie. — C'est cet Anglais? — Précisément. Je vais même livrer son nom à toutes vos « imprécations: c'est lord Richard Tufton. — Le terrible enchérisseur! — Eh bien! il m'a chargé de vous « dire que si vous désiriez ce livre, il le mettait à votre « disposition. — Vraiment! — Oui, dès demain. »

On suppose combien je fus surpris d'un pareil hasard et touché d'une offre aussi obligeante. J'acceptai avec une vive reconnaissance. Le lendemain, en effet, le livre était chez moi, et la durée du prêt était illimitée, comme l'avait été l'enchère.

Aussitôt je m'empressai d'acheter le livre du père Daniel, aujourd'hui très-inconnu et pourtant fort curieux, et je copiai soigneusement les notes autographes de Voltaire en regard du texte.

C'est ce travail que nous publions ici. On voit quelles traverses les *Remarques* ont éprouvées avant d'arriver au public. Les amis de notre littérature en seront rede-

vables au généreux procédé d'un Anglais, de M. Richard Tufton. C'est à lui que notre reconnaissance et celle du public doivent s'adresser.

On sait que Voltaire faisait des notes sur la marge de tous ses livres. Celles-là n'ont assurément jamais été destinées à être imprimées[1]. Ce sont les réflexions soudaines, les saillies du lecteur jetées au courant de la plume. Mais cet abandon et les négligences de style n'ôtent rien à la clarté, à la justesse des observations, ni surtout à la verve du critique.

On verra que l'ouvrage du père Daniel est conçu dans des vues politiques très-profondes. C'est un travail sur notre histoire nationale entrepris pour la plus grande gloire d'une société puissante, longtemps maîtresse en France, par un écrivain habile, dévoué à la domination de son ordre, contre notre annaliste alors le plus répandu, le plus en crédit, contre Mézerai dont il veut détruire l'autorité.

L'importance de cet écrit augmente singulièrement l'intérêt des réfutations de Voltaire. Il a lui-même marqué la portée du livre et sa source mystérieuse par quelques lignes tracées sur les premières pages. Nous n'avons rien à y ajouter; nous nous félicitons seulement d'avoir pu dérober aux bibliothèques étrangères une curiosité historique et littéraire d'un pareil prix.

A. F.

[1] Ces remarques ont dû être écrites vers 1775.

NOTE DE VOLTAIRE

Le P. Lelong a cru que ces *Observations* étaient de Lesconvel le Breton [1]. Bayle en fait peu d'estime. S'il avait su qu'elles étaient du P. Daniel, il les aurait trouvées très-piquantes. Le *Dictionnaire historique* de Liége, composé par des ex-jésuites, dit, d'après le *Dictionnnaire* de Caen, que Daniel avait fait précéder la publication de son histoire par un écrit de 368 pages (il se trompe en mettant 370, à moins qu'il ne parle de l'édition de 1720), intitulé *Observations*, etc.

Le *Dictionnaire* de Caen ajoute : « L'objet de cette « brochure était de rendre Mézerai suspect, odieux « et méprisable aux princes, aux ministres, aux « courtisans, aux gens de robe, au haut clergé, aux « religieux, aux financiers, aux femmes ; et, en le « décréditant auprès de tous les gens qui lisent, de « le reléguer dans les antichambres. Ce projet ne « réussit point ; mais il prouva aux juges impartiaux « que Mézerai était souvent inexact, et se livrait « quelquefois à ses préventions et à son humeur. »

L'ex-jésuite de Liége omet tout cela et dit : « Le « père Daniel a fait précéder la publication de son « *Histoire de France* par ce livre des *Observations* « *critiques*, où il montre combien l'histoire de Mézerai « est défectueuse et de combien de préventions cet « auteur avait infecté ses récits. »

[1] Historien et romancier, né vers 1650, mort à Paris en 1722.

Le P. Daniel se proposait de donner son histoire de France, dont le but principal est de persuader adroitement et comme par les faits, que plusieurs rois de France ont été illégitimes, et souvent même adultérins. Par là, il voulait plaire à Louis XIV qui voulait faire pour ses bâtards ce qu'il n'a pu réussir à faire, c'est-à-dire à les élever tôt ou tard à la Couronne. On ne lit guère l'histoire de France dans les sources; mais on lisait Mézerai; il fallait donc arracher ce livre des mains du public[1]. Voilà l'objet de ces *Observations*, où le jésuite montre un grand respect pour les grands, pour les dames, etc. Voyez sur l'histoire du P. Daniel les *Mémoires* de Saint-Simon, et vous trouverez que ce père a confirmé ce que disait le comte de Boulainvilliers, qu'il était presque impossible qu'un jésuite écrivît bien l'histoire de France.

Ce que le P. Daniel fait, soit ici, soit dans son histoire en faveur de Louis XIV, le P. Rapin l'a fait avec la même adresse dans ses *Réflexions sur l'histoire* en faveur de sa Société. Il n'y dit pas un mot de M. de Thou; mais on voit qu'il ne le perd pas de vue, et que plusieurs maximes qu'il établit sont dirigées personnellement contre ce grand historien. Qu'on lise son ouvrage, et qu'on lise celui-ci, avec la clef que nous venons de donner, et on verra combien l'un et l'autre devient piquant.

[1] Le livre anonyme du père Daniel parut entre la première partie de son histoire et la seconde. Un long intervalle sépara ces deux publications. La première avait médiocrement réussi; il était bon de mieux préparer le succès de l'autre, en détruisant ses devanciers.

A. F.

OBSERVATIONS CRITIQUES DU P. DANIEL SUR L'HISTOIRE DE FRANCE ÉCRITE PAR MÉZERAI.

PRÉFACE DU P. DANIEL.

I. « Ceux qui sont les plus prévenus pour Mézerai de-
« meurent d'accord que son style est dur, qu'il fait quelque-
« fois des périodes mal liées, et qu'il emploie des termes bar-
« bares ou connus seulement du menu peuple. »

Cette critique est juste.

II. « Ceux qui ont lu son histoire sans prévention ont trouvé
« qu'il est presque toujours de mauvaise humeur. »

Cela est assez vrai.

III. « Qu'il ne sait pas faire le détail d'une action de guerre,
« et qu'il fait de mauvais raisonnements sur toute sorte de
« matières. Voilà ce que j'ai entrepris de faire voir. »

On ne reprochera pas au P. Daniel de ne savoir pas parler de combats. Son histoire de la troisième race n'est qu'un récit de siéges, de batailles, etc.; mais presque pas un mot de l'intrigue du Cabinet, et pour cause.

OBSERVATIONS DU P. DANIEL SUR L'HISTOIRE DE MÉZERAI.

I. « Je suis persuadé, comme le public, que Mézerai est un
« fort bon historien, et ce n'est que par simple amusement

« que j'entreprends de faire voir qu'il y a quelque chose à re-
« trancher ou à changer dans son *Histoire de France*. »

C'est comme celui qui disait :

— Un valet de Gascogne
Gourmand, ivrogne et assuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant, le meilleur fils du monde.

II. « Je commence par la page 47, où il dit que Pharamond « commença à régner en l'an 418, et que c'était une année re- « marquable par une grande éclipse de soleil, qui semblait « marquer la prochaine extinction de l'empire dans les Gaules. « Un homme bien sensé peut-il adhérer à des opinions si po- « pulaires, et dire qu'une éclipse, dont les causes sont connues « pour être naturelles, soit le présage d'un changement con- « sidérable dans la fortune des hommes? »

Observation juste; quoique ce défaut se trouve dans plusieurs historiens estimables d'ailleurs.

III. « On peut regarder comme une aventure peu croyable « celle d'un gendarme insolent qui, pour empêcher le roi « Clovis de rendre à un évêque un vase précieux qui avait été « pris dans une église, le brisa d'un coup de hache. Mézerai « dit que le roi dissimula pour l'heure, mais qu'un an après, « dans une revue générale, il fit une querelle au gendarme « sur ce que ses armes n'étaient pas en bon ordre, et lui fendit « la tête de sa hache. Il dit que ce fut un coup bien hardi, qui « rendit le roi redoutable aux Français. Il eût mieux parlé, « s'il eût dit que c'était un coup bien barbare qui le fit haïr de « ses sujets. Où est la vertu d'une telle action? Le roi pouvait « tuer sur-le-champ un soldat qui lui manquait de respect. »

Décision bien singulière pour un jésuite ou plutôt pour un prêtre.

Eh! quoi, Mathan, etc.

IV. « *Mézerai* veut faire entendre que Clovis recevait sou-
« vent du ciel des grâces miraculeuses, et ailleurs il en rap-
« porte des actions du prince le plus injuste et le plus inhu-
« main qui ait jamais porté la couronne. Comment cela se
« peut-il concilier? »

Comme toutes les contrariétés de l'esprit et du cœur de l'homme.

V. « Il (Mézerai) se sert ordinairement des termes de con-
« cubine, de bâtard et d'adultère, qui blessent la délicatesse
« de notre siècle, et dont les hommes polis sont très-éloignés
« de se servir. »

Le P. Daniel songe déjà à son projet de flatter Louis XIV, qui voulait élever ses bâtards jusqu'où il aurait pu.

VI. « Il dit que les Français furent, dans une occasion de
« guerre, un peu en désordre, parce que leurs chevaux tom-
« baient dans des fossés recouverts de branches et de gazons[1].
« Quoi qu'il ne soit pas le seul historien qui ait parlé de cette
« ruse grossière, il n'est pas vraisemblable qu'elle ait jamais
« causé de désordre à des gens de guerre. »

Cela n'est cependant pas impossible.

VII. « Il dit que les rois des Visigoths, naturellement timides,
« transférèrent leur siége royal pour s'éloigner de leurs enne-
« mis. — Que veut-il dire par *naturellement timides?* Était-ce
« un défaut attaché à la seule race de ces rois? Et n'était-ce
« pas prudence qui les faisait agir, et non pas timidité? »

Le P. Daniel n'aime pas qu'on attribue quelque faiblesse aux rois.

[1] Bataille contre les Thuringiens, sous Thierry, en 531.

VIII. « Clotilde, dit-il, répondit qu'elle aimait mieux les « voir morts que tondus (ses petits-fils).— Est-il vraisemblable « qu'une princesse si humaine et si sage eût fait un choix si « barbare ?

Où en serait l'histoire si on s'arrêtait à ces vraisemblances, et qu'on n'admît parmi les actions des hommes que ce qu'ils ont dû faire ?

IX. « Il dit que le prince Théodebert prit quelques châteaux « dans la contrée de Béziers, mais qu'il se laissa prendre lui-« même à la beauté de Deuterie, dame de Cabrière, qui le « reçut dans son château et dans son lit.—Quel rapport y a-t-il « entre des châteaux pris et un homme touché de la beauté « d'une femme? »

C'est une expression un peu poétique, et dont on trouvera bien des exemples. *Victorem omnium vici*, était la devise d'une grande dame de par le monde [1].

X. « Comment peut-on entendre que ce soit la loi naturelle « qui exclut les filles de la couronne? Elle n'est donc la loi na-« turelle qu'en France; car les autres peuples de l'Europe ne « les excluent pas. »

La loi salique faisait autant de peine au P. Daniel qu'à Louis XIV.

XI. « Les admirateurs de Mézerai se désabuseront de l'opi-« nion qu'ils ont qu'il ne fait que des narrations bien intelli-« gibles, et ils demeureront d'accord que les mauvaises cons-« tructions ne sont pas rares dans ses ouvrages. »

Cela est vrai; mais on entend Mézerai.

[1] Madame de Maintenon.

XII. « Il dit : Les intrigues de cour sont toujours funestes « aux grands capitaines. — Voilà une maxime générale qui se« rait bien sujette à être contredite ! »

Il s'agit ici d'une universalité morale, et cela suffit.

XIII. « Il n'a jamais aucune modération quand il parle des « grands ; serait-ce là par où il plaît à tant de gens ? »

Méchanceté du P. Daniel, qui veut persuader que Mézerai ne peut plaire qu'à la canaille.

XIV. « Il dit qu'un garde-chasse ayant accusé un chambellan « du roi d'avoir tué un buffle, et le chambellan l'ayant nié, le « roi ordonna le combat, selon la coutume en fait douteux ; il « dit ensuite que le champion du chambellan et le garde s'é« tant tués tous deux, le chambellan, comme convaincu, fut « attaché à un poteau et lapidé. Cette aventure peut être vraie, « mais elle n'est pas fort vraisemblable ; et, si elle est vraie, « quel étrange temps était celui-là ! »

Oui ; mais est-ce la faute de l'historien ?

XV. « Il fait de Frédégonde une femme habile et coura« geuse, après l'avoir noircie un peu auparavant de toutes « sortes de crimes. »

Ce n'est point une contradiction. Les Cromwell, etc. ont commis des crimes, et étaient habiles et courageux.

XVI. « Landry fit avancer, dit-il, quelques troupes portant « des branches d'arbres qu'elles plantèrent, et laissèrent dans « ce terrain quelques vaches qui portaient des clairons, de

« sorte que les ennemis crurent que c'était un bois taillis.
« — Quelle impertinence ! »

Le P. Daniel ne se ressouvient plus qu'Annibal a employé le même stratagème avec un égal succès.

XVII. « Childebert et sa femme furent emportés de maladie « l'un près de l'autre. Et aussitôt le bon Mézerai ajoute qu'ils « moururent *peut-être* de poison, et qu'il venait de la bou- « tique de Frédégonde, leur ennemie, ou de celle de Bru- « nehaut. C'est accuser bien légèrement des crimes les plus « énormes des personnes élevées. »

Pourquoi des *personnes élevées?* Il ne faut accuser *légèrement* de crimes énormes qui que ce soit.

XVIII. « Il parle de Frédégonde triomphante, mais plus *il-* « *lustre* encore par ses crimes que par ses bons succès. — Est- « on illustre par ses crimes? Je crois qu'on peut être célèbre « et fameux, mais non pas illustre. »

Illustre ne signifiait alors que fameux, et ne se prenait pas toujours en bonne part.

XIX. « Les Australiens menèrent de force Brunehaut sur les « frontières du royaume où ils la laissèrent seule, et n'ayant « qu'un méchant habit qu'ils lui firent prendre. — Quoi! ils « prirent le soin de lui changer ses habits ! Voilà bien du sang- « froid pour des sujets insolents, et une plaisante vengeance ! »

Le P. Daniel ne se serait pas contenté de cette punition.

XX. « Il dit : Brunehaut, chassée de la cour d'Austrasie, y laissa « une de ses servantes, fille fort sage et fort belle, achetée à « prix d'argent. — Qu'entend-il par une servante achetée à prix

« d'argent? Les filles qui sont auprès des reines sont-elles « nommées servantes? »

Elles pouvaient l'être alors; il y avait des esclaves dans ce temps-là.

XXI. « Par une prévention ridicule contre les femmes, il dit « que Dagobert se laissa porter au luxe que la vanité de ce « sexe inspire. »

Le P. Daniel fait ici sa cour aux dames, à madame de Maintenon, etc., et par contre-coup à Louis XIV.

XXII. « A la page 284 il dit qu'on soupçonne le roi Dago- « bert d'avoir contribué à la mort d'un enfant pour se saisir « de ses États. Il dit dans la page suivante que ce roi fit bâtir « en l'honneur de saint Denis une belle église, et l'accom- « pagna d'une riche abbaye. — Un prince qui a de pareils sen- « timents de piété peut-il être soupçonné d'un crime énorme? »

On peut bâtir une église, et commettre des crimes.

XXIII. « Vamba, roi des Visigoths, avait donné ordre de « prendre dans ses troupes tous ceux qui avaient commis des « désordres avec des femmes, et leur avait fait couper la partie « avec laquelle ils avaient péché. — Il est facile de connaître « ce qui y est de répréhensible dans le fait et dans l'ex- « pression. »

L'expression peut être répréhensible sans que le fait le soit.

XXIV. « Deux évêques, dit-il, voulant tromper un prince, « lui donnèrent leurs serments sur les châsses de quelques « saints qu'ils portaient avec eux, mais dont ils avaient ôté « les reliques. — Est-il possible que les hommes de ce siècle-là

« fussent méchants et scrupuleux en même temps? Comment « concilier ces deux contraires? »

On en a des exemples de tout temps.

XXV. « Il dit, en parlant d'un prince querelleux et faible, et « par conséquent soupçonneux et cruel, qu'il avait un courage « de *femme*. »

Mézerai n'est ici qu'un impoli.

XXVI. « Il met un discours de fanfaron à la bouche de Pépin, « tuant un lion. »

Il y a toujours eu un peu de grossièreté dans ces siècles héroïques.

XXVII. « Mézerai commence son second volume par une « maxime bien vague : Il dit que la race du prince qui cesse « de régner est toujours ennemie de celle qui doit succéder. »

Les exceptions sont si rares que la maxime pouvait subsister.

XXVIII. « Il dit que Louis le Débonnaire voulut mettre la « réforme parmi les évêques, et que cela lui attira la haine des « gens d'église, parmi lesquels le nombre des méchants, quoi- « qu'il ne fût pas le plus grand, se trouva le plus fort, parce « qu'il était le plus remuant. — Où est la preuve qu'il fut le « plus fort? »

Il est certain que la minorité, quand elle est composée des méchants, est souvent la plus forte.

XXIX. « Il dit : L'envie ayant pris à l'empereur, nonobstant « sa dévotion, de goûter encore les douceurs du lit nuptial, « il choisit une princesse d'autant plus funeste à son repos

« qu'elle était belle et spirituelle. — La dévotion est-elle in-
« compatible avec le mariage, qui est un sacrement? »

Cela pouvait être appliqué à Louis XIV et à madame de Maintenon; il faut donc le détruire.

XXX. « Et comment Mézerai sait-il que l'empereur ne cherchait dans son mariage que les douceurs du lit? Et quelle expression est celle-là? Comment prétend-il prouver qu'une femme est funeste au repos de son mari, quand elle est belle et spirituelle? Il ne faudrait donc épouser que les laides et les stupides. »

Réflexions très-plaisantes pour un prêtre.

XXXI. « Il dit que l'impératrice, autant pour avoir lieu de gouverner son mari que par affection, lui persuada de donner sa confiance au comte de Barcelone qu'elle aimait. — Que veut dire par *affection?* »

On entend bien Mézerai; mais il s'explique mal.

XXXII. « J'ose dire qu'il n'est pas vraisemblable qu'un évêque [1] puisse être surpris et massacré en disant la messe. »

Le P. Daniel aurait sûrement pris la fuite.

XXXIII. « Il dit que le roi Hugues d'Italie épousa l'impudique Marozie; laquelle gouvernait alors la ville de Rome et le siége pontifical. — Il aime à dire des injures aux personnes élevées en dignité. »

Si c'est un fait, il n'y a point d'injures. L'histoire juge et ne flatte pas.

XXXIV. « Il nous laisse deviner, si nous pouvons, pourquoi il

[1] Il s'agit de l'évêque de Nantes, lors de l'invasion des Normands. A. F.

« traite cette princesse d'impudique, et comment elle gouver-
« nait le siége pontifical ; car il ne l'explique en aucune ma-
« nière. »

Cela n'était pas nécessaire.

XXXV. « Un gentilhomme lui avait fait voir des preuves que « la maison de Savoie descendait de mâle en mâle de Charles-« Constantin, fils de Louis l'Aveugle, roi de Provence ; dont il « tire la conséquence qu'elle a droit de prendre le titre de « *royale*. — Quand ce qu'il dit serait vrai, je ne sais si ce serait « un droit de prendre ce titre. Mais bien plus, ce gentilhomme « si savant et lui se sont trompés assurément ; car les ducs de « Savoie prétendent tirer leur origine de la maison de Saxe. »

Ce gentilhomme a fait voir des preuves; mais il se trompe; car les ducs de Savoie prétendent, etc. Ce raisonnement est peu concluant.

XXXVI. « La page 282 et la suivante sont pleines d'événe-« ments qui peuvent être vrais ; mais ils ne sont pas vraisem-« blables. »

L'histoire rapporte ce qui est, et non ce qui peut être.

XXXVII. « Il dit que le roi se moquant du comte d'Anjou qui « allait chanter au chœur, le prince lui répondit : Sachez, sire, « qu'un prince non lettré est un âne couronné. — Est-ce qu'on « prétend que chanter au chœur et être lettré, ce soit la même « chose ? »

Cela suppose qu'on savait lire, et la littérature ne s'étendait pas bien loin alors.

XXXVIII. « A propos de la reine Ogine, qui se maria à 85 ans,

« il dit que ce fut par vengeance ou par incontinence. — Est-
« ce que les lois ne permettent pas le mariage en quelque âge
« que ce soit? »

Ceci est clairement en faveur de Louis XIV.

XXXIX. « Othon, dit-il, épousa la reine Adélaïde, parce qu'il
« n'en put *jouir* autrement. — Ne pouvait-il se servir d'un
« terme mieux séant? »

Le P. Daniel connaissait mieux tous les synonymes de jouir.

XL. « Il dit qu'Othon était, à juste titre, surnommé le
« Grand, parce qu'il ne rapportait pas les bons succès à sa
« propre gloire et vanité, mais à relever l'empire d'Occident.
« — Entend-on ce qu'il veut dire? »

Il serait d'ailleurs à craindre que cette réflexion ne fût appliquée à Louis XIV.

XLI. « Il accuse une reine de galanterie; il ne garde aucune
« mesure dans ses accusations. »

Il s'agit de savoir si le fait est vrai, et voilà tout.

XLII. « Il dit que les rois de France portaient le titre d'em-
« pereur, et se sont contentés, par quelque considération qu'on
« ne sait pas, de celui de roi qui est en effet plus doux et plus
« auguste. — Sur quoi fonde-t-il cette décision que le titre de
« roi soit plus doux ou plus auguste que celui d'empereur? »

Le P. Daniel aurait bien voulu que Louis XIV eût pris le titre d'empereur.

XLIII. « Il dit que Louis VIII fut le premier qui, sur les re-
« montrances de Pierre Lombard, évêque de Paris, rasa sa
« barbe. — Porter la barbe ne dépend que de la coutume. »

Or la coutume était qu'on en faisait alors une affaire ecclésiastique.

XLIV. « Il parle d'un prince qui avait épousé une femme « jeune, belle et coquette, de qui les appétits ne s'accommo- « daient pas avec la vieillesse de son mari, et encore goutteux. « — Ne pouvait-il pas narrer le divorce qui se fit, sans se servir « de termes si licencieux? »

Mézerai était un franc Gaulois, qui appelait un chat un chat.

XLV. « Il n'observe aucune bienséance à l'égard d'une prin- « cesse qui se remaria avec Henri, duc de Normandie. — Son « mariage n'était-il pas un sacrement, et par conséquent au- « torisé par toutes les lois? »

Le P. Daniel est toujours empressé de justifier les rois qui se marient et se remarient.

XLVI. « Il dit que Louis VII entreprenait quelquefois contre « la justice; et un moment après, il le dit bon et équitable; ce « qui se contredit. »

Il pouvait l'être ordinairement; mais on n'est pas toujours *justum et tenacem* [1].

XLVII. « Il dit que le titre de roi de Jérusalem, après avoir « passé ambitieusement dans plusieurs maisons, fait aujour- « d'hui partie des titres du roi catholique. — Que veut-il dire « par *avoir passé ambitieusement dans diverses maisons?* »

Cela n'avait pas besoin d'explication.

XLVIII. « Il dit d'une princesse qu'elle est peu honnête, fort

[1] Horace, l. III, ode 3.

« voluptueuse, et encore plus maligne et vindicative.—Et cette « princesse, qu'il traite si injurieusement, est recherchée par « plusieurs princes! »

Voilà une preuve sans réplique! J'ai peine à croire que le P. Daniel parlât sérieusement.

XLIX. « Le mal (la continence) dont il entend parler [1] est-il « quelquefois assez violent pour faire mourir? »

Il y a apparence que le P. Daniel n'est jamais mort de continence.

L. « Il dit que les grands font facilement céder à leur inté- « rêt, honneur, parenté, alliance et conscience. — Les grands « ne sont pas tous si absolument gouvernés par leur intérêt. »

Le mot *facilement* était une restriction suffisante.

LI. « Il dit que l'empereur Frédéric II mourut peut-être « étouffé ou empoisonné par Mainfroy, l'un de ses fils bâtards. « — Il ne compte pour rien d'accuser un fils d'avoir empoi- « sonné son père. »

Et surtout un bâtard! Il faut rejeter bien loin cette idée.

LII. « Il dit qu'il faut que les rois de Sicile avouent qu'ils « tiennent leurs droits d'un bâtard et d'un excommunié. — « Toujours des injures! »

Le P. Daniel aurait couru plus vite sur un semblable fait, et ne l'eût pas présenté en mauvaise part.

LIII. « En parlant de la disgrâce de Pierre de la Brosse, fa-

[1] A l'occasion de Louis VIII.

« vori du roi, il dit que c'est un vol public à un particulier « de tenir et posséder seul celui qui appartient à tous ses « peuples. — Quel raisonnement! »

En général, ces sortes de favoris font tort aux peuples.

LIV. « Il dit que le séjour de la cour de Rome en France y a « introduit la simonie, la chicane, exercice de grate-papier, et « la débauche. — Il eût été bon de retrancher cet article tout « entier. »

Le P. Daniel a pour principe que toute vérité n'est pas bonne à dire.

LV. « Il rapporte que, sur la foi du peuple, l'empereur fut « empoisonné, en communiant, par un moine dominicain. »

On ne peut blâmer un historien qui rapporte les faits certains comme certains, et les bruits publics comme des ouï-dire.

LVI « Il dit : On conte que le grand maître des Templiers « ajourna le pape à comparoir devant Dieu dans les quarante « jours, et le roi dans l'année. — On conte! quelle légèreté « pour des faits si graves! »

Tous les historiens rapportent la même chose.

LVII. « Il est toujours disposé à parler mal des grands, des « femmes et des moines. »

Ne dire jamais de mal de M. le prieur, voilà la devise du P. Daniel, en bon jésuite.

LVIII. « Il est surprenant comment Mézerai a pu prévenir « tant de gens en sa faveur. »

Mézerai n'offusquerait pas tant le P. Daniel s'il

n'avait pas un si grand nombre de partisans et de lecteurs.

LIX. « C'est un historien violent, de qui l'on peut dire qu'il « ne conserve de modération en aucune occasion. »

Et le P. Daniel commence cet ouvrage par dire que c'est un fort bon historien!

LX. « Il dit qu'un favori du roi d'Angleterre avait été nourri « auprès de lui dans une familiarité peu honnête. — De quoi « veut-il accuser par là ce roi? »

Tantôt le P. Daniel veut qu'on parle clairement, tantôt que ce que l'on dit soit gazé.

LXI. « Mézerai dit que la force de la coutume salique, très- « conforme aux lois de la nature, entraîna le suffrage des « Français.—En quoi est-elle conforme aux lois de la nature? »

La réflexion de Mézerai était juste; mais une loi qui exclut en même temps les bâtards faisait de la peine au P. Daniel et à Louis XIV.

LXII. « Au sujet de la royauté, il tombe dans des raisonne- « ments usés, qui n'ont presque jamais été faits que par ceux « qui ne connaissent ni les agréments ni les maux qui l'accom- « pagnent. »

Ces agréments sont achetés bien cher.

LXIII. « Il dit : Quand les services d'un sujet sont si grands, « ils tiennent lieu d'offense envers le souverain.—Cette maxime « est trop étendue. »

Cela n'est malheureusement que trop vrai en général.

LXIV. « Il dit que le roi s'abstint de donner bataille sur une « prédication d'un astrologue. — En ce temps-là, croyait-on « qu'une bataille dépendît des astres? »

On le croyait alors, et ce n'est plus la faute de l'historien.

LXV. « Il dit que les Anglais, réduits à la faim, et les Français, incommodés par les pluies, furent bien aises, les uns « comme les autres, de sortir de ce mauvais pas par une trêve. « —Voilà une narration où la vraisemblance n'est pas observée.»

Il n'y a rien contre la vraisemblance.

LXVI. « Il dit que les princes recommandent de belles choses « à leurs successeurs plus souvent en mourant, qu'ils ne les « exécutent pendant leur vie. — Est-ce là un défaut qui n'est « que des princes? »

Mais ce défaut a des suites bien plus terribles de la part des princes.

LXVII. « Il dit : « Le roi Philippe n'avait point d'inclination « pour les lettres et pour les gens lettrés, parce qu'il connais- « sait peut-être qu'il n'était pas assez heureux pour avoir des « louanges et pour exercer les belles plumes. — N'est-ce pas « un beau raisonnement? »

Ce n'est point un raisonnement; c'est une réflexion caustique.

LXVIII. « Il dit : Le roi vendit sa fille au vicomte de Milan. « — Est-ce parler raisonnablement? »

La réflexion de Mézerai était juste.

LXIX. « Il parle des impôts comme d'un fléau égal à la « peste et à la famine. »

Il parlait des impôts exorbitants et établis sans nécessité.

LXX. « Il plaît aux gens qui blâment toujours la politique « des princes. »

Avec le P. Daniel, le gouvernement n'a jamais tort.

LXXI. « Quelle vraisemblance y a-t-il qu'un roi sage (le roi « Jean) eût recherché en mariage Jeanne de Naples, une prin- « cesse diffamée? »

La politique l'emporte quelquefois sur la sagesse, qui, d'ailleurs, se dément quelquefois.

LXXII. « Il dit que le gain des batailles est plus souvent un « effet des sages dispositions du cabinet des rois que de la va- « leur de ceux qui les donnent. — Il s'explique mal là-dessus. « Car on sait fort bien que les dispositions du cabinet ne peu- « vent causer le gain des batailles, que pour la précaution « d'avoir bien discipliné les troupes, et pourvu aux armes et « munitions. »

On l'entendait bien ainsi.

LXXIII. « Il dit toujours en parlant des potentats, l'Anglais, « le Flamand, le Breton, etc. — Il y aurait plus de politesse « à parler respectueusement des personnes si élevées. »

L'histoire n'est pas assez polie, selon le P. Daniel.

LXXIV. « Il dit : Le Louvre, tout grand qu'il puisse être, le « sera toujours beaucoup moins que le roi qui l'a entrepris. « — Ce raisonnement n'est-il pas très-faux? Quel rapport peut- « on trouver d'un superbe édifice avec la gloire d'un roi?

Réflexion de flatteur. Mais ce n'est pas le défaut

de Mézerai, et ce n'était pas à un jésuite à la trouver mauvaise.

LXXV. « Quel faux raisonnement que celui-ci : Le roi amasse « des trésors considérables. Il n'est pas juste de faire des mil- « liers de malheureux pour enrichir un seul homme ! »

Ou du moins ses courtisans.

LXXVI. « Il dit : Les trésors des rois ne sont bien assurés que « dans les coffres de leurs sujets.— Voilà parler en docteur ! »

Pourquoi blâmer Mézerai ? Il ne dit que la vérité.

LXXVII. « Il blâme toutes les impositions. »

Mézerai aime un peu trop à blâmer les impôts, et le P. Daniel à les justifier.

LXXVIII. « Il dit : Les richesses immenses ne s'acquièrent « jamais sans crimes. »

C'est en effet l'ordinaire, surtout quand elles s'acquièrent promptement.

LXXIX. « Il parle de sanglants combats d'oiseaux qui procé- « daient de certains petits corps répandus en l'air. — Voilà un « historien bien admirable ! »

Ce n'est point pour cela qu'on l'admire.

LXXX. « L'impuissance de l'âge irritant les désirs de ce roi « trop voluptueux, il se mit à entretenir grand nombre de « belles filles au moins pour le plaisir des yeux.— Qu'entend- « il par *l'impuissance de l'âge?* Tout ce discours-là n'est-il « pas contre la bienséance? »

Contre la bienséance, soit ; mais le discours est clair.

LXXXI. « Voilà comme des juges aussi inconsidérés que « Mézerai blâment, dans les questions de paix et de guerre, la « conduite des potentats! »

C'est qu'il y a bien des guerres injustes ou peu nécessaires.

LXXXII. « Il dit : Comme s'il y avait de la religion dans la « guerre! — Quoi! il n'y a jamais de religion parmi les gens « de guerre! »

La réflexion était trop générale.

LXXXIII. « Il établit cette maxime que dans les troubles, les « plus riches sont les plus coupables. »

Cela n'est malheureusement que trop vrai dans la guerre.

LXXXIV. « Il n'y a pas sorte de gouvernement qu'il n'ait ré- « solu de blâmer, toujours pour flatter le peuple. »

Méchanceté du P. Daniel. Mézerai ne sonne pas le tocsin ; mais il fait des réflexions dont ceux qui gouvernent devraient profiter.

LXXXV. « Il dit : Les rois eussent été injustes d'employer la « force pour soutenir leur dignité »

Le P. Daniel aurait dit, avec les flatteurs dans *Athalie*, que le peuple :

...... D'un sceptre de fer *doit* être gouverné.

LXXXVI. « Il nomme deux ministres [1] *coquins.* »

L'expression est forte; mais elle dit tout.

[1] De la Brosse et Enguerrand de Marigny.

LXXXVII. « Il dit : Les paroisses étaient abandonnées; on « courait aux friandises spirituelles des couvents. — Entend-on « ces expressions? »

On ne les entend que trop.

LXXXVIII. « Quand les cordeliers surent qu'ils avaient un « pape de leur ordre, on les vit transportés et comme hors de « sens courir par les rues.—Voilà ses exagérations ordinaires! »

J'ai vu la même chose arriver lors de l'exaltation de Clément XIV [1].

LXXXIX. « Il dit : En matière de princes et d'États, le voisin « étant toujours ennemi, le plus puissant est le plus dange- « reux. »

Il ne dit point que cela doit être, mais que cela est.

XC. « Ce perfide bâtard (César Borgia) ! — Ne pouvait-il pas « le blâmer sans dire deux injures pour une? »

Le P. Daniel respecte jusqu'aux bâtards des princes.

XCI. « Il censure les grivelées des commissaires aux armées. »

Le P. Daniel justifie la conduite du moindre préposé.

XCII. « Des généraux imbéciles. —Cela ne se trouve jamais. »

Jamais est bien universel.

XCIII. « Il dit : Maximilien écrivait dans un livre rouge toutes « les injures des Français, semblable à ceux qui arrêtent assez « de parties, et qui n'ont pas de quoi les payer. — N'est-ce « pas là une belle comparaison ? »

La réflexion était plaisante.

[1] Élu pape en 1769, mort en 1774.

XCIV. « Il dit : Les excommunications font une grande im-
« pression, quand elles sont fortifiées par la terreur des armes.
« — Comprend-on ce qu'il a voulu dire ? »

On voit bien que c'est une plaisanterie.

XCV. « Le pape Jules avait gagné les Anglais avec des vins
« délicieux, des saucissons et des épiceries. — Peut-on parler
« ainsi ! »

Le P. Daniel ignorait que selon Ovide :

Placatur donis Juppiter ipse datis [1].

XCVI. « Il avance qu'on disait qu'un homme avait éventré
« des femmes grosses, et fait manger l'avoine à ses chevaux
« dans leur ventre. »

Ce trait n'est pas vraisemblable, parce que le cheval renifle sitôt qu'il sent un corps mort, et s'en détourne lorsqu'il en aperçoit un, sans vouloir passer auprès.

XCVII. « Il dit : La conduite de l'empereur ressentait une
« vengeance de femme. — Par quelles expériences connaît-on
« que les femmes sont plus sujettes à la vengeance que les
« hommes ? »

Parce que tout ce qui est faible est plus cruel, même parmi les animaux. L'aigle et le lion sont moins cruels que le vautour et le loup, etc. Les femmes ont leurs défauts ; les hommes en ont d'autres, dérivés de leur nature et de leur constitution.

XCVIII. « Mézerai devait user avec son prochain de l'indul-
« gence dont on a soi-même besoin. »

[1] L'*Art d'aimer*, l. III, v. 654.

Cela est vrai en morale pour la conduite de la vie; mais l'histoire doit dire ce qui est.

XCIX. « Anne de Boulen savait trop bien chanter et trop « bien danser pour être sage. — Comment Mézerai prétend il « qu'une fille de qualité ne puisse être sage, si elle danse et « chante bien? »

Salluste dit la même chose de *Sempronia*[1]. Le mot *trop*, omis par le P. Daniel, est essentiel dans cette réflexion qu'il rend fort juste.

C. « Il dit que François Ier n'avait appris que bien peu de « latin au collége. — Est-ce la langue latine qui donne du goût « pour les sciences? Il ne fait pas réflexion que les Grecs « étaient savants avant qu'on eût écrit en latin. »

Cela est vrai en général; mais Mézerai parle d'un temps où le latin était la seule langue en usage dans les colléges.

CI. « Les hommes n'ont-ils pas aussi ces mêmes imperfec- « tions que Mézerai nomme les faibles du sexe? »

Encore une fois le P. Daniel ne comprend pas que chaque sexe, outre les défauts communs, en a de particuliers.

CII. « A l'occasion de Calvin et de Luther, peut-on dire « qu'en renversant les cérémonies d'une religion, on aille plus « loin qu'en attaquant la croyance intérieure? »

[1] *Psallere et saltare elegantiùs quàm necesse est probæ.* (Sal., Catil., cap. XXV.) Cette femme licencieuse et hardie est un des principaux personnages de la conjuration de Catilina. A. F.

Oui, parce qu'alors on détruit la religion, même du peuple.

CIII. « Il dit que le vin gelait tellement dans les tonneaux « qu'on était contraint de le couper à coups de hache, et « qu'on en vendait les pièces à la livre. »

On prétend que cela est arrivé dans de grands froids.

CIV. « Le roi Henri vint à la couronne le même jour qu'il « était venu au monde. — Que prétend-il prouver par une pa- « reille observation? »

Tacite et d'autres historiens font des remarques semblables. Mézerai a eu tort néanmoins de les imiter.

CV. « Il traite Diane de Poitiers d'impudique! Belle occasion « de dire une injure atroce à une personne qu'un grand roi « considérait. »

Le P. Daniel n'aime pas qu'on dise du mal des maîtresses des rois; et tout cela pour flatter Louis XIV.

CVI. « Mézerai est persuadé qu'il faudrait appeler le cor- « donnier au conseil du roi pour apprendre les raisons de la « moindre petite contribution qu'on lui demande. »

Mézerai prend le parti du peuple, et le P. Daniel celui des rois. Cependant

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi[1].

CVII. « Il parle des mouches de cour qui s'attachent toujours

[1] Horace, liv. I, ép. II, v. 14.

« à la corruption et qui en vivent. — J'avoue que je n'entends
« pas qui il veut désigner par mouches de cour. »

Ce sont les intrigants.

CVIII. « Il dit que Marie Stuart quitta avec grand regret le
« royaume de France, qui est un séjour fort agréable pour
« les dames qui veulent être aimées. — Voilà comme il a cou-
« tume de parler. »

Il ne rapporte que ce qui a été dit de tout le monde.

CIX. « Il y avait du danger que les États ne voulussent
« donner des entraves à cette femme étrangère. — Voilà une
« manière de parler d'une reine qui me semble bien dure. »

Dura, sed vera.

CX. « Lâcher la bride à la victoire. — N'est-ce pas là une
« expression toute nouvelle ? »

La critique est juste.

CXI. « Le roi de Navarre, dit-il, fut blessé à la tranchée en
« lâchant de l'eau. — Circonstance bien digne de la curiosité
« du lecteur ! »

Mézerai n'en parle qu'à cause des plaisanteries qui
en furent faites.

CXII. « Il ne sait pas qu'il est plus honorable de faire une
« sage retraite, que de se faire faire prisonnier en s'opiniâtrant. »

Chicane.

CXIII. « Il dit : Le duc de Guise n'avait presque aucun vice
« ni de prince, ni de courtisan. — Les princes et les courtisans
« ont-ils une autre origine ou d'autres passions que les autres
« hommes ? »

Le prince de Clermont[1] le prétendait en plaisantant. Mais s'ils ont la même origine, leurs passions sont plus violentes et plus dangereuses.

CXIV. « Il dit sur la mort du gouverneur d'Orléans, qui « avait nom Sipierre, que les *trois* cailloux qui sont les armes « d'Orléans avaient vu la fin de *Sipierre.* »

Mauvais calembour en effet.

CXV. « La reine voulut enchaîner le prince à la cour par les « appas d'une de ses filles d'honneur. — Est-ce la première « fois que les filles ont été touchées de tendresse? »

Non, sûrement; mais il est certain que la reine avait employé cet artifice.

CXVI. « N'est-ce pas partout la faiblesse des hommes et des « femmes d'être sensibles? »

Le P. Daniel, qui se plaint des propositions universelles, en fait là une contre tout le genre humain.

CXVII. « A l'occasion des jugements des consuls, il dit : La « chicane meurt d'envie de mettre la griffe sur un morceau si « gras qu'est celui du commerce. — Ne pouvait-il parler en « termes plus doux et plus polis? »

On convient donc du fond.

CXVIII. « Le connétable était sage *cunctateur,* terme qui n'est « pas encore à l'usage de la langue française. »

Il devrait l'être; *cunctator* Fabius. Mais il n'appartient à personne de faire des mots.

[1] Louis de Bourbon-Condé, abbé, académicien, général d'armée, mort en 1770.

CXIX. « Il dit : Le connétable répondit qu'il n'avait pas vécu « quatre-vingts ans sans avoir appris à mourir un quart « d'heure. — Entend-on bien le sens de cette parole ? »

L'histoire lui attribue cette parole, que Mézerai se contente de rapporter.

CXX. « La paix de Biron et de De Mesme est appelée la « boiteuse et la mal assise, faisant allusion à Biron, qui était « boiteux, et à De Mesme, qui était seigneur de Mal-Assise. — « Voilà sans doute une fine remarque! »

Non; mais on la fit alors, et cela suffit.

CXXI. « Dans la journée de la Saint-Barthélemy, quantité de « catholiques furent dépêchés par l'ordre des puissances sou- « veraines, ou par l'instigation de quelques particuliers.—Voilà « comme il accuse les souverains et les particuliers! »

Il est certain que ce massacre couvrit bien des vengeances particulières.

CXXII. « Le garde des sceaux Biragues, le comte de Rais, « confidents de la reine, appréhendaient fort la guerre, parce « que les intrigues étaient plutôt leur jeu que les armes. — « Ne demeurera-t-on pas d'accord qu'il n'y a que le peuple « qui parle de la sorte? »

Le P. Daniel s'attache trop à la critique des expressions.

CXXIII. « Il dit : Le duc d'Anjou méprisait sa sœur Maguerite, « après l'avoir trop ardemment chérie. — Voilà comme il veut « donner l'idée de quelque grand crime. »

Le dit-il d'après l'histoire? Voilà la question.

CXXIV. « En parlant des desseins de la reine (Catherine de

« Médicis), il dit *les fantaisies d'une femme.* — Manière de « parler peu convenable. »

Expression peu galante; mais Mézerai ne faisait sa cour à personne.

CXXV. « Quelle petite remarque! On prit, dit-il, à mau« vais augure que les hérauts du roi de Pologne (Henri III) « eussent mal blasonné les armes du nouveau royaume. — Ce « qui ne pouvait être regardé que comme une marque de leur « négligence à s'instruire. »

Cela ne détruit pas le fait.

CXXVI. « Où eût-il pu prendre la preuve de ce qu'il dit sur « Charles IX? Était-il appelé dans les affaires les plus secrètes « des rois? »

On peut n'y être pas appelé, et être cependant instruit par des mémoires du temps, dont on aura fait un choix judicieux.

CXXVII. « On jugera, comme moi, que Mézerai était un écri« vain quelquefois hardi jusqu'à l'insolence. »

Il n'y a pas d'insolence à un historien de rapporter des faits. Tacite, Suétone, Guichardin, M. de Thou sont donc de grands insolents.

CXXVIII. « Il dit que les Vénitiens menèrent le roi Henri III « dans l'île Moron (*Murano*), célèbre pour sa belle verrerie. — « Quel rapport a cette belle verrerie avec la réception qu'on « fit au roi? »

Chicane toute pure.

CXXIX. « Mézerai dit que le roi contracta à Venise une ter« rible maladie. — Pour moi, je ne saurais croire qu'un grand

« roi se livre sans précaution dans toutes sortes de désordres. »

Le P. Daniel connaît donc les précautions que ce grand roi aurait dû prendre.

CXXX. « Les rois ont-ils auprès de leurs personnes des gens « qui disent tout ce qu'ils savent ? »

Tout se sait ou presque tout.

CXXXI. « Quelle nécessité y aurait-il de donner connais-« sance au public d'un pareil malheur arrivé à un prince ? »

Suivant ce beau principe, l'histoire ne devrait être qu'un éloge des princes sur tout.

CXXXII. « Il écrit comme il avait toute sa vie ouï parler dans « les tabagies, où je juge qu'il allait ordinairement chercher « les bonnes compagnies. »

Ne jugez point! (Eccl.)

CXXXIII. « Je ne veux en aucune manière noircir sa mé-« moire; je veux seulement faire remarquer qu'il parle quel-« quefois avec une hardiesse dont on ne peut avoir pris l'ha-« bitude que dans les lieux que je dis. »

De quoi cependant ne l'a-t-il pas accusé ?

CXXXIV. « Le gouverneur de la Charité, qui n'avait que 150 « hommes pour défendre sa place, capitula après avoir sou-« tenu deux assauts. — Cela n'est pas vraisemblable; on ne « soutient pas deux assauts d'une armée royale avec 150 « hommes. »

Le fait peut être vrai, et cette armée royale était peu considérable.

CXXXV. « Le duc d'Anjou venait renforcer le siége de La Ro-« chelle avec ses troupes altérées de sang et de carnage. — Ce

« sont là termes qui ne conviennent pas aux armées, et qu'on « n'y entend jamais dire. »

Si une armée les mérite, qu'importe qu'on les y entende dire?

CXXXVI. « La reine-mère avait plaisir et intérêt à tricoter « toujours avec les uns et les autres.— Où peut-il avoir appris « *tricoter?* »

Expression pittoresque, mais peu noble.

CXXXVII. « Il dit que la reine Marguerite, comme sa mère, « instruisait les dames de sa suite à envelopper les braves dans « ses filets, et que le roi lui-même se prit aux appas de la « belle Foseuse. — Ne pouvait-on pas traiter de pareilles ma- « tières avec plus de modération et en d'autres termes? »

Mézerai n'avait pas été à l'école des jésuites, et n'avait pas appris l'art d'adoucir ses expressions; mais ne les affaiblit-on pas alors?

CXXXVIII. « Il dit qu'Henri III n'avait plus d'attachement « pour les femmes.— Voilà une terrible idée qu'il veut donner « des mœurs du roi. »

Ce n'est pas lui qui la donne, ce sont tous les mémoires du temps.

CXXXIX. « La reine conçut du mépris pour son mari, et le « planta là. — Voilà un beau discours, et comme il parle tou- « jours des grands sans circonstances convaincantes de ce qu'il « avance! »

L'expression était familière; mais à coup sûr le P. Daniel l'entendait bien. Il semble que ce n'est que quand on rapporte du mal des grands qu'il faut des preuves.

CXL « Les mouvements de l'armée du duc de Parme et de « celle du duc d'Anjou sont mal expliqués. C'est ici une ma- « tière que Mézerai n'entendait pas. »

On dirait que c'est un général d'armée qui parle, et non un jésuite.

CXLI. « Le roi envoya sur le chemin de la reine Marguerite, « sa sœur, un capitaine de ses gardes qui fouilla jusque dans « sa litière, et lui ôta le masque de dessus le nez. — Cela est-il « vraisemblable? »

Le cardinal de Richelieu fit bien fouiller plus scrupuleusement encore la reine, femme de Louis XIII.

CXLII. « Il dit que le duc de Guise voulait empêcher le duc « de Mayenne d'aller à Paris, de peur qu'il ne le débusquât de « cet empire volontaire qu'il s'était acquis sur cette grande « ville. — Il veut dire apparemment l'empire qu'on lui avait « volontairement accordé »

Ce n'était donc pas si difficile à entendre.

CXLIII. « Il rapporte que le roi avait découvert les défauts « secrets d'une princesse. — Et quel droit prétend-il avoir de « faire des observations injurieuses à toutes les femmes? »

Les Tacite, etc., en font de semblables; mais le P. Daniel croit que l'histoire ne doit être qu'une gazette éloquente.

CXLIV. « Après la retraite du roi, la reine-mère demeura à « Paris, non pour pacifier les affaires, mais pour les tenir en « tel état qu'on eût toujours besoin de son entremise. — Ne « dirait-on pas qu'il était le confident des pensées les plus se- « crètes de cette princesse? »

Encore une fois il ne faut pas avoir été confident;



il faut être instruit par les mémoires contemporains.

CXLV. « A défaut d'aliments (pendant la Ligue), on repaissait « les Parisiens assiégés et affamés, de processions, de vœux, etc. « — Peut-on parler de la sorte? »

C'était vrai cependant.

CXLVI. « Il dit sans nécessité et sans preuve que François d'O, « surintendant des finances, acheva de vivre ayant l'âme et le « corps également gâtés de toutes sortes de vilenies. »

Expression énergique.

CXLVII. « Les ordres qui se donnent dans les assemblées des « États ou des notables du royaume pour le bien public, s'en « vont toujours en fumée...—Voilà une décision bien hardie. »

Il n'a dit que la vérité.

CXLVIII. « Il dit que le roi de France et le roi d'Espagne « étaient résolus de procéder aux négociations de la paix avec « plus de sincérité qu'on n'a coutume d'apporter en pareille « occasion. — Où a-t-il trouvé qu'on a coutume de négocier « sans dessein de conclure? »

Parce que souvent ce ne sont que des feintes.

CXLIX. « Les princes qui veulent tous régner à leur fantaisie « n'en croient pas leurs prédécesseurs.— Voilà une accusation « bien générale. »

Cela est ordinairement vrai.

CL. « Le roi se prit aux appas d'Henriette de Balzac, qui était « de race à faire l'amour. — Voilà les véritables conversations « des tabagies et de tous les lieux où s'assemblent les hardis « parleurs comme Mézerai. Je demande s'il n'est pas vrai. »

Non ; critique injuste.

CLI. « Il dit qu'on avait vu des croix de sang dans la pâte « à faire du pain. Il l'attribue au mauvais blé qui croît parmi « le bon.—Quelles observations dignes de l'histoire ! »

L'explication est vraie ; et un historien fait bien de donner les raisons physiques de ce qui peut effrayer les âmes faibles.

CLII. « Il en veut principalement aux financiers. Il y com- « prend aussi leurs juges, tous ceux qui étaient auprès du roi, « les seigneurs, les belles dames, les ministres de ses plai- « sirs. Voilà comme il parle ! »

Voilà un article qui devait bien déplaire au P. Daniel. Dire du mal des financiers, de ceux qui épousent leurs filles, des ministres des plaisirs des princes, etc. Quel crime abominable !

CLIII. « Il dit que des impôts, quoiqu'on les abolisse, il en « reste toujours quelque cicatrice, comme des plaies.— Quels « raisonnements ! »

Cela n'est malheureusement que trop vrai.

CLIV. « Il ne veut jamais souffrir d'impositions sur les peu- « ples. — Comme si la grandeur et la tranquillité des États « pouvaient être conservées sans argent. »

Justification de Louis XIV.

CLV. « Il condamne les amusements les plus innocents de la « cour (la danse). »

Louis XIV aimait les ballets, surtout dans sa jeunesse. Il ne faut pas en dire de mal.

CLVI. « Mézerai ne songe pas, en blâmant les ouvrages de « luxe, qu'ils font vivre le pauvre peuple aux dépens des ri- « ches. »

Oui, mais la raison de morale subsiste toujours.

CLVII. « Il dit que La Varenne s'était élevé par des complai- « sances et par ces ministères de volupté, qui sont les plus « agréables aux grands. — Voilà comme il en veut toujours « aux grands. »

Le P. Daniel avait des raisons pour justifier cet infâme proxenète.

CLVIII. « Les petits, comme eux, ne sont-ils pas quelque- « fois touchés des attraits de la volupté, et tous les grands le « sont-ils et le sont-ils toujours ? »

Qu'est-ce que cela prouve, et qu'est-ce que cela détruit ?

CLIX. « La Varenne employa sa faveur pour l'établissement « des Pères Jésuites à La Flèche, dont le public lui doit de la « reconnaissance. »

Voilà la raison qui efface tous les crimes de La Varenne, qui avait d'abord été aide de cuisine de la sœur d'Henri IV, qui disait « qu'il avait moins gagné à « larder ses poulets qu'à porter ceux de son frère. »

CLX. « Il dit qu'un seigneur avait le courage fort élevé et « d'éminentes qualités, mais non pas de celles qu'il faut dans « un état monarchique. — Que veut-il dire? Ne faut-il pas de « la subordination et du respect pour les lois et les magistrats « dans toutes sortes de gouvernements? »

Voilà une grande vérité. Oui ; mais à quoi servirait dans une monarchie la vertu de Brutus ?

CLXI. « Ne parle-t-il pas trop hardiment d'une princesse (la « reine Marguerite) qui touchait de si près à tant de rois? »

Avant de rapporter quelque défaut de quelqu'un, Mézerai aurait dû auparavant examiner sa généalogie.

CLXII. « Quelle idée veut-il donner des questions de la grâce, « qui n'ont, dit-il, ni fond ni rive? »

C'est-à-dire hors de la portée de l'homme. Les mahométans, les païens, les catholiques et les chrétiens de toutes les sectes ont tous disputé sur la grâce, sans trop s'entendre.

CLXIII. « Il rapporte que les fondements d'une nouvelle ligue « contre le roi avaient été jetés à La Flèche en Anjou. Une « femme avait vu, dans une maison où on tenait des écoliers, « de certains registres dans lesquels il y avait plusieurs signa- « tures écrites avec du sang. — Voilà une ligue bien prouvée! « Une femme en a vu les registres chez des écoliers! »

Oui, mais ces écoliers avaient pour maîtres des jésuites, et pouvaient avoir copié ce qu'on leur dictait. Le fait néanmoins peut n'être pas vrai; mais il importait au P. Daniel plus qu'à un autre de le relever.

CLXIV. « Il fait un long tissu des contes qui présageaient la « mort du roi. Et il veut qu'on croie qu'il n'y ajoute pas de « foi! Pourquoi les fait-il donc? »

Parce qu'on les fit alors, et que tout ce qui regardait Henri IV était intéressant. Un jésuite aurait sauté légèrement sur les circonstances de sa mort.

CLXV. « La vanité et les passions dont il parle n'ont-elles de « crédit qu'à la cour? »



Mais ces passions, je le répète, y sont d'une toute autre importance. D'ailleurs, les grands sont les principaux acteurs de l'histoire, et il est rare qu'on soit obligé d'y parler, du moins en détail, des simples particuliers.

CLXVI. « Mais il avait résolu d'attaquer les grands pour plaire « à la multitude. »

Dire la vérité est-ce attaquer les grands? Est-ce chercher à plaire à la multitude?

« Son style est dur. »

Cela est vrai.

« Il fait des périodes mal liées. »

On l'avoue.

« Il emploie des termes barbares ou connus seulement du « menu peuple. »

Cela est vrai encore.

CLXVII. « Ceux qui l'ont lu sans prévention, ont trouvé qu'il « est partout de mauvaise humeur. »

Partout, c'est trop; ce sont les faits qui l'y mettent.

CLXVIII. « Qu'il ne sait pas faire le détail d'une action de « guerre. »

Le P. Daniel parle mieux de la guerre; il s'étend dessus avec complaisance; il ne se compromet point par là.

CLXIX. « Et qu'il fait de mauvais raisonnements sur toutes « sortes de matières. »

Toutes sortes de matières est une injustice.

CLXX. « Voilà ce que j'ai entrepris de faire voir. Sur quoi je « suis sûr que je serai souvent contredit. »

Il a raison.

CLXXI. « C'est ce que je ne puis ni ne veux empêcher; je « promets même de n'en point murmurer. »

Père Daniel, vous promettez plus que vous ne pouvez tenir.

FIN.

NOTE COMPARATIVE DE QUELQUES PASSAGES

Calas, Sirven. — 30, 31, 32, 237, 242, 244, 245, 250, 269, 271, 272, 273.

Célérité précéd. p. 14. — Recueil de MM. de Cayrol et François, tome II, p. 70.

Délices (les). — 8, 9, 10, 11, 126, 132, 135, 136, 137, 159, 179.

Ernest le Pieux. — Dédicace.— 2.— Avertissement.— 82, 149, 205, 235.

Louis XV. — 31, 219.

Mandrin. — 36, 37, 56, 132, 133, 135.

Peuple de Paris. Français. — 30, 217.

Planter, bâtir. — 8, 10, 32, 384.

Ricaner. — 16, 22, 217.

Serfs de Saint-Claude. — 22, 77, 444.

Tronchin. — 59, 156, 176, 228.

Vassaux. — 39, 51, 53, 382, 384.

Villette (Mme de).— 6, 7, 28, 77, 444.— Connue dans la société du dix-huitième siècle sous le nom de ***Belle et Bonne***. Le marquis de Villette, mort en 1859, avait une fortune considérable. Il n'avait pas d'enfants, et a institué pour son légataire universel Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins. Une circonstance curieuse, c'est que Voltaire avait légué son cœur au marquis de Villette, précédemment p. 28 et 29. Ce cœur, renfermé dans une urne d'argent, fait partie du legs échu à Mgr de Dreux-Brézé. Étrange caprice du sort qui fait passer le cœur de Voltaire entre les mains d'un évêque! L'héritier

collatéral du défunt attaque le testament comme n'étant qu'un fidéi-commis destiné au comte de Chambord.

Voltaire, homme d'affaires. — 10, 387, 390. — Retiré dans ses terres. — 8, 9, 10, 11, 12, 14, 224, 236. — Admirateur, et à bon droit, de Turgot. — 38. — Voir aussi Granier de Cassagnac, *Barras et Bonaparte*, § 38, sur les préjugés relatifs à la corvée.

É. B.

APPENDICE

143. — A M. DE LA PRÉVERIE,

(A FOUGERAIS PAR DERVAL.)

A Paris, ce 24 mars 1732.

Vous m'avez engagé, monsieur, à prêter quatorze cents francs à M. Mac-Carthy[1]. Vous m'avez promis qu'on entrerait en payement au mois de février; nous sommes à la fin de mars. Je vous prie instamment, monsieur, de vouloir bien tenir la parole que vous m'avez donnée et sans laquelle je n'aurais pas pu prêter cette somme. Ayez la bonté, monsieur, de me renvoyer la grosse du

[1] Irlandais, fils d'un chirurgien de Nantes; l'abbé Mac-Carthy, ayant épuisé toutes les ressources de l'industrie poussée jusqu'à l'escroquerie, s'en alla à Constantinople et se fit musulman avec un autre aventurier d'un grand nom et d'un vrai mérite, le comte de Bonneval. A la cour du Sultan, l'abbé seconda le général dans ses plans de réformes un peu prématurées. On sait que Bonneval finit par être disgracié et chassé. L'abbé Mac-Carthy n'en fut pas quitte à si bon compte. Un cadi dont il avait demandé la révocation, lui fit sentir la justice turque dans toute sa rigueur, expéditive et sans appel. — Voltaire revient ailleurs sur l'objet de cette lettre : « L'intérêt ne m'a jamais tenté, et je « n'ai jamais eu sur cet article autre chose à me reprocher que d'avoir « fait plaisir et d'avoir prodigué mon bien à des amis ingrats. L'abbé « Mac-Carthy n'est pas le dixième qui m'ait marqué de l'ingratitude; « mais c'est le seul qui ait été empalé. » (A M. Berger, 2 déc. 1734.) A. F.

contrat accepté par le fermier, et de me faire savoir à quoi je dois m'en tenir pour mon payement.

Si vous le vouliez, je m'accommoderais avec le fermier ou avec vous de cette somme, et je vous céderais mes droits pour un peu d'argent comptant. Il est triste d'en être réduit là pour avoir fait plaisir à son ami; mais j'aime mieux perdre une partie de mon argent que de courir après le tout. Je vous prie, monsieur, de ne me pas faire longtemps attendre une réponse. Il me semble que mes procédés méritent quelque attention.

Je suis parfaitement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. VOLTAIRE.

144. — AU MÊME.

A Paris, ce 16 novembre 1733.

J'ai reçu votre lettre du 12 novembre. Vous m'auriez sauvé, monsieur, mes quatorze cents livres, si vous aviez bien voulu, à tout événement, faire signifier la délégation au fermier. Peut-être en serait-il temps encore. C'est une obligation passée au Châtelet de Paris, et qui a son effet dans tout le royaume. Peut-être cette dette sera-t-elle regardée comme dette du prieuré, et l'acquéreur en serait tenu; peut-être cet acquéreur doit-il de l'argent à l'abbé Mac-Carthy : c'est ce que vous pourriez savoir, et en ce cas, vous lui signifieriez la délégation. Quand je ne tirerais que la moitié de la somme, je me croirais bien payé. Il y a encore une autre ressource : Mac-Carthy a un père qui a du bien, et qui demeure à Nantes. Il est je crois médecin ou chirurgien dans cette ville. Pourriez-vous avoir la bonté

de vous en informer? Je sais que ce père est très-vieux. On pourrait, à sa mort, faire une saisie.

En un mot, monsieur, vous êtes sur les lieux, vous vous étiez chargé de cette affaire; c'est sur votre promesse que j'avais prêté mon argent à ce misérable avec tant de bonne foi. Puisqu'il vous doit de l'argent, unissez mes intérêts aux vôtres : si je pouvais toucher sept cents livres, je vous abandonnerais la somme pour vos peines.

J'ajouterai à tout ce que je viens de vous dire que vous pourriez intimider l'acquéreur. Je sais à point nommé qu'il a acheté le bénéfice, et il ne me sera pas difficile de le prouver, Mac-Carthy s'en étant vanté à deux personnes. Je puis en écrire aux ministres et surtout à monseigneur le cardinal de Fleury. J'attends, monsieur, votre réponse pour me déterminer.

Je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

145. — A M. THIERIOT.

A Cirey, ce 12 février 1736.

Vous avez dû recevoir de moi d'énormes paquets, mon cher ami, ceci ne sera qu'un petit verre d'eau des Barbades après un long repas.

Je reçois la vôtre du 8 : je répondrai, quand je me porterai bien, à cet Anglais qui écrit mieux que moi en français. Je crois l'homme dont vous me parlez très-coupable, mais il est assez puni par notre succès.

Ma grande affaire, à présent, est que vous engagiez Dufresne et la Gaussin à apprendre les changements que j'ai faits au 4[me] acte, et que les comédiens avant de jouer l'*Indiscret*, me renvoyent les feuilles imprimées et corrigées de ma main que le souffleur doit avoir.

J'attends avec la dernière impatience la copie de ma pièce; mais entre quelles mains est-elle? comment l'aurais-je?

Adieu, mon cher ami, je souffre bien de vous écrire si peu ; mes respects à Pollion[1]. V.

146. — AU MÊME.

A Cirey, ce 22 janvier 1738.

Je vous adresse, mon cher ami, ce paquet pour notre prince[2], qui ne sera jamais mon prince, s'il ne vous fait du bien; mais je suis très-persuadé qu'il vous récompensera d'une manière éclatante : s'il n'avait pas ce dessein, il vous payerait régulièrement des appointements chétifs qui le dispenseraient de toute reconnaissance. Vivez seulement et comptez que vous êtes très-heureux qu'il ne vous donne rien.

Cette lettre et le paquet ci-joint ne vous arriveront que dans sept ou huit jours, je vous l'adresse par un valet de chambre qui va à Paris. On fait venir la berline que je comptais qui vous amènerait avec mes nièces; mais nous ne manquerons pas de voitures : il sera plus

[1] M. de la Popelinière, chez qui demeurait Thieriot, — [2] Frédéric.

aisé d'avoir des berlines que le consentement de monsieur et de madame de la Popelinière.

Qu'est-ce qu'une *Métromanie* du maniaque Piron? On dit que l'aventure de ce Maillard déguisé en la Vigne, en fait le nœud; j'ai peur que cela ne soit point plaisant[1].

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien; écrivez-moi quelquefois. Je n'ai pas le temps d'écrire à Berger, parce qu'on part dans la minute. Je vous prie de lui faire mes excuses et de l'assurer de ma tendre amitié. V.

147. — A HELVETIUS.

A Bruxelles, ce 19 septembre 1741.

Eh bien ! nous n'entendrons donc parler de vous ni en vers ni en prose. Je me flatte que mon cher Apollon naissant me payera de son silence avec usure. Apparemment que vous préludez à présent, et que bientôt nous aurons la pièce. Cependant, mon cher ami, je vous prie de me mander si vous avez reçu le brouillon de *Pandore*, et si vous l'avez envoyé à M. de Pont-de-Veyle, rue et porte Saint-Honoré. Si vous êtes content de l'esquisse, je finirai le tableau; sinon, je le mettrai au rebut. Madame Duchâtelet vous fait mille compliments, et moi je vous suis attaché pour la vie. Mandez-nous donc ce que c'est qu'*Eugénie*.

[1] On sait que Maillard, du Croisic, pour obtenir du galant rédacteur du *Mercure* l'insertion de ses mauvais vers, les adressait sous le nom d'une muse bretonne, mademoiselle Malcrais de la Vigne.

Cela est-il digne d'être vu plusieurs fois de vous? Mes compliments à votre ami. Adieu, je vous embrasse, mon jeune Apollon. — V.

Je vous supplie de vouloir bien faire mettre cette lettre à la poste.

148. — ALL' EMINENTISSIMO E REVERENDISSIMO SIGNORE COLENDISSIMO PASSIONEI.

Versailles, 9 janvier 1742.

Lo scolare dell' Eminenza Vostra prende l'ardire di scrivere in italiano a chi è suo maestro nella lingua francese. Veramente non mi maraviglio che V. E. sia d'ogni paese : fu stimata e pregiata da ognuno in Olanda, al tempo della pace d'Utrecht; conseguì poi la stima e l'affetto di Ludovico XIV; s'acquistò in Vienna l'amicizia e l'ammirazione di tutta la corte Cesarea, e gode ora di tutti questi applausi insieme nella capitale del mondo, della quale ella fu il principale ornamento[1].

Non niegherò all' Eminenza Vostra le sue umanissime e pregevolissime lettere aver prodotto in me un avidissimo desiderio di vedere l'alma città di Roma, sede di tutte le belle arti. Pochissimi sono tra noi i mezzi d'istruirsi nella cognizione della lingua italiana.

[1] Le cardinal Passionei, un des plus zélés correspondants de Voltaire qui lui a dédié sa tragédie de *Sémiramis*, fut, en effet, légat à Utrecht et à Bade, nonce en Suisse et à Vienne, enfin conservateur de la Bibliothèque du Vatican. Il était associé étranger de notre Académie des inscriptions. On lui doit de savants écrits sur l'antiquité grecque et romaine, publiés par Fontanini, dont il est question dans cette lettre. Ce cardinal, à la fois diplomate, littérateur, antiquaire très-distingué, est mort en 1761, à l'âge de 80 ans.

Ho letto alcuni autori del seicento : ma il Marchetti[1], l'Orsi[2], il Filicaia[3] e molti altri mi sono noti solamente di nome. Mi sono inoltre ben' accorto della necessità di praticare una lingua, e di fermarsi alcuni mesi almeno nel paese per impossessarsi delle sue delicatezze ed espressioni proprie. Mi rincresce molto d'essere più pratico della lingua inglese che dell' italiana. Ma sono stato un anno intiero in Londra, e vi feci il mio capitale d'ingegnarmi a fare una intima conoscenza colla lingua troppo libera di questo popolo troppo libero. La sua durezza e barbarie, per quanto sia addolcita dai buoni autori inglesi, non è per certo d'essere paragonata colla purità e la naturale eleganza della lingua italiana.

Non posso non chiamare crudele il mio destino, quando rifletto che la continuata infermità, che va distruggendo la mia vita, mi toglie la consolazione di andare a Roma, e di pagare in persona quel tributo di sincera venerazione che unicamente le porgo nelle mie lettere.

Risento colla grande vivezza dell' animo i pregiati suoi favori, e le sarei infenitamente tenuto, se si degnasse d'inviarmi le opere del marchese Orsi, delle

[1] Né en 1633, mort en 1714. Marchetti était à la fois poëte, philosophe et mathématicien. Sa traduction d'Anacréon et surtout celle de Lucrèce sont très-estimées.

[2] Le cardinal Orsi, né à Florence en 1692, est mort à Rome en 1761. Son principal ouvrage, l'*Histoire ecclésiastique* est une réfutation de celle de Fleury.

[3] Célèbre poëte lyrique, né en 1642, mort en 1707 ; son beau sonnet sur *la destinée de l'Italie* est dans la mémoire de tous les italiens :

> Italia! Italia! o tu cui feo la sorte
> Dono infelice di bellezza!....

quali Vostra Eminenza mi parla nella sua ultima riveritissima lettera.

Credo bene che il nostro Boileau fu troppo rigoroso verso il gran Tasso. Sono in esso alcuni concetti, alcune freddure, lo confesso; ma se ne trovano ancora nel Virgilio.

> Num capti potuere capi? Num incensa cremavit
> Troja viros[1]
> Italiam metire jacens[2].

Ve ne sono ancora in Omero; e questo diffetto si scorge troppo comune in Milton. Ma

> ... Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis[3].

Mi lusingo che il Crescimbeni[4] sarebbe di tutti gli autori quello che mi darebbe la più vera e profonda cognizione di cotesta sua bella lingua. La *Biblioteca* del Fontanini[5] non si trova quì; e giacchè Vostra Eminenza s'è degnata d'essere tanto umana verso di me di promettermi tai libri[6], sarò intieramente in de-

[1] Æn., l. VII, v. 295. Ce jeu de mots n'est qu'une imitation d'un vers célèbre d'Ennius :

> Quæ (Pergama) neque Dardaniis campis potuere perire,
> *Nec, cùm capta, capi, nec, cùm combusta, cremari.*

[2] Æn., l. XII, v. 360. Le texte porte *Hesperiam.*

[3] Horace, *Art poét.*, v. 351-352.

[4] Fondateur et premier *custode* de l'Académie *des Arcades*, à Rome; auteur d'une *Histoire de la Poésie italienne*; né en 1663, Crescimbeni est mort en 1728.

[5] L'ouvrage de ce savant critique est intitulé : *Biblioteca della eloquenza italiana.* Fontanini, né en 1666, est mort en 1736.

[6] Voltaire rend un compte rapide de ces auteurs italiens dans une lettre à d'Alembert de janvier 1755 (V. éd. Beuchot. T. 54).

bito ai suoi favori del poco d'italiano che io potrò imparare; e disperando di poter mettermi in Roma sotto la protezione di Vostra Eminenza, farò almeno in Parigi alcun profitto della somma sua bontà. Potrebbe ella compiacersi d'inviarmi questi belli regali sotto l'indirizzo dell' eminentissimo signor cardinale di Tencin, o sotto quello del signor marchese d'Argenson, ministro di stato per gli affari stranieri[1]? Intanto bacio umilmente all' Eminenza Vostra il lembo della sacra porpora; in atto di profondamente inclinarmele, mi rassegno di Vostra Eminenza

Umilissimo, divotissimo ed obbligatissimo servidore. VOLTAIRE.

AU CARDINAL PASSIONEI. (TRADUCTION.)

L'écolier de Votre Éminence prend la liberté d'écrire en italien à celui qui serait son maître en français. Vraiment, je ne m'étonnê pas que Votre Éminence soit de tous les pays. Elle a été estimée et appréciée de tous en Hollande, à l'époque de la paix d'Utrecht; elle a obtenu ensuite l'estime et l'affection de Louis XIV; elle s'est acquis, à Vienne, l'amitié et l'admiration unanimes de la cour de l'empereur; maintenant elle jouit de tous ces succès réunis dans la capitale du monde, dont elle est le principal ornement.

Je ne cacherai pas à Votre Éminence que ses lettres, si aimables, si flatteuses pour moi, m'ont inspiré le plus vif désir de visiter cette auguste ville de Rome, séjour de tous les beaux-arts. Il y a chez nous très-peu de moyens de s'instruire dans la langue italienne. J'ai lu quelques auteurs du dix-septième siècle. Mais Marchetti, Orsi, Filicaia et beaucoup d'autres ne me sont connus que de nom. Je me suis en outre convaincu de la nécessité de pratiquer une langue et de demeurer quelques

[1] V. éd. Beuchot. T. 55, p. 79 et 97.

mois au moins dans le pays pour bien posséder les délicatesses de cette langue et l'expression propre.

Je regrette beaucoup d'être plus familiarisé avec l'anglais qu'avec l'italien. Mais je suis resté une année entière à Londres, et là, j'ai appliqué tous mes soins à acquérir une connaissance approfondie de la langue trop libre d'un peuple trop libre lui-même. Sa dureté et sa barbarie, quoiqu'elle soit adoucie par les bons écrivains anglais, ne sauraient se comparer avec la pureté et l'élégance naturelle de la langue italienne.

N'ai-je pas vraiment raison de me plaindre de ma cruelle destinée, quand je songe que les maladies continuelles qui détruisent ma vie, m'ôtent la consolation d'aller à Rome et de payer en personne à Votre Éminence le tribut des sincères respects que je suis réduit à lui envoyer par lettre?

Je reçois avec une vive reconnaissance ses précieuses faveurs, et je lui serais infiniment obligé si elle daignait m'envoyer les Œuvres du marquis Orsi, dont elle me parle dans sa très-honorée lettre.

Je pense assurément que notre Boileau a été trop rigoureux pour le grand Tasse. Il y a bien chez lui, quelques *concetti*, quelques froideurs; mais on en trouve même dans Virgile :

> Ils étaient prisonniers, et je n'ai pu les prendre!
> Troie entière à brulé sans les réduire en cendre!
>
> En tombant sous mes coups, mesure l'Italie.

Il y en a même dans Homère, et ce défaut se rencontre trop souvent dans Milton. Mais

> Lorsqu'un ouvrage est beau, qu'importent quelques taches?
> (*Anonyme.*)

Il me semble que Crescimbeni serait de tous les auteurs celui qui me donnerait la connaissance la plus exacte et la plus approfondie de cette belle langue. La *Bibliothèque* de Fontanini ne se trouve pas ici; et puisque Votre Éminence a daigné avoir la bonté de me promettre ces livres, je serai entièrement redevable à ses faveurs du peu d'italien que je pourrai savoir; et désespérant de pouvoir me mettre à Rome sous la protection

de Votre Éminence, je profiterai du moins à Paris de tant de bontés. Aurait-elle l'extrême complaisance de m'envoyer ces beaux présents à l'adresse de Mgr le cardinal de Tencin ou de M. le marquis d'Argenson, ministre d'État aux affaires étrangères?

En attendant, je baise humblement la pourpre sacrée de Votre Éminence, et, profondément incliné devant elle, j'ose me dire de Votre Éminence, le très-humble, très-dévoué et très-obligé serviteur.

149. — A M. DE MONCRIF,

LECTEUR DE LA REINE.

A Versailles, ce mardi au soir, mars 1745.

Avec ces grâces infinies
De l'Opéra longtemps bannies,
Et qu'à des chants nouveaux et doux
Vos vers ont tendrement unies,
Ce n'est pas Zélindor[1], c'est vous
Qui semblez le roi des génies.

Puisque vous êtes aussi celui des bons cœurs, vous m'attachez à vous plus que jamais. Je ne souhaitais que la plus légère marque de la protection du roi; j'ai plus que je ne mérite[2]. Me voila heureux dans ce monde. Les prières de madame de Villars m'assurent de la félicité pour l'autre. Je sens que je ferois mon salut trop agréablement, si je lui faisais quelquefois ma cour, et si j'avais la consolation de vous voir chez elle. — V.

[1] *Zélindor*, opéra que Moncrif venait de faire jouer. La musique était de Francœur.

[2] Il avait été nommé historiographe de France et gentilhomme de la Chambre.

130. — A M. LAMBERT,

CHEZ M. LEMERCIER, IMPRIMEUR, RUE SAINT-JACQUES, A PARIS.

Mercredi ......

On va jouer incessamment *Oreste*[1]. J'ai un besoin pressant du Pausanias de M. l'abbé Gédoyn, pour ne point faire de fautes contre la géographie des Grecs, et des œuvres de la Grange[2], pour ne pas me rencontrer avec lui. Si M. Lambert peut me trouver ces livres et y joindre la *Poétique* d'Aristote, je lui serai très-obligé. Il me faudrait ces livres pour vendredi matin au plus tard. Je le prie instamment de me faire cette amitié.

131. — A M. LAMBERT,

LIBRAIRE, PRÈS DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

Plombière, 9 juillet 1754.

Je vous écris encore, mon cher Lambert, au sujet de cette édition du 3ᵉ volume[3]. Je vous conjure encore de ne le point débiter sans la préface et sans l'épître dédicatoire[4], deux points très-essentiels.

M. d'Argental et madame Denis vous font les mêmes remontrances.

[1] Représenté en 1750. — La lettre doit être de cette date.

[2] Lagrange-Chancel a fait une tragédie intitulée *Oreste et Pylade*, représentée en 1697.

[3] Il s'agit ici de tous ses ouvrages historiques réunis par Lambert sous le titre d'*Histoire universelle*.

[4] A la duchesse de Saxe-Gotha. V. p. 1 et 100 de ce volume.

Il y a une ligne qu'il faut absolument corriger page 145 : *Mais bien les États-généraux; lesquels le Parlement ne représente pas.*

Mettez :

Mais bien les États-généraux qui devaient être encore assemblés.

Du reste, je vous assure que vous pourrez avoir le 4e et le 5e volume; mais au nom de Dieu, ne me perdez pas en donnant le 3e sans mon aveu. Je vous embrasse. — V.

152. — A M. FABRI,

MAIRE ET SUBDÉLÉGUÉ DU PAYS DE GEX.

Aux Délices, 8 octobre 1760.

Puisque monsieur de Fleuri[1] veut garder l'incognito, je ne sais point qu'il doit venir et je n'ai point l'honneur de lui écrire.

S'il ne se propose que d'aller à Genève pour un jour et demi, il logera au cabaret et sera fort mal. Il fera un voyage peu agréable. Il ne verra point les environs; les portes se ferment à six heures.

Mais s'il veut faire une halte aux Délices le lundi 13, comme il se le propose, il fera un léger dîner avec sa compagnie; après quoi nous aurons l'honneur de le mener à Tourney, où nous lui donnerons une pièce nouvelle; de là nous le remènerons lui et sa compagnie souper aux Délices; et après soupé, nous le mènerons coucher à Fernex. Quoique le château ne soit

[1] Intendant du pays de Gex.

ni meublé ni fini, il y trouvera dans les attiques quatre lits de maîtres et des lits pour ses domestiques. De là il prendra son parti ou d'aller voir Genève ou de dîner à Fernex, ou de dîner aux Délices.

Ayez la bonté, monsieur, de lui présenter cette requête ; il mettra *bon* au bas, s'il veut nous favoriser. Nous sommes à ses ordres. Nous avons ici M. le duc de Villars et M. de Saint-Priest. Tout s'est arrangé fort bien. On pardonne à la petitesse de ma maison, au théâtre de polichinelle, à la médiocre chère, et cette indulgence nous encourage.

Présentez, je vous prie, mes respects à monsieur l'intendant ; donnez-moi ses ordres précis, et comptez, monsieur, sur le dévouement entier de votre très-humble et obéissant serviteur.

153. — A M. DE CHAUVELIN,

10 aout 1760.

Monsieur l'intendant du peu de finances qui restent à ce pauvre et plaisant royaume, saura que mon cousin Vadé s'occupe très-peu des niaiseries dont il est soupçonné de s'occuper beaucoup.

Mon cousin Vadé employe sa vieillesse à cultiver la terre, à défricher deux lieues incultes, à dessécher des marais. Il se sert du semoir avec succès. Il se sert du van cribleur qui vanne et qui crible cinq septiers de blé par heure. Il bâtit une église ; il est béni de ses curés et de ses vassaux, qui ne lisent ni Fréron, ni

Palissot, ni les *qui*, ni les *quand*, ni le *Russe*[1], ni le *Pauvre Diable*, ni l'*Ecossaise*. Il paye le vingtième trois mois d'avance; il aime l'État; il croit qu'un homme qui fait lever cinq épis de blé où il n'en croissait qu'un, rend plus de services à l'État qu'un poëte et même qu'un faiseur de feuilles.

Il remercie humblement, vivement et tendrement monsieur Chauvelin de ses bontés. Il a glorieusement fini son affaire avec le roi, et lui a cédé noblement la seigneurie de La Perrière malgré les souterrains du président de Brosses, et malgré ses fétiches; car le président a fait un livre touchant les fétiches; et s'il m'échauffe les oreilles, je pourrai en informer le public. Je suis devenu un petit *noli-me-tangere* tout à fait mutin.

Au reste, j'ignore comment on sauvera mon Pondicheri, comment on trouvera de l'argent pour l'an de grâce 1761, comment on trouvera dans mon pays de Gex des bras pour cultiver la terre. J'ai deux lieues à cultiver. Je suis citoyen à raison de deux lieues, et je suis tout aussi embarrassé à trouver des laboureurs que M. Berrier[2] à trouver des flottes. Je plains tendrement ma chère patrie; mais ma chère patrie a fait tant de sottises, que je lève les yeux au ciel quand tout le monde lève les épaules.

Je supplie M. l'abbé de Chauvelin[3] de considérer que toutes les remontrances du monde ne serviront pas à nous donner de l'argent, des vaisseaux et

[1] *Le Russe à Paris* (V. Œuv. compl., t. XIV.
[2] Ministre de la marine.
[3] Le conseiller au Parlement.

des lieutenants généraux dont nous avons besoin.

Je présente mes tendres respects à M. de Chauvelin, et à M. l'abbé. — V.

154. — A HELVÉTIUS.

Avril 1761.

Mademoiselle protégeait l'abbé Cotin; la reine protége l'abbé Trublet; c'est le sort des grands génies.

Principibus placuisse viris non ultima laus est[1].

On m'assure cependant que M. Saurin entrera cette fois-ci[2]. Cela est juste; quand on a reçu un sot, il faut avoir un homme d'esprit pour faire le contrepoids. Vous allez sans doute à Vauran. Mes respects à *Midas Omer* avant votre départ; mais mille amitiés réelles à M. Saurin.

O philosophes, philosophes! soyez unis contre les ennemis de la raison humaine. Écrasez l'infâme tout doucement.

155. — AU MARÉCHAL DE RICHELIEU[3].

Ferney, 21 août 1763.

MONSEIGNEUR,

Vous voulez des assassinats, vous en aurez. En voici

[1] Horace, Ép. VII, liv. I, v. 35.

[2] L'auteur de *Spartacus* fut en effet élu par l'Académie.

[3] Cette lettre est tirée de l'*Amateur d'autographes*, recueil très-intéressant, publié par G. Charavay.

une paire dans le paquet de M. d'Argental[1]. Si vous voulez, vous lirez ces rogatons avant mes anges, ou bien vous les lirez avec mes anges[2].

Pendant que je vous envoie des tragédies, M. de Montperoux vous fait sans doute le récit de la farce de Genève. Vous verrez comme les enfants de Calvin ont changé. Il est assez plaisant de voir tout un peuple demander réparation pour Jean-Jacques Rousseau[3]. Ils disent qu'il est vrai qu'il a écrit contre la religion chrétienne, mais que ce n'est pas une raison assez forte pour oser donner une espèce d'assigné pour être ouï à un citoyen de Genève; que si un citoyen de Genève trouve la religion chrétienne mauvaise, il faut discuter ses raisons modestement avec lui, et ne pas le juger sans l'avoir entendu, etc.

Vous entendrez parler bientôt de la cité de Genève, et je crois que vous serez obligé d'être arbitre entre le peuple et le magistrat; car vous êtes garant des lois de cette petite ville, comme du traité de Westphalie. Cela vous amusera, et vous aurez le plaisir d'exercer vos talents de pacificateur de l'Europe[4].

Je me flatte toujours que vous daignerez aussi être mon juge, et que Mariette vous présentera une requête pour le traité d'Arau[5]. Je serai jugé par vous en vers et en prose; mais il m'est plus aisé de changer deux

[1] Qui contenait *Olympie* ou *le Triumvirat*.

[2] Le comte et la comtesse d'Argental.

[3] Au sujet des poursuites judiciaires de l'*Émile*.

[4] Le gouvernement intervint en effet.

[5] Ceci se rapporte aux tracasseries qu'on lui suscita à l'occasion de l'Église de Ferney, qu'il faisait reconstruire à ses frais.

ò

actes de tragédie que de faire un factum contre l'Église.

Je suis avec un profond respect, monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, *l'aveugle* V.

156. — A M. LE MINISTRE MOULTOU.

A Genève, 9 décembre.

Mon cher philosophe, tâchez de venir quelque jour dîner ou souper avec nous : j'ai des choses très-importantes à vous communiquer, et qui vous feront plaisir. Vous pourrez rapporter en même temps le gros manuscrit qu'on vous a prêté. Il est extrêmement édifiant. Mais j'ai des nouvelles à vous dire, qui vous plairont davantage. Je vous embrasse sans cérémonie ; je vous aime trop pour vous faire des compliments. — V.

157. — A CRAMER.

Mon cher Cramer, voici des cartons qui semblent nécessaires pour vous et pour moi. Votre édition n'entrera pas en France sans ce petit lénitif. Il est surtout d'une nécessité indispensable, que ces cartons soient placés dans ce fatal volume séparé, qui contient les additions à l'histoire.

Dieu prenne pitié de nous dans ce saint temps de Pâques.

158. — A HELVÉTIUS.

13 août 1764.

J'ai lu deux fois votre lettre, mon cher philosophe,

avec une extrême sensibilité. C'est ma destinée de relire ce que vous écrivez. Mandez-moi, je vous prie, le nom du libraire qui a imprimé votre ouvrage en anglais, et comment il est intitulé ; car le mot d'*esprit* qui est équivoque chez nous et qui peut signifier l'âme, l'entendement, n'a pas ce sens louche dans la langue anglaise. *Wit* signifie esprit dans le sens où nous disons *avoir de l'esprit*, et *understanding* signifie *esprit* dans le sens que vous entendez.

Certainement votre livre ne vous eût point attiré d'ennemis en Angleterre; il n'y a ni fanatiques ni hypocrites dans ce pays-là. Les Anglais n'ont que des philosophes qui nous instruisent, et des marins qui nous donnent sur les oreilles. Si nous n'avons point de marins en France, nous commençons à avoir des philosophes. Leur nombre augmente par la persécution même. Ils n'ont qu'à être sages et surtout à être unis. Comptez qu'ils triompheront; les sots redouteront leurs mépris; les gens d'esprit seront leurs disciples; la lumière se répandra en France comme en Angleterre, en Prusse, en Hollande en Suisse, en Italie même. Oui, en Italie; vous seriez édifié de la multitude de philosophes qui s'élève sourdement dans le pays de la superstition. Nous ne nous soucions pas que nos laboureurs et nos manœuvres soient éclairés; mais nous voulons que les gens du monde le soient, et ils le seront. C'est le plus grand bien que nous puissions faire à la société ; c'est le seul moyen d'adoucir les mœurs que la superstition rend toujours atroces.

Je ne me console point que vous ayez donné votre livre sous votre nom ; mais il faut partir d'où l'on est.

Comptez que la grande Dame[1] a lu les choses comme elles sont imprimées, qu'elle n'a point lu le mot *abominable* et qu'elle a lu *le repentir du grand Fénelon*. Soyez sûr encore que ce mot a fait un très-bon effet. Soyez sûr que je suis très-instruit de tout ce qui se passe.

Je n'ai lu dans Palissot aucune critique des propositions dont vous me parlez. Il faut que ces critiques malhonnêtes soient dans quelques feuilles ou suppléments de feuilles qui ne me soient pas encore parvenus.

Vous pouvez m'écrire, mon cher philosophe, très-hardiment. Le roi doit savoir que les philosophes aiment sa personne et sa couronne, qu'ils ne formeront jamais de cabale contre lui, que le petit-fils de Henri IV leur est cher et que les Damiens n'ont jamais écouté des discours affreux dans nos antichambres. Nous donnerions tous la moitié de nos biens pour fournir au roi des flottes contre l'Angleterre. Je ne sais si ses tuteurs[2] en feraient autant. Pour moi, je défriche des terres abandonnées, je dessèche des marais, je bâtis une église, je soulage comme vous les pauvres, et je dis hardiment par la poste que le discours de maître Joli de Fleuri est un très-mauvais discours. Je prends tout le reste fort gaiement, et j'ai un peu les rieurs de mon côté.

J'ai trouvé de très-beaux vers dans le poëme[3] que vous m'avez envoyé; je souhaite passionnément d'avoir

[1] Madame de Pompadour.
[2] Les membres du Parlement qui s'intitulaient les tuteurs des rois.
[3] Le poëme du *Bonheur*.

tout l'ouvrage. Adressez-le à M. Le Normant ou à quelque autre contre-signeur. Vivez, pensez, écrivez librement, parce que la liberté est un don de Dieu et n'est point licence.

Il y a des choses que tout le monde sait et qu'il ne faut jamais dire, à moins qu'on ne les dise en plaisantant. Il est permis à La Fontaine de dire que cocuage n'est point un mal; mais il n'est pas permis à un philosophe de démontrer qu'il est du droit naturel de coucher avec la femme de son prochain. Il en est ainsi, ne vous en déplaise, de quelques petites propositions de votre livre. L'auteur de la *Fable des Abeilles*[1] vous a induit dans le piège. Au reste, il ne faut jamais rien donner sous son nom. Je n'ai pas même fait la *Pucelle.* Maître Joli de Fleuri aura beau faire un requisitoire, je lui dirai qu'il est un calomniateur, que c'est lui qui a fait la *Pucelle* qu'il veut méchamment mettre sur mon compte.

Adieu, mon cher philosophe; je vous salue en Platon, en Confucius, vous, madame votre femme, vos enfants. Élevez-les dans la crainte de Dieu, dans l'amour du roi et dans l'horreur des fanatiques qui n'aiment ni Dieu, ni le roi, ni les philosophes. — V.

159. — AU MÊME.

1er mai 1765.

Voici, mon illustre philosophe, un gentilhomme anglais très-instruit et qui par conséquent vous estime.

[1] Ouvrage paradoxal de Mandeville, médecin anglais, où l'on soutient que les vices des particuliers font le bien de l'État.

Je me suis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié; car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui pensent. M. Makartney pense tout comme vous; il croit, malgré Omer et Christophe, que si nous n'avions point de mains, il serait assez difficile de faire des rabats à Christophe et à Omer, et des sifflets pour les bourdons de Simon le Franc, favori du roi, etc, etc. Il trouve notre nation fort drôle; il dit que sitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde est alarmé, comme si les Anglais faisaient une descente.

Puisque vous avez eu la bonté de rester parmi les singes, tâchez-donc d'en faire des hommes. Dieu vous demandera compte de vos talents.

Vous pouvez plus que personne écraser l'erreur, sans montrer la main qui la frappe. Un bon petit catéchisme, imprimé à vos frais par un inconnu dans un pays inconnu, donné à quelques amis qui le donnent à d'autres, avec cette précaution, on fait du bien et on ne craint pas de se faire du mal, et on se moque des Christophe, des Omer, et., etc., etc., etc.

Jean-Jacques dit à mon gré une chose bien plaisante, quoique géométrique, dans sa lettre à Christophe[1], pour prouver que dans notre secte la partie est plus grande que le tout. (*Deux lignes sont déchirées.*)

Il y a par ci par là de bons traits dans ce Jean-Jacques.

On m'a envoyé ces deux *extraits de Jean Meslier*[2]. Il est vrai que cela est écrit du style d'un cheval de carrosse ; mais qu'il rue bien à propos ! et quel témoi-

[1] V. Œuv. de J.-J. T. X, p. 106-107.

[2] V. Œuv. comp. de Volt. T. XL.

gnage que celui d'un prêtre qui demande pardon, en mourant, d'avoir enseigné des choses absurdes et horribles! Quelle réponse aux lieux communs des fanatiques, qui ont l'audace d'assurer que la philosophie n'est que le fruit du libertinage!

Oh! si quelque galant homme écrivant avec pureté et avec force, donnant à la raison les grâces de l'imagination, daignait consacrer un mois ou deux à éclairer le genre humain! Il y a de bonnes âmes qui font ce qu'elles peuvent. Elles donnent quelques coups de bêche à la vigne du Seigneur; mais vous la feriez fructifier au centuple. Amen. Toutefois ne faites point apprendre à vos enfants le métier de menuisier; cela me paraît assez inutile pour l'éducation d'un gentilhomme.

Vale. Je vous estime autant que je vous aime.

160. — A CHABANON,

DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES, RUE DU DOYENNÉ-SAINT-LOUIS DU LOUVRE, A PARIS.

19 septembre 1766.

Je vous avoue, mon très-aimable confrère, que je croyais que M. Delaborde faisait de la musique comme un homme de cour. Je suis heureusement détrompé; j'ai été enchanté des morceaux que j'ai entendus. En vérité, vous devriez faire un opéra pour lui; vous le feriez mieux que moi. Je n'ai pas l'intelligence de ce spectacle; je ne connais point le goût de la nation; il faut être à Paris pour faire un opéra. Vous auriez d'ailleurs le plaisir de travailler avec un homme aussi aimable que vous. Je vous exhorte de tout mon cœur à

embellir la scène lyrique. *Pandore* était un beau sujet mais il me semble que je ne l'ai pas traité comme il faut

La boîte de Pandore s'est ouverte depuis quelque temps; il en est sorti des malheurs horribles. Les Calas, les Sirven, les Labarre ont déchiré mon cœur; et par une fatalité singulière, je me suis trouvé engagé dans les trois aventures. La première a été réparée; je n'ai qu'une faible espérance pour la seconde, et la troisième m'afflige sans consolation.

Une de mes nièces a une terre auprès d'Abbeville; j'ai su l'origine et tous les détails de cette détestable catastrophe. Je vous assure que les cheveux vous dresseraient à la tête, si vous saviez tous les ressorts qu'un vieux scélérat jaloux a fait jouer pour perdre cinq jeunes gens, en perdant son rival.

Pour dissiper ma douleur et ma mélancolie, j'ai fait jouer sur mon petit théâtre *Annette et Lubin*, *Rose et Colas, le Roi et le Fermier*, et enfin *Henri IV*. Je n'avais jamais vu d'opéra-comique, et il fallait bien que l'auteur de la *Henriade* vît son héros. J'ai ri, j'ai pleuré; je me suis mis presque à genoux avec la petite famille, quand Henri IV est reconnu. Enfin j'ai eu du plaisir, et j'en avais grand besoin. J'en aurai davantage au printemps prochain, si vous voulez venir essayer votre tragédie à Ferney[1]. J'aime votre talent passionnément, et j'aime encore mieux votre personne. Madame Denis pense de même. Nous vous embrassons le plus tendrement du monde. — V.

Je vais chercher vite un exemplaire mieux conditionné.

[1] Sans doute *Eudoxie*, qui n'a pas été représentée.

161.—A M. DE LA MARCHE[1],

PREMIER PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE DIJON.

A Ferney, le 3 mars 1766.

Mon cher et respectable magistrat, je ne vous écris jamais, parce qu'ayant enterré ma vieillesse et mes maladies dans une retraite profonde, je n'aurais eu à vous parler que de mon tendre attachement dont vous ne doutez pas; mais j'ai appris dans mes déserts que vous aviez été malade, il y a deux mois, dans votre beau château de la Marche. M. d'Argental ne m'en avait rien dit. Le danger que vous avez couru, rompt mon silence et me ranime. Je suis tout étonné d'être en vie, mais je veux que vous viviez. Je suis un peu votre aîné, et je n'ai pas votre vigoureuse constitution. C'est à vous qu'il appartient d'étendre votre belle carrière. Je sais que votre philosophie vous fait regarder la fin de la vie avec la résignation qui doit nous soumettre tous aux lois de la nature; mais enfin, vous ne pouvez vous empêcher d'aimer une vie dans laquelle vous n'avez donné que des exemples de vertu.

Pour moi, je crois, avec votre ami Pont-de-Veyle, qu'il faut s'amuser jusqu'au dernier moment. Avez-vous encore vos artistes auprès de vous, et ce graveur dont j'ai oublié le nom et dont j'aimais les dessins, malgré les dégoûtés de Paris qui n'en ont pas voulu? Je voudrais qu'à votre recommandation il me dessinât et me

[1] Cette lettre est due à l'obligeante communication de M. Labrouste, gendre de l'aimable et spirituel Andrieux, dont on aime à inscrire ici le nom respectable si bien placé au bas d'une page de Voltaire.

gravât une planche assez bizarre, destinée à un petit in-octavo. Il s'agit de représenter trois aveugles qui cherchent à tâtons un âne qui s'enfuit : c'est l'emblème de tous les philosophes qui courent après la vérité. Je me tiens un des plus aveugles, et j'ai toujours couru après mon âne. C'est donc mon portrait que je vous demande : ne me refusez pas; et aimez toujours le plus vieux, le plus tendre et le plus respectueux de vos anciens camarades. V.

162. — A M. DUPONT.

AVOCAT AU CONSEIL SOUVERAIN D'ALSACE, A COLMAR.

Ferney, 15 juillet 1769.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 9 juillet. Lorsque je vous écrivis, je fis mes remontrances à Jean Maire par le même ordinaire; et, dans ces remontrances, je lui dis que, si son affaire était manquée avec Dietrich, si le duc, son maître, avait besoin d'argent pour la consommer et pour se libérer, j'offrais de lui chercher sur mon crédit, à Genève, la somme dont S. A. pourrait avoir besoin, que je me tiendrais trop heureux de la servir, etc. Je me suis flatté qu'avec de pareils procédés je m'assurais l'estime et les bonnes grâces du prince : je crois ne m'être pas trompé.

J'ai reçu enfin une lettre de Jean Maire; il me mande qu'il s'est nanti de quatre-vingt-seize mille livres à moi appartenantes, savoir : vingt-six mille en argent comptant, et soixante et dix mille livres que S. A. me doit par des billets à ordre signés d'elle-même. Mais il a si peu de soin, il est si négligent, il

traite cette affaire si cavalièrement, qu'il ne m'a pas seulement expliqué comment, en quoi, de qui il a reçu ces vingt-six mille livres. Un trésorier doit avoir ses comptes en règle; il paraît qu'il n'emploie pas avec moi cette méthode. J'ignore encore quelle conduite il aura. Tout ce que je sais, c'est qu'il a mon argent, et qu'il faut ou qu'il me le rende, ou qu'il m'envoie des mandats pour recevoir en quatre années la somme dont il est convenu avec vous, payable par quartiers, à commencer du 1er avril dernier.

Je vous prie, mon cher ami, de me mander ce qu'il vous aura répondu. On ne peut guères être plus embarrassé que je le suis; mes arrangements avec ma famille en souffrent. Mandez-moi, je vous prie, ce que c'est que cette terre dont Dietrich s'était emparé, ce qu'elle vaut, et si elle est bâtie; je vous serai très-obligé.

N. B. Voici les propres mots que m'écrit Jean Maire, du 2 juillet[1] : « *Notre bonne foi et notre reconnais-* « *sance égaleront la générosité avec laquelle vous vous* « *êtes prêté à nos arrangements.* » Cela est positif, et il n'y a plus moyen de reculer; mais, en pareil cas, la reconnaissance est de l'argent comptant, et Jean Maire doit comprendre qu'on me doit un quartier commençant au 1er avril. Il faudra bien qu'il remplisse tous ses engagements; il ne voudra pas rougir devant vous.

N. B. Je vous envoie, mon cher ami, la copie de la lettre que je vous écris; il faut tirer toute cette affaire au clair.

Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur. — V.

[1] V. la lettre à Jean Maire, du 23 août. Beuchot. T. LXXV, p. 554.

163. — A MONSIEUR COSTE,

DOCTEUR EN MÉDECINE, A GEX.

A Ferney, 17 octobre 1769.

Je suis très-fâché sans doute, monsieur, d'avoir été tympanisé dans la *Gazette de Berne* d'une manière si indécente : les affaires des particuliers ne doivent point être prostituées ainsi en public; cet honneur n'appartient qu'aux souverains. Je ne me souviens plus des mots qui étaient dans le mémoire dont vous vous chargeâtes pour M. le duc de Choiseul; mais je sais très-bien que le gazetier suisse n'en devait avoir aucune connaissance. Je vois que vous pensez comme moi; mais, après tout, ce n'est qu'une bagatelle qui n'est bonne qu'à être oubliée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, bien véritablement votre très-humble et très-obéissant serviteur, — V.

164. — A M. GABRIEL CRAMER.

A Ferney, 31 mars 1770.

Mon cher Gabriel, je vous ai demandé mille fois de ne me point immoler au public. Vous avez imprimé, sans me consulter, des sottises de ma jeunesse et des pièces fugitives qui ne méritent pas de grossir les recueils. Je vous ai dit, je vous ai écrit, j'ai écrit à Panckoucke, votre associé, que vous seriez tous deux, tôt ou tard, les dupes de cette rage de tant d'octavo et de quarto. Je vous répète qu'on ne va point à la postérité avec un

si gros bagage. Il en est, Dieu me pardonne, des auteurs comme des rois : de même qu'il ne faut pas écrire toutes les actions des rois, mais seulement les faits dignes d'être écrits, il ne faut pas imprimer toutes les sottises des auteurs, mais le peu qui mérite d'être lu.

Je voudrais qu'on n'eût point grossi les œuvres du chancelier d'Aguesseau de je ne sais quelles réflexions sur la tragédie, où il n'entendait rien du tout, et de quelques autres pièces très-médiocres qui figurent mal avec ses bons ouvrages.

Je voudrais qu'on n'eût point déshonoré la mémoire de l'illustre Bossuet, en mettant à côté de ses oraisons funèbres, son *Apocalypse*, sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, et des écrits de controverse dans lesquels, en vérité, il y a plus de mauvaise foi que d'érudition.

Pourquoi imprimer les lettres de Bayle à madame sa chère mère, et ses misérables disputes avec le détestable Jurieu?

Que de platitudes, que d'inutilités dans la prétendue continuation de Bayle par un nommé Chaufepié?

N'a-t-on pas imprimé des histoires de moines en neuf ou dix volumes in-folio? Les déclamations puériles qu'on trouve jusque dans l'*Encyclopédie*, ne déshonorent-elles pas un dictionnaire utile dont elles augmentent la cherté?

Quelle foule épouvantable de controversistes et de casuistes pourrissent dans la bibliothèque du roi et dans celle de Saint-Germain-des-Prés! Si tout cela était avec la bibliothèque d'Alexandrie, il y aurait eu du moins à gagner : ces monceaux de paperasses

dégoûtantes auraient servi à chauffer des bains.

Je vous le redis, mon cher Gabriel, vous vous ensevelissez, Panckoucke et vous, sous du papier et de l'encre.

Vous craignez, dites-vous, de manquer au public; et moi je vous assure que vous ne consultez assez ni le public ni vos intérêts.

Au surplus, puisque vous avez la maladie de vouloir faire un gros in-quarto plutôt qu'un petit, puisque vous cherchez partout des vieilles puérilités qui courent sous mon nom, n'y fourrez pas du moins ce qui ne m'appartient pas. Que chacun garde son bien, si ces pauvretés peuvent être appelées de ce nom. Je n'ai point fait les *si*, que vous avez imprimés dans des octavo sans me consulter. Je vous ai dit de qui ils sont.

Le *préservatif* est d'un petit abbé de Lamarre, que j'avais recueilli à Cirey. Il le fit en présence de madame la marquise du Châtelet qu'on a trop tôt perdue, et de madame de Champbonin qui vit encore. Je me souviens qu'à l'âge de dix-neuf ans j'essuyai des calomnies et des persécutions qui m'ont poursuivi jusqu'à mon extrême vieillesse, pour une pièce intitulée les *J'ai vu*, qui était d'un très-mauvais poëte nommé Le Brun, père d'un plus mauvais poëte encore, digne antagoniste de Fréron.

Il en est de même à présent d'un poëme intitulé *Michon et Michelle*, que je n'ai jamais vu. On m'a imputé le *Balai*, les *Jésuitiques*, *Compère Mathieu*[1]. Je ne finirais pas.

[1] Ces trois ouvrages sont de l'ex-chanoine Dulaurens.

En un mot, je tâcherai de vous rassembler quelques pièces utiles, qui ne pourront ni déshonorer l'auteur, ni ruiner le libraire.

Je vous embrasse à la hâte, comme je dicte ma lettre. *Vale*, *amice*.

165. — A M. MARIN.

23 octobre 1772.

Voici, mon cher ami, de nouvelles *probabilités* qui m'ont paru nécessaires. Il s'agit de bien distinguer ici la forme du fond, et l'arrêt qui dépend des juges, de l'honneur qui n'en dépend pas. Il est certain que la prévention est contre M. de Morangiès; mais il me paraît, à moi, très-certain qu'il ne peut être coupable.

Ce qui frappe le plus les juges, c'est le mystère qu'il a voulu mettre à un emprunt considérable qui ne se peut jamais faire secrètement. Ses billets d'ailleurs parlent contre lui, et, si des témoins qu'il est difficile de convaincre, persistent à déposer en faveur des Dujonquay, je ne vois pas qu'il puisse gagner sa cause. Mais il ne faut pas qu'il la perde au tribunal du public.

Je crois donc qu'il est de la dernière importance de séparer bien nettement son honneur de ses cent mille écus. J'espère toujours qu'il ne sera pas condamné à payer ce qu'il ne doit point. Mais enfin, ce malheur peut arriver et il faut le prévenir. Je crois que c'est le tour le plus favorable qu'on pourait prendre et que cette manière d'envisager la chose peut servir même auprès des juges, comme auprès de tous ceux qui ne sont pas instruits.

Le plus grand avantage de ce mémoire, c'est qu'il est très-court. Les longs plaidoyers fatiguent tous les lecteurs. J'en enverrai autant d'exemplaires qu'on voudra, vous n'avez qu'à parler.

J'attends le *Dépositaire*. Je ne sais ce que c'est qu'*Albert* et *Adeline*[1]. Le doyen des clercs[2] et sa sœur vous font les plus tendres compliments.

Je recommande les incluses à vos bontés.

166. — A M. TABAREAU,

21 juillet 1773.

Vous aurez probablement par la première poste, mon cher ami, quelque chose sur les révolutions de l'Inde et même sur les révolutions du Baillage du Palais. Il me paraît démontré que M. de Morangiès est entièrement innocent et s'est très-mal conduit, que Linguet ne s'est guères conduit mieux, que le Baillage s'est conduit encore plus mal, et que, si cette affaire était restée entre les mains de M. de Sartine, elle aurait été entièrement éclaircie en cinq ou six jours. Il y a bientôt trois ans qu'elle dure, et elle restera encore obscure après le jugement.

Je vous prie de m'envoyer le dernier mémoire de Linguet en faveur du chirurgien Ménagés.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

Voulez-vous bien faire parvenir cette lettre à M. d'Alembert?

[1] Pièce en 3 actes et en vers libres, de Leblanc.

[2] L'abbé Mignot.

167. — A Mme DE SAINT-JULIEN[1].

Eh ! mon Dieu ! qu'est-il donc arrivé ? il est quatre heures du soir, 8 septembre.

Qu'est devenue madame de Saint-Julien ? est-elle tombée malade ? Je n'ai pas la force d'aller jusqu'à Nyon ; je suis dans mon lit. Si madame de Saint-Julien est dans un état approchant du mien, qu'elle revienne sur le champ ; que je puisse au moins avoir de ses nouvelles. Pourquoi M. Racle ne nous a-t-il pas envoyé un exprès ? Il faut que quelqu'un ait la bonté de calmer nos inquiétudes. V.

168. — A M. PANCKOUCKE,

LIBRAIRE, A L'HOTEL DE THOU, A PARIS.

A Ferney, 23 février 1776.

C'est un grand soulagement pour moi, monsieur, d'apprendre que vous ne vous êtes point chargé de cette infâme édition annoncée sous le nom de *Bardin*, et désavouée également par Bardin et par Cramer. Elle est trop indigne d'être débitée par vous, tant à cause de l'exécution typographique qui est détestable, que

[1] Cette lettre est évidemment du 8 sept. 1775. V. la lettre à madame de St-Julien du 22 sept. (Beuchot. T. LXIX, p. 371. (Note de M. de Cayrol)

pour les pièces odieuses qui la déshonorent. Je fais tout ce qui dépend de moi pour découvrir ceux qui ont fait cette mauvaise manœuvre. Les maladies qui me mènent au tombeau ont rendu jusqu'ici mes soins infructueux. Il ne me reste que le chagrin de me voir si indignement imprimé, et la consolation de voir que vous pensez comme moi sur cette édition si coupable.

Je vous prie, monsieur, de ne point perdre la lettre que je vous écris. M. le marquis de Condorcet et M. d'Hornoy, mon neveu, seront peut-être bien aises de la voir. Au reste, si je puis vous servir dans vos affaires, disposez entièrement de moi.



J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

169. — AU MÊME.

12 janvier 1778.

J'ai reçu, monsieur, votre paquet moitié imprimé, moitié feuilles blanches, trois mois après que vous me l'aviez annoncé. J'avais été si touché de votre dessein et de votre honnêteté, que j'avais déjà corrigé plus de douze volumes d'une édition que j'ai entre les mains. Il ne s'agira que de faire porter ces changements sur vos exemplaires. Ce travail très-pénible pour un homme de mon âge, accablé de maladies continuelles, ne m'a rebuté pourtant que par l'énormité des fautes absurdes de l'ancien éditeur, et par l'extrême impertinence qu'il a eue d'ajouter à ce fatras intolérable un nombre prodigieux de sottises qui

ne sont nullement de l'auteur. Mais quand il s'agira de travailler pour vous faire plaisir, rien ne me rebutera que la mort.

Vous avez fait un bien mauvais marché; vous avez été la victime de l'avidité, de la sottise et du mauvais goût des marchands de fadaises qui vous ont vendu cette détestable collection. Ces polissons, pour le vain plaisir de faire une édition encadrée, ont supprimé tous les millésimes et tous les titres marginaux absolument nécessaires dans la partie historique, de sorte qu'un jeune homme qui voudrait apprendre quelque chose dans cet ouvrage, ne saurait point si Turenne et le grand Condé vivaient sous Louis XIV ou Hugues Capet.



En vérité, cette édition n'est bonne qu'à allumer le feu de la Saint-Jean. Je vous plains beaucoup de vous être chargé d'une si ridicule marchandise; tâchez de vous en défaire à quelque prix que ce soit, car elle commence à être furieusement décriée.

Si je suis en vie dans un an, je vous aiderai, autant que je pourrai, à faire une édition digne de vous. Je crois que des estampes seraient fort inutiles. Ces colifichets n'ont jamais été admis dans les éditions de Cicéron, de Virgile et d'Horace. Il faut imiter ces grands hommes dans cette simplicité, si on ne peut pas imiter leurs perfections.

J'ai lu le second volume de votre *A—B—C* politique; je vois bien que M. de Condorcet et M. d'Alembert n'ont pas travaillé pour vous. Je voudrais savoir quel est l'Allemand qui a fait un gros livre de l'article Allemagne. Serait-ce par hasard M. Grimm?

Je suis toujours bien content du journal de M. de Laharpe, mais fort mécontent de ce fou de public.

J'ai envoyé sur le champ à M. de Neufchâteau ce que vous avez demandé pour lui. Je reconnais toujours la noblesse de vos procédés, et je souhaite que vous ne vous en repentiez jamais.

Si vous connaissiez quels sont les auteurs du journal de Paris, qu'on nomme la *Poste du soir*, vous me feriez plaisir de m'en apprendre les noms.

Je fais mille compliments à madame votre sœur, et je vous embrasse de tout mon cœur avec une véritable amitié, sans aucune cérémonie. — V.

TABLE

Avertissement sur cette seconde édition. — I.
Dédicace à S. A. R. le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, Ernest II. — I.
Note préliminaire. — v.

VOLTAIRE A FERNEY.

18 lettres de Voltaire à M. Fabri. — 41 à 58.
Lettre de madame Denis. — 58.
Voltaire à M. le marquis d'Ossun. — 61 à 71.
— à M***. — 72.
Notes. — 74.

LETTRES A LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Avertissement. — 81.
Lettre de madame Denis au roi de Prusse. — 86.
Note de madame Denis pour madame de Pompadour. — 88.
Voltaire à la duchesse de Saxe-Gotha. — 90 à 167.
Envoi de M. d'Argenson à Voltaire. — 167.
Voltaire à la duchesse de Saxe-Gotha. — 170.
Suite de l'envoi de M. d'Argenson à Voltaire. — 170.
Voltaire à la duchesse de Saxe-Gotha. — 171 à 214.
Extraits de l'éloge funèbre du cordonnier Reinhard par S. M. le roi de Prusse. — 214.
Voltaire à la duchesse de Saxe-Gotha. — 216 à 283.
M. le conseiller Rousseau à M. La Beaumelle. — 283 à 286.
Voltaire à la duchesse de Saxe-Gotha. — 287.